

Message du Président du Conseil d'administration	P 2
Message du Président de la Direction générale	P 4
→ Informations générales	P 8
Portrait du Groupe	P 10
Chiffres clés 2003	P 14
Faits marquants en 2003	P 16
Gouvernance d'entreprise	P 18
Informations relatives au capital, informations boursières et politique d'information financière	P 32
→ Les activités du Groupe	P 38
Aciers Plats Carbone	P 40
Aciers Longs Carbone	P 46
Aciers Inoxydables, Alliages et Plaques Spéciales	P 50
Distribution – Transformation – Trading	P 56
Autres activités	P 60
→ Rapport d'activité du Groupe	P 62
Rapport consolidé de Gestion du Groupe	P 64
Gestion des risques	P 84
→ Rapport Développement durable	P 88
Déploiement de la politique Développement durable dans l'ensemble du Groupe	P 90
Organisation Développement durable	P 94
Tableau de synthèse des indicateurs de performance Développement durable	P 95
Rentabilité financière	P 98
Santé – Sécurité et risk management	P 99
Protection de l'environnement et des ressources rares	P 103
Dialogue avec tous les partenaires	P 108
Développement des compétences	P 111
Innovation et Qualité	P 113
Gouvernance d'entreprise	P 116
Citoyenneté Responsable	P 117
Steel solutions for a better world	P 119
Arcelor et le Global Compact	P 121
→ Informations juridiques	P 123
Renseignements de caractère général concernant Arcelor	P 124
Contentieux	P 124
Barrières commerciales	P 125
→ Informations financières	P 130
Comptes consolidés du Groupe	P 132
Comptes annuels Arcelor S.A.	P 192
Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2004 : propositions de résolutions	P 202
Glossaire	P 204
Schéma de fabrication de l'acier	P 206

Message du Président du Conseil d'administration



Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

L'exercice 2003 que nous passons en revue dans le présent rapport annuel a été marqué par un regain des tensions géopolitiques, une nouvelle vague de scandales financiers impliquant des grands noms de l'économie et une faiblesse confirmée de la croissance en Europe, contrastant avec le dynamisme d'autres zones à travers le monde.

En ce qui concerne notre métier, le marché de l'acier en Union européenne qui représente 75 % de nos ventes, fut peu porteur. La consommation d'acier a reculé de près de 1 % en raison d'une économie globalement déprimée et d'une demande atone des secteurs utilisateurs d'acier. L'année 2003 a une nouvelle fois connu une augmentation des importations d'acier en provenance de pays tiers dont, quel paradoxe, les Etats-Unis.

Au niveau mondial la production d'acier brut s'est accrue de 6,7 % par rapport à 2002, enregistrant une progression pour la sixième année consécutive et atteignant le chiffre record de 964 millions de tonnes. Cette performance est notamment le fait de la Chine dont la production d'acier est passée de 182 millions de tonnes en 2002, à quelque 220 millions de tonnes en 2003, ce pays représentant désormais à lui seul près d'un quart de la production mondiale d'acier !

C'est sur cet arrière-fond d'une croissance économique européenne à la traîne, des interpellations légitimes des stakeholders en matière de gouvernance d'entreprise et d'une reconfiguration accélérée de la mappemonde sidérurgique qu'Arcelor a conduit ses affaires.

Précurseur du nécessaire mouvement de concentration de la sidérurgie au niveau mondial, Arcelor a tenu ses engagements : que ce soit sur le plan économique et financier – nous avons dépassé nos objectifs annoncés en matière de synergies et de structure de notre bilan – ou sur le plan des relations avec nos stakeholders au travers du déploiement de notre politique de Développement durable.

Une gestion stricte de notre portefeuille d'actifs nous a permis de mettre en œuvre les orientations stratégiques dans les secteurs des Aciers Plats Carbone et des Aciers Inoxydables et de réaliser les désinvestissements dans les activités qui n'ont pas été retenues comme faisant partie de notre cœur de métier. Une performance opérationnelle améliorée, le contrôle rigoureux des besoins en fonds de roulement et la maîtrise des dépenses d'investissements ont permis de ramener notre ratio dettes nettes/fonds propres de 0,75 à fin décembre 2002 à 0,55 au 31 décembre 2003, libérant ainsi le cash-flow nécessaire à la croissance du Groupe.

Notre résultat brut opérationnel est avec près de 2,2 milliards d'euros en 2003 en nette progression (+ 13 %) par rapport à 2002, malgré un chiffre d'affaires en légère baisse de 2,5 % à 25,9 milliards. Cette évolution s'explique par notre volonté de conduire dès le départ une politique privilégiant les marges par rapport aux volumes.

Grâce à cette démarche volontariste, reconnue par les marchés comme « effet Arcelor », nos prix sont restés stables pour la première fois dans un bas de cycle en Union européenne tandis que nos prix à l'exportation enregistraient une légère baisse du fait de l'évolution de la parité euro/dollar.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 257 millions d'euros, ceci après prise en charge d'éléments exceptionnels non récurrents pour 540 millions d'euros.

Ce résultat nous permet de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires un dividende brut de 0,40 euro par action, en augmentation de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Au vu de l'environnement économique difficile dans lequel nous avons opéré, notre performance connaît une progression satisfaisante. Notre ambition à tous doit être d'accélérer cette dynamique afin de fournir sur le long terme à notre Groupe les moyens nécessaires à sa croissance externe et à la rémunération des capitaux engagés par ses actionnaires. Pour améliorer notre profitabilité, nous devons ainsi continuer à réduire nos coûts et élargir notre offre de produits et de services en anticipant les besoins et exigences de nos clients aussi bien locaux que mondiaux. A cet effet, l'innovation dans le sens large du terme doit devenir notre préoccupation première. Elle englobe toutes les fonctions de l'entreprise depuis la Recherche et le Développement et la qualité des prestations offertes à nos clients jusqu'à la culture managériale. C'est ainsi que nous transformerons Arcelor.

Les arguments plaidant en faveur de la création d'Arcelor se sont confirmés en 2003

Comme annoncée début 2003, la mise en œuvre des orientations stratégiques dans le secteur Aciers Plats Carbone se traduira dans les prochaines années par la suppression de surcapacités structurelles non rentables en Europe. Les sites côtiers seront privilégiés pour la production amont et la production aval s'inscrira dans une logique de spécialisation et de proximité avec nos clients.

La reconfiguration du secteur Aciers Inoxydables – dont UGINE & ALZ en Europe ainsi que Acesita au Brésil forment désormais le cœur – doit nous permettre d'atteindre de nouveaux standards de production et de pallier nos points faibles structurels, ceci notamment par la construction d'une nouvelle aciérie en amont du train à bandes de Charleroi.

La mise en œuvre de ces projets se fait dans un constant souci de dialogue social à la fois au niveau du Comité d'Entreprise Européen et des instances de concertation au niveau local. Elle s'insère dans notre stratégie de Développement durable qui s'articule autour des 3P, « Profit, People, Planet » à laquelle nous avons ajouté un quatrième « P » pour notre volonté de dialogue avec tous les partenaires concernés par nos projets, qu'il s'agisse de nos clients, de nos fournisseurs ou des communautés dans lesquelles nous réalisons nos activités industrielles. Cette stratégie se décline autour de huit axes qui sont détaillés dans le présent rapport. Nous avons déployé nos Principes de Responsabilité qui représentent les standards éthiques et de comportement d'après lesquels nous entendons conduire nos affaires.

Nous avons fait de la sécurité notre première priorité ! Si les résultats de cette politique sont spectaculaires et ont pu être atteints grâce à l'effort de tous, notre objectif reste le « zéro accident ».

Nous avons inclus dans le rapport annuel un chapitre sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôle interne au sein d'Arcelor. Etant donné l'évolution constante de la réglementation afférente, le Conseil d'administration restera attentif aux recommandations internationales et prendra les mesures appropriées pour optimiser la performance et la réputation de notre Groupe en cette matière.

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

L'année 2004 s'annonce à la fois prometteuse et difficile. D'une part Arcelor évoluera dans un environnement où la croissance économique en Europe de l'Ouest sera plus faible qu'aux Etats-Unis, qu'en Amérique latine et qu'en Asie.

Nous sommes confrontés à de nombreux défis et en premier lieu à une augmentation significative des prix des matières premières et des frets maritimes, conjuguée à la faiblesse du dollar américain.

Si nous demeurons confiants en nos capacités d'accroître les performances industrielles et financières du Groupe, nous sommes par contre inquiets face à certaines évolutions de notre environnement réglementaire notamment européen. La mise en œuvre du protocole de Kyoto par les autorités européennes en est une illustration. Sans remettre en cause le bien-fondé du protocole, sa mise en œuvre soulève des interrogations légitimes sur la politique industrielle de l'Europe et la capacité des institutions à gérer ce dossier de manière équilibrée entre les impératifs économiques d'une part et les nécessités de protection de l'environnement d'autre part. Dans un contexte d'élargissement de l'Union européenne, de déplacement des zones de croissance vers le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine ainsi que de l'accélération des mouvements de délocalisation, la politique européenne est interpellée et la stratégie future de notre Groupe doit en tenir compte.

Arcelor est aujourd'hui établi sur des fondations saines et solides. Il nous appartient maintenant de confirmer dans la durée les résultats satisfaisants obtenus depuis la naissance du Groupe.

Pour continuer dans cette voie nous devons accélérer notre processus d'amélioration permanente et intensifier les progrès dans toutes les sociétés du Groupe en continuant de dégager rapidement les synergies attendues et en généralisant les meilleures pratiques dans tous les domaines. C'est ainsi que nous nous donnerons les moyens pour nous transformer, pour saisir les opportunités de croissance externe et pour asseoir définitivement Arcelor comme « la référence » de la sidérurgie mondiale.

Dans l'atteinte de ces objectifs, nous pouvons prendre appui sur l'engagement sans faille de nos collaborateurs et nous les en remercions. Il est de notre responsabilité de leur offrir un environnement professionnel leur ouvrant les opportunités d'épanouissement à la hauteur de leurs ambitions.

Joseph Kinsch
Président du Conseil d'administration

Message du Président de la Direction générale : entretien avec le CEO



Les résultats de 2003 sont-ils conformes à vos attentes ?

Oui, voire meilleurs que prévus compte tenu de l'environnement économique difficile en Union européenne. En **sécurité** nous avons diminué notre taux de fréquence des accidents de 40 % dans tous nos métiers. Mais dans ce domaine, c'est l'objectif « zéro accident » qui importe. Tout accident grave est intolérable et c'est en réduisant le nombre total d'accidents, d'incidents, de situations à risque que l'on diminue le nombre d'accidents graves. Nous devons encore réaliser un effort particulier en direction des **co-traitants**, dont le taux de fréquence* reste trop élevé. Nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait dans notre Groupe une sécurité à deux vitesses.

Avec 405 millions d'euros de **synergies** en rythme annuel, nous avons largement dépassé notre objectif pour l'année 2003 et sommes en bonne voie par rapport à notre objectif de 700 millions d'euros par an à fin 2006. Notre objectif de **réduction de l'endettement** et de renforcement de notre structure bilantaire a été atteint avec un an d'avance. La nouvelle **organisation des achats** nous a permis de réaliser des synergies très significatives, grâce au déploiement, dans tous les segments d'achats, du concept de coût d'usage (Total Cost of Ownership) qui permet de bénéficier de gains importants tout au long de la chaîne d'approvisionnement. C'est un signe très positif de l'efficacité et de la rapidité des effets de la fusion. Il en va de même avec notre politique commerciale de **priorité aux prix sur les volumes** qui, en 2003, dans un contexte économique européen globalement déprimé, nous a permis de maintenir **un résultat opérationnel satisfaisant**, avant éléments exceptionnels.

Nous devons être beaucoup plus performants en matière d'innovation, de coûts, et en matière d'entreprenariat : c'est cela l'enjeu de la transformation d'Arcelor

* Voir glossaire.

Vous aviez dit que 2003 serait l'année de la consolidation du Groupe : êtes-vous arrivé à vos fins ?

Arcelor est une réussite. Après une première phase d'intégration, l'organisation est en place et nous avons rempli nos engagements vis-à-vis de la Commission européenne en termes de cession d'actifs. Nous avons également défini nos **orientations stratégiques** pour chacun de nos métiers au cours du premier trimestre 2003 et, après en avoir discuté avec tous nos partenaires, nous avons commencé à les mettre en œuvre, si bien que nous en toucherons rapidement les premiers dividendes. Nos clients et nos actionnaires nous font confiance, parce que nous tenons nos engagements. Mais nous devons aller plus loin ! C'est pourquoi nous avons réorganisé en profondeur notre organisation de Recherche et de Développement en privilégiant l'innovation dans chacun de nos segments de marché. Nous avons aussi engagé la rénovation de notre chaîne d'approvisionnement afin d'améliorer la qualité du service et nous différencier de nos concurrents.

Comme prévu, nous déployons notre **politique de Développement durable**, conformément aux huit axes retenus. C'est dans ce contexte que nous avons défini les **Principes de Responsabilité Arcelor** qu'il nous faut maintenant faire vivre au quotidien. La sécurité d'abord et pour tous et **le dialogue social** en sont deux dimensions essentielles. Le Comité d'Entreprise Européen, mis en place dès le début de la fusion, est indispensable à l'approche concertée des grands enjeux stratégiques du Groupe.

La course est-elle déjà gagnée ?

Il reste beaucoup à faire ! Dans le secteur Aciers Inoxydables, nous devons continuer à améliorer notre rentabilité en nous recentrant sur les produits plats en Europe (UGINE & ALZ) et au Brésil (Acesita) et en recherchant, pour les autres activités, les meilleures solutions de partenariats, de cessions, ou d'alliances. Nous avons aussi devant nous des menaces très importantes que nous devons anticiper : qu'il s'agisse de l'augmentation rapide du **prix des matières premières** (minerais, charbon, coke, ferrailles) ou des coûts de transport (fret), de l'évolution des parités monétaires, ou encore de la capacité de l'Europe à générer de la croissance par elle-même.

Dans tous les cas, c'est notre **compétitivité**, donc notre avenir, qui est en jeu. Toutes nos équipes sont mobilisées pour cette bataille de la compétitivité, qui passe par des plans ambitieux de réalisation de gains de gestion et de progrès partout dans le Groupe.



Le Groupe peut donc entrer dans une nouvelle phase ?

Oui. Nous nous préparons à lancer une nouvelle phase de croissance. Nous pouvons désormais nous le permettre car **nous avons diminué au-delà de notre objectif initial et plus rapidement que prévu notre niveau d'endettement** libérant ainsi les ressources indispensables à la croissance ; ensuite nous réalisons progressivement les désinvestissements des activités non stratégiques conformément aux engagements que nous avons pris ; enfin nous avons déjà réalisé plusieurs projets importants en 2003 : dans les Aciers Plats Carbone, avec le démarrage opérationnel de lignes de galvanisation automobiles au Brésil (Vega do Sul) et en Turquie, en partenariat avec Borusan, qui viennent accroître notre **offre mondiale de produits de qualité** pour l'automobile.

Notre partenariat avec Nippon Steel dans le cadre de la Global Strategic Alliance trouve ici toute son expression, avec la mise au point d'une liste commune de produits à destination de nos grands clients automobile et notre participation dans la joint-venture Arcelor-Baosteel-Nippon Steel Corporation pour la construction d'une usine près de Shanghaï destinée à répondre aux besoins croissants de l'industrie automobile chinoise. En Europe Centrale et Orientale, dans la distribution, nous avons doublé la capacité du centre de services acier de Bytom en Pologne et investi dans un nouveau centre de services en Slovaquie. Enfin, avec le train à poutrelles de Pallanzeno en Italie et une prise de participation dans l'aciérie de San Zeno, nous avons réalisé une acquisition ciblée qui vient renforcer notre leadership européen dans les produits longs au carbone.

En un mot, le Groupe est en bonne santé grâce à l'engagement et à la motivation de tous, preuve que notre personnel croit que notre matériau, notre métier et notre Groupe ont un bel avenir devant eux.

Quelles sont les perspectives économiques pour l'acier en 2004 ?

Des signes de reprise sont perceptibles en Europe, mais il faudra attendre le troisième trimestre avant de pouvoir en mesurer la solidité et la pérennité. Pour un groupe comme Arcelor, qui réalise 75 % de son chiffre d'affaires dans l'Union européenne, il est clair que cette exposition doit être rééquilibrée. Dans le reste du monde en revanche, la consommation d'acier se porte bien : en Chine bien sûr, qui a représenté en 2003, 25 % de la consommation mondiale et dont les taux records de progression sont des signes encourageants pour l'acier mondial ; en Amérique du Sud, en Inde, en Europe Centrale et Orientale également, la croissance du produit intérieur brut (PIB) reste soutenue et doit orienter notre développement futur.

Ce qu'il faut retenir de l'année 2003, c'est d'une part la poursuite du déplacement du centre de gravité « acier » vers des régions économiques plus dynamiques que l'Europe occidentale et d'autre part la bonne santé du secteur sidérurgique dans son ensemble. De nouvelles concentrations ont eu lieu en 2003, d'autres verront le jour.

La consolidation du secteur s'accélère.

L'acier est l'un des matériaux les plus échangés au monde. C'est un matériau jeune, partout présent, dont les multiples applications révèlent son adaptabilité et sa modernité dans de très nombreux domaines. Recyclable à l'infini, c'est un matériau vert, parfaitement adapté aux exigences de notre temps.

2004 marque le début de la « transformation du Groupe » : qu'est-ce que cela veut dire ?

Nous sommes confrontés, en Europe occidentale, à une structure de coûts qui nous désavantage, pour certaines de nos activités, par rapport à nos concurrents russes, ukrainiens, sud-américains ou chinois. Les nouvelles règles du jeu mondial et les risques de distorsion réglementaire entre les différentes régions économiques du monde - comme la réglementation sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou le protectionnisme encore trop présent dans le commerce mondial - nous amèneront sans doute à revoir nos choix d'investissement dans l'avenir.

Nous nous sommes consacrés ces deux dernières années à l'assainissement et à l'amélioration de notre bilan. Cela nous permettra de saisir progressivement, dès 2004, **les opportunités de croissance** qui se présenteront à nous. Demain, Arcelor sera un groupe encore plus mondial qu'il ne l'est aujourd'hui : nous accueillerons de nouveaux partenaires, échangerons davantage les meilleures pratiques, et repartirons à la conquête de nouveaux marchés en renouvelant notre offre de produits-services.

Nos aciers doivent faire face à de nouveaux défis en matière de sécurité, de service, d'environnement et d'esthétique : ils doivent représenter **de véritables solutions pour nos clients** tout en répondant aux ambitions de Développement durable que nous nous sommes données et que nous respecterons. Nous devons continuer à innover pour mettre au point, avec des gains de productivité, des aciers plus écologiques, plus résistants, plus légers, permettant par exemple de réduire les émissions de CO₂ dans le secteur automobile et de mieux satisfaire nos clients en matière de qualité et de service. Nous avons aussi de grandes ambitions dans le domaine de la construction où l'acier est omniprésent et laisse libre cours à l'imagination et l'audace des architectes. L'électroménager, l'emballage, la construction mécanique sont des marchés importants pour nous, en évolution rapide, où nos aciers doivent faire la différence.

Nous devons aussi tirer profit de l'élargissement de l'Europe et bâtir les alliances qui nous permettront de mieux équilibrer notre activité à l'échelle mondiale et consolider notre leadership global.

La création d'Arcelor a adressé un signal fort aux marchés : nous sommes convaincus que le métier de sidérurgiste peut être rentable et **durablement créateur de valeur**, pour le plus grand bénéfice de notre personnel et de tous nos partenaires, clients, actionnaires et communautés qui accueillent nos activités. Arcelor ne s'arrêtera pas en chemin. Nous devons être beaucoup plus performants en matière d'innovation, de coûts, et en matière d'entrepreneuriat : c'est cela l'enjeu de la **transformation d'Arcelor**.

Quels sont les principaux atouts d'Arcelor pour réussir cette nouvelle étape de croissance ?

Disposer des meilleures compétences et d'une motivation sans faille des femmes et des hommes d'Arcelor pour porter au plus haut les couleurs de l'acier. Je veux leur exprimer ici, au nom de la Direction générale du Groupe, tous mes remerciements pour leur engagement et leur contribution aux résultats d'Arcelor.

Guy Dollé

Président de la Direction générale

$\Delta G_g = K_v R^3 \Delta G_v + k_a R^2 \sqrt{2}$ (acier + imag)
 $\sum_{k=1}^{m-1} \cos(\text{idées} + \pi \log x) - \frac{1}{x(x^2-1)}$ audace
 $\left(\frac{\phi = U - TS}{x(x^2-1)} \right) \sum_{n=1}^m \frac{1}{x(x^2-1)}$ responsabilité
 $\sum_{n=1}^m \frac{2\mu k\pi}{m} \cot \frac{k\pi}{m} = \text{respect-}2\mu$
 $f_v = 1 - \exp(-(kt)^n)$

Informations **générales**

sommaire →

Portrait du Groupe	p 10
Chiffres clés 2003	p 14
Faits marquants en 2003	p 16
Gouvernance d'entreprise	p 18
Conseil d'administration	p 18
Direction générale	p 19
Rapport du Président du Conseil d'administration sur la Gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôle interne	p 20
Gouvernance d'entreprise	p 20
Procédures de contrôle interne	p 28
Informations relatives au capital, informations boursières et politique d'information financière	p 32
Renseignements sur le capital de la société Arcelor	p 32
Informations boursières	p 34
Politique d'information financière	p 36

gination
 $I_0 = K_0 \exp(-[\Delta G_0^* + Q_0]/kT) \cos(\text{idées} + \pi \log x) -$
 $(x^2 - 1)$
 + respect
 $(-\frac{2}{\sqrt{x}} \sum_{d=0}^{\infty} \cos((2d+1)\log x) - \frac{1}{\sqrt{x}} \sum_{d=1}^{\infty} \frac{2\mu_k \pi}{m} \cot \frac{k\pi}{m} = \text{respect-2}\mu$
 = respect-2
 $\sum_{h=1}^{\infty} \frac{2\mu_k \pi}{m} \cot \frac{k\pi}{m} = \text{respect-2}\mu$
 anticiper
 = solutions

Portrait du Groupe

Arcelor est né de la volonté de trois acteurs, Aceralia, Arbed et Usinor de créer un leader mondial autour d'un projet commun, avec l'ambition de s'affirmer comme une valeur de référence dans l'industrie de l'acier.

Annoncée le 19 février 2001, la création d'Arcelor s'est concrétisée un an plus tard, le 18 février 2002, avec la cotation en bourse du nouveau Groupe.

Le groupe Arcelor développe ses activités dans quatre secteurs principaux : il est le premier producteur mondial dans les aciers plats au carbone et les aciers longs au carbone, l'un des leaders mondiaux pour la production d'aciers inoxydables et parmi les premiers en Europe pour le secteur Distribution-Transformation-Trading.

Employant 98 000 personnes dans plus de 60 pays, Arcelor est le premier sidérurgiste mondial avec une production de 44 millions de tonnes d'acier et un chiffre d'affaires en 2003 de 26 milliards d'euros.

Il constitue un opérateur de premier plan sur tous ses grands marchés : l'automobile, la construction, l'électroménager, l'emballage et l'industrie générale.

L'histoire récente de la sidérurgie en Europe a été marquée par une forte concentration des clients sur certains marchés (automobile, emballage, électroménager), des capacités de production excédentaires, et la présence d'un grand nombre de producteurs. Ceci a induit une tendance structurelle à la baisse des prix.

En effet, malgré les concentrations récentes en Europe et aux États-Unis, les restructurations et les mesures de réductions de coûts mises en œuvre ces dernières années, une large part des économies réalisées ont été absorbées par une diminution régulière des prix de vente.

Dans ce contexte, l'année 2003 a vu le groupe Arcelor prendre sa place d'acteur global. Son objectif est de bénéficier de l'effet de taille pour proposer une offre globale tout en réduisant les coûts et les risques financiers, afin d'améliorer les performances et la rentabilité et de créer de la valeur pour ses actionnaires, ses clients et ses salariés.

Le Groupe s'est fixé pour objectif de dégager à moyen terme un rendement sur capitaux engagés de 15 % avant impôts en moyenne sur le cycle, et de viser une structure financière solide.

Pour mettre en œuvre une telle stratégie, Arcelor entend pour chacune de ses activités dans les aciers plats au carbone, les produits longs et les aciers inoxydables :

- optimiser le schéma industriel européen pour améliorer la productivité, la compétitivité, et gagner en flexibilité, pour mieux servir les clients et en utilisant tous les gisements de synergie ; ainsi, pour les aciers plats au carbone, Arcelor a pris la décision en 2003, d'arrêter progressivement la production de fonte liquide à partir des hauts fourneaux des sites dits continentaux, et de rationaliser le laminage à froid et les lignes de revêtement, dans un premier temps sur les sites de Montataire et de Mardyck (France) ; pour les aciers inoxydables, la décision a été prise de concentrer sa production d'acier en construisant une nouvelle aciérie à Charleroi (Belgique), à proximité immédiate du train à bandes existant. Cette aciérie est un investissement stratégique majeur, structurant pour les aciers inoxydables, qui entraînera la fermeture des aciéries de l'Ardoise et d'Isbergues (France) ;
- proposer la même offre produits/services partout dans le monde en réponse à la demande des clients globaux, par un meilleur accès au marché (réseau de distribution étendu, plates-formes d'e-business, alliances et partenariats) ; la décision d'investir en partenariat avec le japonais Nippon Steel Corporation et le chinois Bao Steel dans une usine de laminage à froid et de galvanisation de produits pour l'automobile en Chine en est une bonne illustration ;

- proposer une large gamme de produits et enrichir le portefeuille, grâce aux complémentarités en produits et en marchés des trois secteurs, et à une force d'innovation bien focalisée ; dans ce cadre, la transformation de la Recherche a été mise en œuvre ;
- attirer les meilleurs talents, gérer et développer ses ressources humaines ;
- être un acteur efficace de l'évolution de la sidérurgie mondiale, afin d'accompagner les clients dans leurs développements et d'assurer la croissance par des acquisitions ciblées créatrices de valeur susceptibles de renforcer la présence géographique d'Arcelor en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Europe.

Ces orientations ont et auront pour conséquences :

- d'accroître les performances opérationnelles par le déploiement de processus d'amélioration continue, l'échange de « meilleures pratiques » et de savoir-faire technique ;
- d'améliorer la rentabilité, grâce notamment aux synergies dégagées, en limitant les investissements ;
- d'atténuer les effets de la cyclicité de la demande par la complémentarité des produits et des marchés, et ainsi d'améliorer la stabilité des flux de trésorerie ;
- de renforcer la visibilité du Groupe sur les marchés de capitaux et sa perception par ces mêmes marchés, en vue de devenir la valeur de référence d'investissement du secteur.

AMÉLIORER EN CONTINU L'OFFRE EN PRODUITS ET SERVICES

En combinant les ressources de Recherche et de Développement, en capitalisant sur l'approche multi-marchés, multi-procédés et multi-produits, le groupe Arcelor multiplie les atouts pour renforcer l'attractivité des solutions acier, pour mieux faire face aux offres de substitution (aluminium, plastique, ciment) et pour développer de nouvelles applications pour l'acier en associant par exemple les produits longs et plats pour mieux servir le secteur de la construction.

L'évolution des fonctionnalités demandées : allègement, sécurité, durabilité, aspect, ... guideront le développement des nouveaux produits. La suppression progressive d'étapes de transformation chez les clients, le respect des contraintes d'hygiène, de sécurité et d'environnement, la quête permanente d'une plus grande flexibilité et de meilleurs prix de revient, guideront les développements de nouveaux procédés,

en particulier ceux permettant de réduire la production de dioxyde de carbone ou de réaliser des revêtements par dépôts sous vide, ainsi que le développement de nouveaux produits. Chacun des développements continus effectués par une des composantes d'Arcelor bénéficiera à l'ensemble du Groupe, améliorant ainsi le retour sur les investissements stratégiques.

Ces développements seront menés en relation étroite avec les processus d'innovation des clients.

L'alliance avec Nippon Steel Corporation, maintenant bien établie, a permis, par l'utilisation en commun de moyens de recherche, de mettre au point de nouveaux produits communs pour l'industrie automobile.

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ

Le dépassement des objectifs de synergies prévues, au niveau de 405 millions d'euros atteints fin 2003 pour un objectif initial de 300 millions d'euros, confirme le bien fondé de la stratégie ayant conduit à la création d'Arcelor, et représente plus de la moitié de la cible des gains annuels visée à fin 2006 au moment de la fusion. De même, la stratégie consistant à favoriser l'augmentation des prix de vente par rapport aux volumes, a porté ses fruits, avec un résultat en amélioration, malgré des volumes en légère baisse dûs à une demande finale faible.

Enfin, la forte réduction de l'endettement réalisée en 2003 a permis d'atteindre l'objectif de renforcement de la structure financière du Groupe avec un an d'avance.

Les règles de gouvernance d'entreprise et les responsabilités des membres de la Direction générale ont été définies de manière à assurer une intégration rapide et mener à bien l'ambition stratégique d'Arcelor. La Direction générale est collégalement responsable de l'élaboration de la stratégie, de la fixation des objectifs, de l'allocation des ressources entre les secteurs et du suivi de l'optimisation industrielle. Les secteurs ont la pleine responsabilité de leurs résultats et de la réalisation des plans industriels et commerciaux.

Les réalisations de 2003 encouragent Arcelor dans sa stratégie : devenir la référence de l'industrie, à la fois pour ses actionnaires par la performance économique et pour ses clients, par l'innovation en matière de produits et de services.

L'Alliance Arcelor/Nippon Steel Corporation (NSC)

Arcelor et NSC coopèrent de façon très étroite dans le cadre d'un accord dit « Global Strategic Alliance » signé le 22 janvier 2001 entre NSC et Usinor et confirmé entre Arcelor et NSC le 22 avril 2002.

L'Alliance répond à une demande des clients des deux Groupes de les accompagner dans leur développement mondial et d'accélérer l'amélioration de la performance des aciers offerts. Les deux partenaires sont réputés pour leur expertise technologique, leurs innovations et leur capacité à fournir une large de gamme de produits. L'Alliance permet ainsi de proposer aux clients une grande variété de produits très techniques « équivalents » à partir de centres de productions situés dans la même région que leurs usines. Ceci permet d'améliorer la valeur créée pour le client grâce à une utilisation optimale de leurs ressources.

La coopération est d'abord technique : bien que les gammes de produits pour les clients globalisés aient été rendues techniquement « équivalentes », les deux Groupes restent concurrents sur le plan commercial.

Cette alliance est très avancée pour le secteur de l'automobile.

- Un catalogue commun de produits « équivalents » est disponible pour les clients.
- Parallèlement, des échanges de licences ont été réalisés entre les deux sociétés pour élargir la gamme produits de chacune d'elle.
- Des projets de Recherche et Développement sont en cours de réalisation pour développer ensemble de nouveaux produits, dont de nouvelles nuances de tôles à haute résistance.
- Des études techniques sont menées en partenariat avec les constructeurs pour le design des nouveaux véhicules, en particulier pour proposer des solutions innovantes d'allègement des véhicules. Ainsi, l'Alliance a été choisie comme partenaire pour le projet de Toyota ciblant l'allègement de certains de ses véhicules.
- Enfin, un accord pour la création d'une société commune a été signé avec Bao Steel, le principal sidérurgiste chinois le 23 décembre 2003. Cette joint venture fabriquera les produits « équivalents » de l'Alliance, notamment pour les constructeurs européens et japonais installés en Chine, dans une nouvelle usine située à Shanghai.

Outre l'automobile, secteur cible de cette alliance, d'autres coopérations concernent les aciers inoxydables et les produits destinés au secteur de la construction.

BCS

L'industrie de la construction en Europe consomme presque 58 millions de tonnes d'acier annuellement. Elle représente un axe de développement significatif pour Arcelor qui réalise sur le marché de la construction plus d'un quart de son chiffre d'affaires.

L'acier dans la construction est synonyme de solutions efficaces en réponse à une vaste diversité d'utilisations. Qu'il s'agisse de construction neuve ou de réhabilitation, l'acier participe à de multiples fonctions : structure, toiture, façade, cloisons, planchers, décoration, équipements techniques, climatisation, chauffage, adduction d'eau, ponts, tunnels, équipements de la route, installations de chantier, accessoires...

Arcelor est présent sur ces marchés avec une offre particulièrement large, utilisant tous les produits proposés par l'ensemble de ses secteurs. Cette offre couvre toutes les applications majeures de l'acier à travers des solutions fiables, esthétiques, respectueuses de l'environnement et économiquement efficaces.

BCS – Building and Construction Support – est une unité dédiée au développement des solutions Arcelor. BCS est composée de spécialistes de la construction à même d'accompagner les projets en proposant aux clients des solutions adaptées, en facilitant les relations entre les acteurs du marché et les Unités opérationnelles d'Arcelor, et en faisant partager des expériences et les pratiques prouvées, approuvées et éprouvées à travers le monde.

Les principales missions de BCS s'exercent en étroite collaboration avec les Unités opérationnelles du Groupe :

- suivre les marchés et détecter les projets en amont des appels d'offre sur les zones d'implantation au cœur des marchés (Allemagne, Benelux, France, Espagne, Italie),
- offrir et faire adopter les solutions Arcelor pour de grands projets de construction ayant un caractère représentatif et démonstratif en Europe,
- bénéficier de la densité du réseau de distribution et de négoce pour mobiliser auprès des clientèles diffuses des chaînes de valeur adaptées aux solutions innovantes développées par Arcelor,
- faire connaître et rendre familiers les produits, solutions et services du groupe Arcelor aux différents acteurs du secteur de la construction en particulier y compris via Internet.

Arcelor au Brésil

Arcelor est présent au Brésil depuis plus de 80 ans à travers sa filiale Belgo-Mineira détenue à 54,03 %*. Cette société dont les origines remontent à 1921 est spécialisée dans la production de produits longs en acier et exerce en partenariat avec d'autres industriels, dont le groupe belge Bekaert, une activité de tréfileries.

Depuis 1998, Arcelor détient également des participations significatives dans Acesita (27,68 %*) et Companhia Siderúrgica de Tubarão, CST (29,61 %*). Acesita, dont Arcelor assure la gestion, est le premier producteur d'aciers inoxydables d'Amérique du Sud. CST est un producteur d'aciers plats au carbone.

En 2000, Arcelor a lancé la construction en site vierge d'une unité de laminage à froid et revêtement spécialisé en produits automobiles, Vega do Sul dont il détient 77,88 %*. Cet investissement d'un montant de 400 millions de dollars, mis en service en 2003, représente aujourd'hui le plus important investissement mondial d'Arcelor. Par ce projet, Arcelor a apporté au Brésil une technologie nouvelle et a contribué à la création de 350 emplois directs et 250 emplois indirects, les opérateurs ayant reçu une formation dans les sites européens du Groupe.

Arcelor joue un rôle actif dans le développement de l'industrie sidérurgique au Brésil. Au cours des dix dernières années, le Groupe a multiplié par quatre le chiffre d'affaires de Belgo-Mineira et en a fait une référence mondiale pour la production et la transformation du fil-machine, tout en favorisant la prise de contrôle progressive d'Acindar, producteur sidérurgique argentin.

Arcelor a également permis la restructuration d'Acesita et l'a conduite parmi les producteurs d'aciers inoxydables les plus performants au monde.

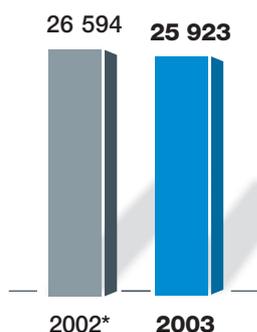
Enfin, Arcelor soutient le développement de CST avec la construction d'un train à bande et l'augmentation des capacités de production d'acier liquide.

L'ensemble des participations brésiliennes d'Arcelor représente en 2003 un chiffre d'affaires de 9 milliards de reais dont 45 % réalisés à l'exportation, et emploie directement près de 15 000 personnes.

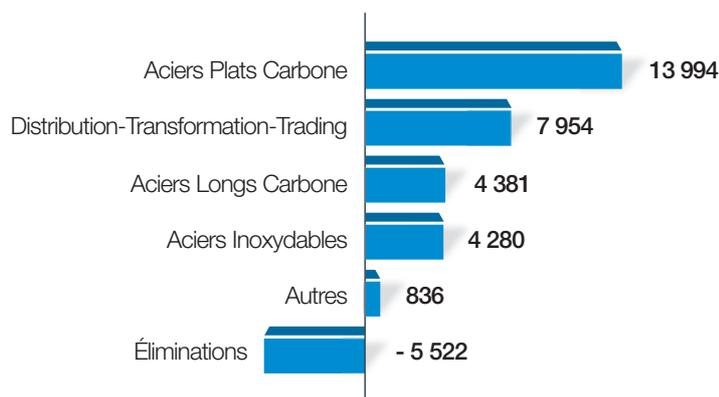
* % de participation total (direct et indirect) dans le capital social total au 31 décembre 2003.

Chiffres clés 2003

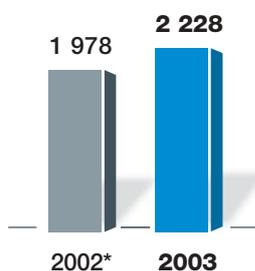
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾



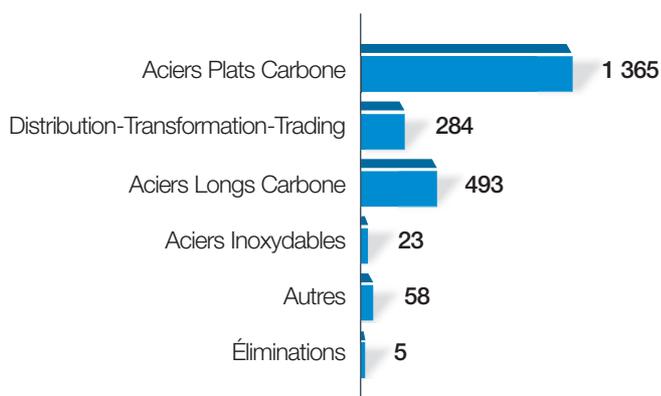
Chiffre d'affaires par secteur ⁽¹⁾



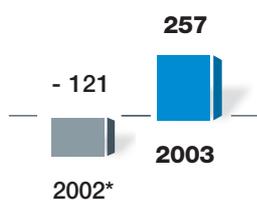
Résultat brut opérationnel ⁽¹⁾



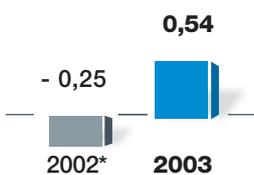
Résultat brut opérationnel par secteur ⁽¹⁾



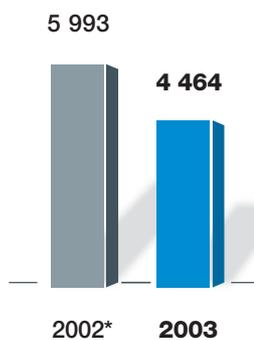
Résultat net (part du Groupe) ⁽¹⁾



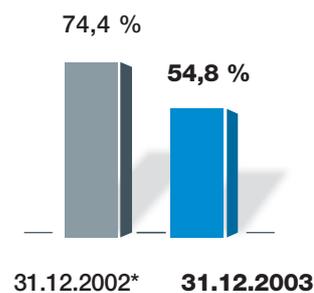
Résultat net par action (en euros)



Endettement financier net ⁽¹⁾

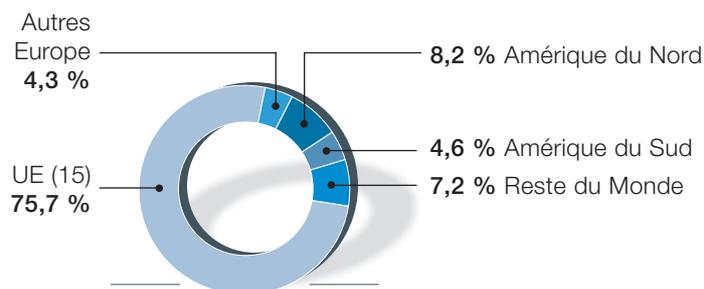


Endettement financier net/ fonds propres**

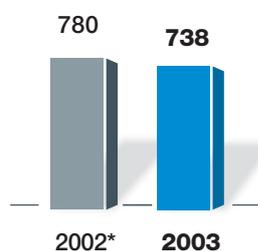


(1) en millions d'euros
 * Pro forma, non audité
 ** Y compris intérêts minoritaires et retraites de l'écart de consolidation résiduel (IFRS).

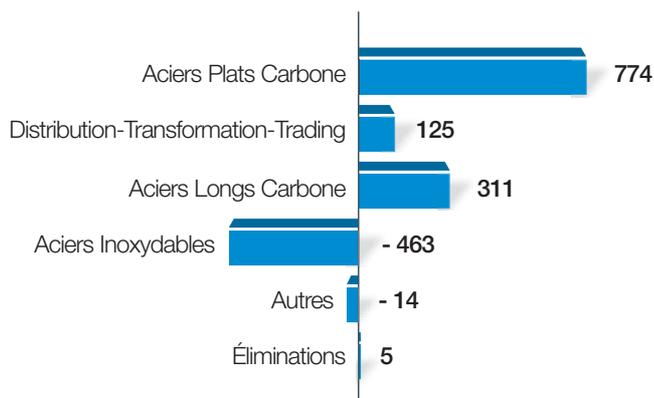
Chiffre d'affaires par zone géographique



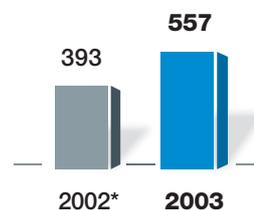
Résultat opérationnel ⁽¹⁾



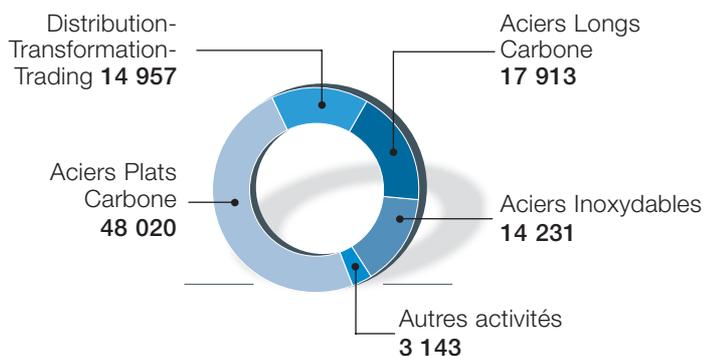
Résultat opérationnel par secteur ⁽¹⁾



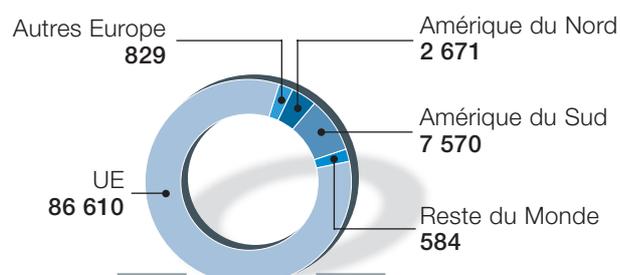
Résultat avant impôt ⁽¹⁾



Effectifs par secteur



Effectifs par zone géographique



TOTAL 98 264 (effectif fin de période)

Faits marquants en 2003

Le 24 janvier 2003, après avoir été informé des conclusions des études visant à analyser la compétitivité des structures de production en Europe, le Conseil d'administration d'Arcelor a défini les grandes orientations stratégiques du Groupe et a arrêté la politique d'investissement industriel dans le secteur Aciers Plats Carbone. Celle-ci se traduira par la concentration des outils de la phase liquide (hauts-fourneaux, aciérie de conversion) sur les sites littoraux, plus performants. Sur les sites dans lesquels ces mesures auraient un impact sur l'emploi, le Groupe s'engage à mettre en place les accompagnements nécessaires à la reconversion des hommes et à la ré-industrialisation des bassins d'emploi.

Le 15 mai 2003, le Conseil d'administration a été informé par la Direction générale du Groupe des conclusions des études sur l'orientation du secteur Aciers Inoxydables. Il a demandé à la Direction générale de préparer la mise en œuvre du projet de construction d'une nouvelle aciérie en amont du train à bandes de Carlam, à Charleroi, en Belgique.

Ce projet, à capacité constante, permettrait à l'ensemble des activités produits plats inox européennes de se situer au meilleur niveau de compétitivité mondiale. Le projet d'investissement à Charleroi s'élève à 230 millions d'euros et créera 400 emplois. Le démarrage de la production est prévu au second semestre 2005, la capacité nominale d'un million de tonnes devant être atteinte en 2007.

Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large d'orientations stratégiques visant à optimiser les performances industrielles et économiques de l'ensemble des activités aciers inoxydables du Groupe dans une logique de gestion du portefeuille.

Le 3 juillet 2003, Arcelor a finalisé le rachat à Duferdofin du laminoir de Pallanzeno et d'une participation de 49,9 % dans l'aciérie de San Zeno, via des filiales de son secteur Aciers Longs Carbone. Duferdofin, filiale à 100 % du groupe Duferco, conserve les 50,1 % restants dans l'aciérie de San Zeno.

Les deux opérations ont obtenu l'accord des autorités européennes compétentes en matière de droit de la concurrence.

Le laminoir de Pallanzeno, situé au nord de l'Italie, produit des petites et moyennes poutrelles et dispose d'une capacité de production de 600 000 tonnes par an ; l'aciérie de San Zeno di Naviglio, située elle aussi en Italie près de Brescia, a une capacité de 750 000 tonnes par an et alimente en particulier en blooms* le laminoir de Pallanzeno.

Le 28 juillet 2003, Arcelor a accordé une licence technologique à la société indienne Tata Steel pour la production de tôles galvanisées pour l'automobile dans son usine de Jamshedpur. L'accord couvre aussi bien les technologies de galvanisation au zinc pur que les revêtements alliés zinc/fer.

Cet accord vient renforcer la coopération initiée en avril 2002 entre Arcelor, Nippon Steel Corporation et Tata Steel visant à proposer des solutions acier performantes à l'industrie automobile indienne. Selon le nouvel accord, Arcelor donne une licence pour l'utilisation de son produit exclusif Extragal™ à Tata Steel, y compris l'utilisation de la marque déposée et le savoir-faire nécessaire. Extragal™ est un produit galvanisé pur zinc qui a été spécifiquement développé pour l'industrie automobile.

* Voir glossaire.

Le 28 juillet 2003, Arcelor et Bao Steel ont signé un accord pour la création en partenariat d'une unité de fabrication de flans soudés à construire dans la région de Shanghai. Cette joint-venture bénéficiera à la fois de l'approvisionnement en matières premières de Bao Steel et de la technologie de pointe d'Arcelor dans le domaine de la production de flans soudés, permettant de proposer les avantages technologiques des flans soudés aux constructeurs automobiles actifs en Chine.

L'utilisation de flans soudés dans les applications automobiles peut contribuer à une diminution du poids du véhicule, réduisant ainsi la consommation de carburant tout en renforçant la sécurité passive, et en améliorant les caractéristiques routières.

Les travaux de construction pour la nouvelle usine ont commencé en 2003 et les livraisons aux clients débuteront au deuxième semestre 2004. Dans sa configuration initiale, l'usine aura une capacité de production annuelle de 2 millions d'unités de flans soudés.

Le 19 septembre, à l'occasion de l'ouverture de nouvelles installations de Sollac Ambalaj à Gemlik en Turquie, **Arcelor et Erdemir**, premier sidérurgiste turc, ont annoncé leur intention de développer leur coopération en Turquie et sur d'autres marchés.

Les deux Groupes prévoient de créer une société commune ayant comme objectif de développer des centres de service acier hors Turquie. Arcelor et Erdemir ont également l'intention de renforcer leur collaboration existante dans le domaine des aciers pour l'emballage par le biais d'une augmentation de la participation d'Erdemir dans Sollac Ambalaj.

Par ailleurs, Arcelor et Erdemir veulent étudier des opportunités pouvant permettre de créer des synergies additionnelles en ligne avec les plans de développement des deux Groupes.

En octobre 2002, Arcelor et Erdemir, avaient initié une collaboration dans le domaine des aciers pour emballage à travers une prise de participation par Erdemir de 25 % dans Sollac Ambalaj Celik.

Le 23 décembre, Arcelor, Bao Steel et Nippon Steel Corporation ont créé une société commune industrielle et commerciale chinoise pour l'acier automobile. Implantée à Shanghai, à proximité des installations de production amont de Bao Steel, cette entité comprendra des installations de laminage à froid et de galvanisation d'une capacité annuelle de production de de 1,7 millions de tonnes d'aciers plats carbone principalement destinés au secteur automobile. Les nouvelles installations représentent un investissement d'environ 800 millions de dollars.

Cette nouvelle joint venture s'inscrit dans le cadre de l'alliance stratégique globale entre Arcelor et Nippon Steel Corporation, qui permet aux deux entreprises de servir leurs clients à l'échelle mondiale, notamment dans le secteur automobile, grâce au développement et à la fourniture de solutions acier à la pointe de la technologie. La nouvelle entité sera détenue à hauteur de 12 % par Arcelor, 38 % par Nippon Steel Corporation et 50 % par Bao Steel.

Le 3 septembre 2003, Arcelor a confirmé son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et rejoint ainsi plus de 1 250 entreprises à travers le monde.

Le Pacte Mondial lancé en 2000, a pour ambition la meilleure prise en compte dans les pratiques d'entreprise d'un ensemble fondamental de valeurs relatives à la déclaration universelle des Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, et à la protection de l'environnement.

Gouvernance d'entreprise

Conseil d'administration*

- **Joseph Kinsch,**
Président du Conseil d'administration
- **José Ramón Álvarez Rendueles,**
Vice-président du Conseil d'administration
- **Daniel Bouton,**
Administrateur, Président-Directeur général de la Société Générale, Paris
- **John Castegnaro,**
Administrateur, Représentant des salariés, Luxembourg
- **Hedwig De Koker,**
Administrateur, Président du Conseil d'administration de Vancaen PLC, Bruxelles
- **Jean-Yves Durance,**
Administrateur, Président du Directoire MARSH France, Paris
- **Jean-Pierre Hansen,**
Administrateur, Administrateur-délégué de Tractebel, Directeur général de SUEZ S.A., Bruxelles
- **Ulrich Hartmann,**
Administrateur, Vorsitzender des Aufsichtsrats der E-ON AG, Düsseldorf
- **Corporación JMAC représentée par Ramón Hermosilla Martín,**
Administrateur, Madrid
- **Jean Lapeyre**,**
Administrateur, Représentant des salariés, Paris
- **S.A.R. le Prince Guillaume de Luxembourg,**
Administrateur, Luxembourg
- **Daniel Melin,**
Administrateur, Président EMEA South EDS, Paris
- **Edmond Pachura,**
Administrateur, Président de l'UNAS, Paris
- **Francisco Javier de la Riva Garriga,**
Administrateur, Vice-président exécutif de Fertiberia S.A., Madrid

- **Georges Schmit,**
Administrateur, Secrétaire général du Ministère de l'Economie, Luxembourg
- **Sergio Silva de Freitas,**
Administrateur, Senior Vice-President de Banco Itaú, Sao Paulo
- **Ignacio Fernández Toxo,**
Administrateur, Représentant des salariés, Madrid
- **Fernand Wagner,**
Administrateur, Luxembourg

Secrétariat du Conseil d'administration

- **Paul Junck,**
Secrétaire général

Comité d'audit

- **José Ramón Álvarez Rendueles,**
Président
- **Hedwig De Koker,**
membre
- **Jean-Yves Durance,**
membre
- **Georges Schmit,**
membre

Comité de nominations et de rémunérations

- **Joseph Kinsch,**
Président
- **José Ramón Álvarez Rendueles,**
membre
- **Jean-Pierre Hansen,**
membre
- **Edmond Pachura,**
membre

* les mandats de tous les membres du Conseil d'administration viendront à échéance à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de 2006

** a démissionné le 28 août 2003

Direction générale

- **Guy Dollé,**
Président de la Direction générale, CEO

- **Jacques Chabanier,**
Directeur Général Achats, R&D, I.T.,
e-Commerce, Alliance NSC

- **Jean-Yves Gilet,**
Directeur Général Aciers Inoxydables

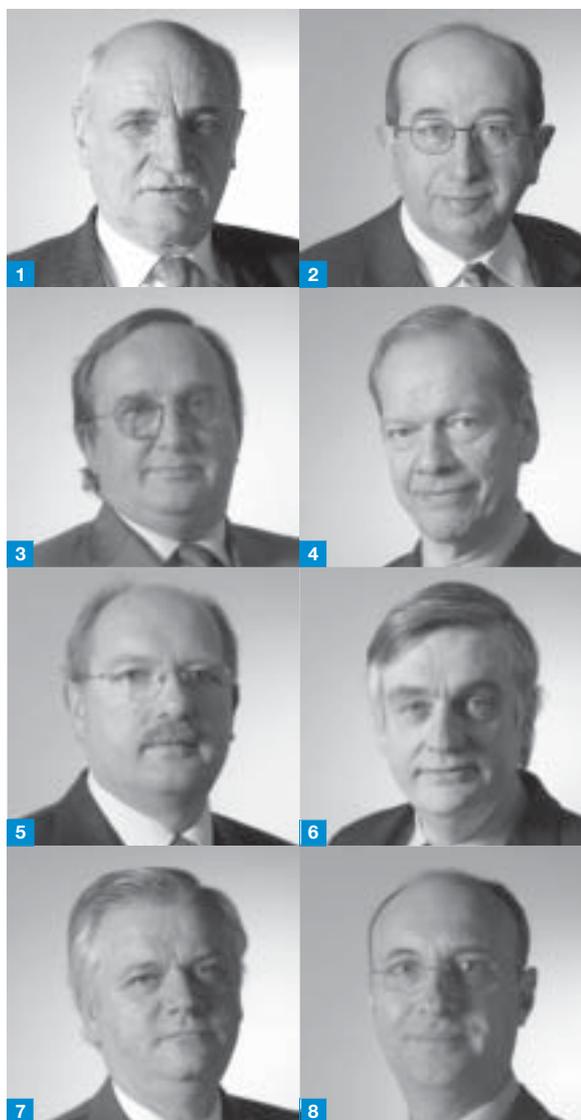
- **Robert Hudry (1),**
Directeur Général Distribution-Transformation-Trading

- **Roland Junck,**
Directeur Général Aciers Longs Carbone

- **Paul Matthys,**
Directeur Général Orientation et Planification
Stratégiques, M&A, Synergies

- **Guillermo Ulacia,**
Directeur Général Aciers Plats Carbone

- **Michel Wurth,**
Directeur Général Finances, Pilotage par Objectifs



- | | |
|---------------------|--------------------|
| 1 Guy Dollé | 5 Roland Junck |
| 2 Jacques Chabanier | 6 Paul Matthys |
| 3 Jean-Yves Gilet | 7 Guillermo Ulacia |
| 4 Robert Hudry | 8 Michel Wurth |

(1) Robert Hudry quittera le Groupe après l'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2004. Il sera remplacé au sein de la Direction générale et à la tête du secteur Distribution-Transformation-Trading par Gonzalo Urquijo qui a été nommé Directeur Général Adjoint d'Arcelor par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 18 février 2004.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la Gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôle interne

A. Gouvernance d'entreprise

1. OBJECTIFS

Arcelor entend mériter la confiance des investisseurs par :

- la transparence et la qualité de l'information que le Groupe diffuse ;
- la mise en oeuvre de standards internationaux ambitieux en matière de gouvernance d'entreprise ;
- le respect des principes de responsabilité que le Groupe s'est donné.

2. PRINCIPES D'ORGANISATION

Arcelor est une société de droit luxembourgeois régie par la loi luxembourgeoise et en particulier par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Dans un souci d'optimiser les processus de gestion dans la transparence à l'égard de chaque partenaire, le Conseil d'administration et la Direction générale se sont dotés d'un règlement intérieur ayant pour objectif de préciser le mode de fonctionnement du Groupe en réalisant un juste équilibre entre le Conseil d'administration et la Direction générale. En s'inspirant largement des standards internationaux en matière de la gouvernance d'entreprise, Arcelor tend ainsi à mériter la confiance des investisseurs tout en favorisant le développement du Groupe dans l'intérêt de tous les acteurs de la vie économique.

3. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

L'Assemblée générale de la société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier tous actes en rapport avec les opérations de la société.

L'Assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président du Conseil d'administration et en son absence par le Vice-Président.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires d'Arcelor se tient à Luxembourg, au siège social, ou à tout autre endroit de la ville de Luxembourg précisé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois d'avril à 11.00 heures.

Tout actionnaire a le droit d'assister à l'Assemblée générale ou de s'y faire représenter par toute personne de son choix justifiant d'une procuration, d'y prendre la parole et d'y exercer son droit de vote, sous réserve d'observer les statuts de la société.

Il n'y a pas de nombre minimum d'actions à détenir pour participer à l'Assemblée générale des actionnaires. Chaque action donne droit à une voix.

A la connaissance d'Arcelor, aucun pacte d'actionnaires n'existe au niveau de la société.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter :

- les actionnaires personnellement inscrits dans le registre des actions nominatives d'Arcelor reçoivent à domicile tous les documents relatifs à la tenue de cette réunion et notamment l'avis de convocation avec l'ordre du jour et les propositions de résolutions ainsi qu'un formulaire leur permettant de signifier leur intention d'assister à l'Assemblée générale ou de s'y faire représenter ;

- les actionnaires non inscrits personnellement dans le registre des actions nominatives d'Arcelor doivent s'adresser à leur intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont détenues en compte.

L'Assemblée générale annuelle délibère valablement, quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées. Les résolutions sont adoptées à la majorité simple des voix valablement exprimées des actionnaires présents ou représentés.

Arcelor entend suivre les principes d'une gouvernance d'entreprise destinés à assurer l'information des actionnaires et la transparence du marché.

Quinze jours avant l'Assemblée générale annuelle, les actionnaires peuvent prendre connaissance au siège social :

- des comptes annuels et des comptes consolidés ;
- de la liste des fonds publics, des actions, obligations et autres titres de société qui composent le portefeuille ;
- du rapport de gestion ;
- des documents établis par les réviseurs d'entreprises dont la communication aux actionnaires nominatifs est prescrite par la loi.

Le rapport de gestion, les comptes annuels et consolidés, ainsi que les documents prédits établis par les réviseurs d'entreprises, sont adressés aux actionnaires nominatifs en même temps que la convocation. Tout actionnaire a le droit d'obtenir gratuitement, sur la production de son titre, quinze jours avant l'Assemblée, un exemplaire des pièces mentionnées à l'alinéa qui précède.

Après l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés, l'Assemblée générale est appelée à se prononcer par vote spécial sur la décharge des administrateurs.

Arcelor a également décidé de mettre en place pour son Assemblée générale un système de vote électronique.

A son entrée dans la salle, chaque actionnaire est doté d'un boîtier simple à utiliser lui permettant d'exprimer son vote sur chacune des propositions de résolutions présentées. Les résultats complets sont traités instantanément et affichés quelques secondes après le vote de chaque résolution. Un huissier de justice procède au constat du bon déroulement de l'Assemblée générale.

4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS

4.1. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Arcelor est composé de 18 administrateurs – tous non-exécutifs – désignés par l'Assemblée générale des actionnaires, et dont trois représentent le personnel.

Il se caractérise entre autres par son caractère international, six nationalités différentes y étant représentées.

Au cas où un poste d'administrateur devient vacant, les administrateurs restants pourront, à la majorité des voix valablement exprimées, élire un administrateur qui exercera provisoirement cette fonction jusqu'à la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'administration comprend un nombre suffisant d'administrateurs indépendants pour que ces derniers disposent d'une influence significative sur ses processus de décision. Les administrateurs indépendants témoignent d'une indépendance particulière envers la société et ses principaux actionnaires, ce qui implique :

- qu'ils n'occupent pas de fonction de direction au sein de la société ;
- qu'ils n'ont pas de lien de parenté avec des membres de la Direction générale pouvant influencer leur jugement indépendant ;
- qu'ils ne représentent pas un actionnaire détenant au moins 2 % du capital social de la société ;
- qu'ils ne fournissent à la société ni services, ni biens qui soient, selon le Conseil d'administration, de nature à influencer leur jugement.

Chaque administrateur est informé qu'il doit s'abstenir d'effectuer des opérations sur les titres des sociétés sur lesquelles il dispose d'informations non encore rendues publiques.

Les administrateurs agissent dans l'intérêt de la société. En cas de conflit d'intérêt portant sur une opération soumise à l'approbation du Conseil d'administration, l'administrateur concerné en informe préalablement le Président du Conseil, dans la mesure du possible. Il est tenu d'en faire part au Conseil d'administration.

Il ne participe pas à la discussion et au vote concernant cette opération. Mention en est faite au procès-verbal de la réunion. L'Assemblée générale en est informée conformément à la loi.

Rôle et pouvoirs du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a, dans les limites de la loi et des statuts, les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la société et pour la réalisation de l'objet social.

Il nomme les membres et le Président de la Direction générale.

Sans préjudice de ses missions légales, le Conseil d'administration établit, sur proposition du Président de la Direction générale, les objectifs stratégiques et le plan de gestion général de la société et du Groupe, approuve les moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre ces objectifs, veille à la mise en œuvre du plan de gestion général et à la surveillance de la société et du Groupe et rend compte aux actionnaires.

Il arrête notamment, sur proposition de la Direction générale :

- les comptes annuels de la société et la proposition d'affectation du résultat,
- les comptes consolidés du Groupe,
- les prévisions budgétaires consolidées,
- les rapports à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires.

Il approuve tout investissement majeur et toutes les opérations stratégiques.

Fonctionnement

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président. Il a les pouvoirs prévus par les statuts et ceux que le Conseil lui confie. Il représente le Conseil d'administration à l'extérieur.

En concertation avec le Président de la Direction générale, il entretient des contacts suivis avec les actionnaires importants d'Arcelor.

Il préside les réunions du Conseil d'administration.

Parmi ses responsabilités, le Président du Conseil d'administration doit évaluer les dossiers majeurs qui sont soumis par la Direction générale au Conseil d'administration pour élaborer sa propre opinion.

A cette fin, il maintient ou développe sa nécessaire connaissance et compréhension des enjeux, défis, évolutions et opportunités des différents secteurs d'Arcelor à travers les échanges périodiques qu'il a avec la Direction générale et son Président.

D'une façon générale, l'action du Président se développe dans le cadre d'un fonctionnement en équipe avec la Direction générale et son Président.

Le Conseil d'administration peut élire parmi ses membres un Vice-Président qui a les pouvoirs prévus par les statuts et ceux que le Conseil d'administration lui confie.

Le Conseil d'administration se réunit six fois par an sur convocation de son Président. D'autres réunions peuvent être convoquées si l'intérêt de la société l'exige.

En cas d'empêchement du Président, le Conseil est présidé par le Vice-Président ou l'administrateur le plus âgé.

L'ordre du jour des réunions est fixé par le Président du Conseil, en concertation avec le Président de la Direction générale.

Le Président et les membres de la Direction générale participent aux réunions du Conseil d'administration avec voix consultative.

Sur invitation du Président du Conseil, d'autres personnes peuvent être admises avec voix consultative pour participer aux échanges concernant un point particulier de l'ordre du jour.

Le Conseil est assisté par un Secrétaire nommé par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Le Secrétaire du Conseil assiste aux réunions du Conseil d'administration, aide à les préparer et en rédige le procès-verbal. Il ne participe pas aux votes.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix valablement exprimées. Toutefois, les décisions du Conseil d'administration ayant pour objet l'émission, dans le cadre du capital autorisé, d'actions ou de tous autres titres donnant ou pouvant donner droit à des actions, seront prises à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Les communiqués de presse portant sur les comptes sociaux et consolidés ou sur les décisions majeures du Groupe sont soumis pour accord au Conseil d'administration, les premiers après avis du Comité d'audit.

Information du Conseil

Il appartient au Président du Conseil, assisté du Secrétaire du Conseil d'administration, de transmettre aux administrateurs les informations appropriées préalablement à chaque réunion, en fonction des circonstances et selon les points figurant à l'ordre du jour.

Confidentialité des informations

Les administrateurs et toutes personnes appelées à assister aux réunions du Conseil d'administration doivent garder le secret à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel dont ils ont eu connaissance du fait de leur participation aux dites réunions.

Cette obligation de secret reste en vigueur même après la cessation de leurs fonctions.

Rapport d'activité

En 2003, le Conseil d'administration a tenu 8 réunions, dont la durée moyenne a été proche de 3 heures et demie. Le taux moyen de présence des administrateurs a été de 87 %.

Au cours de chacune de ses réunions, le Conseil d'administration a consacré un point de son ordre du jour à la Santé/Sécurité sur l'ensemble des sites du Groupe.

Le Conseil d'administration a consacré sa première session à l'examen du budget pour l'année 2003. Il a approuvé les comptes annuels de l'exercice 2002 ainsi que les comptes trimestriels et semestriels de l'exercice 2003 lors de trois autres réunions.

Le Conseil d'administration a donné son accord à la mise en place d'un plan de stock-options suite à l'approbation afférente de l'Assemblée générale ordinaire d'Arcelor en date du 25 avril 2003. Il a autorisé la Direction générale à souscrire à un programme ADR de niveau 1* aux Etats-Unis et à ouvrir une ligne de crédit syndiquée comprenant une ou plusieurs tranches d'un montant global de 1 500 millions d'euros avec la faculté de monter jusqu'à 2 milliards d'euros, ceci pour une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans.

Le Conseil d'administration a approuvé sur les opérations d'acquisitions et de cessions significatives du Groupe telles que l'acquisition de 49,9 % des actifs de l'aciérie de San Zeno (Italie) et l'acquisition de 100 % du laminoir à

poutrelles de Pallanzeno (Italie), les cessions industrielles exigées par la Commission européenne dans le cadre de l'autorisation donnée par cette dernière au titre du Traité CECA au rapprochement d'Aceralia, Arbed et Usinor, ainsi que les cessions de l'activité Tubes et de PUM Plastiques.

Le Conseil d'administration a d'autre part donné son accord à une « joint-venture » avec Baosteel et Nippon Steel Corporation en vue de la construction d'une usine à froid située à Shanghai destinée notamment à alimenter l'industrie automobile chinoise en tôles galvanisées.

Le Conseil d'administration a constaté que la compétitivité visée pour le secteur Aciers Plats Carbone ne pourrait être atteinte qu'à travers la réalisation d'une stratégie de concentration des outils de la phase liquide sur les sites les plus performants, c'est-à-dire sur les usines dites littorales ayant les coûts de production les plus avantageux. Il a demandé à la Direction générale de préparer toutes les mesures nécessaires en vue de la concentration des investissements futurs sur les sites les plus compétitifs afin de garantir la position du Groupe dans son ensemble.

Le Conseil d'administration a validé les orientations stratégiques du secteur Aciers Inoxydables qui prévoient de concentrer les activités de ce secteur sur un cœur de métier limité à UGINE & ALZ en Europe et Acesita au Brésil. Dans ce cadre, il a approuvé le projet de construction d'une nouvelle aciérie en amont du train à bandes de Carlam (Belgique).

Par ailleurs, le Conseil d'administration a approuvé des investissements importants, tels que la mise en place d'un système d'injection de charbon sur un haut fourneau de l'usine de STAHLwerke Bremen (Allemagne), la mise en place d'un système de dépoussiérage secondaire de l'aciérie de SIDMAR à Gand (Belgique), la transformation de la ligne d'électrozingage de Mardyck (France) en ligne de galvanisation et le transfert du carnet aciers pour emballage (boîtes boisson) du site de Mardyck vers le site de Florange (France).

Le Conseil d'administration a consacré une réunion spécifique à la stratégie du Groupe.

Enfin, le Conseil a débattu de sujets de diverses natures relatifs à l'environnement général du Groupe, au Développement durable, aux ressources humaines, à la Recherche et Développement, à l'environnement macro-économique et au marché de l'acier.

* cf rapport de gestion « Événements postérieurs à la clôture ».

4.2. Le Comité d'audit et le Comité de nominations et de rémunérations

Dans le cadre de l'application des principes de la gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a mis en place deux comités.

4.2.1. Le Comité d'audit

Mission

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans sa fonction de contrôle de la société et du Groupe. Il examine par ailleurs les comptes annuels, semestriels et trimestriels tant sociaux que consolidés et se prononce sur les principes et règles comptables ainsi que sur les règles d'évaluation utilisées par la société pour l'établissement des comptes susmentionnés.

Composition

Il se compose de :

- José Ramón Álvarez Rendueles, Président
- Hedwig De Koker, membre
- Jean-Yves Durance, membre
- Georges Schmit, membre

Fonctionnement

Le Comité d'audit se réunit sur convocation du Président au moins deux fois par an. Il peut se réunir, en outre, chaque fois que deux de ses membres au moins le demandent.

L'ordre du jour des réunions est établi par son Président.

Les réunions ne peuvent se tenir valablement que si trois au moins de ses membres sont présents.

Il peut associer à ses travaux et/ou inviter à participer à ses réunions :

- le Président du Conseil d'administration ;
- le Président de la Direction générale ;
- le Directeur général en charge des Finances ;
- le responsable des affaires comptables et le chef de l'audit interne ;
- les réviseurs externes ;
- toute autre personne dont il juge la collaboration utile.

Il dispose du plan de travail de l'audit interne et peut demander tout document et toute information qu'il juge utiles ou nécessaires pour la bonne exécution de sa mission.

Les travaux du Comité d'audit sont documentés dans des procès-verbaux dressés par le Secrétaire et signés par les quatre membres du Comité d'audit et le Secrétaire.

Rapport d'activité

En 2003, le Comité d'audit s'est réuni à 8 reprises.

Le taux moyen de présence des membres a été de 97 %.

Lors de ses réunions, il a notamment :

- analysé le projet d'allocation du badwill généré lors de la constitution du groupe Arcelor en février 2002 ;

- examiné le budget consolidé de 2003 ;

- analysé les comptes trimestriels, semestriels et annuels du Groupe dont les principaux éléments non-récurrents affectant le résultat consolidé 2003 ;

- approuvé la charte « Business Risk Control » d'Arcelor, sachant que sa mise en œuvre se fera progressivement et en fonction des spécificités des secteurs, avec toutefois une méthodologie commune et unique au Groupe. Il est à noter que la notion de « Business Risk Control » recouvre dans la définition Arcelor tant l'audit interne que le « risk management » et que son objectif ultime consiste à protéger les intérêts des « stakeholders » et à assister le Groupe dans l'accomplissement de ses objectifs en lui fournissant de manière indépendante et objective les assurances et conseils afférents ;

- discuté l'organisation et le plan de travail pour 2003 du département « Business Risk Control » ;

- dressé un état des lieux des relations entre le Groupe et son réviseur KPMG Audit ;

- étudié le fonctionnement de la « Corporate Bank » ;

- pris connaissance des risques majeurs du Groupe identifiés par la Direction générale.

A l'issue de chaque réunion du Comité d'audit, son Président a présenté un rapport oral au Conseil d'administration consigné dans le procès-verbal du Conseil.

4.2.2. Le Comité de nominations et de rémunérations

Mission

Le Comité de nominations et de rémunérations a pour mission principale de proposer au Conseil d'administration la politique de rémunération des membres de la Direction générale et la nomination de nouveaux administrateurs et des membres de la Direction générale. Il est par ailleurs informé par le Président de la Direction générale des politiques et éléments de rémunération des principaux cadres dirigeants du Groupe.

Composition

Sa composition est la suivante :

- Joseph Kinsch, Président
- José Ramón Álvarez Rendueles, membre
- Jean-Pierre Hansen, membre
- Edmond Pachura, membre

Fonctionnement

Le comité se réunit au moins une fois par an. Il peut se réunir, en outre, chaque fois que son Président le demande.

Ses réunions ne peuvent se tenir valablement que si trois au moins de ses membres sont présents, dont le Président.

Il peut associer à ses travaux le Président de la Direction générale ou toute autre personne dont il juge la collaboration utile.

Rapport d'activité

En 2003, le Comité de nominations et de rémunérations s'est réuni à 6 reprises. Le taux moyen de présence des membres à été de 87,5 %.

Lors de ses réunions, le Comité de nominations et de rémunérations a notamment :

- étudié le schéma de rémunération des cadres dirigeants soumis pour accord au Conseil d'administration et qui est basé sur trois éléments : une rémunération fixe, une part variable liée au processus de management par objectifs et un plan de stock-options ;

- analysé en détail les modalités du système de stock-options pour les cadres dirigeants qui, sur proposition du Conseil d'administration, a été approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2003 ;

- examiné un projet de plan d'actionnariat salarié destiné à couvrir l'ensemble des salariés du Groupe en proposant de demander, avant toute décision, de saisir par l'intermédiaire de la Direction générale le Comité d'entreprise européen pour avis.

A l'issue de chaque réunion du Comité de nominations et de rémunérations, son Président a présenté un rapport oral au Conseil d'administration consigné dans le procès-verbal du Conseil.

5. LA DIRECTION GÉNÉRALE

Composition

Le Président de la Direction générale et les membres de la Direction générale sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nominations et de rémunérations.

Au 31 décembre 2003 la Direction générale se compose comme suit :

- Guy Dollé,
Président de la Direction générale, CEO
- Jacques Chabanier,
Directeur Général Achats, R&D, Information Technology, e-Commerce, Alliance avec Nippon Steel
- Jean-Yves Gilet,
Directeur Général Aciers Inoxydables
- Robert Hudry,
Directeur Général Distribution-Transformation-Trading
- Roland Junck,
Directeur Général Aciers Longs Carbone
- Paul Matthys,
Directeur Général Orientation et Planification Stratégiques, M&A, Synergies
- Guillermo Ulacia,
Directeur Général Aciers Plats Carbone
- Michel Wurth,
Directeur Général Finances, Pilotage par Objectifs

Pouvoirs

Les pouvoirs de la Direction générale sont définis par le Conseil d'administration. Sur base d'une délégation du Conseil d'administration, la Direction générale a les pouvoirs suivants :

- définition et suivi des objectifs stratégiques et du plan de gestion général de la société et du Groupe à proposer pour décision au Conseil après concertation avec le Président du Conseil ;
- définition des politiques et moyens destinés à la mise en œuvre de cette stratégie, les décisions autres que celles relatives à la gestion courante étant à soumettre au Conseil pour accord ;
- exécution et contrôle des décisions avec suivi des performances et des résultats.

Missions

La Direction générale est un organe collégial qui partage des valeurs communes et incarne un sens renforcé de l'identité et de l'esprit du Groupe.

Dans le cadre des pouvoirs délégués par le Conseil d'administration, la Direction générale :

- est responsable des performances du Groupe et des secteurs opérationnels ;
- veille à l'exploitation des convergences industrielles, financières et commerciales et des synergies à l'intérieur et entre les secteurs opérationnels ;
- désigne les cadres dirigeants des principales sociétés du Groupe ;
- assure les relations avec les autorités publiques et communautaires ainsi qu'avec les associations professionnelles nationales et internationales ;
- prend en charge la coordination des relations publiques et veille au respect de la « corporate identity » du Groupe ;

- propose au Conseil d'administration : les comptes annuels de la société et la proposition d'affectation du résultat, les comptes consolidés du Groupe, les prévisions budgétaires consolidées et les rapports à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires.

Principes de comportement

Les membres de la Direction générale adoptent les règles les plus élevées en matière de déontologie et de professionnalisme et se prêtent assistance mutuelle pour la réalisation des objectifs fixés.

6. RÉMUNÉRATIONS

6.1. Conseil d'administration

Rémunération totale (1) au titre de 2003 :

1 665 000 €
dont 1 200 000 € au titre du tantième
et 465 000 € au titre des jetons de présence.

Le Président du Conseil participe à un plan de stock-options mis en place au sein de la société avec un nombre de 50 000 options.

6.2. Direction générale

La rémunération du Président et des membres de la Direction générale d'Arcelor est fixée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nominations et de rémunérations.

Structure des rémunérations

La rémunération du Président et des membres de la Direction générale se décompose en :

- une rémunération annuelle fixe ;
- un bonus lié aux résultats ;
- des stock-options.

Tous les jetons de présence et les tantièmes perçus par le Président et les membres de la Direction générale au titre de mandats Arcelor ont été reversés à la société.

(1) Y compris celle des membres des comités.

• **Rémunération annuelle fixe**

Elle est fixée sur une base nette après charges sociales et impôts normalisés, pour prendre en compte les pays d'activité et de résidence des Directeurs généraux.

• **Bonus**

Le bonus du Président et des membres de la Direction générale est fixé selon les règles suivantes :

- la moitié du bonus est liée au Résultat sur capitaux engagés et au free cash flow de l'exercice ;
- l'autre moitié du bonus est liée à la moyenne mobile des mêmes indicateurs sur les trois années précédentes.

Un coefficient individuel est appliqué ensuite pour tenir compte de l'atteinte d'objectifs individuels de chacun des Directeurs généraux. Le coefficient appliqué est compris entre 0,8 et 1,2.

Le montant maximum du bonus avant application du coefficient individuel est de 50 % de la rémunération annuelle nette.

• **Stock-options**

Le Président et les membres de la Direction générale bénéficient du plan de stock-options à 5 ans décidé lors de l'Assemblée générale du 25 avril 2003 et mis en œuvre par le Conseil d'administration le 15 mai 2003.

Le nombre d'options attribué annuellement est décidé par le Conseil d'administration. La première attribution a eu lieu en 2003.

Au titre de l'année 2003, les rémunérations perçues par la Direction générale s'établissent comme suit :

	Rémunération annuelle brute en euros	Bonus ** annuel brut en euros	Stock-options 2003
Guy Dollé	592 500	190 000	50 000
Autres membres(7)*	2 955 000	524 000	280 000

7. RÉVISEUR D'ENTREPRISES

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, la certification des comptes consolidés et des comptes sociaux est effectuée par un Réviseur d'entreprises qui procède à un examen des comptes, des modalités de leur établissement et des procédures de contrôle interne du Groupe.

Suite à un appel d'offres ouvert, l'Assemblée générale du 26 avril 2002 a nommé – sur proposition du Conseil d'administration – la firme KPMG Audit réviseur d'entreprises d'Arcelor. Son mandat expirera lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

8. PRINCIPE DE LA DOUBLE SIGNATURE

Concernant la représentation de la société, celle-ci a opté pour le principe de la double signature. Sans préjudice du pouvoir de représentation conféré par la loi au Conseil d'administration, la société n'est engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe de deux fondés de pouvoir. Tous les fondés de pouvoir sont désignés par le Conseil d'administration qui détermine aussi l'étendue de leurs pouvoirs.

*Il s'agit de MM. J.Chabanier, J.Y.Gilet, R.Hudry, R.Junck, P.Matthys, G.Ulacia, M.Wurth.

**Il s'agit du bonus 2003 lié aux résultats de l'exercice 2003. Le bonus pour 2003 lié à la moyenne mobile des 3 années précédentes sera payé en 2004 (moyenne 2002, 2003, 2004). Compte tenu de la création récente d'Arcelor, cette formule a été choisie pour les premières années.

B. Procédures de contrôle interne

1. OBJECTIFS

Le contrôle interne fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du groupe Arcelor.

Les procédures de contrôle interne consistent à assister le management du Groupe dans l'identification et la maîtrise des risques en mettant à leur disposition un dispositif référentiel de maîtrise de ces risques et en vérifiant son respect.

Le contrôle interne a comme finalité :

- le respect des lois, règlements, normes et règles internes et des contrats ;
- la protection du patrimoine et la préservation des actifs du Groupe ;
- l'exercice d'un contrôle optimal sur les secteurs et sociétés du Groupe ;
- la fiabilité et l'intégrité du système comptable et des informations financières et opérationnelles ;
- la réalisation et l'optimisation des objectifs ;
- la prévention et la maîtrise des risques pouvant faire obstacle à la réalisation des objectifs.

2. PRINCIPES D'ORGANISATION

L'organisation du groupe Arcelor se caractérise par le principe de subsidiarité. La Direction générale formalise et communique sa vision de l'entreprise et supervise son déploiement. Elle se fait assister par le Corporate dans ses fonctions d'orientation, de pilotage et de gouvernance.

Parmi les éléments de cette vision figurent les Principes de Responsabilité d'Arcelor. Elaborés par plusieurs groupes de cadres et dirigeants du Groupe, ils ont été validés par la Direction générale et largement diffusés aux cadres et managers. Cette diffusion sera étendue à tous les employés du Groupe en 2004.

En cohérence avec les principes énoncés ci-dessus, la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un dispositif et de procédures de contrôle interne appartient à la Direction générale, dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, la déclinaison, l'application et le suivi de ces procédures de contrôle interne, et donc de la maîtrise des risques, sont de la responsabilité des secteurs opérationnels.

L'approche générale du groupe Arcelor en matière de contrôle interne étant basée sur le processus de maîtrise des risques, le Groupe s'est doté d'une action spécifique dans ce domaine. Cette action se caractérise par la mise en oeuvre d'un processus continu, le processus « Business Risk Control (BRC) » dont la finalité est d'aider les différents acteurs responsables des opérations à tous les niveaux du Groupe à s'approprier progressivement les bonnes pratiques de contrôle interne face aux risques qui menacent les activités dont ils sont responsables. Schématiquement le processus BRC se présente comme un ensemble d'activités visant à :

- identifier périodiquement en collaboration avec les secteurs opérationnels le niveau de risques des différents processus d'activité, compte tenu du dispositif existant de contrôle interne (cartographie de contrôle interne) ;
- concevoir, avec les spécialistes du Groupe, le référentiel homogène de bonnes pratiques de contrôle interne face aux risques des différents processus (ingénierie de contrôle interne) ;
- mettre les référentiels à disposition des acteurs opérationnels pour qu'ils se les approprient (distribution du contrôle interne) ;
- vérifier périodiquement, de manière indépendante, le respect des référentiels par les acteurs opérationnels (revue de contrôle interne) ;
- apporter au management et au Comité d'audit du Conseil d'administration une opinion indépendante sur le niveau global de contrôle interne face aux risques des différentes activités (communication sur le contrôle interne).

3. FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE

Concernant les caractéristiques du fonctionnement du dispositif de contrôle interne du groupe Arcelor, il faut relever que les différents départements du Corporate ont défini un ensemble de règles, directives internes et manières de procéder couvrant en particulier les domaines financier, comptable, contrôle de gestion, fiscalité, juridique, relations humaines, santé et sécurité, environnement, communications, audit interne et risk management qui sont déployés sur l'ensemble des secteurs et sociétés du Groupe et qui font l'objet de mises à jour régulières.

A titre d'exemple, citons le dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques des processus suivants :

3.1. Procédures de contrôle interne juridique

Le contrôle effectué par la Direction des Affaires juridiques d'Arcelor sur les activités d'Arcelor et de ses filiales découle des principes généraux d'organisation du Groupe, et notamment de la définition de la mission générale de la fonction juridique d'Arcelor.

Afin d'optimiser la couverture des risques juridiques et de contribuer au développement du Groupe, le dispositif de contrôle interne mis en place par la Direction des Affaires juridiques comprend les procédures suivantes :

- tous les contrats majeurs engageant la responsabilité des sociétés du Groupe doivent être validés par la Direction des Affaires juridiques ;
- dans l'hypothèse d'un nouveau contentieux ou d'un risque de contentieux, les sociétés du Groupe doivent impérativement faire appel à la Direction des Affaires juridiques qui jugera de la stratégie à adopter dans chaque dossier ;
- en ce qui concerne plus particulièrement les litiges en cours d'un enjeu supérieur à 500 000 euros, la Direction des Affaires juridiques les recense dans un rapport de litige (« litigation report ») mis à jour tous les 6 mois ;
- tout recours à la sous-traitance juridique (avocats, conseils externes) doit être signalé au préalable à la Direction des Affaires juridiques qui donnera son avis sur l'opportunité et les modalités d'un tel recours ;

- les évolutions législatives ou réglementaires pouvant avoir des répercussions sur l'activité du Groupe font l'objet d'une veille par la Direction des Affaires juridiques, qui prend les mesures qui s'imposent le cas échéant ;

- une équipe dédiée au suivi des filiales et des participations du Groupe effectue un contrôle de la documentation juridique qui lui est transmise au regard du droit des sociétés et concernant également les opérations de structure et fait remédier aux éventuelles anomalies relevées.

3.2. Procédures de contrôle interne relatives au financement du Groupe

Les allocations des ressources financières à l'intérieur du groupe Arcelor sont réalisées sous le contrôle d'un Comité de crédit composé :

- du Directeur général Finances (CFO) ;
 - des responsables des fonctions Finances, Contrôle de gestion, Fusions & Acquisitions et Group Operations ;
 - des représentants des secteurs concernés au cas par cas.
- Le rôle de ce comité de crédit, clairement défini dans les procédures internes approuvées par la Direction générale et soumis au Comité d'audit du Conseil d'administration est :
- d'allouer les ressources financières aux sociétés du Groupe et en déterminer la forme et les conditions ;
 - de se prononcer sur la structure bilantaire des sociétés ;
 - d'approuver les opérations financières décidées par les secteurs et unités opérationnelles.

Le Comité de crédit s'est réuni 15 fois en 2003 et a validé la mise en place de 3,5 milliards d'euros de ressources sous forme de capital, d'emprunts à long terme ou de lignes de crédit à court terme.

Chaque opération de prêt ou d'emprunt fait l'objet d'un contrat écrit. Les tirages sur les lignes de crédit court terme auprès d'Arcelor Treasury SNC sont suivis en permanence par voie informatique.

Les opérations financières font l'objet systématiquement d'une AFO – Authorization for Financial Operation.

Le niveau de décision est défini dans la procédure et chaque décision est incluse dans le reporting financier mensuel.

3.3. Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

L'information financière consolidée trimestrielle est établie par la Direction des Affaires comptables sur base d'un calendrier général tenant compte des contraintes de publications sur les marchés où le Groupe est coté (date butoir) et du processus de validation et d'approbation interne au Groupe (Direction générale, Comité d'audit, Conseil d'administration, Assemblée générale).

La remontée et le traitement de l'information comptable collectée auprès des entités du périmètre consolidé sont organisés selon le principe de ségrégation des tâches entre les entités locales, responsables de l'établissement de la liasse de reporting y compris tous les retraitements pour mise en conformité avec les normes comptables du Groupe, et la Direction des Affaires comptables qui en assure la revue et la prise en compte dans l'établissement des comptes consolidés.

Les entités locales attestent à cet égard, depuis le milieu de l'exercice 2003, lors de chaque clôture trimestrielle, de la prise de responsabilité de l'établissement de leur liasse de reporting en conformité avec les règles et procédures comptables du Groupe, par le biais d'une lettre de déclarations à l'attention du Directeur général Finances.

Le Groupe a opté pour un système d'information unique et centralisé commun aux Directions des Affaires comptables et de Contrôle de gestion, destiné à la préparation de l'information consolidée trimestrielle et des tableaux de bords mensuels. Ce progiciel est utilisé par la plupart des grands groupes européens. Il permet une remontée et un traitement de l'information intégrés, standardisés, sécurisés et entièrement automatisés.

Le reporting trimestriel consolidé s'établit dans un cadre procédural soutenu, comprenant notamment des documents de référence mis à disposition de l'ensemble du Groupe (GRCM - Manuel de Consolidation et de reporting détaillant l'ensemble des règles de comptabilisation et de valorisation du Groupe ; Manuel d'utilisateur du système d'information) et des programmes annuels de formation à destination des entités locales.

En complément de ce cadre général, la Direction générale a décidé en 2003 la mise en place d'une fonction de « Compliance » Comptable Groupe, localisée au sein de la Direction des Affaires comptables, dont l'objectif est de définir et développer un environnement normatif comptable sécurisé pour les comptes consolidés. A cette fin, la fonction « Compliance » Comptable Groupe a établi un réseau de compétence (experts locaux) ayant vocation à relayer la communication et l'application des politiques comptables telles qu'adoptées par le Groupe. Ce réseau sera pleinement opérationnel en 2004.

La Direction des Affaires comptables opère en pleine coopération, dans l'ensemble de ses fonctions, avec de nombreuses autres directions internes. Certains travaux sont récurrents dans le cadre de reportings croisés périodiques (avec les Directions du Contrôle de gestion, de la Fiscalité, des Affaires juridiques, de la Trésorerie et des Ressources humaines) ou ponctuelles en fonction des projets en cours, par exemple avec la Direction des Fusions et Acquisitions.

Les comptes consolidés du Groupe font l'objet d'un contrôle semestriel par les auditeurs externes, conformément à la législation luxembourgeoise et aux réglementations boursières en vigueur dans les pays où Arcelor est cotée.

3.4. Procédures de contrôle interne relatives au Contrôle de Gestion

Les travaux du Contrôle de gestion du Groupe sont guidés par ses principaux objectifs, à savoir :

- l'information, l'analyse et l'explication des performances réalisées, comparées aux objectifs fixés et concernant le groupe Arcelor ainsi que ses principales composantes ;
- l'anticipation d'évolutions à court et à moyen terme ;
- la proposition d'actions correctrices.

Il a été déjà mentionné que le Groupe a opté pour un système d'information unique et centralisé, de sorte que la Direction du Contrôle de gestion élabore ses rapports à partir de la même base de données que celle utilisée pour le reporting de la consolidation et le déroulement de l'action du Contrôle de gestion est documenté en particulier par la mise en place des procédures suivantes :

- procédure d'établissement et d'approbation du budget annuel ;
- procédure de reporting mensuel, incluant l'analyse d'écart et le calcul des gains de gestion ;
- procédure relative aux prévisions trimestrielles ;
- procédure de suivi du besoin en fonds de roulement opérationnel ;
- procédure d'autorisation des investissements industriels.

4. DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

L'évaluation de la pertinence et du respect des procédures de contrôle interne est exercée par la fonction du « Business Risk Control (BRC) ».

Le BRC a pour mission d'apporter une assistance indépendante et objective aux acteurs opérationnels dans la réduction de leurs risques par la voie du contrôle interne. Dans ce cadre, il évalue la pertinence et l'efficacité de la maîtrise des risques afin de déterminer si les contrôles opérés par la Direction et les opérationnels donnent une assurance raisonnable de la réalisation des objectifs du Groupe.

La mission et les modalités du processus BRC ont été formalisées par la charte BRC qui englobe toute l'organisation du Groupe. Elle a été approuvée par la Direction générale et le Comité d'audit du Conseil d'administration, et se base sur le respect des normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne et du code de déontologie édités par l'Institute of Internal Auditors (IIA).

Le fonctionnement du processus BRC découle de l'application d'une méthodologie et d'une politique uniques applicables à l'ensemble du Groupe et son activité est exercée sur base d'un plan BRC annuel, qui est approuvé par la Direction générale et soumis au Comité d'audit du Conseil d'administration, qui font le suivi de son exécution.

La direction BRC groupe est responsable de l'ensemble du processus devant la Direction générale et le Comité d'audit du Conseil d'administration. Elle est directement rattachée au Président de la Direction générale et est supportée dans sa responsabilité par quatre responsables BRC localisés dans les secteurs opérationnels et avec lesquels elle a un lien fonctionnel fort.

Informations relatives au capital, informations boursières et politique d'information financière

Renseignements concernant le capital de la société Arcelor

Capital autorisé

Le capital autorisé, y compris le capital souscrit, s'élève à 5 000 000 000 euros. La partie non souscrite du capital autorisé est susceptible d'être entamée par l'exercice de droits de conversion ou de souscription d'ores et déjà conférés par Arcelor.

Evolution du capital

Arcelor a été constituée en date du 8 juin 2001 avec un capital social de 32 250 euros.

Le 15 février 2002, Arcelor a émis 516 215 823 nouvelles actions en contrepartie des actions Aceralia, Arbed et Usinor apportées lors des Offres Publiques d'Echange initiales sur ces sociétés et en contrepartie de l'apport de 1 561 668 actions Arbed par Staal Vlaanderen N.V.

Par la suite, conformément aux réglementations applicables, Arcelor a réouvert l'offre sur Arbed au Luxembourg et en Belgique et l'offre sur Usinor en France, les modalités des offres restant inchangées.

Le 18 mars 2002, Arcelor a émis 12 138 238 nouvelles actions supplémentaires en contrepartie des actions Arbed et Usinor apportées lors de la réouverture des Offres Publiques d'Echange sur Arbed et Usinor et en contrepartie de l'apport par Arbed España BV de 297 354 actions Aceralia.

Le 5 août 2002, Arcelor a émis 3 351 776 actions nouvelles en contrepartie des actions Usinor apportées à l'Offre Publique de Retrait par voie d'Echange portant sur les actions Usinor encore en circulation. Par la suite, les titulaires d'actions Usinor ont pu exercer leur faculté d'échange. Dans ce cadre Arcelor a émis le 22 août 2002, 414 939 actions nouvelles en contrepartie de 414 939 actions Usinor, le 6 novembre 2002, 239 183 actions nouvelles en contrepartie de 239 183 actions Usinor, le 9 janvier 2003, 104 183 actions nouvelles en contrepartie de 104 183 actions Usinor, le 9 avril 2003, 258 985 actions

nouvelles en contrepartie de 258 985 actions Usinor, le 9 juillet 2003, 102 685 actions nouvelles en contrepartie de 102 685 actions Usinor, et le 9 octobre 2003, 208 534 actions nouvelles en contrepartie de 208 534 actions Usinor.

Au 31 décembre 2003, le capital social souscrit d'Arcelor s'élève à 2 665 203 980 euros et est représenté par 533 040 796 actions sans désignation de valeur nominale, toutes entièrement libérées.

Dans le cadre d'une optimisation de la structure de son bilan et de la réduction du coût de sa dette, Arcelor a décidé de procéder au remboursement anticipé de l'O.C.E.A.N.E. 3 % échéant au 1^{er} janvier 2006, les conditions de mise en oeuvre de ce remboursement étant réalisées. Ces O.C.E.A.N.E. représentaient 350 millions d'euros de dette à fin décembre 2003. Les porteurs d'O.C.E.A.N.E. ont eu la faculté jusqu'au 11 mars 2004 inclus d'exercer leur droit à l'attribution d'actions, servies dans ce cas par mise à disposition d'actions détenues en autocontrôle, jouissance au 1^{er} janvier 2004.

Au terme de cette offre, qui renforce les fonds propres consolidés du Groupe, 22 490 577 O.C.E.A.N.E., soit 81,05 % de l'émission initiale, ont été échangées contre des actions.

Date	Nombre d'actions	Opérations sur le capital
08/06/2001	25 800	Création de Newco devenue Arcelor
11/12/2001	6 450	Révision du pair comptable par l'Assemblée générale extraordinaire
15/02/2002	499 434 342	Offre Publique d'Echange sur les actions Aceralia, Arbed et Usinor
15/02/2002	516 222 273	Apport des actions Arbed détenues par Staal Vlanderen NV
18/03/2002	528 360 511	Réouverture OPE pour Arbed et Usinor et apport d'actions Aceralia par Arbed España BV
05/08/2002	531 712 287	Offre Publique de Retrait par voie d'Echange sur les actions Usinor
22/08/2002	532 127 226	Apport actions Usinor
06/11/2002	532 366 409	Apport actions Usinor
09/01/2003	532 470 592	Apport actions Usinor
09/04/2003	532 729 577	Apport actions Usinor
09/07/2003	532 832 262	Apport actions Usinor
09/10/2003	533 040 796	Apport actions Usinor

Répartition du capital

Au 31 décembre 2003, les principaux actionnaires sont, à la connaissance du Conseil d'administration :

Actionnaire	%
Etat luxembourgeois	5,9 %
ARISTRAIN	4,1 %
Région wallonne (SOGEPA)	3,8 %
Salariés	2,6 %
Région flamande (Staal Vlaanderen)	2,4 %
EDF	1,7 %
BGL+BGL IP	0,8 %
Autres (*)	78,7 %
TOTAL	100,0 %

* y compris actions détenues en autocontrôle

Informations boursières

Places de cotation

L'action Arcelor est cotée à la Bourse de Luxembourg, au Premier Marché d'Euronext Bruxelles, au Premier Marché d'Euronext Paris et aux Bourses de Valeurs de Madrid, Barcelone, Bilbao et Valence.

Indices

Arcelor a rejoint l'indice CAC 40 à partir du 21 novembre 2003, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité du titre pour les investisseurs et les actionnaires. Arcelor fait également partie des indices EURONEXT 100, FTSEurofirst 80, IBEX 35, LuxX et SBF 120 et l'indice socialement responsable FTSE 4 Good Europe.

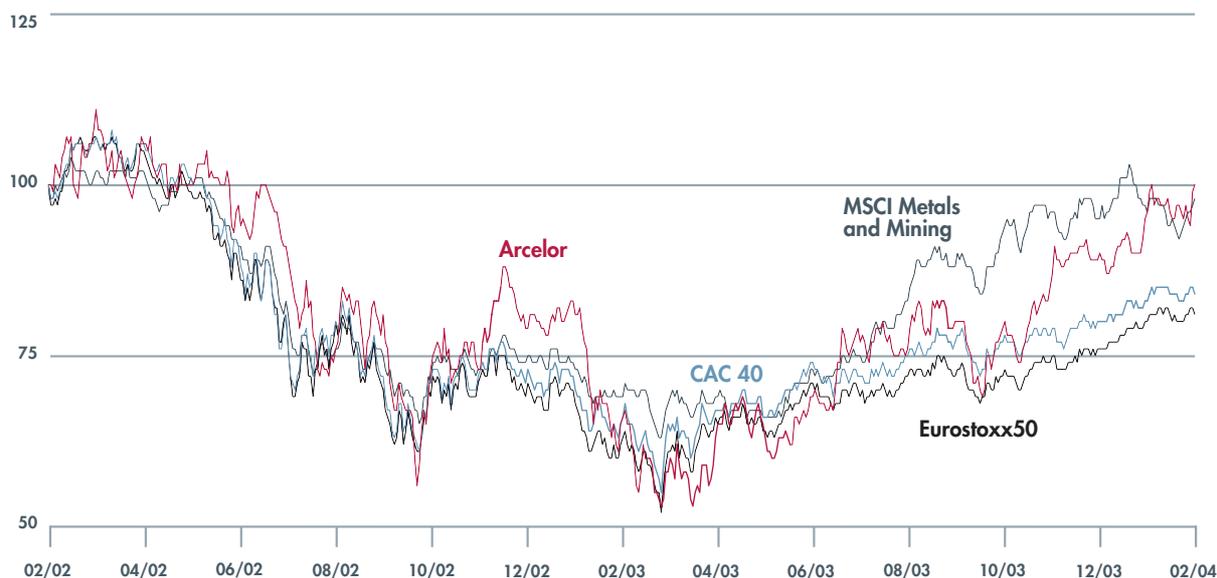
Evolution du cours

L'action Arcelor a été cotée pour la première fois le 18 février 2002. Les cours de bourse en euros sur Euronext Paris S.A. sur les 18 derniers mois ont évolué comme suit :

	Moyenne à la clôture	Cours le plus haut à la clôture	Cours le plus bas à la clôture	Nombre moyen quotidien d'actions échangées	Montant quotidien moyen des capitaux échangés en millier d'euros
Septembre 2002	11,33	12,50	10,00	1 836 594	21 057
Octobre 2002	10,45	11,50	8,40	2 236 569	22 978
Novembre 2002	11,63	13,20	10,90	1 790 975	20 737
Décembre 2002	12,18	13,21	11,65	1 524 645	18 731
Janvier 2003	11,66	12,50	9,80	1 886 828	21 671
Février 2003	9,54	10,52	8,28	1 658 212	15 690
Mars 2003	8,60	9,22	7,87	1 930 490	16 556
Avril 2003	9,19	10,24	8,00	2 984 678	27 455
Mai 2003	9,65	10,35	9,03	2 014 710	19 548
Juin 2003	9,95	10,43	9,35	1 822 062	18 125
Juillet 2003	11,44	12,02	10,04	2 922 214	33 172
Août 2003	11,71	12,40	11,20	2 284 478	27 034
Septembre 2003	11,76	12,48	10,44	2 577 381	30 109
Octobre 2003	11,44	12,27	10,29	2 668 723	30 386
Novembre 2003	13,01	13,70	12,13	4 427 826	58 180
Décembre 2003	13,46	13,82	13,06	2 608 444	35 092
Janvier 2004	14,20	14,99	13,45	3 097 831	44 138
Février 2004	14,64	15,26	14,11	3 854 355	56 710

Evolution boursière du 18 février 2002 au 27 février 2004

Indice 100 = 18 février 2002



Autres titres donnant accès au capital

Marché des titres de la société Arcelor - évolution du cours des obligations (O.C.E.A.N.E.) Arcelor

Cours moyen trimestriel (en euros)	O.C.E.A.N.E. 2005	O.C.E.A.N.E. 2006	O.C.E.A.N.E. 2017
de juin à août 2002	20,18	14,87	18,66
de septembre à novembre 2002	20,06	14,13	18,30
de décembre 2002 à février 2003	20,15	13,57	18,97
de mars à mai 2003	20,03	13,97	18,74
de juin à août 2003	20,52	14,57	19,63
de septembre à novembre 2003	20,71	14,95	19,95
de décembre 2003 à février 2004	20,60	15,06	20,61

Politique d'information financière

La volonté d'Arcelor est de fournir une information claire, régulière, transparente et de même niveau à l'ensemble de ses actionnaires individuels et institutionnels.

Pour répondre à cet objectif et adapter cette information aux besoins de chacun, Arcelor a développé une politique active de communication en multipliant les supports d'information : rencontres avec les actionnaires, lettre aux actionnaires, rencontres avec les investisseurs institutionnels et analystes financiers, conférences téléphoniques, développement d'un site internet www.arcelor.com, ...

Le 6 novembre 2003 Arcelor a reçu le grand prix de l'information financière, un prix remis une fois par an par l'Ujef (Union des journalistes des journaux d'entreprise de France). Sous le haut patronage du Premier Ministre Français, l'Ujef a récompensé Arcelor pour la qualité des informations financières et économiques, pour la dimension pédagogique et la clarté de son rapport annuel 2002.

Soucieux de fournir une information financière de qualité, Arcelor fait partie du segment NextPrime d'Euronext. Le segment NextPrime rassemble les sociétés cotées du secteur traditionnel qui choisissent de consentir des efforts particuliers en matière de communication financière.

Arcelor rejoint un cercle d'entreprises qui souhaitent accroître leur visibilité auprès des investisseurs, en s'engageant à respecter des règles de communication financière supplémentaires.

Arcelor témoigne ainsi de sa volonté d'exemplarité en terme de transparence financière, en phase avec les meilleurs standards internationaux.

Investisseurs institutionnels

Arcelor développe des relations suivies avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels européens et mondiaux. Des réunions téléphoniques avec les analystes sont organisées lors de la publication des résultats.

Des rencontres sont également organisées tout au long de l'année avec des investisseurs.

En 2003, le management d'Arcelor a rencontré plus de 350 investisseurs en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

La couverture d'Arcelor par les institutions de ventes d'actions (brokers) a donné lieu à 144 publications sur la société.

Actionnaires individuels

Afin d'être en contact direct avec les actionnaires individuels, Arcelor va à leur rencontre à l'occasion de salons financiers et de réunion d'actionnaires.

En 2003, Arcelor a été présent sur 6 salons et a organisé deux réunions d'actionnaires regroupant près de 2000 actionnaires individuels venus dialoguer avec Guy Dollé, Président de la Direction Générale d'Arcelor, et Michel Wurth, Directeur Général Finances, Pilotage par Objectifs.

Calendrier de l'information financière

30 avril 2004	Assemblée générale des actionnaires
10 mai 2004	Résultats 1 ^{er} trimestre 2004
29 juillet 2004	Résultats semestriels 2004
15 novembre 2004	Résultats 3 ^{ème} trimestre 2004

Responsable de l'information :

Martine Hue, Directeur des Relations Investisseurs

Tél : 00 352 47 92 24 14

Fax : 00 352 47 92 24 49

Lignes téléphoniques actionnaires :

Numéro vert : 00 800 4792 4792

Espagne : 00 34 902 152 153

France : 00 33 (0) 1 41 25 97 80

Internet : www.arcelor.com

E-mail : investor.relations@arcelor.com

Les activités du Groupe

sommaire →

Aciers Plats Carbone	p 40
Aciers Longs Carbone	p 46
Aciers Inoxydables	p 50
Distribution-Transformation-Trading	p 56
Autres activités	p 60

gination
 $I_0 = K_0 \exp(-[\Delta G_0^* + Q_d]/kT) \cos(\text{idées} + \pi \log x) -$
 $(x^2 - 1)$
respect-2μ
 $(-\Delta G_0^* + Q_d)/kT$
respect-2μ
 $\frac{1}{\sqrt{x}} \sum_{d=1}^{\infty} \cos(\text{idées} + \pi \log x) - \frac{1}{(x-1)} \sum_{h=1}^{\infty} \sin \frac{2\mu k\pi}{m} \cot \frac{k\pi}{m} = \text{respect-2}\mu$
respect-2μ
 $\sum_{h=1}^{\infty} \frac{2\mu k\pi}{m} \cot \frac{k\pi}{m} = \text{respect-2}\mu$
anticiper

) = solutions



sommaire →

Aciers Plats Carbone

- | | |
|--|------|
| 1. Stratégie | p 41 |
| 2. Organisation du secteur | p 41 |
| 3. Produits et marchés du secteur | p 42 |
| 3.1 L'Automobile | p 42 |
| 3.2 Le pôle Industrie | p 42 |
| 3.3 Les aciers pour Emballage | p 44 |
| 4. Politique de Recherche et Développement | p 45 |

Aciers Plats Carbone

S'appuyant principalement sur un dispositif industriel intégré (assurant la production des produits en acier à partir de minerai de fer), le secteur Aciers Plats Carbone d'Arcelor est le premier fournisseur d'aciers plats au carbone aux industries de l'automobile, de l'électroménager, de l'emballage, à l'industrie générale et au secteur de la construction.

1. STRATÉGIE

La stratégie du secteur Acier Plats Carbone s'articule autour de l'optimisation du rapport coût-client, l'objectif étant d'accroître la valeur apportée aux clients dans un contexte de maîtrise des coûts. Sur un plan économique, cette politique s'est traduite en 2003 par l'adoption d'orientations stratégiques définissant la configuration industrielle optimale à atteindre. Parallèlement l'approche segmentée du marché a été accentuée par l'adaptation de la structure commerciale et la mise en œuvre de chaînes logistiques appropriées à chaque segment de marché.

Par ailleurs, dans un souci de maintien des marges, le Groupe a privilégié le niveau des prix de vente par rapport aux volumes, valorisant ainsi la qualité de ses produits et de ses services.

Cette stratégie globale s'appuie sur une politique de Recherche et Développement ambitieuse. Afin de mieux répondre aux attentes des clients, le secteur Aciers Plats Carbone a concentré son activité R&D sur quatre centres de recherche multidisciplinaires, focalisés sur les grands marchés : l'automobile, l'industrie générale et l'emballage. Un cinquième centre se consacre à l'optimisation des procédés industriels. Un sixième centre spécialisé dans les applications de l'Intelligence Artificielle aux métiers de l'acier doit être créé prochainement en Espagne.

La stratégie des Aciers Plats Carbone traduit également les grands axes de Développement durable mis en œuvre par Arcelor. Ainsi la sécurité constitue un axe prioritaire du secteur. Des actions importantes ont été menées pour réduire le nombre d'accidents touchant les collaborateurs du secteur ou le personnel des sous-traitants et un programme de fiabilité a été développé afin d'optimiser le processus de production au niveau de la sécurité des personnes.

Sur le plan environnemental, le secteur Aciers Plats Carbone mène une politique active de certification des sites. Fin 2003, 91 % des sites du secteur étaient certifiés ISO 14001. La réduction des émissions de polluants dans l'air fait l'objet d'investissements notables sur les différents sites de production.

2. ORGANISATION DU SECTEUR

Le secteur Aciers Plats Carbone optimise globalement ses résultats mais est structuré industriellement en six unités opérationnelles. Cinq correspondent à une organisation géographique des centres de production : l'unité opérationnelle Nord est présente en Allemagne, en Flandre en Belgique ; l'unité opérationnelle Wallonie couvre la région wallonne en Belgique ; l'unité opérationnelle Centre est implantée dans le Nord et l'Est de la France ; l'unité opérationnelle Sud couvre le Sud de la France, l'Italie et l'Espagne ; l'unité opérationnelle Brésil regroupe les activités du secteur dans ce pays. La sixième unité opérationnelle, Arcelor Packaging International (API), est dédiée au secteur de l'emballage.

Les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration d'Arcelor en janvier 2003 prévoient la concentration des investissements futurs de réfection des hauts-fourneaux européens du secteur (installations amont du processus de fabrication) sur les sites les plus performants, c'est à dire les sites littoraux, tout en affirmant la nécessité de disposer d'installations « aval » efficaces à proximité des clients.

Dans ce cadre, afin de suivre les clients du Groupe dans leur développement à l'international et d'être en mesure de leur fournir des produits identiques partout dans le monde et répondant, quel que soit le pays, aux mêmes normes de qualité, des partenariats industriels ont été développés avec, notamment, Tata Steel en Inde, Bao Steel et Nippon Steel Corporation en Chine, Severstal en Russie, Dofasco au Canada, Gestamp et Magnetto en Europe et en Amérique du Sud.

Sur le plan commercial, les Aciers Plats Carbone d'Arcelor s'articulent autour de deux grands pôles.

Le premier est spécialisé dans le secteur automobile, le second se consacre aux clients de l'industrie. Ces deux équipes utilisent un réseau commun de succursales commerciales réparties dans plus de 20 pays. Au sein du pôle Industrie, les ventes sont organisées par segments : la distribution, l'électroménager, la construction, et l'industrie, avec la transformation des métaux et l'industrie de première transformation.

3. PRODUITS ET MARCHÉS DU SECTEUR

3.1. L'Automobile

Le secteur Aciers Plats Carbone met à disposition de l'industrie automobile un ensemble complet de produits et prestations : bobines, produits revêtus, parachevés, flans de forme et flans soudés, mais aussi assistance et conseil technique à la conception des véhicules et à la mise en œuvre des aciers. Arcelor Auto en assure la commercialisation. Présent mondialement afin de répondre à la demande globalisée des constructeurs automobiles et des sous-traitants de premier rang, Arcelor Auto intervient principalement comme interface des entités du groupe Arcelor avec ses clients (notamment en Europe et au Brésil) mais également pour certaines filiales en partenariat d'Arcelor (Borcelik en Turquie, Severgal en Russie, Dosol au Canada).

Arcelor Auto travaille en étroite collaboration avec les constructeurs automobiles dès la conception des véhicules. Des ingénieurs sont mis à disposition des constructeurs et sont en résidence dans leurs centres de conception. Des ingénieurs d'appui technique interviennent dans les phases de développement et de fabrication afin de faciliter la mise en œuvre des aciers. Arcelor Auto définit et suit également un important programme de Recherche et Développement « produits » sur les produits afin de pouvoir proposer en permanence des solutions nouvelles économiques et performantes.

Arcelor Auto détient une part de marché au niveau mondial de 14 %, avec une position très forte en Europe. Les positions sur les marchés hors Europe vont de 3 à 15 % selon la zone géographique, avec des opportunités de croissance importante.

3.2. Le pôle Industrie

Construction

Dans le secteur de la construction, le secteur Aciers Plats Carbone offre à sa clientèle les avantages d'un acteur international : nombre élevé de sites de production et de transformation, large gamme de produits, grande expérience dans les produits à haute valeur ajoutée (tôles prélaquées, aciers à haute limite élastique). Tout en demeurant concentré sur le segment couverture/bardage et sur le bâtiment intérieur, il développe en coopération avec Arcelor BCS (Building and Construction Support) de nouveaux pôles d'activité (portes de garage, candélabres, piscines...) et de nouveaux produits niche tels que les skin plates (films plastifiés) ou les tôles galvanisées de forte épaisseur.

Distribution

Le premier objectif pour le segment Distribution en 2002 et 2003 a été de stabiliser les carnets de commande, uniformiser les conditions commerciales et optimiser le mix produit/client afin d'améliorer le retour sur capitaux engagés. Pour les clients stratégiques consommant à la fois des produits larges et des produits transformés, une procédure spéciale de collaboration a été instituée entre le secteur Aciers Plats Carbone et le secteur Distribution - Transformation-Trading, prenant en charge de façon conjointe tous les services aux clients concernés.

Équipement ménager

Dans l'électroménager, la gamme d'aciers couvre toutes les pièces de structure d'habillage des appareils. Une nouvelle approche regroupant les compétences commerciales et techniques, permet de mieux répondre aux besoins des fabricants européens d'électroménager avec une gamme complète de produits : aciers pour émaillage, aciers à revêtement métallique et aciers pré laqués haut brillant.

Construction mécanique, emballage industriel

La nouvelle organisation du segment Construction mécanique-Emballage industriel au sein du secteur adopte une orientation fortement tournée vers le client. Le segment a été organisé en sous segments tenant compte chaque fois des spécificités des produits (radiateurs, fûts, rayonnage industriel, citernes, bouteilles à gaz...).

Pour les clients industriels, le secteur Aciers Plats Carbone propose une gamme très étendue de produits allant des aciers à très hautes limites élastiques (HLE) pour grues, engins de chantiers, remorques routières aux qualités à très haute déformabilité en passant par les qualités pour traitement thermique et applications pétrolières. En fonction des applications, ces aciers peuvent être livrés à l'état nu, revêtus métalliques ou revêtus organiques. Pour les moteurs électriques, le secteur s'est préparé à répondre aux demandes de nuances d'aciers destinées à fabriquer les moteurs électriques à faible consommation d'énergie et aux alterno-démarrateurs appelés à équiper les futurs véhicules.

Marchés géographiques du pôle Industrie

L'Union européenne (UE15) représente le marché principal du pôle Industrie du secteur Aciers Plats Carbone, qui détient une part de marché de l'ordre de 30 %, l'objectif étant de stabiliser cette position tant en volumes qu'en prix.

L'Europe des 25 représente un marché prometteur avec une croissance attendue de l'ordre de 6 à 8 % dans les nouveaux pays européens. Arcelor souhaite renforcer sa présence dans les pays d'Europe centrale et orientale, ainsi qu'en Europe de l'Est, aussi bien au niveau industriel que commercial.

En Amérique du Nord, suite aux mesures de protection mises en place par les États-Unis, les volumes réalisés ont diminué d'environ 50 % par rapport à 2001. La normalisation des relations commerciales avec ce marché devrait permettre de retrouver le niveau de 2000 – 2001 de l'ordre du million de tonnes par an.

Contrebalançant l'effet américain, le Groupe a profité pleinement de la croissance chinoise, avec cependant une profitabilité réduite du fait de la baisse du dollar vis-à-vis de l'euro. La poursuite des relations commerciales avec la Chine ne se fera qu'à des conditions de profitabilité acceptables.

3.3. Les aciers pour emballage

L'activité aciers pour emballage est assurée par Arcelor Packaging International (API), unité opérationnelle dédiée. API est le leader mondial des aciers pour emballage, tant en volume (11 % de parts de marché mondial) qu'au niveau de la technicité de ses applications.

API est numéro un en Europe avec 37 % de parts de marché (représentant 85 % de sa production), et bénéficie d'une bonne répartition de sa production et de ses ventes sur l'ensemble du continent.

API fournit aux fabricants d'emballages les aciers adaptés à leurs différents marchés : alimentaire (50 % de la consommation européenne d'aciers pour emballage), boisson, cosmétique, peinture et produits industriels. Les applications sont multiples : boîte boisson, boîte de forme, boîte 2 et 3 pièces, capsules et bouchons couronnes, fonds et fonds à ouverture facile, aérosols, boîtes industrielles, emballages décoratifs.

L'année 2003 a été marquée par le bouleversement du marché de la boîte boisson avec l'instauration en Allemagne d'une consigne sur les emballages non réutilisables. Dans les autres pays d'Europe, le marché de la boîte boisson a continué à se développer, particulièrement en Espagne et dans les pays de l'Est. Sur les autres segments de consommation d'aciers pour emballage, les évolutions sont contrastées : hausse des aérosols et du bouchage, baisse de l'industriel, stabilité de l'alimentaire.

API a maintenu sa part de marché en Europe dans un contexte sectoriel complexe.

API est constitué de trois pôles de productions. Deux centres de services situés en Italie et en Turquie, et une société de vernissage (impression) complètent ce dispositif.

Les sites de production ont développé des savoir-faire spécifiques. L'élargissement du périmètre d'API s'est traduit par le dédoublement des productions des applications majeures au Nord et au Sud dans l'optique d'une optimisation logistique, tandis que les productions de niches sont concentrées sur un seul site spécialisé.

Arcelor a démarré en 2003, à Avilès, une nouvelle ligne large pour acier pour boîte boisson qui permettra d'accompagner la croissance de ce marché en Europe du Sud.

Dans un marché mature et concurrencé par d'autres matériaux, la stratégie d'Arcelor Packaging International est d'accroître sa rentabilité ainsi que celle de la filière en défendant et développant avec ses clients la place de l'acier dans l'emballage avec la mise sur le marché de nouveaux produits. API est à l'écoute des besoins de l'ensemble des acteurs de la filière incluant les designers, les remplisseurs, les marques et les distributeurs.

Les nouvelles générations d'aciers pour emballage, issues de l'innovation Arcelor doivent aussi contribuer à renforcer son utilisation.

Un nouveau procédé de refroidissement rapide sur recuit continu, mis en service en 2002, est une étape supplémentaire dans l'allègement des emballages pour les applications de fonds à ouverture facile.

Les aciers hyper-emboutissables vont permettre de développer de nouvelles applications grâce notamment à la réduction du nombre de passes d'emboutissage (ex : petits formats, 2 pièces, pour boîtes poisson).

Les développements sur la coextrusion (dépôt de film PET ou PP sur une ou deux faces) permettront prochainement de proposer des aciers prérevêtus.

API s'implique également fortement en matière de sécurité alimentaire et de recyclage. L'acier a, en effet, dans ces deux domaines, de nombreux atouts et API a choisi d'affirmer sa position de leader en adoptant une démarche proactive vis-à-vis des réglementations nationales et européennes.

4. POLITIQUE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Dans le domaine de l'**automobile**, l'accent a été mis sur l'appui technique et scientifique auprès des constructeurs automobiles pour intégrer dans les nouveaux véhicules et mettre en œuvre les nuances à très haute résistance développées par Arcelor. Ces nouvelles nuances permettent à la fois des gains de poids importants ainsi que l'amélioration de la sécurité des véhicules. Dans les nouveaux véhicules, le taux d'utilisation des nouveaux aciers peut atteindre 50 %. La mise au point de nouvelles nuances, dont les performances sont de plus en plus élevées est poursuivie activement pour satisfaire les attentes en terme d'allègement des constructeurs automobiles.

Le Groupe poursuit en outre ses développements dans les produits revêtus destinés à la carrosserie, domaine dans lequel il dispose d'un leadership technologique.

Pour l'**Electro-ménager et l'Industrie Générale**, l'accent a été mis sur le développement de nouveaux produits plus faciles à mettre en œuvre, par exemple par une meilleure emboutissabilité, et contribuant au développement durable du point de vue des clients (par exemple le développement de traitements de surfaces permettant la suppression de l'étape de dégraissage avant émaillage).

Des développements importants de nouvelles solutions ont été réalisés pour le marché du **Bâtiment** et doivent être utilisés dans des applications industrielles. Les développements se sont également tournés vers la réalisation de prototypes démontrant la performance de différents systèmes constructifs pour des bâtiments à efficience énergétique tels les doubles toits ventilés.

Dans l'**emballage**, le renouvellement de l'offre a été poursuivi en 2003, tant sur le plan des qualités à performances mécaniques nouvelles, que sur le plan des revêtements, en particulier dans l'élargissement de la gamme des aciers à hautes caractéristiques mécanique et ductilité élevée. Ces aciers permettent de réduire le poids des emballages, tout en offrant une facilité de mise en œuvre accrue.

Une nouvelle gamme d'acier à très grande ductilité a en outre été conçue pour des applications où l'acier est peu présent actuellement.

Dans le domaine des **Opérations Industrielles**, plusieurs développements sont en cours afin de renforcer la position du secteur sur ses marchés :

- développement d'un procédé de fabrication d'une nouvelle nuance d'aciers pour **boîtes boisson**, optimisant les processus industriels, tout en offrant de nouvelles perspectives en matière de réduction d'épaisseur ;
- le développement de modèles métallurgiques et de capteurs en ligne permettant de **prédire les caractéristiques des produits sur ligne**, ce qui engendre une réduction des coûts et une meilleure affectation des produits.

sommaire →

Aciers Longs Carbone

1. Stratégie	p 47
2. Organisation du secteur	p 47
3. Produits et marchés du secteur	p 48
3.1 Les produits laminés	p 48
3.2 Les produits tréfilés	p 48
3.3 Le marché de la Construction	p 49
4. Politique de Recherche et Développement	p 49

Aciers Longs Carbone

Le secteur Aciers Longs Carbone d'Arcelor assure la production et la commercialisation d'une gamme très étendue de produits en acier au carbone : poutrelles, ronds à béton, aciers marchands, fil machine, palplanches, rails pour les transports en commun, rails pour pont roulant, profilés spéciaux et demi-produits et produits de tréfileries.

Il se place en première position sur le plan mondial des producteurs de poutrelles, de profilés et de palplanches, et figure parmi les acteurs les plus significatifs dans les ronds à béton, le fil machine et les profilés spéciaux.

1. STRATÉGIE

Fournisseur de services complets disposant d'une logistique intégrée, fort de son excellente implantation en Europe occidentale et en Amérique du Sud et d'un réseau étendu de bureaux de vente et de négoce en Europe, le secteur Aciers Longs Carbone d'Arcelor poursuit une stratégie de renforcement et de croissance sur tous ses marchés, s'appuyant sur la qualité de ses produits, la maîtrise des coûts et le respect des délais de livraison.

En Europe de l'Ouest, la mise en œuvre d'une politique commerciale visant l'accroissement de la rentabilité et le respect des besoins des clients tout en offrant une large gamme de services doit conforter la place du secteur sur ses marchés.

Dans les autres pays européens, une politique de croissance responsable est déployée tandis que sur les marchés à l'exportation, le secteur est en situation de tirer pleinement profit des opportunités se présentant. Sur les continents américains, la stratégie des Aciers Longs Carbone s'appuie sur des investissements ciblés en vue de renforcer sa position de leader en matière de coûts ainsi que sur un réseau de vente efficient en Amérique latine et sur l'exportation de produits de niche.

Dans les produits tréfilés, la branche steelcord suit les mouvements de ses principaux clients de l'Europe de l'Ouest vers l'Europe centrale et Orientale en développant la capacité de son usine en Hongrie. Elle vise une croissance continue en Asie par l'intermédiaire de ses usines en Corée et en Chine exploitées en partenariat avec son partenaire Kiswire.

La branche Acier Bas Carbone poursuit sa stratégie de croissance dans les produits à forte valeur ajoutée et les produits de niche.

2. ORGANISATION DU SECTEUR

Étant donné les spécificités techniques et commerciales des différentes familles de produits et la volonté d'accélérer les transferts de meilleures pratiques entre usines comparables, le secteur Aciers Longs Carbone a réorganisé en 2003 son activité en Europe en unités opérationnelles dédiées :

- une unité opérationnelle regroupe les aciers marchands, ronds à béton, fil machine et demi-produits,
- une unité opérationnelle gère l'activité poutrelles,
- une unité opérationnelle rassemble les activités palplanches, rails et profilés spéciaux.

Dans chacune de ces trois unités dédiées, les activités commerciales et les activités industrielles sont regroupées sous une seule responsabilité.

Les unités opérationnelles Tréfileries et Amériques, qui fonctionnaient déjà suivant le principe d'une responsabilité commerciale et industrielle combinée, complètent le dispositif.

3. LES PRODUITS ET MARCHÉS

Les produits longs laminés sont essentiellement utilisés sur les marchés de la construction, de l'infrastructure et de l'équipement. Les produits tréfilés sont destinés à de multiples utilisations comme la fabrication de pneus (steelcord), l'agriculture (fils à vigne, clôtures), l'industrie (fils galvanisés pour l'armature de câbles) et la construction (fibres). Les produits longs et tréfilés se situent sur un marché porteur, bien que concurrentiel, lié à l'émergence dans la construction, de nouveaux besoins environnementaux, esthétiques, architecturaux et économiques.

3.1. Les produits laminés

Les commodités ont représenté 76 % des expéditions du secteur en 2003. Cette famille regroupe les poutrelles légères et moyennes, les aciers marchands et les ronds à béton. Le marché est soit local, soit régional au sens large du terme, en fonction des produits. Le secteur Aciers Longs Carbone est présent à travers un réseau de vente puissant sur les marchés clés et à l'exportation. Les principaux marchés géographiques des usines européennes sont la France, le Benelux, l'Allemagne, et la péninsule ibérique. Les expéditions de commodités des usines sud-américaines sont majoritairement destinées aux marchés domestiques.

Les produits de spécialités sont constitués des palplanches, des poutrelles lourdes, des profilés spéciaux et des rails. Produits à haute valeur ajoutée, ils sont commercialisés à l'échelle mondiale en s'appuyant sur une logistique fiable et des équipes technico-commerciales compétentes aussi bien au niveau local, régional que global. La politique des Aciers Longs Carbone sur ces marchés est de maintenir son avancée technologique dans les procédés, d'anticiper les besoins des clients par des efforts d'innovation et de développement produits permanents.

En Europe, les produits longs laminés des usines européennes du secteur Aciers Longs Carbone sont commercialisés par le réseau de vente d'Arcelor Long Commercial S.A.

Sur les marchés à l'exportation, Arcelor Long Commercial a confié la vente de ses produits aux représentations commerciales d'Arcelor International et à ses partenaires privilégiés.

3.2. Les produits tréfilés

Les produits techniques pour clients globaux comprennent le fil machine pour des qualités spéciales notamment le steelcord en amont, et le steelcord tréfilé en aval. Le secteur met ses compétences techniques à la disposition des clients dans un esprit de partenariat pour répondre à leurs besoins spécifiques exigeant des niveaux de qualité très prononcés. L'activité Tréfileries dispose de ses propres organisations de vente pour chacune de ses trois activités, à savoir le steelcord, l'acier bas carbone et l'acier haut carbone.

L'unité opérationnelle Amériques dispose d'une organisation de vente intégrée dans ses activités opérationnelles.

La participation significative dans la société Acindar en Argentine (production de fil machine, tubes, tréfilés et étirés), renforce le dispositif industriel et commercial des Aciers Longs Carbone en Amérique du Sud.

3.3. Le marché de la construction

Des synergies entre les secteurs Aciers Longs Carbone et Aciers Plats Carbone d'Arcelor ont été développées pour faciliter dans le domaine de la construction l'utilisation combinée de profilés laminés à chaud et de tôles profilées à froid, par exemple structures multi étages en poutrelles et coffrages collaborants pour les dalles.

Cette collaboration est coordonnée par **Arcelor Building Construction Support (BCS)** dans le but d'accroître l'utilisation des aciers dans le domaine de la construction. Cette organisation transversale a coordonné les actions du secteur Aciers Longs Carbone et d'Arcelor Construction pour aboutir à une solution innovante « globalfloor » qui optimise le plancher composé de bacs en acier et de solives. Cette solution constructive, tend vers une solution globale demandée par les entreprises générales et suscite un vif intérêt qui se traduit par des ventes supplémentaires de poutrelles laminées, alvéolaires.

4. POLITIQUE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'innovation constitue un axe clé de la stratégie du secteur Aciers Longs Carbone. Les activités de Recherche et Développement du secteur se font aussi bien dans le domaine des processus de fabrication que dans celui du développement produit, avec une attention particulière aux applications des produits.

En ce qui concerne les processus de fabrication, la Recherche et Développement initialise des améliorations techniques ayant trait à la production tout en y incluant les aspects environnementaux et elle développe de nouveaux procédés et méthodes opérationnelles, l'objectif étant d'améliorer les coûts, d'augmenter les performances, de réduire l'impact sur l'environnement et d'accroître la flexibilité des installations.

Au niveau du développement produit, les activités de Recherche et Développement ont trait à l'amélioration de la qualité, le développement de nouveaux types d'acier et de produits, l'identification de nouvelles applications, l'élaboration de solutions aux problèmes des clients et la promotion de l'acier face aux produits de substitution.

L'efficacité et la compétence des activités de Recherche et Développement sont renforcées par la coopération avec des universités et des instituts de recherche ainsi que la participation, ensemble avec d'autres producteurs d'acier, à des projets de recherche de la Communauté européenne.



sommaire →

Aciers Inoxydables, Alliages et Plaques Spéciales

1. Stratégie	p 51
2. Organisation du secteur	p 51
3. Produits et marchés du secteur	p 51
3.1 Produits Plats Inoxydables	p 51
3.2 Produits Longs Inoxydables	p 53
3.3 Laminés de précision	p 54
3.4 Plaques spéciales	p 55
3.5 Tubes Inox	p 55
4. Politique de Recherche et Développement	p 55

Aciers Inoxydables, alliages et plaques spéciales

Le secteur Aciers Inoxydables regroupe les activités liées à la fabrication et à la commercialisation de produits en aciers inoxydables et en alliages de nickel. Présent sur les grands marchés mondiaux, le secteur a engagé un processus de recentrage sur son cœur de métier

1. STRATÉGIE

Arcelor est présent sur le marché mondial des aciers inoxydables avec une gamme complète de produits : bobines laminées à chaud et à froid, laminés de précision et produits longs en inox et alliages, tôles fortes et petits tubes soudés.

Par la variété des produits fabriqués et commercialisés, dont une part importante de produits plats, le secteur Aciers Inoxydables d'Arcelor est un fournisseur de l'automobile, de l'électroménager, de l'industrie générale et du bâtiment. Grâce à la configuration de son outil industriel et de son réseau commercial, le secteur Aciers Inoxydables peut accompagner ses grands clients dans leur développement à l'international.

Le marché mondial des aciers inoxydables s'élève aujourd'hui à 17 millions de tonnes par an. Très compétitif, avec une diminution régulière des prix de vente de 2 à 3 % par an, ce marché est cyclique.

Dans ce contexte, Arcelor a adopté une stratégie de transformation de son activité Aciers Inoxydables, fondée sur une politique d'investissements, de reconfiguration industrielle, de développements de partenariats, permettant d'adapter chacun des métiers du secteur à ses spécificités propres et à ses enjeux.

Cette politique a été particulièrement affirmée en 2003 avec l'ambition affichée de faire des aciers plats inoxydables à travers principalement son unité opérationnelle UGINE & ALZ, une référence mondiale en matière de services aux clients, d'innovation et aussi de compétitivité.

2. ORGANISATION DU SECTEUR

Le secteur Aciers Inoxydables regroupe cinq grands pôles d'activités :

- Produits plats inoxydables ;
- Produits longs inox et alliages ;
- Tubes inox ;
- Laminés inox de précision et produits plats en alliages de nickel ;
- Plaques spéciales en acier inoxydable, aciers spéciaux.

L'ensemble des ventes export des Unités opérationnelles Produits plats inoxydables hors de leurs marchés principaux est assuré par Arcelor Stainless International.

3. LES PRODUITS ET MARCHÉS

3.1. Produits Plats Inoxydables

Avec 6 000 salariés et plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, UGINE & ALZ, spécialisée dans les aciers plats inoxydables, est la principale Unité opérationnelle du secteur Aciers Inoxydables. L'entreprise est un des leaders du marché européen avec plus de 25 % de parts de marché et dispose d'outils performants reconnus, notamment ses lignes de recuit brillant à Gueugnon (France) et à Genk (Belgique) dédiées aux marchés de spécialités, sa ligne intégrée de laminage à froid en continu (LC21) à Isbergues (France) et ses installations de Genk (Belgique) pour les produits épais ou extra larges.

La répartition des activités d'UGINE & ALZ sur cinq usines engendre des coûts fixes et de logistique importants. En conséquence, Arcelor a décidé de reconfigurer les aciéries d'UGINE & ALZ en concentrant la production à proximité du Train à Larges Bandes de Carlam, en Belgique. En mai 2003, le Conseil d'administration d'Arcelor a approuvé le projet de construction d'une aciérie d'un million de tonnes en amont de ce train.

Ce projet, dénommé Carinox, permettra d'atteindre les objectifs de compétitivité, de satisfaction de la demande des clients, et d'accompagner la croissance des marchés.

Le calendrier de réalisation de cet investissement de 230 millions d'euros prévoit un démarrage de la production fin 2005 et une montée en puissance lui permettant d'atteindre sa capacité nominale en 2007.

Ainsi, le doublement de capacité de l'aciérie de Genk réalisé en 2002 et la nouvelle aciérie de Charleroi en connexion directe avec le laminoir à chaud assurent un schéma industriel optimisé.

Le projet de reconfiguration industrielle entraînera au cours du premier semestre 2004, la fermeture du site de l'Ardoise (France) dont la localisation ne permet pas à l'usine d'entrer dans un schéma industriel compétitif.

La montée en puissance des aciéries de Genk et de Carlam conduira également à l'arrêt de l'aciérie d'Isbergues (France).

Les marchés des produits plats inoxydables

La consommation des aciers inoxydables plats a progressé de plus de 6 % par an depuis vingt ans. En 2003, le marché représentait 14 millions de tonnes. La progression de la consommation d'inox varie selon les pays en fonction du niveau d'industrialisation. La forte demande des pays asiatiques (Chine, Inde) plus axée sur les débouchés de biens de consommation favorise une forte croissance de la consommation des inox plats laminés à froid dans cette zone alors qu'en Europe et aux Etats-Unis, le taux de croissance des inox plats est davantage fonction de la substitution à d'autres matériaux.

Le niveau de concentration des producteurs d'acier inoxydable, en particulier des produits plats, constitue la deuxième caractéristique de ce secteur d'activité. Les cinq premiers mondiaux représentent 60 % de la production mondiale de produits plats. La part de marché mondiale d'Arcelor en produits plats inoxydables est de l'ordre de 16 %.

Le savoir-faire et la maîtrise de ses outils confèrent à Arcelor une position de leader mondial sur des marchés aux exigences techniques élevées avec des produits tels que le recuit brillant pour les marchés de l'électroménager, les nuances ferritiques pour les marchés de l'automobile, ou encore les tôles de grande largeur pour les marchés de la chaudronnerie notamment. Les relations partenariales avec les grands clients constituent également des atouts reconnus d'Arcelor.

Face à la montée brutale des prix des matières premières, dont en particulier le nickel en 2003, le secteur Aciers Inoxydables d'Arcelor mène une politique d'amélioration de la compétitivité par une spécialisation de ses outils de production, des échanges techniques entre sites et la mise sur le marché de produits nouveaux différenciants, apportant une valeur d'usage supplémentaire aux clients. Un effort important a concerné le développement de nuances à bas nickel. UGINE & ALZ poursuit sa politique de développement de nuances ferritiques sans nickel.

L'équipement ménager

UGINE & ALZ est un fournisseur privilégié des grands fabricants d'appareils de gros électroménager avec 35 % des livraisons d'acier inoxydable pour ce marché. Pour répondre aux attentes des clients, UGINE & ALZ développe de nouvelles nuances qui offrent par exemple un nouvel aspect de surface pour l'univers de la cuisine : surface gravée homogène et reproductible, surface avec motif multi-directionnel qui se conserve après déformation et qui offre une souplesse et une liberté de design.

Autre exemple dans le domaine de la coutellerie : UGINE & ALZ a mis au point une nuance d'inox à hautes performances, notamment en dureté, pour satisfaire les exigences de ce marché.

L'automobile

Le marché automobile représente 20 % du chiffre d'affaires du secteur Aciers Inoxydables, dont 14 % réalisés sur le seul marché de l'échappement. Alliant les propriétés de résistance à la corrosion, de résistance mécanique et d'absorption de chocs, les aciers inoxydables se développent dans les éléments de structure automobile, les pièces de sécurité et les réservoirs tout en permettant un allègement de la structure du véhicule favorisant un gain potentiel de consommation de carburant.

De nombreux projets de développement menés en partenariat avec les clients ont vu le jour sur le marché de l'échappement pour répondre aux attentes de compétitivité.

L'industrie

Le marché de l'industrie est un des premiers marchés en volume pour l'acier inoxydable. Les industries alimentaire et pharmaceutique, le chauffage, les transports, l'industrie de process constituent des clients importants de ce segment.

Dans le domaine du chauffage, UGINE & ALZ accélère le développement des nuances inox ferritiques en substitution aux autres matériaux (aciers émaillés), en particulier pour les applications de ballons d'eau chaude et les chaudières à condensation.

Dans les transports, UGINE & ALZ développe en partenariat avec ses clients des nuances répondant au besoin d'allègement, notamment pour les containers.

Grâce à ses caractéristiques de « nettoyabilité », l'acier inoxydable est de plus en plus sélectionné pour les applications sensibles en matière d'hygiène et de santé (hôpitaux, cuisines industrielles, ..).

La Construction

Dans le marché du bâtiment, outre les développements pour toitures (avec revêtements ou non) et bardages, l'acier inoxydable poursuit sa croissance.

Réseau commercial et centres de service

En Europe, UGINE & ALZ s'appuie sur un réseau de huit centres de service répartis dans sept pays et un réseau d'agences dans tous les pays européens.

Arcelor Stainless International (ASI) commercialise les produits plats de toutes les unités opérationnelles hors de leur marché domestique et des produits longs dans certaines zones. ASI a renforcé son dispositif en 2003 par la création de trois nouvelles agences : un centre de service au Vietnam, le réaménagement du centre de service américain, et la construction d'un centre de service dédié aux produits laminés à chaud en Malaisie.

ASI est présent dans une quarantaine de pays avec des centres de service en Australie, Chine, Etats-Unis, Turquie et au Vietnam.

En Pologne, à Bytom, les secteurs Distribution-Transformation-Trading et Aciers Inoxydables ont placé leurs centres de service respectifs sous un toit commun afin de se développer sur le marché local dans les meilleures conditions.

3.2. Produits Longs Inoxydables

Ugitech, issue de la fusion entre les sociétés Ugine Savoie Imphy SA et Sprint Métal SA en décembre 2003, constitue un ensemble intégré dédié aux produits longs, de l'amont (aciérie, laminage) aux activités de transformation aval (finition de barres, tréfilage) et à la distribution. Faisant face depuis plusieurs années à une érosion très forte de ses marges sur un marché européen et à une offre fragmentée et en faible croissance, Ugitech s'est engagé dans un programme de réorganisation commerciale, administrative et logistique. Ce plan d'adaptation qui vise une amélioration de la performance économique se traduit aussi par des reconfigurations industrielles : le train à fil et les parachèvements d'Imphy (France, Nièvre) sont ainsi désormais dédiés aux produits alliages.

Le plan d'adaptation (réorganisation industrielle, simplification de l'organisation) décidé fin 2003 répond à cette exigence de performance accrue.

Ugitech s'appuie sur un large réseau intégré de distribution composé de six filiales européennes, une filiale américaine et sur un réseau mondial d'agents et de partenaires.

Arcelor Stainless International (ASI) assure également la commercialisation des produits longs dans certaines zones afin de compléter le dispositif.

Dans le domaine des alliages, le dispositif commercial d'Imphy Alloys est adapté aux enjeux d'un marché désormais mondial. Il s'appuie sur une présence forte et des partenariats en Extrême Orient, où se concentre une part croissante des marchés utilisateurs.

Les marchés de produits longs inoxydables

Très lié à l'investissement des entreprises et aux biens d'équipement, le marché des produits longs inoxydables a subi en Europe les effets de la stagnation de la production industrielle. Avec une part de marché de plus de 14 % dans l'Union européenne et des ventes en augmentation de 42 % en Europe Centrale et Orientale, la position d'Ugitech s'est cependant renforcée.

A l'inverse, l'évolution des taux de change a conduit à une diminution des expéditions vers les marchés nord américain et asiatique. En 2003, l'Europe élargie a représenté plus de 80 % des ventes du pôle.

Les produits longs inoxydables d'Ugitech maintiennent leur leadership pour les produits à usinabilité améliorée. La flambée du nickel dope aussi le développement de nuances destinées aux marchés de la visserie boulonnerie.

Dans les ouvrages d'art, les ronds à béton inox sont prisés dans les constructions nécessitant une tenue à la corrosion renforcée. Une offre nouvelle est en développement pour un marché à très fort potentiel sur lequel Ugitech dispose de moyens de différenciation.

3.3. Laminés de précision

Les activités « Laminés de précision » regroupées jusqu'en 2003 au sein d'Imphy Ugine Précision (IUP) ont été structurées en deux sociétés adaptées à la spécificité de deux familles de produits. La fabrication des produits inox, assurée par IUP est désormais concentrée sur le site de Pont de Roide (France). Les productions alliages d'Imphy et de Firminy sont regroupées au sein d'une nouvelle société « Imphy Alloys SA » créée en décembre 2003. Les produits de ces deux sociétés sont destinés aux marchés de la visualisation (shadow mask pour les téléviseurs par exemple), de l'électronique (support de circuits intégrés) et de l'automobile (joint d'étanchéité moteur).

Les marchés des alliages de nickel

Le développement des marchés utilisateurs en Asie s'est confirmé en 2003, du fait des délocalisations, mais aussi de la croissance de certains segments : les débouchés des alliages dans l'électronique ont ainsi connu une nette reprise et 2003 aura été une année exceptionnelle pour le marché de la cryogénie. En dépit du développement des écrans plats, la fabrication des tubes cathodiques continue à croître légèrement, grâce à l'augmentation de la consommation en Asie, notamment en Chine.

Dans les alliages à forte teneur en nickel (de 35 à 80 %), Arcelor est présent principalement sur les marchés des feuillards (produits plats et minces d'Imphy Alloys), mais également en fils et tréfilés (Ugitech).

Face à un processus de délocalisation de ses clients, Imphy Alloys redéploie son implantation industrielle et commerciale au niveau mondial pour conserver ses parts de marché. Mécagis, filiale d'Imphy Alloys, a transféré une partie de sa production vers la société Imhua en Chine. Les ventes d'Imphy Alloys en Asie représentent désormais 40 % du chiffre d'affaires, contre 35 % en 2002.

Imphy Alloys a confirmé en 2003 sa position dans le domaine des cuves pour navires méthaniers et profite du développement de nouveaux programmes aéronautiques civils pour accroître ses ventes d'alliages pour moules de matériaux composites.

3.4. Plaques spéciales

L'Unité opérationnelle Industeel compte parmi les grands producteurs mondiaux en chaudronnerie spéciale, aciers pour moules et outils résistants à l'abrasion. Implantée à Charleroi, la société Industeel Belgium est spécialisée dans la production de plaques inox et de plaques d'aciers spéciaux au carbone. En France, les sites du Creusot, Chateaufort et Saint-Chamond sont respectivement dédiés à la production de tôles, de lingots de forge, de pièces moulées et de viroles. Industeel a participé au lancement du premier navire chimiquier réalisé en acier duplex en Chine.

Après la cession de Creusot Forge Industrie et d'une participation dans l'aciérie Creusot Métal, Industeel a poursuivi sa réorganisation en vue de se constituer en fédération d'entreprises autonomes, centrées sur leurs cœurs de métier. Dans le cadre de ce processus, la tôlerie et les parachèvements du Creusot mettent en œuvre, avec une organisation allégée et réactive, un projet d'entreprise qui doit leur permettre de retrouver la performance et d'assurer leur pérennité. Industeel dispose d'un réseau mondial d'agences commerciales et bénéficie également d'un large appui du réseau Arcelor Stainless International.

3.5. Tubes Inox

Afin de simplifier un schéma industriel dispersé, les **Tubes Inox** ont transféré en France les productions assurées jusqu'à présent dans les usines de Meusienne en Italie, et de Matthey en Grande Bretagne (tubes perforés), afin de se rapprocher de la taille critique. En effet, dans les tubes inoxydables, la taille des installations est un avantage décisif.

L'Unité opérationnelle des Tubes Inox est active sur les marchés de la décoration et de la corrosion avec sa société Meusienne basée à Ancerville et sur le marché de l'échappement automobile avec la société Matthey et ses filiales implantées en Suisse, en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

4. POLITIQUE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les aciers inoxydables présentent des caractéristiques de résistance à la corrosion garantissant leur utilisation dans le temps, tout en proposant une large gamme de propriétés d'usage. Cela va des aciers très formables permettant des emboutis profonds ou une absorption d'énergie apportant un haut degré de sécurité en cas de choc, jusqu'aux matériaux très durs permettant leur usage dans des conditions extrêmes.

Grâce à une politique de recherche active et anticipatrice, le secteur Acier Inoxydables a pu développer une gamme de produits moins dépendante du nickel. Ainsi UGINE & ALZ se positionne comme le spécialiste des aciers ferritiques, résistants à la corrosion par addition de chrome et de molybdène. Ces nuances ferritiques répondent particulièrement aux attentes des fabricants d'échappement dans le domaine automobile, et également dans l'industrie (chauffage, containers,...). UGINE & ALZ travaille également à la mise au point de nuances à hautes performances thermiques pour les collecteurs d'échappement.

Parallèlement au développement de nuances plus économiques, l'effort de R&D est porté à l'obtention de surfaces présentant des qualités d'esthétisme nouvelles, qui trouvent leur application dans l'équipement ménager et aux collectivités notamment.

Industeel et Ugitech maîtrisent la production d'aciers de type duplex à teneur en nickel très réduite et présentant de hautes caractéristiques mécaniques et de tenue à la corrosion. Industeel, très présent dans le marché de l'industrie avec ses tôles plus épaisses (10 - 30mm) a développé toute une gamme de nuances biphasées appelées « duplex » alliant des hautes propriétés mécaniques et de résistance à la corrosion avec une teneur en nickel très réduite.

sommaire →

Distribution-Transformation-Trading

1. Stratégie	p 57
2. Organisation du secteur	p 58
3. Produits et marchés du secteur	p 58
3.1 Arcelor Négoce-Distribution (AND)	p 58
3.2 Arcelor Steel Service Centres (ASSC)	p 58
3.3 Arcelor Construction	p 59
3.4 Arcelor Pum Processing	p 59
3.5 Arcelor International	p 59
3.6 Arcelor Projects	p 59

Distribution-Transformation-Trading

Les entreprises du secteur Distribution-Transformation-Trading constituent des partenaires de premier rang pour de nombreux clients sur les marchés de l'automobile, la construction, l'électroménager, les travaux publics, le génie civil, la construction off-shore ou encore de l'industrie générale.

1. STRATÉGIE

Le secteur Distribution-Transformation-Trading (DTT) constitue une activité majeure d'Arcelor en formant un maillon essentiel entre le monde des industriels utilisateurs d'acier et celui de la production d'acier.

Le secteur DTT répond tant aux besoins complexes de groupes multinationaux qu'à l'artisan local, grâce à un stock de produits disponibles sur catalogue, des solutions globales ou du sur-mesure.

DTT emploie près de 15 000 salariés à travers le monde et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 milliards d'euros.

Les métiers de DTT se caractérisent par leur forte valeur ajoutée. En effet, plus que des produits, DTT propose des « solutions acier ». Ainsi, près de 75 % des volumes achetés aux autres secteurs d'Arcelor sont transformés ou parachevés avant d'être vendus. Intervenant sur des marchés fortement concurrentiels, DTT crée de la valeur ajoutée par la mise en œuvre de solutions globales incluant la conception et l'assistance technique.

Le cœur des activités du secteur est en Europe, avec une forte présence en Allemagne, Benelux, Espagne, France et Grande-Bretagne. Parallèlement, le secteur DTT constitue un outil commercial performant pour les marchés hors Europe.

Les marchés du secteur étant essentiellement régionaux, DTT a constitué un maillage dense de plus de 750 implantations dans le monde. Grâce à ce réseau, près de 75 % des clients sont situés à moins de 300 kilomètres d'une implantation DTT où ils trouvent la disponibilité immédiate de l'ensemble de la gamme des produits du groupe Arcelor.

Sur la base de ces spécificités, le secteur DTT a mis en place une nouvelle organisation, permettant des rationalisations en Europe de l'Ouest afin de concrétiser les synergies identifiées telles que la réduction et la hiérarchisation du nombre de dépôts selon la proximité et la nature des clients, l'optimisation de la logistique, la diminution des coûts de structure.

Le développement de DTT s'appuie sur une croissance soutenue des activités en Europe Centrale et Orientale pour accompagner ses clients et une offre toujours plus complète et innovante tournée vers la recherche de spécialités à forte valorisation, les partenariats clients, la vente de solutions incluant la captation de fabrications amont des clients notamment dans la tôlerie.

En conformité avec la politique d'Arcelor, le secteur DTT place le Développement durable au centre de sa stratégie. Du fait de la légèreté de ses structures de production, DTT concentre ses efforts sur la sécurité, la santé et les aspects humains.

L'année 2003 a été une année d'amélioration notable en matière de sécurité, après trois années où le taux de fréquence d'accident du secteur avait déjà diminué à un rythme annuel de 15 %.

Ces résultats témoignent de la mobilisation pour progresser dans le respect de l'intégrité des femmes et des hommes au travail.

DTT met en œuvre une politique de ressources humaines permettant à chaque salarié de travailler dans un environnement où ses compétences, son expérience, sa connaissance du métier sont valorisées, les prises d'initiatives encouragées et le sens des responsabilités développé.

2. ORGANISATION DU SECTEUR

L'année a été consacrée à l'intégration et la rationalisation des activités du secteur. DTT s'est ainsi engagé dans un processus actif d'évolution de son portefeuille de sociétés, notamment par des cessions d'activités non intégrées au cœur de métier.

Le secteur est désormais organisé en six Unités opérationnelles développant des activités spécifiques mais complémentaires.

Cette nouvelle organisation a permis de renforcer la logique des métiers du secteur, d'améliorer son efficacité notamment commerciale et de simplifier les fonctions centrales.

3. PRODUITS ET MARCHÉS

3.1. Arcelor Négoce-Distribution (AND) :

AND est leader européen de la distribution d'acier avec 200 sites répartis dans 30 pays, distribuant plus de 4 millions de tonnes de produits acier par an.

AND regroupe les sociétés réalisant du négoce d'acier avec stockage. Il s'agit d'enseignes multi-spécialistes, proposant de larges gammes de produits : feuilles et plaques, poutrelles, tubes, laminés marchands, produits plats et produits longs inox et aluminium, produits techniques et aciers spéciaux, produits béton.

La clientèle va de la multinationale aux particuliers.

A cela s'ajoute une offre « sur mesure » grâce aux centres de services parachèvement aval (semi-produits manufacturés, armature de bâtiment et de grue, structure d'éolienne...) et aux partenariats aval (exemples d'entreprises partenaires : John Deere, Potain, Snecma, Hermanussen...)

En 2003, AND a continué de développer son maillage européen avec la création et l'acquisition de plusieurs sociétés :

- créations d'Arcelor Profil, Plaques et Découpes, Arcelor Distributie en Roumanie et un centre de coordination Est Europe en Slovaquie ;
- acquisitions des sociétés Guille et Ferromettalli pour compléter le dispositif plaque et découpe, Krisper d.o.o. en Slovénie et Ravené-Schäfer (DEAG POSSEHL) en Allemagne.

3.2. Arcelor Steel Service Centres (ASSC)

ASSC est le vecteur privilégié d'Arcelor sur le marché des aciers plats au carbone parachevés avec 5 000 clients industriels répartis géographiquement dans 18 pays, servis par 44 sites équipés d'une gamme complète d'outils de parachèvement.

Les Steel Service Centres parachèvent des produits aux dimensions souhaitées par les clients dans des quantités prêtes à l'emploi, comme des produits laminés à chaud et à froid, revêtus métalliques ou organiques sous forme de bandes refendues, feuilles, flans, composants ou sous-ensembles spécifiques issus d'activités de tôlerie.

Ils fournissent également des services très complets tels que :

- une offre globale s'appuyant sur la gamme et la qualité des produits Arcelor,
- une expertise technique, une offre innovante et un suivi qualité produit,
- une logistique appropriée.

En 2003, ASSC a entamé l'élargissement de ses gammes vers l'aval, marqué par différents partenariats clients dans la sous-traitance automobile et l'électroménager notamment.

Enfin, plusieurs certifications ISO 14001 se sont concrétisées ou ont été confirmées, les certifications qualité couvrant désormais une large part du périmètre.

3.3. Arcelor Construction

Arcelor Construction occupe la première place en Europe sur le marché des produits métalliques constituant l'enveloppe, l'ossature secondaire ou la structure des bâtiments industriels et agricoles (bardages, profils, planchers, toiture, panneaux sandwich isolants) et est présent dans 27 pays à travers 50 sociétés. Son activité représente 553 milliers de tonnes de profilés et 14,5 millions de m² de panneaux vendus en 2002.

Arcelor Construction dispose d'un outil intégré en amont avec un laminoir, des lignes de galvanisation et de prélaquage, lui apportant une très grande réactivité pour répondre aux besoins de ses clients du secteur du bâtiment (charpentiers métalliques, bardeurs, couvreurs, étancheurs, négociants généralistes et spécialisés).

Arcelor Construction développe de nouveaux produits et concepts notamment les éléments de façade acier, la résistance au feu, l'allongement des portées mené en partenariat avec Aciers Longs Carbone, et plus généralement la contribution apportée au développement durable par les économies d'énergie que permettent les solutions acier dans le bâtiment.

3.4. Arcelor Pum Processing

Arcelor Pum Processing a été constitué début 2003 à partir des outils lourds de transformation du site de Reims : un process de décapage continu, un laminage à froid (quarto réversible), un recuit base hydrogène et un skin-pass.

Arcelor Pum Processing produit des bobines décapées, écrouies, laminées à froid, galvanisées.

Cette unité de 350 personnes est au service des autres Unités opérationnelles de DTT.

L'ensemble des installations d'Arcelor PUM Processing a obtenu en 2003 le renouvellement de sa certification ISO 14001.

3.5. Arcelor International

Arcelor International est l'outil commercial du Groupe pour les activités suivantes :

- le marketing et la vente à l'exportation des produits des secteurs Aciers Plats Carbone et Aciers Longs Carbone, complétant ainsi les organisations spécifiques des deux secteurs sur leurs marchés ;
- le trading de produits acier, c'est-à-dire l'achat à des tiers et la revente à des clients dans le cadre d'une offre de services complète allant de la logistique à l'assistance technique en passant par le financement.

L'entité est également active dans l'approvisionnement en produits finis ou semi-finis des autres secteurs du Groupe et la veille commerciale au niveau international.

Arcelor International se positionne comme un réseau « différencié », à forte valeur ajoutée avec 300 collaborateurs dans le monde répartis sur un réseau de 41 bureaux régionaux.

En 2003, Arcelor International a apporté ses filiales Considar à une joint venture, Traxys, constituée avec le groupe belge Umicore et sa filiale commerciale Sogem. Traxys est active dans la distribution, le marketing et le négoce de métaux de base non-ferreux, leurs minerais et concentrés, et dans les ferroalliages. Dans ces domaines, Traxys constitue un acteur de taille mondiale, avec plus de 20 bureaux répartis dans le monde. La propriété et le contrôle de Traxys sont partagés de manière égale entre Arcelor et Umicore.

3.6. Arcelor Projects

Arcelor Projects est spécialisée dans la fourniture de solutions acier sur mesure et optimisées pour la réalisation de grands projets dans les domaines du génie civil, des travaux publics et des constructions offshore, tels que les installations portuaires, les parkings souterrains ou les tunnels : ainsi, Arcelor Projects fournit des structures de fondation dans le cadre des travaux de reconstruction de « Ground Zero » à New York. Arcelor Projects s'appuie sur quatre sociétés implantées en Europe, en Amérique du Nord et Centrale, et en Asie. Les solutions offertes sont composées d'une gamme étendue de produits - palplanches, pieux H et tubulaires, poutrelles, tubes, tôles fortes - et de services à haute valeur ajoutée, entre autres la conception, l'assemblage, le parachèvement, le support technique ou la logistique.

Arcelor Projects est constitué de deux ensembles opérationnels :

- « Foundation Solutions » qui offre les produits et services pour le développement portuaire, les garages souterrains...
- « International Projects » qui délivre des structures acier de haute technicité, livrées en package avec soutien logistique et documentation spécialisée, par exemple pour les constructions offshore.

Autres activités

Le secteur « Autres activités » regroupe des activités de support et plusieurs sociétés industrielles, notamment Paul Wurth, Circuit Foil et IEE.

Paul Wurth

La société Paul Wurth est un acteur international dans le domaine de l'ingénierie d'installations et d'équipements pour les industries sidérurgique et des métaux non-ferreux. L'entreprise est également active dans la gestion de grands projets civils et industriels dans le secteur de la construction et développe depuis quelques années de nouvelles technologies pour la protection de l'environnement dans l'industrie.

Basé au Luxembourg, Paul Wurth dispose de filiales et succursales en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en République tchèque et en Russie, mais aussi en Asie (Inde, Chine, Corée, Taiwan), en Amérique latine (Brésil, Chili, Mexique), en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) et en Afrique de Sud, ainsi que d'un réseau de preneurs de licence et d'agents. Au 1^{er} janvier 2004, Paul Wurth employait 765 personnes dont 220 dans ses implantations internationales.

Dans le domaine des hauts-fourneaux, Paul Wurth a bénéficié de la croissance soutenue des investissements dans la sidérurgie en Chine, pays qui est devenu le premier marché du groupe Paul Wurth avec 30 % des nouvelles commandes. Une société de production d'équipements pour le refroidissement de hauts fourneaux a été mise en place à Luoyang avec un fabricant de cuivre local.

Sur le marché russe, Paul Wurth s'est positionné en prenant deux importantes commandes de réfection de haut fourneaux et en créant une société d'engineering à Kovrov avec un partenaire minoritaire local.

TMT Tapping Measuring Technology, l'entreprise créée en partenariat avec la société allemande Dango & Dienenthal Maschinenbau et spécialisée dans les technologies de trou de coulée et les sondes de mesure, a connu une excellente première année d'activité en enregistrant d'importantes nouvelles commandes.

Dans le domaine de l'aciérie et de la coulée continue, Paul Wurth a mis en service avec succès ses lingotières oscillantes chez un client américain, alors que dans le secteur des métaux non-ferreux, le groupe travaille à la réalisation d'une commande dans l'hydrométallurgie utilisant un système de manutention d'électrodes de raffinage de cuivre.

Dans le domaine des activités de gestion et de pilotage de grands projets de construction civile, Paul Wurth participe notamment à la coordination des projets des nouveaux bâtiments de la Cour de Justice des Communautés européennes et de la Banque Européenne d'Investissement.

Au niveau de la recherche et du développement, Paul Wurth a travaillé à la mise au point de la première réalisation industrielle utilisant la technologie PRIMUS®, destinée à recycler les poussières des fours électriques. Des études et essais portant sur d'autres applications du procédé PRIMUS®, comme le recyclage de déchets de la sidérurgie intégrée ou la production de fonte à partir de minerai de fer doivent être menées en 2004.

IEE

IEE (International Electronics & Engineering) est une société spécialisée dans la conception et la production de capteurs destinés principalement à l'industrie automobile. La société occupe une place de leader mondial dans le marché des capteurs de détection d'occupation de siège. En 2003 plus de 3,8 millions de voitures ont été équipées d'un système IEE. La société poursuit de multiples projets de recherche et développement, notamment une caméra 3D, des lampes électroluminescentes ou des systèmes de protection des piétons à intégrer dans l'habitacle de l'automobile.

IEE dispose de deux sites au Luxembourg et de deux centres de développement aux Etats-Unis et en Corée. En 2003, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 70,7 millions d'euros. Le résultat opérationnel de la société a continué à progresser pour atteindre 3,5 millions d'euros. De nombreux contrats ont pu être signés avec de grands constructeurs européens, américains et asiatiques, laissant prévoir une croissance rapide de la société dans les années à venir.

Circuit Foil

Circuit Foil est spécialisé dans la production de feuilles de cuivre extra-fines de 3 à 400 microns d'épaisseur, utilisées dans la fabrication de circuits imprimés.

Circuit Foil figure parmi les cinq plus grands producteurs mondiaux. La société exploite deux usines de production, notamment au Luxembourg et au Canada. A fin 2003, Circuit Foil employait 360 personnes à travers le monde.

La crise qui a frappé le secteur de l'électronique depuis 2001, due à des capacités de production excédentaires, ne s'est que très partiellement résorbée vers la fin de 2003 et les prix de ventes sont restés sous très forte pression.

En conséquence, Circuit Foil a entrepris une restructuration financière qui a abouti à un désendettement important du groupe et à l'entrée à hauteur de 23,07 % de la Société Générale de Financement du Québec dans le capital de la société.

Grâce aux initiatives lancées dès 2002, Circuit Foil a pu augmenter sa part de marché dans les pays du continent asiatique, en particulier en Chine, et accroître son volume de production total de 28 % par rapport à 2002. Un ambitieux programme d'amélioration de la productivité et de réduction des coûts a été lancé au cours de l'année et s'est traduit par une amélioration notable des résultats en fin d'année.

Rapport d'activité du Groupe

sommaire →

Rapport consolidé de Gestion du Groupe	p 64
Environnement économique	p 64
Résultats consolidés du Groupe	p 67
Commentaires d'activité par secteur	p 72
Activités en matière de Recherche et Développement	p 78
Investissements industriels	p 79
Cessions	p 79
Actions propres	p 80
Perspectives	p 81
Événements postérieurs à la clôture	p 82
Informations complémentaires relatives à Arcelor S.A.	p 83
Gestion des risques	p 84
Risques juridiques généraux liés aux activités de groupe Arcelor	p 84
Risques industriels et environnementaux	p 84
Risques marchés (risque de liquidité, de taux, de change, sur titres en capital détenu)	p 85
Approvisionnements / Risques de dépendance	p 85
Assurances et couvertures des risques	p 86

gination
 $I_0 = K_0 \exp(-[\Delta G_0^* + Q_0]/kT) \cos(\text{idées} + \pi \log x) -$
 $(x^2 - 1)$
 $(-\Delta G_0^* + Q_0)/kT$
 $\sum_{n=1}^{\infty} \frac{2\mu_k \pi}{m} \cot \frac{k\pi}{m} = \text{respect-}2\mu$
 + respect
 = solutions
 anticiper

Rapport consolidé de gestion du Groupe

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le rebond de la production industrielle mondiale escompté au début de l'année 2003 ne s'est pas concrétisé sauf dans les pays asiatiques, les pays de l'Est, et ceux du Proche et Moyen Orient. Aux Etats-Unis, où la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) a été pourtant relativement forte, la production industrielle a enregistré une stagnation après deux années de baisse.

Les incertitudes persistantes au Moyen-Orient ont continué à peser sur le climat géopolitique. Sur le plan économique, les relations internationales ont souffert de négociations commerciales particulièrement difficiles dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce. Depuis l'automne, cependant, la reprise économique se confirme avec une croissance assez forte aux Etats-Unis ainsi qu'une activité économique soutenue en Asie et dans les pays de l'Est européen. Ainsi, selon les estimations des instituts de conjoncture, l'économie mondiale a enregistré en 2003 une croissance du PIB de 2,4 %, dépassant le taux de 1,8 % de 2002. Cette reprise a été très inégale selon les zones géographiques et les secteurs d'activité. Elle se caractérise par la persistance de capacités de production non utilisées, d'où une faiblesse dans la création d'emplois. 2003 aura aussi été une année d'extrême volatilité des cours du change, avec pour résultat le record historique atteint par l'euro face au dollar début janvier 2004.

En Asie, la vigueur de l'économie chinoise crée un effet d'entraînement sur la croissance de la zone. L'évolution du PIB des pays d'Asie s'est quelque peu ralenti au cours du troisième trimestre pour se situer à 2,6 %, mais la progression de la production industrielle est restée généralement forte (5,2 %). La production industrielle a ainsi augmenté au troisième trimestre sur un an de 16,6 % en Chine, de 6,6 % en Taiwan, de 3,6 % en Corée du Sud, de 9,3 % en Thaïlande, de 6,0 % en Inde, de 4,5 % aux Philippines pour seulement 1,4 % au Japon. En Chine la croissance de l'économie s'est encore accélérée au quatrième trimestre (+9,9 % sur un an), portant la croissance du PIB à 9,1 % sur 2003.

Aux Etats-Unis, le PIB a affiché au quatrième trimestre une hausse de 4,0 % en rythme trimestriel annualisé. Pour l'ensemble de l'année 2003, la croissance atteint 3,1 %. La production industrielle est repartie à la hausse au deuxième semestre avec une incidence positive, mais encore modeste, sur l'emploi. D'autre part, les indices de confiance des consommateurs et des industriels restent orientés à la hausse et une reprise de l'investissement est envisagée. Au Canada et au Mexique, le PIB n'a que faiblement progressé, voire stagné. La production industrielle, fortement dépendante de celle des Etats-Unis, est en régression depuis plusieurs mois.

Dans la zone euro, la chute des indices de confiance des consommateurs et des industriels a pris fin et une légère hausse est enregistrée depuis juillet 2003. Toutefois, l'appréciation de l'euro, le niveau du chômage, la lenteur des réformes structurelles et les contraintes budgétaires rendent aléatoire une reprise forte de l'économie européenne à court terme. Le PIB est resté stable au troisième trimestre sur un an, n'enregistrant qu'une légère hausse de +0,3 % après les +0,2 % du second trimestre. La production industrielle, par contre, a fléchi de 0,2 % sur un an. L'économie allemande est entrée en 2003 en récession avec un recul du PIB de 0,1 % sur un an, du fait, principalement de la baisse des exportations allemandes vers les Etats-Unis.

Les économies des pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) ont continué à évoluer positivement au troisième trimestre de 2003. La Pologne a connu une croissance de 3,9 % du PIB au troisième trimestre sur un an et une forte hausse de la production industrielle de 7,6 % sur les neuf premiers mois de l'année. Ce dynamisme se retrouve dans les économies des autres PECO. Il en est de même en Russie où le PIB a progressé de 7 % au premier semestre et la production industrielle a augmenté de 6,8 % sur les dix premiers mois. En Ukraine, la croissance a été encore plus forte. Sur les dix premiers mois de 2003, la production industrielle y a connu une croissance de 15,7 %.

En Amérique du Sud, l'évolution économique a été très contrastée selon les pays. L'Argentine a connu à nouveau une croissance positive élevée, avec un PIB en hausse de 7,6 % au deuxième trimestre, après une baisse de 4,4 % en 2001 et une chute de 10,9 % en 2002.

En octobre, la production industrielle a augmenté de 17,2 % sur un an. Le Brésil a enregistré sur les neuf premiers mois une stagnation de la production industrielle (+0,1 %), mais en septembre, la production industrielle augmentait de 4,2 % sur un an, représentant la première évolution positive depuis mars 2003. De janvier à septembre, le PIB a fléchi de 0,3 %. Pour l'ensemble de l'Amérique Centrale et du Sud, le PIB n'a progressé que faiblement de 1,3 % en 2003.

Evolution du secteur sidérurgique

En 2003, l'activité des secteurs utilisateurs d'acier dans l'Union européenne (UE15) a été en récession. La production automobile, en nombre de véhicules, a enregistré une baisse de 1,4 % par rapport à 2002. Les secteurs de la construction, de la construction métallique et celui du travail des métaux sont restés stables. La production des secteurs de l'électroménager, de la mécanique et des tubes a régressé sensiblement de respectivement 4 %, 2 % et 6 %.

Evolution de la production des secteurs consommateurs d'acier dans l'Union européenne

(UE15) variation annuelle en %	Année 2002	Année 2003(*)
Automobile	-1,8 %	-1,4 %
Construction	1,0 %	0,0 %
Construction métallique	-1,7 %	0,0 %
Construction mécanique	-2,8 %	-2 %
Travail des métaux	-1,8 %	0,0 %
Electroménager	-1,3 %	-4 %
Tubes	-3,7 %	-6 %

(*) Estimations
(Sources: Instituts de conjoncture, Eurofer, Arcelor)

Evolution de la consommation apparente par produit dans l'Union européenne (UE15)

variation annuelle en %	Année 2002	Année 2003(*)
Coils à chaud	-0,2 %	-1,2 %
Tôles à froid	-5,3 %	-5,0 %
Tôles revêtues	5,7 %	-2,0 %
Tôles quarto (hors tubes et larges plats)	-5,4 %	-0,6 %
Poutrelles	-2,2 %	-0,5 %
Palplanches	-4,7 %	9,0 %
Fil machine	2,3 %	2,1 %
Ronds à béton	6,6 %	4,1 %
Aciers marchands	1,8 %	4,8 %

(*) Estimations
(Sources: Instituts de conjoncture, Eurofer, Arcelor)

En 2003, la **consommation réelle d'acier** a diminué dans l'Union européenne (UE15) de l'ordre de 0,4 %, la consommation spécifique étant en légère hausse.

La consommation apparente « total produits finis » a fléchi de 0,4 % sur un an avec une baisse de 2,3 % pour les produits plats et une hausse de 2,5 % pour les produits longs. Les **stocks de produits sidérurgiques** auprès des utilisateurs d'acier se situaient fin 2003 à un niveau légèrement inférieur à la normale en produits plats, ce qui laisse présager une contribution positive des stocks à la consommation apparente en 2004. En produits longs, la situation est inverse.

Les **importations** de produits sidérurgiques finis ont augmenté sur la période de janvier à novembre de 8,3 %. Les importations de produits plats se sont accrues de 2,8 %, tandis que celles des produits longs ont augmenté de 19,3 % avec une pression particulièrement forte pour les produits longs légers. Les **exportations** de produits sidérurgiques finis ont progressé de 13,4 %. En 2003, l'Union européenne était exportatrice nette de 1,5 millions de tonnes de produits sidérurgiques finis.

En 2003, les **prix sidérurgiques** dans l'Union européenne (UE15), exprimés en euro, ont augmenté au cours du premier semestre pour subir ensuite certaines pressions limitées à la baisse surtout en Europe du Sud, ceci sous l'influence de l'augmentation des importations en provenance des pays tiers. En même temps les prix à l'exportation enregistraient une forte baisse suite à la dépréciation du dollar.

Evolution de la production mondiale d'acier brut

<i>En millions de tonnes</i>	2001	2002	2003(*)	Variation 2003/2002
Monde (**)	850,3	903,1	963,6	+ 6,7 %
Europe de l'Ouest dont : UE (15)	175,1 158,5	176,9 158,7	179,7 159,7	+ 1,6 % + 0,7 %
Europe Centrale et Orientale	29,4	30,0	31,6	+ 5,5 %
Anc. URSS dont : Russie	100,1 59,0	101,6 59,8	108,0 62,7	+ 6,3 % + 4,9 %
Amérique du Nord et Amérique Centrale dont : Etats-Unis	119,9 90,1	123,0 91,6	123,0 90,4	0,0 % -1,3 %
Amérique du Sud dont : Brésil	37,4 26,7	40,9 29,6	42,7 31,2	+ 4,6 % + 5,2 %
Asie dont : Chine Japon	353,8 150,9 102,9	394,2 181,7 107,7	440,6 220,1 110,5	+ 11,8 % + 21,1 % + 2,6 %
Autres pays	34,4	36,6	38,0	+ 3,8 %

(*) Chiffres estimés IISI, janvier 2004

(**) Monde = 63 pays représentant 98 % de la production mondiale d'acier brut

La production mondiale d'acier brut estimée par l'International Iron and Steel Institute (IISI) s'est accrue en 2003, pour la sixième année consécutive, de 6,7 %, atteignant le chiffre record de 963,6 millions de tonnes. Cette augmentation a été enregistrée dans toutes les régions du monde à l'exception de l'Amérique du Nord et Centrale où le niveau est resté stable par rapport à l'année précédente, et en régression de 1,3 % aux Etats-Unis. Hors Chine, qui produit plus d'un cinquième de la production mondiale, l'accroissement de la production aurait été de 2,4 %.

L'ensemble des pays d'Asie ont accru leur production d'acier brut de 11,8 % tirée par la Chine qui dépasse son record de production de l'année précédente de 21,1 %. L'Inde a augmenté sa production de 10,3 %, tandis qu'au Japon, après une hausse de 4,7 % en 2002, la production s'est encore accrue de 2,6 % en 2003.

L'Europe de l'Ouest, deuxième plus grand producteur mondial d'acier, a vu sa production augmenter de 1,6 % dont 0,7 % pour l'Union européenne (UE15). La production des pays de l'Europe Centrale et Orientale s'est accrue de 5,5 %, reflétant le dynamisme de l'activité économique de cette région. La production des anciens pays de l'Union soviétique s'est élevée à 108 millions de tonnes, progressant ainsi de 6,3 % d'une année à l'autre. La Russie et l'Ukraine ont augmenté leur production de 4,9 % et 8,4 % respectivement.

Les pays d'Amérique du Sud ont augmenté leur production de 4,6 % d'une année à l'autre. L'Argentine a accru sa production d'acier brut de 15,5 % par rapport à 2002, et le Brésil, plus important producteur de cette région du monde, a porté sa production à 31,2 millions de tonnes, en augmentation de 5,2 %.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

Le groupe Arcelor est né du rapprochement d'Aceralia, Arbed et Usinor, effectif au 28 février 2002. En application des normes internationales d'information financière « IFRS », cette opération de rapprochement est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Usinor est identifié comme l'acquéreur.

Selon ce principe, le compte de profits et pertes du Groupe pour l'exercice 2002 comprend deux mois d'activité du groupe Usinor et dix mois d'activité du groupe Arcelor. Les résultats 2003 correspondent à douze mois d'activité réelle Arcelor

Les résultats 2002 sont présentés pro forma afin de publier une information financière homogène et comparable.

Les états financiers consolidés du groupe Arcelor pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 sont préparés en application des normes comptables internationales IFRS en vigueur à cette date. Comme il est indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, les normes ont été partiellement adaptées par l'IASB en décembre 2003 (treize standards modifiés ont été publiés avec prise d'effet postérieure à la clôture 2003) et continueront de l'être, notamment dans la perspective de l'échéance 2005 fixée par l'Union européenne.

Arcelor a adopté une démarche proactive afin d'anticiper et adapter le cas échéant ses politiques comptables en fonction des évolutions en cours.

Certaines incertitudes demeurent néanmoins dans l'état actuel de définition et de mise en œuvre des normes. Une des incertitudes majeures, pour Arcelor ainsi que pour la plupart des groupes industriels européens, porte sur l'application de la norme IAS 39 révisée et plus particulièrement sur la reconnaissance ou non des couvertures de change effectuées sur base globalisée au travers de mécanismes de gestion centralisés (« macro couverture »).

Arcelor regrette le caractère mouvant du référentiel comptable international qui a pour effet d'altérer la comparabilité et la lisibilité dans le temps de ses comptes consolidés et participe activement, sur les plans national et international, à des groupes de réflexion sur l'évolution des normes IFRS.

Afin de garantir une transparence et lisibilité optimale des comptes, les changements de politiques comptables du Groupe et les impacts induits par les diverses évolutions évoquées ci-dessus seront détaillés et explicités dans l'annexe aux états financiers consolidés annuels ainsi que, le cas échéant, dans l'information consolidée trimestrielle (respectivement semestrielle) d'Arcelor.

Au 31 décembre 2003, le résultat net consolidé, part du Groupe, s'élève à 257 millions d'euros.

Pour son deuxième exercice, le groupe Arcelor fait état de résultats en progression malgré un environnement économique européen difficile. Cette performance s'est accompagnée d'une réduction de l'endettement financier net de 1,5 milliards d'euros, qui permet au Groupe d'atteindre ses objectifs de structure de bilan et lui ouvre de nouvelles perspectives de développement. Ce bilan largement positif, qui marque l'achèvement de la phase d'intégration du Groupe, repose sur :

- des synergies de 405 millions d'euros, en avance de plus de 100 millions par rapport aux engagements pris lors de la fusion ;
- une politique de stabilité des marges, en dépit de la cyclicité de la consommation d'acier et de son effet négatif sur les productions et expéditions du Groupe ;
- des investissements ou co-investissements sur des marchés en croissance : Europe de l'Est, Turquie, Chine et Brésil.

La définition et la mise en œuvre progressive des orientations stratégiques dans les secteurs Aciers Plats Carbone et Aciers Inoxydables ont entraîné des charges non récurrentes significatives (543 millions d'euros au niveau du résultat opérationnel, nets des plus et moins values de cession) dont il faut tenir compte pour apprécier la performance financière du Groupe en 2003.

Chiffres clés du Groupe

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
Chiffre d'affaires	25 923	26 594	24 533
Evolution (1)	-2,5 %	-	-
Résultat brut opérationnel (RBO)	2 228	1 978	1 811
Résultat opérationnel (RO)	738	780	680
Résultat net (part du Groupe)	257	-121	-186
Résultat Net par Action (en euro)	0,54	-0,25	-0,38

(1) Evolution par rapport à 2002 pro forma (non audité)

Le **chiffre d'affaires** consolidé du Groupe s'élève à 25 923 millions d'euros en 2003 contre 26 594 en 2002*, soit une baisse de 2,5 % (-0,6 % à périmètre comparable). L'exercice se caractérise par une hausse des prix de l'acier, dont l'impact n'est que partiellement atténué par la réduction des volumes mise en œuvre au cours de l'exercice, ainsi que par un effet de change dû à l'appréciation de l'euro.

Le **résultat brut opérationnel** consolidé du Groupe s'élève à 2 228 millions d'euros en 2003 contre 1 978 millions en 2002* et comprend -75 millions d'éléments non récurrents (charges de restructuration nettes de la plus-value de cession sur PUM Plastiques essentiellement). L'effet des réductions de coûts, des synergies liées à la fusion et de la remontée des prix de l'acier a largement compensé l'impact du ralentissement de la marche des affaires et de la baisse des volumes, principalement dans les produits plats au carbone.

Le **résultat opérationnel** consolidé du Groupe s'élève à 738 millions d'euros en 2003 contre 780 millions en 2002* et prend en compte - 543 millions d'euros d'éléments non récurrents, le Groupe traduisant comptablement les orientations stratégiques annoncées au cours du premier semestre 2003 pour le secteur Aciers Plats Carbone et surtout pour le secteur Aciers Inoxydables, Alliages et Plaques Spéciales.

Après des charges financières nettes de 321 millions d'euros, une contribution positive des sociétés mises en équivalence de 140 millions, une charge d'impôt de 141 millions, et la prise en compte de 159 millions d'intérêts minoritaires, le **résultat net** consolidé, part du Groupe, est de 257 millions d'euros contre une perte de 121 millions pour l'exercice 2002*.

Évolution de l'endettement financier net

Dépassant largement son objectif et ses engagements, le Groupe a réduit son endettement financier net de plus de 1,5 milliards d'euros au cours de l'exercice 2003 (4 464 millions d'euros au 31 décembre 2003 contre 5 993 millions au 31 décembre 2002*). La génération de cash s'est particulièrement accélérée sur la deuxième partie de l'année. Le programme de réduction du besoin en fonds de roulement engagé peu de temps après la fusion a porté ses fruits et l'attention toute particulière

portée à la réduction des stocks a été payante. Le Groupe a également poursuivi sa politique de maîtrise des dépenses d'investissements tandis qu'il encaissait le produit de cession de la société PUM Plastiques fin 2003. La structure financière du Groupe se trouve donc significativement renforcée et le ratio endettement financier net sur fonds propres se rapproche de l'objectif de 0,5 fixé par le Groupe pour l'exercice 2004.

* chiffres 2002 Pro forma (non audité)

Ratio Endettement financier net / Fonds propres

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
Emprunts portant intérêts (long terme)	4 871	4 594	4 594
Partie court terme des emprunts	1 551	3 821	3 821
Financement net lié à la titrisation	-	-1 097	-1 097
Trésorerie et équivalents	-1 890	-1 239	-1 239
Revalorisation d'instruments financiers (court terme et long terme)	-68	-86	-86
Endettement financier net	4 464	5 993	5 993
Capitaux propres (part du Groupe)	6 733	6 768	6 732
Intérêts minoritaires	730	663	661
Capitaux propres totaux	7 463	7 431	7 393
Ecarts d'acquisition nets négatifs	676	627	627
Fonds propres	8 139	8 058	8 020
Endettement financier net / Fonds propres	54,8 %	74,4 %	74,7 %

Décomposition du Besoin en fonds de roulement

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 et 2002 Pro forma (non audité)
Stocks	5 497	6 091
Clients	3 253	4 320
Autres débiteurs	1 378	1 333
Autres dettes (long terme)	-163	-205
Fournisseurs	-4 348	-4 111
Autres créditeurs	-2 194	-2 023
Financement net lié à la titrisation	-	-1 097
Revalorisation d'instruments financiers (court terme)	-	-1
Besoin en fonds de roulement	3 423	4 307

Rentabilité des capitaux employés (RCE) avant impôts

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 Pro forma (non audité)
Résultat opérationnel (RO)	738	780
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (après impôts)	140	77
Ajustement fiscal sur la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	75	41
Revenus des participations	29	27
Charges liées aux titrisations	-6	-73
(Total I)	976	852
Capitaux employés		
Actifs non courants	12 590	12 891
Ecart d'acquisition nets négatifs	676	627
Impôts différés (actif)	-1 436	-1 517
Revalorisation d'instruments financiers (Long Terme)	-68	-85
Besoins en fonds de roulement	3 423	4 307
Provisions *	-3 729	- 3 330
Total capitaux employés (Total II)	11 456	12 893
Rentabilité des capitaux employés (I/II) (RCE)	8,5 %	6,6 %

* provisions : impôts différés non compris

Chiffre d'affaires par zone géographique de commercialisation

Pays <i>Non audité</i>	2003	%	2002 Pro forma	%
Union européenne (15)	19 628	75,7 %	19 901	74,9 %
Autres pays européens	1 104	4,3 %	988	3,7 %
Canada	269	1,0 %	293	1,1 %
Mexico	160	0,6 %	124	0,5 %
USA	1 699	6,6 %	2 851	10,7 %
Total Amérique du Nord	2 127	8,2 %	3 268	12,3 %
Brésil	904	3,5 %	959	3,6 %
Autres	290	1,1 %	275	1,0 %
Total Amérique du Sud	1 193	4,6 %	1 234	4,6 %
Chine	582	2,2 %	181	0,7 %
Autres	1 289	5,0 %	1 021	3,8 %
Total Autres pays	1 871	7,2 %	1 202	4,5 %

A fin décembre 2003, le groupe Arcelor a réalisé 75,7 % de ses ventes dans l'Union européenne (UE15) contre 74,9 % en 2002*, 8,2 % en Amérique du Nord (y compris Mexique) contre 12,3 % en 2002*, 4,6 % en Amérique du Sud restant stable, et 11,5 % dans le reste du monde contre 8,2 % en 2002*.

Cette évolution de répartition géographique du chiffre d'affaires reflète l'effet de change euro / dollar, les clauses de sauvegarde et la faiblesse de l'activité industrielle aux Etats-Unis ainsi que la croissance élevée de la production industrielle en Chine durant l'année 2003.

Dans l'Union européenne (UE15), les ventes s'élèvent à 19 627 millions d'euros, dont 4 990 millions en France, 4 260 millions en Allemagne, 3 892 millions en Espagne et 2 324 millions en Italie.

Effectifs

A fin décembre 2003, les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale employaient 98 264 personnes contre 104 434 personnes à fin décembre 2002.

* chiffres 2002 Pro forma (non audité)

COMMENTAIRES D'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

Aciers Plats Carbone

En millions d'euros	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
Chiffre d'affaires	13 994	13 222	12 312
Evolution (1)	5,8 %	-	-
Résultat brut opérationnel (RBO)	1 365	925	909
% du chiffre d'affaires	9,8 %	7,0 %	7,4 %
Expéditions (en kT)	25 593	27 563	25 785

(1) Evolution par rapport à 2002 pro forma (non audité)

A 13 994 millions d'euros au 31 décembre 2003 contre 13 222 millions au 31 décembre 2002*, **le chiffre d'affaires** du secteur Aciers Plats Carbone augmente de 5,8 %. A périmètre comparable, il demeure stable, la hausse des prix étant compensée par la baisse sensible des volumes vendus.

Cette réduction volontaire du niveau des expéditions, amorcée dès la fin du premier semestre afin d'ajuster l'offre du Groupe à une demande européenne atone, n'a que partiellement pesé sur **le résultat brut opérationnel**.

A 1 365 millions d'euros au 31 décembre 2003 contre 925 millions au 31 décembre 2002*, ce dernier affiche en effet une progression de plus de 45 % d'une année sur l'autre, malgré la prise en compte de -64 millions d'éléments non récurrents (contre +41 millions en 2002*). La hausse des prix moyens de ventes (+2 % pour la clientèle Emballage +5 % pour la clientèle automobile, +12 % pour la clientèle Industrie générale) a plus que compensé l'effet du ralentissement de la marche des outils tandis que la faiblesse du dollar par rapport à l'euro a absorbé l'intégralité de la hausse du coût des matières premières.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 774 millions d'euros en 2003 contre 216 millions pour l'exercice 2002*. Il comprend -84 millions d'euros d'éléments non récurrents (contre -144 millions en 2002*) liés à la mise en oeuvre des orientations stratégiques rendues publiques en janvier 2003.

A 25,6 millions de tonnes en 2003 contre 27,6 millions de tonnes en 2002*, le total des expéditions du secteur Aciers Plats Carbone baisse de 7 %, impacté par la cession de certains actifs requise par la Commission européenne, mais reflétant surtout l'application d'une politique commerciale payante, centrée sur la marge avant la part de marché.

Dans le secteur automobile, malgré un marché européen en recul de 1,4 % en 2003, Arcelor a vu ses expéditions légèrement progresser. Dans l'industrie générale et la construction, les volumes se sont inscrits en baisse. Malgré la pression sur les prix et l'importation de produits en provenance de pays tiers, Arcelor a pu conduire une politique active sur les prix.

Dans les aciers pour emballage, les performances financières 2003 restent dans la lignée des résultats 2002*. Les progrès attendus d'une remontée des prix de vente et d'un niveau soutenu des gains de gestion ont cependant été contrariés par la diminution de l'activité boisson en Allemagne ainsi que par la baisse du dollar qui a pénalisé l'exportation.

*chiffres 2002 Pro forma (non audité)

Aciers Longs Carbone

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
Chiffre d'affaires	4 381	4 256	3 605
Evolution (1)	2,9 %	-	-
Résultat brut opérationnel (RBO)	493	613	484
% du chiffre d'affaires	11,3 %	14,4 %	13,4 %
Expéditions (en kT)	12 221	11 930	10 104

(1) Evolution par rapport à 2002 pro forma (non audité)

A 4 381 millions d'euros au 31 décembre 2003 contre 4 256 millions pour l'exercice 2002*, **le chiffre d'affaires** du secteur Aciers Longs Carbone augmente de 2,9 % (2,2 % à périmètre comparable).

Dans un contexte de faiblesse de la demande en Europe, sa position de leader a permis au secteur de maintenir ses positions commerciales. Il a également su profiter de la bonne tenue des marchés non européens, même si l'appréciation de l'euro a relativisé l'effet de la hausse des prix pratiquée en Amérique du Sud et à la grande exportation.

A 493 millions d'euros contre 613 millions en 2002*, **le résultat brut opérationnel** diminue de près de 20 %. A plus de 11 %, la marge brute opérationnelle du secteur s'est cependant maintenue à un bon niveau, et ce, malgré la hausse prononcée du coût de la ferraille et l'impact de la dépréciation du real brésilien sur la contribution, toujours excellente, de Belgo Mineira au Brésil.

Le résultat opérationnel s'élève à 311 millions d'euros en 2003 contre 430 millions en 2002*.

Suite à l'augmentation importante des prix de la ferraille, le secteur Aciers Longs Carbone s'est efforcé de répercuter les hausses répétitives de la matière première sur les prix de vente, avec l'introduction en novembre d'un supplément « extra ferraille », lié de façon dynamique à l'évolution des prix de la ferraille en Europe.

Les expéditions ont augmenté de 2,4 % en 2003, à 12,2 millions de tonnes contre 11,9 millions de tonnes en 2002*.

Sur le plan commercial, le secteur a enregistré une évolution de l'activité différente selon les produits et les marchés.

Sur le marché **des poutrelles**, l'année 2003 a été marquée par une nouvelle érosion de la demande apparente en Europe, et notamment dans l'Union européenne (UE15), où elle a diminué d'environ 7 % par rapport à 2002. Dans la péninsule ibérique, l'activité économique a ralenti au cours de l'année, notamment au Portugal. Les expéditions d'Arcelor dans cette zone régressent par rapport à l'exercice précédent, du fait d'une concurrence accrue résultant de la création de capacités supplémentaires en Espagne. Dans les autres pays de l'Union européenne, Arcelor affiche une progression importante et a poursuivi sa politique de croissance dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale. A la grande exportation, les livraisons hors Amérique du Nord ont fortement augmenté en 2003, suite à la reprise économique constatée surtout en Asie, tirée principalement par la forte croissance de la Chine, ainsi qu'au Moyen Orient. Aux Etats-Unis, malgré des signaux économiques positifs, les ventes étaient en net retrait par rapport à l'année précédente du fait, d'une part, du démarrage de capacités supplémentaires et, d'autre part, de la volonté affichée des producteurs locaux de limiter les importations.

*chiffres 2002 Pro forma (non audité)

Dans le domaine **des palplanches**, bien que le niveau des expéditions de 2003 soit inférieur à celui de 2002, les ventes totales de palplanches laminées à chaud et formées à froid ont été satisfaisantes. Dans l'Union européenne, les ventes du secteur ont progressé dans une situation concurrentielle accentuée, la demande restant stable par rapport à 2002. Dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale, les expéditions sont également en augmentation, permettant de compenser partiellement la perte de volume aux Etats-Unis.

Au niveau prix, l'intensification de la concurrence en Europe et l'impact négatif à l'exportation de l'évolution de la devise américaine ont entraîné une baisse du prix de vente moyen global.

Sur les marchés pour **le fil machine**, la hausse du coût de la ferraille a pu être compensée dans une bonne mesure par la hausse des prix de vente au premier semestre 2003, alors que la concurrence accrue et l'effritement des marchés ont entraîné une baisse de la marge au second semestre dans les produits à faible valeur ajoutée.

Les ventes de **rails pour ponts roulants** ont atteint un niveau record malgré une concurrence accrue, grâce à la gamme complète et à la haute technicité des produits offerts. Dans les profilés spéciaux, les ventes se sont situées à un bon niveau en 2003 en terme de volume avec des prix toutefois légèrement inférieurs aux attentes suite au réajustement, en cours d'année, du mix produit et à l'effet défavorable de l'évolution des cours de change.

Dans **les ronds à béton**, le volume des ventes a été satisfaisant en Europe du Nord mais la demande a diminué en fin d'année pour des raisons saisonnières. La politique commerciale a visé la préservation de la marge en privilégiant une politique de prix plutôt que de volume.

En Europe du Sud, la demande élevée enregistrée en 2002 s'est poursuivie en 2003 et les actions commerciales ont porté sur la préservation de la marge face aux hausses du coût de la ferraille. Le deuxième semestre a vu un plafonnement de la demande, ce qui, combiné à des possibilités d'exportation en retrait du fait des taux de change, a conduit à un climat plus concurrentiel.

Dans **les produits tréfilés**, la demande de steelcord a été satisfaisante, celle en acier bas carbone est restée stable à un niveau relativement faible tout comme celle pour les produits haut carbone pour lesquels une reprise a cependant pu être constatée au deuxième semestre.

Aciers Inoxydables, Alliages et Plaques Spéciales

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
Chiffre d'affaires	4 280	4 248	4 097
Evolution (1)	0,8 %	-	-
Résultat brut opérationnel (RBO)	23	200	197
% du chiffre d'affaires	0,5 %	4,7 %	4,8 %
Expéditions (en kT)	2 409	2 413	2 316

(1) Evolution par rapport à 2002 pro forma (non audité)

A 4 280 millions d'euros au 31 décembre 2003 contre 4 248 millions pour l'exercice 2002*, **le chiffre d'affaires** du secteur Aciers Inoxydables, Alliages et Plaques Spéciales augmente de 0,8 %, mais diminue de 1,4 % à périmètre comparable. Cette évolution conjugue la hausse des prix de vente totaux, conséquence directe de la forte appréciation du prix du nickel, et une moindre contribution du chiffre d'affaires des sociétés vendant en dollar américain.

A 23 millions d'euros pour l'exercice 2003, contre 200 millions en 2002*, **le résultat brut opérationnel** est en net retrait. La pression sur les prix de base (hors extra d'alliages) en Europe et aux Etats-Unis, la moindre marge réalisée sur les exportations du fait de la faiblesse du dollar et le « trou d'air » de la demande européenne au cours du troisième trimestre ont pesé sur la rentabilité du secteur. Le résultat brut opérationnel 2003 comprend par ailleurs -156 millions d'euros de provisions pour restructuration dans l'ensemble des unités opérationnelles du secteur.

Le **résultat opérationnel**, à -463 millions en 2003 contre 45 millions en 2002*, comprend -479 millions d'euros d'éléments non récurrents et traduit notamment la dépréciation d'actifs comptabilisée sur J&L, filiale du Groupe aux Etats-Unis.

Le volume des expéditions est resté stable à 2,4 millions de tonnes.

Au-delà d'une conjoncture assez peu favorable, l'année a donc été marquée par l'appréciation progressive mais continue de l'euro par rapport au dollar et la forte augmentation du cours du nickel. Relativement soutenue au premier trimestre, l'activité apparente en Europe s'est nettement ralentie en milieu d'année. Après un troisième trimestre 2003 particulièrement défavorable, bien en deçà du ralentissement traditionnel des mois d'été, la demande de fin d'année s'est inscrite en hausse, entretenue en partie par des anticipations spéculatives sur les prix mais confirmant aussi des perspectives de reprise d'activité pour 2004 soutenue par des niveaux de stocks relativement bas.

Le nickel, déterminant majeur de la demande, a connu sur 2003 une hausse quasi continue. Passant de 7 100 dollars la tonne à 16 650 dollars la tonne en fin d'année, son cours a plus que doublé, le mois de décembre représentant à lui seul plus de la moitié de cette augmentation.

Alimentée par une anticipation à la hausse de la demande chinoise dans des conditions d'approvisionnement tendu, cette évolution s'explique aussi par des comportements de type spéculatif de certains fonds d'investissement, les métaux de base servant de « valeur refuge » en réponse à des performances boursières à la baisse. L'évolution future du nickel, suspendue à l'issue de négociations en cours chez certains producteurs, constituera un des déterminants majeurs pour 2004.

* chiffres 2002 Pro forma (non audité)

Sur le plan financier et hors éléments exceptionnels, l'évolution de ces trois facteurs a directement affecté les performances. La réalisation de gains de gestion n'a pas permis de compenser des conditions de marché largement dégradées, tant au niveau de la demande que des prix. L'appréciation de l'euro par rapport au dollar a pénalisé la compétitivité aussi bien sur les marchés intérieurs qu'à l'export. Dans un contexte de faible demande et de concurrence accrue, les prix de vente ont régressé sur la plupart des marchés, les augmentations d'extra d'alliage (+85 % en Europe sur l'année) contribuant à l'érosion des marges en fin d'année.

Dans les produits plats inox, par rapport à 2002, la consommation apparente termine en hausse de 6 % au niveau mondial, essentiellement tirée par l'Asie (environ +10 %), les marchés européens et américains ne progressant que de 1,5 à 2 %.

En Europe, la demande, normale sur les premiers mois, a connu un net fléchissement sur les second et troisième trimestres. Les carnets de fin d'année des principaux producteurs européens laissent présager une reprise sur 2004, confirmant les signes de redressement enregistrés au dernier trimestre. Dans un contexte de faible demande et de concurrence forte, les prix de base ont connu une érosion continue (-10 % en décembre d'une année à l'autre). Après un point bas au quatrième trimestre, et malgré les niveaux actuels de l'extra d'alliage, les prix de base sont à nouveau orientés à la hausse pour 2004.

Aux Etats-Unis, après un début d'année relativement maussade, l'activité économique s'est progressivement redressée, mais ce n'est qu'en fin d'année que les premiers effets positifs de la reprise se sont fait sentir dans l'industrie. Les prix, sous pression, se sont dégradés malgré leurs niveaux déjà faibles, pour se stabiliser au dernier trimestre. Facilités par le retrait de certains opérateurs, des hausses significatives de prix ont déjà été passées par les producteurs pour 2004.

Les marchés asiatiques, dont la demande soutenue de début d'année a été fortement perturbée par les effets du SRAS, se sont repris sur le second semestre. Cette amélioration, liée en partie à un besoin de reconstitution des stocks, s'est accompagnée d'une augmentation des prix au quatrième trimestre liée à l'évolution du cours du nickel et se maintient sur 2004.

Au Brésil, hormis une légère faiblesse en milieu d'année, le climat économique s'est montré plutôt favorable. L'activité a bénéficié en fin d'année des réductions de

taux d'intérêt des mesures d'incitation à la consommation décidées par le gouvernement. Les prix de base se sont globalement maintenus en dollar malgré la ré-évaluation du real par rapport au dollar.

Globalement, après une année difficile, 2004 s'annonce sous de meilleurs auspices. Le raffermissement de la demande, liée en partie à une anticipation spéculative, reflète aussi des perspectives de réelle reprise, alimentée par des niveaux de stocks bas.

Dans les produits longs, la faiblesse du dollar a amélioré la compétitivité des producteurs asiatiques et maintenu une forte pression sur les prix. Dans un contexte de consommation stagnante, l'agressivité de la concurrence européenne et des importations s'est traduite par des niveaux de commande et de prix très bas. Malgré une légère reprise et la hausse du nickel en fin d'année, les niveaux de prix de base n'ont pas été restaurés.

Dans un contexte économique peu propice aux investissements lourds, la demande en **plaques spéciales** est restée faible. Ce climat, comme une parité euro/dollar défavorable et des augmentations aussi bien des alliages que de la ferraille, ont enfermé l'activité dans un ciseau de prix négatif et contribué à la dégradation des performances.

Sur le plan industriel, la marche de la plupart des outils s'est adaptée au niveau de la consommation apparente : fortement ralentis au second et troisième trimestres pour répondre à une demande particulièrement faible et à la sous-activité des mois d'été, les rythmes de production ont retrouvé des niveaux plus habituels au quatrième trimestre, reflétant une amélioration de l'activité sur début 2004. Sur l'année, les volumes de production d'acier brut se sont inscrits en retrait de 4 % par rapport à la moyenne enregistrée sur 2002*.

La compétitivité des outils a été renforcée par la mise en service du nouveau four électrique à Genk, ainsi que la modernisation d'une ligne de recuit-décapage à Gueugnon.

2003 marque aussi :

- la fin d'exploitation du site de production de tubes perforés de Matthey en Angleterre ;
- l'arrêt des tuberiers inox italiennes ;
- la cession de la forge (CFI) et d'une participation dans l'aciérie du Creusot au Groupe France Essor ;
- le lancement des travaux de construction par UGINE & ALZ de la nouvelle aciérie, en amont du train à bandes de Carlam (Belgique).

* chiffres 2002 Pro forma (non audité)

Distribution-Transformation-Trading

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
Chiffre d'affaires	7 954	9 444	8 780
Evolution (1)	-15,8 %	-	-
Résultat brut opérationnel (RBO)	284	319	294
% du chiffre d'affaires	3,6 %	3,4 %	3,3 %

(1) Evolution par rapport à 2002 pro forma (non audité)

A 7 954 millions d'euros en 2003, contre 9 444 millions en 2002*, **le chiffre d'affaires** du secteur Distribution-Transformation-Trading enregistre une baisse de 16 %, due pour partie à l'évolution du périmètre avec notamment le transfert de l'activité emballage au secteur Aciers Plats Carbone. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires diminue de 4,2 % malgré une quasi stabilité des volumes vendus (-1 %). La marche des affaires à l'international via les activités d'Arcelor International et d'Arcelor Projects a été très soutenue, même si la faiblesse du dollar en a financièrement atténué l'effet. Les autres sociétés du secteur connaissent quant à elles une baisse de leurs volumes, conséquence de la volonté de privilégier les prix sur les volumes, afin de répercuter au maximum les hausses de prix amont aux clients finaux. Les augmentations de prix appliquées aux clients ont été cependant insuffisantes pour couvrir les hausses amont, ce qui s'est traduit par un effet sensible sur les marges.

Les deux effets cumulés, baisse de volume et pincement des marges impactent très fortement les performances du Secteur. Ainsi, **le résultat brut opérationnel** s'élève à 284 millions d'euros en 2003 contre 319 millions en 2002* et comprend +112 millions d'éléments non récurrents, essentiellement liés à la cession de la société PUM Plastiques au quatrième trimestre.

Le **résultat opérationnel**, à 124 millions d'euros contre 209 millions l'an dernier inclut +32 millions d'euros d'éléments non récurrents, dont -71 millions de charges liées à la restructuration de l'activité Tubes, mise en vente.

* chiffres 2002 Pro forma (non audité)

L'activité **Négoce Distribution** enregistre en 2003 une baisse de ses volumes commercialisés de 12 % par rapport à 2002*, mais une hausse sensible de ses prix de vente notamment dans le négoce généraliste, la priorité étant donnée aux prix et aux marges. Au niveau de l'organisation de l'activité, 2003 a été une année de transition, avec la recombinaison du maillage européen par la création et la fermeture de sites et l'acquisition de nouvelles sociétés.

L'activité des **Steel Services Centers (SSC)** a également subi une baisse des volumes en 2003 dans un contexte de hausse des prix. L'année a surtout été mise à profit pour engager une rationalisation des implantations géographiques et des structures afin de bénéficier des synergies apportées par la création d'Arcelor. Dans ce cadre, deux décisions majeures d'investissements ont été prises : le doublement d'Usinor Stal Serwis en Pologne (démarrage 2004), et la création d'un grand SSC près de Bratislava en Slovaquie (démarrage 2005)

L'activité **Construction** enregistre une légère progression de ses prix de vente ne permettant cependant pas de compenser, au niveau du chiffre d'affaires, la baisse des ventes en volume. La baisse de la demande et la situation des prix ont conduit à la fermeture de l'établissement de profilage de Kreuztal (Allemagne) et à une forte réduction de celui de Strasbourg (France).

Le coût de ces restructurations a lourdement pesé sur les résultats de l'activité. Cette restructuration sera poursuivie en 2004.

Toutefois les investissements ont été maintenus avec la mise en service en Belgique de la ligne de panneaux en laine de roche construite en partenariat avec Isover (groupe Saint-Gobain), la mise en service en Grande-Bretagne d'une ligne discontinue de panneaux de très haut de gamme et surtout l'achèvement du dispositif industriel amont avec la construction d'une ligne de décapage sur le site de Contrisson (France), qui devrait être opérationnelle au troisième trimestre 2004.

L'activité **d'Arcelor Pum Processing**, constituée début 2003 pour produire des bobines décapées, écrouies, laminées à froid, galvanisées, s'est inscrite en léger retrait par rapport à l'activité correspondante du Groupe en 2002*. Afin de maintenir la compétitivité de l'activité, un plan d'investissement important a été approuvé comprenant la rénovation et la mise à niveau des gros outils sur 2003 et 2004.

* chiffres 2002 Pro forma (non audité)

Arcelor International a connu une très forte progression de son volume d'activités qui ne s'est pas traduite en termes de chiffre d'affaires du fait de la faiblesse du dollar face à l'euro. Grâce à une présence très forte et de longue date en Chine avec les bureaux de Beijing, Shanghai et Hongkong, appuyés par la plateforme de Singapour, les ventes vers l'Asie, complétées par celles vers l'Afrique du Nord, le Proche et le Moyen Orient, ont plus que compensé le recul des ventes vers les Etats-Unis.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Arcelor a continué la réorganisation de ses pôles Recherche et Développement en concentrant ses efforts de recherche à proximité des unités de production et des clients du Groupe.

Le Groupe est désormais capable d'offrir la même offre innovante de produits/services partout dans le monde afin de répondre à la demande de ses clients globaux. Pour réaliser ses objectifs, le Groupe s'appuie sur la recherche d'une amélioration en continu de l'offre en produits et services, ainsi que sur une approche multi-marchés, multi-procédés et multi-produits.

Par ailleurs, Arcelor a constitué un Conseil Scientifique composé d'experts mondialement reconnus dans leurs domaines. Ce conseil est chargé de donner à la Direction générale du Groupe un avis indépendant sur l'organisation de la recherche, les domaines de compétences nécessaires à Arcelor, l'évaluation de la position d'Arcelor, la détection des évolutions technologiques et de leurs conséquences majeures sur les produits et procédés (voir page 113 et suivantes).

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Les investissements corporels pour le Groupe en 2003 se sont élevés à 1 293 millions d'euros.

Dans le secteur Aciers Plats Carbone, les dépenses d'investissements corporels représentaient 714 millions d'euros à fin décembre 2003. Elles ont principalement pour objet la réfection du haut-fourneau A de Sidmar (Belgique) et l'augmentation de capacité des phases à chaud de Sidmar (Belgique) et de Sollac Atlantique (France), les investissements relatifs aux travaux d'augmentation de capacité de la ligne de décapage de la mini-mill ACB (Espagne), la nouvelle ligne d'étamage d'Avilés (Espagne), les dépenses de recherche relatives à la ligne de revêtement sous vide « Plasma coating » chez Cockerill-Sambre (Belgique), la construction de la nouvelle unité de transformation de bobines d'acier laminées à froid et galvanisées chez Vega do Sul au Brésil, ainsi que des investissements portant sur l'amélioration de la qualité.

Les sociétés du secteur Aciers Longs Carbone ont réalisé des dépenses d'investissements à concurrence de 290 millions d'euros afin d'entamer la construction du nouveau train moyen au Luxembourg, de réaliser la modernisation et l'extension des installations existantes, notamment celle de Piracicaba au Brésil pour la production de barres. En Espagne, les dépenses d'investissements concernaient notamment l'agrandissement du laminoir d'Azpeitia. Par ailleurs, des dépenses visant à augmenter la sécurité du personnel et la protection de l'environnement viennent compléter les investissements du secteur.

Les dépenses enregistrées en 2003 pour le secteur Aciers Inoxydables s'élèvent à 188 millions d'euros et correspondent essentiellement à la fin des travaux de modernisation de l'aciérie d'UGINE & ALZ à Genk en Belgique pour amener sa capacité à 1,1 millions de tonnes, la mise en place d'une ligne de planage sous traction à l'usine d'UGINE & ALZ de Genk pour améliorer la qualité des produits laminés à froid épais, d'une ligne de planage sous traction à l'usine d'UGINE & ALZ de Gueugnon (France) pour améliorer la qualité des produits laminés à froid minces, d'un nouveau bain de décapage sur la ligne de l'usine d'UGINE & ALZ de Gueugnon, d'un dépolissage sur les fours électriques de l'usine d'Ugitech à UGINE (France) et enfin les premières dépenses de la nouvelle aciérie électrique (Carinox) qui se met en place en amont du train à bande de Carlam à Châtelet (Belgique).

Le secteur Distribution-Transformation-Trading a enregistré 81 millions d'euros de dépenses d'investissements divers et les autres activités du Groupe 20 millions d'euros.

Arcelor a acheté à Duferdofin le laminoir de Pallanzeno et une participation de 49,9 % dans l'aciérie de San Zeno, via des filiales de son secteur Aciers Longs Carbone. Duferdofin, filiale à 100 % du groupe Duferco, conserve les 50,1 % restants dans l'aciérie de San Zeno.

Le laminoir de Pallanzeno, situé au nord de l'Italie, produit des petites et moyennes poutrelles et dispose d'une capacité de production de 600 000 tonnes par an ; l'aciérie de San Zeno di Naviglio, située elle aussi en Italie du Nord près de Brescia, a une capacité de 750 000 tonnes par an et alimente en particulier en blooms le laminoir de Pallanzeno.

CESSIONS

Le 21 novembre 2001, la Commission européenne avait autorisé la poursuite de l'opération d'intégration menée par Aceralia, Arbed et Usinor, sous réserve de la cession d'un certain nombre d'entreprises de production et de distribution d'acier. Les cessions des entreprises concernées qui n'avaient pas été réalisées en 2002 l'ont été dans le courant de l'année 2003, conformément aux engagements pris envers la Commission Européenne. Le Groupe Arcelor a ainsi procédé au cours de l'année 2003 aux cessions suivantes :

- le 31 mars 2003, cession de sa participation de 75,5 % dans la ligne de galvanisation au trempé Galmed en Espagne à ThyssenKrupp Stahl, co-actionnaire ;
- en avril 2003, cession des sociétés françaises Beautor et Sorral (Strasbourg), spécialisées dans le laminage à froid, l'électro-zingage et la galvanisation au trempé, à Duferco ;
- en mars et avril 2003, cession à trois repreneurs de l'ensemble des sites et filiales de la société française Cofrafer, spécialisées dans le refendage, l'oxycoupage et la distribution ;
- en juin 2003, cession des 50 % détenus dans la société de laminage à froid et galvanisation Lusosider au Portugal au groupe Corus, co-actionnaire ;

- en septembre 2003, cession de la ligne de galvanisation du Laminoir de Dudelange situé au Luxembourg à la société Dugal appartenant à MM. Viellevoye et Servais ;

- en octobre 2003, cession de la participation de 66,67 % dans l'unité de galvanisation Segal située en Belgique, au groupe Corus, co-actionnaire ;

- en décembre 2003, cession à l'actionnaire majoritaire de la participation de 39,93 % dans la société italienne Finarvedi.

Pour mémoire, la participation de 49 % dans la société espagnole Bamesa a été cédée en septembre 2002.

Par ailleurs, le groupe Arcelor a cédé à la société Point.P (filiale du groupe Saint-Gobain) son activité plastiques (groupe PUM Plastiques, spécialisé dans la distribution de produits plastiques destinés aux marchés du Bâtiment et des Travaux Publics).

Enfin, le sidérurgiste finlandais Rautaruukki a racheté fin décembre Dikema Stal AS, filiale norvégienne d'Arcelor, spécialisée dans la préfabrication de produits en métal.

ACTIONS PROPRES

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2003 a, en remplacement d'une autorisation analogue du 11 décembre 2001, autorisé le Conseil d'administration, dans les conditions fixées par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales (« la loi »), à acquérir des actions de la Société ou à en faire acquérir par d'autres sociétés du Groupe visées par l'article 49 bis de la loi. Cette autorisation est valable 18 mois (jusqu'au 25 octobre 2004), sauf renouvellement avant cette échéance, et elle permet l'acquisition d'actions Arcelor en nombre tel qu'à aucun moment, la limite de 10 % du capital souscrit telle qu'elle découle des articles 49-2 et 49bis de la loi ne soit dépassée, dans une fourchette de prix allant de 5 euros à 25 euros par action. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2004 de remplacer l'autorisation du 25 avril 2003 par une nouvelle autorisation.

Arcelor S.A. n'a pas directement acquis ni détenu d'actions propres en 2003.

Au 31 décembre 2003, le groupe Arcelor détenait 54 644 789 actions propres, représentant 10,25 % du total des actions émises et un pair comptable total de 273 223 945 euros. Sur ces 54 644 789 actions, seules 30 364 288 (soit celles détenues par les filiales directes Arbed et Usinor) devaient être prises en compte pour la limite prémentionnée de 10 % ; sur la totalité des 54 644 789 actions, le droit de vote était suspendu.

Au cours de l'exercice 2003, le Groupe a effectué les mouvements suivants sur actions propres :

Transferts intra-groupe

- 9 988 470 actions transférées d'Aceralia Internacional B.V. vers Arbed ;
- 1 613 actions transférées d'Aceralia Corporación Siderúrgica, S.A., vers Arbed ;
- 3 870 actions transférées de TrefilArbed Bissen S.A. vers Arbed.

Acquisitions

- 511 715 actions achetées sur le marché au comptant par Arbed ;
- 6 000 000 d'actions reprises par Arbed à l'expiration d'un prêt de titres à court terme conclu avec un tiers en 2002.

Cessions

- 511 715 actions vendues sur le marché au comptant par Arbed ;
- 22 443 actions transférées par Usinor à Sogepa, au titre du dividende Usinor 2001, payé sous forme d'actions.

Actions propres	31/12/2003	31/12/2002
Arbed S.A.	30 260 403	14 266 450
Aceralia Internacional B.V.	0	9 988 470
Usinor S.A.	103 885	126 328
Sidmar N.V.	24 280 501	24 280 501
Aceralia S.A.	0	1 613
TrefilArbed Bissen S.A.	0	3 870
TOTAL	54 644 789	48 667 232

Le Groupe a par conséquent acquis 6 511 715 actions propres au cours de l'exercice 2003, représentant un pair comptable total de 32 558 575 euros soit 1,22 % du capital souscrit au 31 décembre 2003.

La contrevaleur des actions propres acquises par le Groupe s'est située dans une fourchette allant de 8,33 euros à 14,86 euros, le prix moyen pondéré ayant été de 14,37 euros.

Les achats sur le marché au comptant ont été faits en vue de la régularisation du cours de bourse.

Le Groupe a cédé 534 158 actions propres au cours de l'exercice 2003, représentant un pair comptable total de 2 670 790 euros soit 0,10 % du capital souscrit au 31 décembre 2003.

Les actions propres ont été cédées pour des contrevaleurs allant de 9,43 euros à 14 euros, la contrevaleur moyenne pondérée ayant été de 10,17 euros.

Les ventes sur le marché au comptant ont été faites en vue de la régularisation du cours de bourse.

En mars 2004, 22 490 570 actions propres détenues par le Groupe ont été utilisées pour satisfaire des demandes d'attribution d'actions Arcelor émanant de détenteurs d'O.C.E.A.N.E. 2006.

PERSPECTIVES

Selon les différents instituts de conjoncture, la reprise de l'économie mondiale devrait générer une croissance du PIB de l'ordre de 3,7 % en 2004.

La production industrielle mondiale pourrait progresser cette année de 4,2 % contre 2,2 % en 2003.

Les Etats-Unis seront un des moteurs de la croissance mondiale avec un PIB en hausse de 4,7 %.

La production industrielle progresserait de 4,5 % après la stabilité de 2003. Au Canada et au Mexique, la croissance du PIB pourrait s'élever respectivement à 3,6 % et 2,9 %.

En Amérique Centrale et du Sud le PIB devrait afficher une hausse de 3,7 % tandis que la production industrielle progresserait de 4,7 %.

Dans les pays d'Europe Centrale et Orientale et en Russie, la bonne tenue de l'économie devrait se poursuivre en 2004 et le PIB afficherait pour l'ensemble de ces pays une croissance comparable à celle enregistrée en 2003.

En Asie, la vigueur de l'économie chinoise alimentera la croissance de la région et au-delà.

La croissance de l'économie japonaise devrait atteindre 2,4 %, entraînée principalement par les exportations.

La production industrielle, fortement influencée par la bonne tenue des exportations vers les autres pays asiatiques, progresserait de 2,2 %. Pour l'ensemble des autres pays asiatiques, la progression du PIB s'établirait à 6,4 %, et la production industrielle évoluerait de +11 %. En Europe de l'Ouest, la reprise devrait être de plus faible ampleur. Après une croissance de 0,8 % en 2003, le PIB, tiré surtout par les exportations, croîtrait de 2 % en 2004. La production industrielle serait en augmentation de 2,3 % mais l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar pourrait freiner la reprise conjoncturelle.

La production des secteurs consommateurs d'acier devrait poursuivre le mouvement de reprise amorcé fin 2003. Le marché automobile devrait rester stable. L'activité de la construction mécanique devrait croître de 2 % du fait de la reprise prévue de l'investissement. L'activité dans la construction serait en hausse de 0,7 % grâce au dynamisme du sud de l'Europe, l'Allemagne impactant toujours négativement la croissance de ce secteur. Le secteur du travail des métaux pourrait progresser de 1,5 %.

Ainsi, pour 2004, malgré des écarts de croissance économique selon les régions du globe, l'industrie sidérurgique devrait profiter de la reprise économique, la consommation apparente mondiale d'acier, hors Chine, devant croître de 3 % à 4 %.

Dans l'Union européenne (UE15), la consommation apparente d'acier progresserait de 3 % et serait accompagnée d'une hausse des stocks auprès des utilisateurs finaux, des négociants et des centres de service, la consommation réelle augmentant de 1,3 %. Les importations de produits sidérurgiques en provenance de pays tiers pourraient baisser suite à l'apparition récente de goulots d'étranglement au niveau des capacités de transport, comme au niveau de la disponibilité mondiale de minerais riches et de coke.

Dans l'ensemble des pays de l'est de l'Europe, la consommation apparente d'acier serait en hausse de 4 %. En Amérique du Nord, après trois années de forte baisse, elle devrait croître de l'ordre de 6 %, les stocks se situant à un niveau anormalement bas fin 2003. En Amérique Centrale et du Sud, la forte reprise prévue de la production industrielle (+4,7 %) devrait conduire à une hausse de 7 % de la consommation apparente d'acier.

En Chine, dans un contexte de poursuite de la croissance, la consommation d'acier devrait augmenter de l'ordre de 13 % en 2004. La croissance de la demande d'acier au Japon pourrait être de l'ordre de 0,5 % alors qu'elle atteindrait 4 % dans les autres pays asiatiques.

Les tensions provoquées par cette situation inédite, se traduisent dans l'immédiat par de fortes hausses de prix des matières premières (minerai de fer, charbon, coke et ferrailles) et du fret maritime, dues à une pénurie de l'offre. Ce fait, couplé à un bas niveau des stocks et à des perspectives de croissance mieux orientées des secteurs utilisateurs en Europe, ont conduit à des hausses de prix de la part des sidérurgistes européens. Ces hausses devraient se poursuivre au cours de l'année.

Après une année de consolidation de l'intégration, l'année 2004 sera pour Arcelor une année de transformation. Le renforcement de la structure financière du Groupe doit lui permettre d'élargir sa réflexion stratégique à d'autres champs que ceux de la restructuration, dont l'exécution a commencé, et se poursuivra au cours des prochaines années conformément aux engagements pris lors de sa création, et d'envisager la mise en œuvre de son développement hors Europe.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 17 février 2004, Arcelor a annoncé que sa filiale **J&L Specialty Steel, LLC** a signé un accord de cession de la majorité de ses actifs à une filiale détenue à 100 % par Allegheny Technologies Incorporated.

La transaction qui doit être finalisée en mai 2004 est soumise à la réalisation d'une *due diligence*, à l'issue positive de négociations collectives menées avec l'USWA (United Steelworkers of America) tant à Allegheny qu'à J&L, à l'accord des créanciers de premier rang de Allegheny Technologies ainsi qu'à l'opposition des autorités compétentes.

Bien que la finalisation de cette transaction fasse l'objet de plusieurs conditions, les parties diligents activement le processus en vue du succès de l'opération.

J&L Specialty Steel est un acteur majeur dans le domaine des produits plats en acier inoxydable.

La société est domiciliée à Coraopolis en Pennsylvanie, les usines se trouvant à Midland en Pennsylvanie et à Louisville dans l'Ohio. J&L est une filiale détenue à 100 % par Arcelor.

Le 11 février 2004, Arcelor a signé un accord avec Bagoeta S.L., actionnaire majoritaire de Conducciones y Derivados SA (Condesa) en vue de la cession de son **activité tubes**.

La finalisation de la transaction reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence compétentes ainsi qu'à la conclusion des accords initiés avec les institutions de crédit devant financer l'opération. Le périmètre de cette cession comprend :

- 100 % du capital de Arcelor Tubes S.A., de Alessio Tubi, Spa, de Exma S.A. et de Aceralia Tubos SL. ;
- 10 % du capital de Industube, soumis aux droits de préemption des autres actionnaires et
- 30 % du capital de Condesa. Les 18,84 % restants du capital de Condesa détenus par le groupe Arcelor font l'objet de contrats d'options de put et de call.

En 2003, l'activité tubes du groupe Arcelor a expédié plus de 1,2 million de tonnes d'acier pour un chiffre d'affaires de 587 millions d'euros.

Condesa est un acteur européen majeur du marché des tubes.

En février, dans le cadre d'une optimisation de la structure de son bilan et de la réduction du coût de sa dette, Arcelor a décidé de procéder au **remboursement anticipé de l'O.C.E.A.N.E. 3 %** échéant au 1^{er} janvier 2006 avec effet au 22 mars 2004, les conditions de mise en œuvre de ce remboursement ayant été réalisées. Ces O.C.E.A.N.E. représentaient 350 millions d'euros de dette à fin décembre 2003.

Suite à l'annonce de ce remboursement anticipé, 22 490 577 O.C.E.A.N.E. 2006, soit 81,05 % de l'émission initiale, ont fait l'objet d'une demande d'attribution d'actions Arcelor, servies par livraison de 22 490 577 d'actions détenues en autocontrôle par le Groupe, renforçant ainsi les fonds propres consolidés du Groupe.

Le solde d'O.C.E.A.N.E. 2006 pour lesquelles aucune demande d'attribution d'actions n'avait été reçue (5 256 793) a été remboursé le 22 mars 2004 à un prix unitaire de 13,89112 euros (coupon couru depuis le 1^{er} janvier 2004 inclus).

Le 15 mars 2004, Arcelor a mis en place un programme **d'American Depositary Receipts** (« ADR ») de niveau I, dans le but d'améliorer la liquidité du titre Arcelor et sa diffusion auprès d'investisseurs non qualifiés américains. Les ADR sont des « certificats » émis par une banque dépositaire, représentant des actions d'une société non américaine (American Depositary Shares, ADS).

Ils donnent un droit de vote et un droit au dividende à leur détenteur. Ils offrent aux investisseurs américains un accès aux actions Arcelor au travers du marché des valeurs non négociées sur les marchés officiels (« Over the Counter Market ») sur lesquels les ADR sont librement négociables aux Etats-Unis.

Le 19 mars 2004, Arcelor a annoncé la cession de l'intégralité de sa participation (96 %) dans le capital de **Thainox**. Thainox Steel Ltd implantée à Rayong (100 km de Bangkok) a été créée en 1991. L'usine est composée de deux laminoirs à froid complétés par une ligne de recuit brillant, une ligne de recuit décapage et une ligne de refendage.

Dans le cadre de cet accord de cession, Arcelor continuera à bénéficier d'un accord pluriannuel de fournitures à prix de marché pour une majorité des approvisionnements de Thainox. Par ailleurs, Thainox pourra d'une part bénéficier pour ses exportations du réseau commercial des Aciers Inoxydables d'Arcelor et d'autre part avoir accès à l'expertise du Groupe Arcelor grâce à un contrat d'assistance technique.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES À ARCELOR S.A.

Arcelor S.A., société mère du groupe Arcelor, a continué à gérer en 2003 son portefeuille de participations. A ce titre, l'exercice 2003 a été surtout marqué par des prises de participation dans les centres de coordination Arcelor Center Brussels et Arcelor Finance and Services Belgium.

Les O.C.E.A.N.E. Usinor 2005 et O.C.E.A.N.E. Usinor 2006 ont été rachetées par Usinor en novembre 2003. La société clôture l'exercice 2003 avec un bénéfice de 506 millions d'euros provenant essentiellement de revenus des participations.

Il est proposé à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende brut de 0,40 euro par action au titre de l'exercice 2003 contre 0,38 euro par action au titre de l'exercice précédent.

Gestion des risques

Risques juridiques généraux liés aux activités du groupe Arcelor

Le Groupe n'est pas exposé à des risques juridiques généraux du fait de ses activités sidérurgiques.

Les installations de production du Groupe disposent de tous les permis d'exploitation obligatoires délivrés par les autorités compétentes.

Les conditions de livraison des marchandises produites et commercialisées par le groupe Arcelor font l'objet d'une négociation commerciale. Ces conditions de livraison peuvent préciser que ce sont les tribunaux du pays dans lequel l'acheteur est situé qui sont compétents en cas de litige. De plus, l'instabilité des législations ou des réglementations de certains pays dans lesquels le groupe Arcelor est implanté (notamment par le biais de joint-ventures) peut constituer un risque juridique général de nature à l'exposer dans la conduite de ses activités. Le Groupe dispose d'antennes juridiques délocalisées dans ses principaux pays d'implantation en dehors de l'Europe (Brésil, Etats-Unis). Là où il n'est pas économiquement raisonnable de disposer de telles ressources juridiques propres, le Groupe fait appel à des cabinets d'avocats reconnus et de réputation internationale.

Le groupe Arcelor peut être amené à faire prévaloir ses droits et sauvegarder ses intérêts dans le cadre de ses activités, notamment dans le cadre de litiges techniques ou commerciaux (voir sur ce point les chapitres « Contentieux », « Barrières commerciales » et « Pratiques anti-dumping et anti-subsidies » page 124 et suivantes).

Les risques juridiques habituels liés à la conduite des activités et des opérations du Groupe font l'objet d'un contrôle de la part de la Direction des Affaires Juridiques du Groupe. Celle-ci est elle-même soumise à des procédures de contrôle interne de la part des services d'audit interne (voir le rapport sur la gouvernance et le contrôle interne en page 20 et suivantes).

Il convient de noter que les risques juridiques identifiés ont fait l'objet de provisions au sein des différentes filiales du groupe Arcelor concernées conformément aux normes comptables applicables en la matière.

Le groupe Arcelor ne dispose plus en Europe d'activité minière d'extraction de minerai ou de charbon.

Risques industriels et environnementaux

Les différentes étapes de production des produits en acier

L'acier liquide est élaboré à partir du minerai (filière fonte) ou à partir de ferrailles (filière électrique). L'acier liquide est ensuite solidifié par moulage dans une machine de coulée continue. A la sortie, on obtient les demi-produits : des barres de section rectangulaire (brames) ou carrée (blooms ou billettes), qui sont les ébauches des formes finales. Enfin, les ébauches sont transformées en produits finis par laminage, dont certains subissent un traitement thermique. Plus de la moitié des tôles laminées à chaud sont relaminées à froid et éventuellement revêtues d'une protection anti-corrosion.

Natures des risques encourus

Au sein des différentes installations de production de l'acier : cokeries, agglomérations, haut-fourneaux, fours électriques, ... les incendies et les explosions accidentels constituent les risques opérationnels majeurs.

Ces risques résultent, entre autres, de la production de gaz (dans la cokerie et le haut-fourneau), de la combustibilité du charbon employé et de la mise en contact d'eau de refroidissement avec le métal en fusion.

Dans les laminoirs à chaud et à froid ainsi que dans les installations de revêtement, les équipements électriques et les fours de réchauffage constituent les principales cibles pour les incendies. Les huiles lubrifiantes et les fluides hydrauliques sont considérés comme inflammables.

La production d'acier nécessite l'utilisation de ferrailles que ce soit au cours de la transformation de la fonte en acier dans un convertisseur ou directement dans un four électrique. Arcelor est amené à se prémunir contre le risque d'enfourner de la ferraille radioactive au moyen d'un contrôle interne rigoureux.

L'activité sidérurgique comporte des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air de gaz et de poussières, ainsi qu'à la production de déchets non valorisables.

Evaluation des risques en termes d'impact et de probabilité

La sûreté industrielle ainsi que la protection de l'environnement sont des enjeux stratégiques pour le groupe Arcelor. Chaque établissement décline de façon exhaustive sa propre politique, dans le respect des législations locales, à partir de celle du Groupe. Cette politique regroupe l'ensemble des dispositions organisationnelles et matérielles permettant d'assurer la prévention des accidents ou des incidents industriels et d'en limiter les conséquences pour les personnes et les biens.

Des objectifs généraux et les responsabilités de gestion sont définis par écrit. Des plans d'actions concrets, partant des écarts entre la pratique et les objectifs fixés, sont définis.

Les risques industriels et environnementaux sont analysés dès la conception et des mesures de prévention sont prises en respectant le « Loss prevention guide » d'Arcelor. Des audits internes et externes sont réalisés dans les établissements selon une fréquence déterminée en rapport de leur risque. Ces audits font l'objet de rapports d'évaluation des risques et d'actions de prévention d'ordre humain et matériel.

Procédures mises en place pour assurer le suivi et la mesure de ces risques

Depuis la création d'Arcelor, une organisation dédiée a été mise en place avec la création d'un comité sûreté industrielle au sein de la Direction Santé Sécurité. Ce comité est composé de représentants en sûreté industrielle et ingénierie d'Unités opérationnelles. Il a pour mission de définir et proposer des axes d'orientation à la Direction générale. Il a mis en place le référentiel « Arcelor Loss Prevention Guide Arcelor » qui a pour objectif de mesurer et d'assurer un niveau de sûreté industrielle cohérent sur tous les sites du Groupe, ainsi qu'un réseau de correspondants spécialisés en sûreté industrielle responsables de la gestion quotidienne, de la conformité des installations et du respect des règles.

Un plan d'investissement pour les recommandations d'ordre matériel est en cours, selon un ordre prioritaire, avec un suivi, par le comité sûreté industrielle de la Direction Santé Sécurité Arcelor.

La volonté du Groupe d'assurer une maîtrise de ses risques environnementaux se reflète dans son engagement en faveur de l'environnement (voir page 103 et suivantes).

Risques marchés (risque de liquidité, de taux, de change, sur titres en capital détenus)

Cf Note 25 des annexes aux comptes consolidés (page 168).

Approvisionnements - Risques de dépendance

Matières premières

Les achats de minerai de fer ont représenté 42 millions de tonnes en provenance du Brésil, mais aussi de Mauritanie, d'Australie, de Suède et du Canada.

Les charbons, pour un tonnage de 16 millions de tonnes, ont été achetés principalement en Australie, aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud et en Russie.

En 2003, Arcelor s'est approvisionné en zinc pour 320 000 tonnes, en chrome pour 350 000 tonnes et en nickel pour 83 000 tonnes.

Energie

Les besoins énergétiques d'Arcelor (près de 50 TWh pour le total gaz naturel et électricité) en font l'un des acteurs européens importants sur ces marchés. L'auto-production électrique d'Arcelor couvre un tiers de ses besoins.

Dans un contexte de volatilité croissante des prix de l'énergie, Arcelor, grâce à son potentiel européen, a continué de développer des relations partenariales de long terme avec des fournisseurs identifiés comme les plus compétitifs. Cette visibilité accrue permet ainsi au Groupe de mener ses restructurations industrielles en limitant fortement le risque énergie.

De plus, le Groupe continue de réduire son exposition électrique en améliorant la valorisation de ses gaz sidérurgiques tant à Dunkerque (France) qu'à Aviles (Espagne), où les projets en cours avancent conformément au planning.

Ces projets renforcent l'efficacité énergétique des procédés du Groupe et contribuent à son développement de manière durable.

Performance Achats du Groupe

Au delà des synergies encore à développer et en étroite relation avec l'évolution des marchés fournisseurs, le déploiement de nouveaux leviers stratégiques notamment en termes de partenariat et de nouvelles sources d'approvisionnement doivent consolider la création de valeurs et l'atteinte des objectifs ambitieux à l'horizon 2006.

L'efficacité du processus s'appuie sur :

- l'internationalisation et la spécialisation des acheteurs sur leurs marchés ;
- le potentiel d'anticipation et d'innovation des acheteurs et des fournisseurs au service des utilisateurs ;
- la maîtrise du déploiement opérationnel des contrats ;
- l'optimisation des activités et responsabilités entre les différents acteurs du processus ;
- le déploiement de l'e-Purchasing ;
- l'évaluation de la performance des fournisseurs.

Les objectifs 2004 déclinent ces différents axes en un plan de développement structuré et traduit en objectifs personnels des collaborateurs afin de garantir l'atteinte des résultats.

Assurances et couverture des risques

La politique d'Arcelor consiste en la souscription, auprès d'assureurs présentant une solvabilité de premier rang, de polices d'assurance Groupe monde entier couvrant les risques catastrophiques et de polices d'assurance locales pour ceux dont la couverture est obligatoire. Les montants assurés sont fonction des risques financiers définis par les scénarii de catastrophes et de l'offre du marché d'assurance.

En dommages et pertes d'exploitation consécutives, le Groupe fait effectuer, par des organismes externes, des audits d'ingénierie sur la sécurité incendie et le risque bris de machine de toutes ses installations dont la valeur des biens assurés dépasse 50 millions d'euros. 75 % des installations concernées ont ainsi été auditées en 2003. Il étudie les scénarii de sinistres majeurs en estimant les conséquences possibles pour les personnes, pour l'environnement et pour les installations.

Il renforce les moyens destinés à limiter la probabilité de survenance de ces sinistres et de leurs conséquences. Il formalise les moyens de dépannage intragroupe existants pour limiter les pertes d'exploitation consécutives.

Il transfère les risques catastrophiques résiduels au marché d'assurance, pour la part excédant 20 millions d'euros par sinistre, avec des montants assurés en ligne avec son secteur d'activité et l'offre du marché.

Pour ce qui est de la responsabilité civile, les montants assurés sont en ligne avec l'offre du marché et avec les montants assurés achetés par les groupes industriels de taille et d'activité comparables. Pour réduire son risque de responsabilité, le Groupe met en place des formations internes pour sensibiliser et former les acteurs concernés.

Quant au transport des produits, lorsque le client confie au Groupe l'organisation du transport, les navires utilisés doivent répondre aux critères suivants :

- classifiés par une société de classification membre de l'International Association of Classification Societies – IACS ;
- couvert par un « P&I Club » présentant une solvabilité de premier rang ;
- certificat International Safety Management – ISM - en cours de validité pour toute la durée du voyage ;
- âgés de moins de 20 ans.

A ces critères s'en rajoutent deux autres quand Arcelor affrète les navires :

- connaissance des résultats des derniers contrôles effectués par l'autorité portuaire ;
- existence ou non d'événement majeur touchant le navire durant les 12 derniers mois.

Le plein assuré correspond au risque maximum potentiel par événement.

Pour tous les risques assurables, le Groupe privilégie l'auto-assurance pour les risques de fréquence de faible amplitude supportable par chaque entité. Ceci se traduit par la mise en place de franchises adaptées à la surface financière de chaque entité pour une meilleure sensibilisation des acteurs à la prévention des risques.

La captive de réassurance intervient pour les risques de fréquence de moyenne amplitude pour optimiser et lisser le coût d'assurance au niveau du Groupe. Son exposition aux risques est limitée par des protections mises en place avec le marché de la réassurance.

La politique d'Arcelor pour la protection de ses outils industriels ponctuée par la décision d'allouer, en sus des budgets d'investissements usuels de prévention des entités, 17,4 millions d'euros sur les douze prochains mois à l'amélioration de la protection de ses installations, a été saluée par le marché de l'assurance qui accorde au Groupe une baisse substantielle sur la prime à payer en 2004 pour l'assurance dommages et pertes d'exploitation consécutives.

PARTIE IV

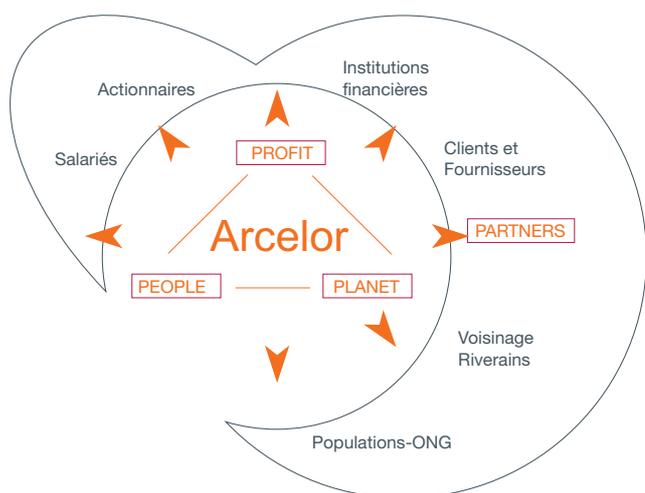
Rapport Développement durable

sommaire →

Déploiement de la politique Développement durable	p 90
Organisation Développement durable	p 94
Tableau de synthèse des indicateurs de performance	p 95
Rentabilité financière	p 98
Santé - Sécurité et Risk Management	p 99
Protection de l'environnement et des ressources rares	p 103
Dialogue avec tous les partenaires	p 108
Développement des compétences	p 111
Innovation et Qualité	p 113
Gouvernance d'entreprise	p 116
Citoyenneté Responsable	p 117
Steel solutions for a better world	p 119
Arcelor et le Global Compact	p 121

gination
 $I_p = K_p \exp(-[\Delta G_p^* + Q_p]/kT) \cos(\text{idées} + \pi \log x) -$
 $(x^2 - 1)$
respect-2μ
 $(-\Delta G_p^* + Q_p)/kT$
 $\frac{1}{\sqrt{x}} \sum_{n=1}^m \cos(\text{idées} + \pi \log x) - \frac{1}{x(x-1)}$
respect-2μ
 $\sum_{n=1}^m \frac{2\mu k\pi}{m} \cot \frac{k\pi}{m} = \text{respect-2}\mu$
anticiper
= solutions

Déploiement de la politique Développement durable dans l'ensemble du Groupe



Après une année 2002 consacrée à la définition de sa politique Développement durable, Arcelor a pleinement déployé en 2003 cette stratégie et favorisé son appropriation par les cadres et dirigeants du Groupe. Les efforts d'Arcelor qui s'inscrivent dans le prolongement des nombreuses initiatives prises par les entités fondatrices visent à contribuer à **la transformation du Groupe**. L'efficacité, le leadership en matière de coût, le souci permanent du client et l'esprit d'entreprise à tout niveau sont les thèmes retenus pour 2004.

La stratégie Développement durable d'Arcelor, bâtie au départ de la définition classique du rapport Brundtland (1987) : « *Un développement qui ne mette pas en danger la capacité des générations futures à assurer leur propre développement* » s'articule autour des 4 P's (voir schéma ci-dessus) : le **Profit** car sans rentabilité, il n'y a pas de développement possible, **People** car ce sont les hommes et les femmes qui font vivre l'entreprise, **Planet** car la préservation de l'environnement est une des priorités de toute entreprise responsable, et **Partners** parce que c'est la rencontre équilibrée des attentes de tous les partenaires qui assurera le succès d'Arcelor.

Ces 4 dimensions reposent sur huit axes prioritaires :

1. Ambition de croître de manière rentable en produisant et en commercialisant des produits d'acier
2. Gestion du risque et de la sécurité, y compris la sécurité de nos produits et la santé de nos collaborateurs
3. Engagement en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources rares
4. Dialogue avec tous les partenaires
5. Développement de compétences fédérées autour de valeurs communes de qualité et d'efficacité
6. Innovation pour créer de la valeur et soutenir le Développement durable
7. Stricte application des règles de la Gouvernance d'entreprise
8. Citoyenneté responsable

Pour chacun de ces axes, des indicateurs précis de performance ont été définis en collaboration étroite avec les départements compétents d'Arcelor.

En 2003, **les Principes de Responsabilité** d'Arcelor exposant la vision et les normes d'éthique du Groupe ont été arrêtés par la Direction générale. Ils définissent les engagements d'Arcelor vis-à-vis de ses collaborateurs, clients, actionnaires, banquiers, fournisseurs et autres partenaires d'affaires. Ils comportent également les engagements d'Arcelor à l'égard de la Société et comprennent une adhésion aux Principes du **Pacte Mondial des Nations Unies** (voir page 121).

Un effort particulier d'information et de sensibilisation au Développement durable des 98 000 salariés d'Arcelor a été lancé fin 2003. Une **plaquette pédagogique** a été distribuée dans l'ensemble du Groupe en vue de mobiliser chaque salarié à la prise en compte des enjeux du Développement durable dans son périmètre de responsabilité.

Trois projets, davantage détaillés dans les pages qui suivent, méritent d'être mis en évidence car ils illustrent bien les ambitions d'Arcelor dans le domaine du Développement durable :

1. A la suite des mauvaises performances dans le domaine de **la sécurité au travail** en 2002, la Direction générale d'Arcelor a lancé mi-2002 un vaste chantier de sensibilisation de tous les salariés du Groupe à la nécessité de réduire le nombre d'accidents de travail, leur fréquence et leur gravité. Des visites régulières de la Direction générale dans les sites de production ont fait prendre conscience à l'encadrement comme aux salariés de toute l'importance de la sécurité chez Arcelor. Un colloque sur le thème de la sécurité au travail a été préparé au sein du Comité d'Entreprise Européen et s'est tenu à Bilbao (Espagne) début février 2004. Les performances d'Arcelor se sont améliorées en 2003, même si elles doivent encore progresser pour atteindre le « zéro accident ». Le taux de fréquence moyen est passé de 9,0 à 5,5 et le taux de gravité de 0,44 à 0,38.

2. L'annonce durant l'année 2003 des orientations stratégiques du Groupe impliquait une réduction à terme d'emplois dans plusieurs sites de production d'Arcelor en Europe. Lors de ces annonces, la Direction d'Arcelor a clairement fait connaître sa volonté d'assumer toutes **les conséquences sociales et environnementales de ses décisions stratégiques**. Concrètement, Arcelor s'est engagé à mettre en place des accompagnements à la reconversion des hommes et femmes de ces sites et à la réindustrialisation des bassins d'emploi.

3. Sur le plan environnemental, Arcelor n'a pas attendu la ratification du protocole de Kyoto pour concrétiser son engagement à **réduire la production de gaz à effet de serre**. En Europe, depuis 1990, Arcelor a réduit sa production de CO₂ de 18 % en valeur absolue, et de 23 % en valeur relative, soit bien plus que la réduction moyenne de 8 % à laquelle les Etats Européens se sont engagés d'ici 2010. Par ailleurs, Arcelor a lancé un vaste programme de recherche en vue de produire de l'acier avec un minimum d'émission de CO₂.

Ce projet mené en collaboration avec d'autres acteurs sidérurgiques a reçu l'appui de la Commission Européenne.

Cependant la Direction d'Arcelor a dû tirer la sonnette d'alarme auprès du pouvoir politique sur les conséquences économiques et sociales d'une mise en œuvre en Europe seule du Protocole de Kyoto.

Les initiatives d'Arcelor en faveur du Développement durable ont trouvé en 2003 et début 2004 plusieurs reconnaissances externes. Nous en citerons trois : l'agence de notation américaine Innovest a attribué à Arcelor une notation « AAA » pour sa politique de Développement durable, l'Institut Belgo-Luxembourgeois des Réviseurs d'Entreprise a octroyé à Arcelor son prix 2003 pour le « meilleur rapport annuel de Développement durable » et Arcelor a intégré l'indice socialement responsable FTSE4 Good Europe le 22 mars 2004. Ces reconnaissances constituent pour la direction d'Arcelor un encouragement à poursuivre résolument la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse de Développement durable portée par l'ensemble des salariés du Groupe.

Plusieurs projets font actuellement l'objet d'une attention particulière de l'équipe en charge du Développement durable : d'une part la mise en place dans l'ensemble du périmètre d'Arcelor **d'indicateurs de performance** quantifiables et mesurables pour piloter efficacement les progrès du Groupe, et d'autre part l'élaboration **d'une politique d'achat** qui intègre pleinement les obligations des fournisseurs d'Arcelor vis-à-vis du Développement durable.

En 2004, la Direction du Groupe poursuivra résolument sa politique d'appropriation des engagements en faveur du Développement durable par les 98 000 salariés d'Arcelor, autour du thème : « Arcelor, steel solutions for a better world ». C'est une véritable **transformation** de la culture d'entreprise à laquelle s'est attelé le Groupe.

Axes d'action d'Arcelor

Principales réalisations 2003

Axes de progrès/objectifs

<p>1. Rentabilité du Groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration du retour sur capitaux employés (ROCE) : 8,5 % contre 6,6 % ● Réduction substantielle de l'endettement ● Objectif de synergies dépassé en 2003 	<ul style="list-style-type: none"> ● 15 % de ROCE sur le cycle ● Poursuite de la réduction de l'endettement pour atteindre un ratio inférieur à 50 % ● 700 MEur/an à fin 2006
<p>2. Sécurité –Santé & Risk management</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Amélioration significative des résultats sécurité en 2003 ● Convention Sécurité avec les représentants du personnel ● Identification des risques majeurs avec plans d'actions sur l'ensemble des process du business modèle du Groupe ● Cartographie des risques majeurs au niveau du Groupe et de chaque unité opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ● Zéro accident. Zéro décès ● Objectif de taux de fréquence des accidents inférieur à 5,0 pour 2004 ● Cartographie des risques majeurs au niveau de chaque site
<p>3. Protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les grandes unités de production sont certifiées ISO 14 001 ● Stabilisation des émissions de CO₂ ● Réduction significative des émissions dans l'eau ● 95 % des co-produits valorisés 	<ul style="list-style-type: none"> ● 100 % des grandes installations du Groupe certifiées ISO 14 001 ● Réduction des émissions de CO₂ de 25 % à horizon 2012 en Europe par rapport à 1990 ● 98 % des co-produits valorisés
<p>4. Dialogue avec tous les partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Dialogue social de proposition et de concertation au sein du Comité d'Entreprise Européen ● Vaste enquête de satisfaction auprès des managers ● Journées portes ouvertes dans tous les grands sites de production 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dialogue permanent avec tous les partenaires du Groupe ● Suivi des résultats de l'enquête de satisfaction des managers

Axes d'action d'Arcelor

Principales réalisations 2003

Axes de progrès/objectifs

<p>5. Développement des compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Lancement d'Arcelor University (700 cadres formés en 2003) ● Lancement de dispositifs d'évaluation 360° ● Mise en place de plans de formation renforcée dans le cadre des restructurations de sites 	<ul style="list-style-type: none"> ● Développement d'outils de formation à distance ● Généralisation des dispositifs 360° à tous les secteurs ● Poursuite de la mise en œuvre de ces plans de formation renforcée
<p>6. Innovation et Qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place du Conseil Scientifique d'Arcelor ● Élaboration du projet ULCOS (Ultra Low Carbon Oxyde SteelMaking Process) ● Concentration des efforts de recherche et spécialisation des centres par marché (Plats Carbone) ● Préparation de la plateforme européenne Acier avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● Augmenter les synergies de Recherche avec les clients ● Réduire les délais de production des résultats, en conservant la même efficacité et en réduisant les coûts ● Augmenter les taux de satisfaction des clients du Groupe
<p>7. Gouvernance d'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Approbation et diffusion des Principes de Responsabilité ● Décision de transparence sur la rémunération des dirigeants du Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en conformité avec les principes internationaux de gouvernance d'entreprise les plus exigeants
<p>8. Entreprise citoyenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Plans d'accompagnement pour chaque projet de restructuration ● Soutien à des projets humanitaires, culturels, sportifs et de solidarité dans chaque zone d'implantation du Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les liens avec la société civile dans les pays d'implantation du Groupe

Organisation Développement durable chez Arcelor

Le Développement durable est un élément fondamental participant à l'intégration des différentes entités à la culture d'entreprise d'Arcelor. C'est une manière innovante d'aider les secteurs à partager les mêmes outils et principes de fonctionnement.

Le Développement durable stimule l'échange des meilleures pratiques à travers le Groupe et le déploiement des standards sociaux, environnementaux et sociétaux les plus élevés à travers les différents secteurs d'activité d'Arcelor. Ce faisant, le Développement durable contribue à la création de valeur : une meilleure efficacité des processus, une réduction des risques sociaux et environnementaux, une meilleure image et réputation, toutes contribuent à conforter la position de leader d'Arcelor dans son secteur.

Huit axes de la stratégie Développement durable

Pour rappel, huit axes prioritaires de la stratégie du Développement durable ont été définis en 2002. Ils n'ont pas été modifiés en 2003 :

1. la performance économique,
2. la santé - sécurité et risk management,
3. la protection de l'environnement et la préservation des ressources rares,
4. le dialogue responsable avec tous les partenaires,
5. le développement des compétences,
6. l'innovation,
7. la gouvernance d'entreprise,
8. la citoyenneté responsable.

Mesure des progrès réalisés

Derrière chacun des huit axes prioritaires du Développement durable, des indicateurs de progrès mesurables et quantifiables ont été généralisés à travers l'ensemble du Groupe. Ces indicateurs se veulent de véritables outils de management. Ils sont le reflet des axes de progrès et entrent en partie dans le système d'évaluation des dirigeants et cadres du Groupe. Ces indicateurs ont été enrichis en 2004 en qualité et quantité.

Tous acteurs du Développement Durable

Le Développement durable est piloté par un Comité de pilotage (Direction générale) et animé par une direction Développement durable. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec les fonctions Finances, Relations Investisseurs, Synergies, Environnement, Santé et Sécurité, Business Risk Control, Ressources Humaines, Innovation et Recherche, Achats et Communication, entre autres.

Contribution au processus d'intégration

Un groupe de travail composé des huit membres de la Direction générale et de trente deux hauts dirigeants du Groupe a piloté quatre vastes chantiers relatifs à l'intégration du Groupe : Principes de Responsabilité, Echange de bonnes pratiques, Déploiement du Développement durable et Développement des Cadres. Des propositions de progrès ont été enrichies lors de la Convention annuelle des Cadres en juin 2003 (300 participants) et déployées pendant le second semestre 2003.

Pour 2004, sur le thème de la Transformation, trois chantiers ont été lancés en vue d'améliorer l'efficacité et le leadership en matière de coût, la satisfaction du client et l'esprit d'entreprise.

Sensibilisation des salariés au Développement durable

Un guide du Développement durable, imprimé dans un format transportable, a été distribué à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, qu'ils soient managers, employés ou ouvriers car il est de la responsabilité de chacun de se mobiliser pour la sécurité, la protection de l'environnement, le partage des connaissances et le respect de la déontologie du Groupe.

Par ailleurs, la formation des Managers Campus (Arcelor University), les conventions sectorielles et professionnelles du Groupe, l'intranet, les journaux internes et les visites de site par la Direction générale sont autant de véhicules de sensibilisation des collaborateurs du Groupe aux ambitions et engagements en faveur du Développement durable.

Tableau de synthèse des indicateurs de performance Développement durable d'Arcelor

Ce tableau résume les indicateurs de performance Développement durable mis en place à travers l'ensemble du Groupe. Ils ont été inspirés par le GRI (Global Reporting Initiative) et des référentiels sectoriels. Les indicateurs recouvrent l'ensemble du périmètre du groupe Arcelor, sauf mention particulière.

	indicateurs	2002	2003
Principe 1- Une croissance durable et rentable (page 98)			
Endettement	Gearing (%)	74,4	54,8
Gains de gestion	Synergies (MEUR par rapport à 2001)	190	405
Principe 2- Gestion de la santé-sécurité et Risk Management (page 99)			
Sécurité	Nombre d'accidents mortels, Salariés Arcelor	11	5
Sécurité	Nombre d'accidents mortels, Prestataires	13	6
Sécurité	Taux de fréquence des accidents TF1 au niveau Groupe	9	5,5
Sécurité	Taux de gravité des accidents TG au niveau Groupe	0,44	0,38
Sécurité Produits	Nombre de fiches de données sécurité acier	393	431
Sécurité Produits	Nombre de fiches de données sécurité co-produits	31	63
Risk Management	Niveau d'identification et de pilotage des risques majeurs (logique top down)	Corporate	Corporate + Unités Opérationnelles
Risk Management	Périmètre couvert par la démarche risk management	17 des 25 process du business modèle d'Arcelor	L'ensemble des 25 process
Principe 3- Engagements en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources rares (page 103)			
Système de management de l'environnement	Proportion de salariés travaillant dans une structure certifiée ISO14001	80	96
Système de management de l'environnement	Pourcentage des sites de production certifiés ISO 14001	61	77
Emissions dans l'air	Poussières canalisées (kg/t acier)	0,26	0,25
Emissions dans l'air	Émissions SO ₂ (kg/t acier)	1,11	1,09
Emissions dans l'air	Émissions NO _x (kg/t acier)	1,22	1,25
Emissions dans l'air	Émissions CO ₂ (t/t acier)	1,50	1,51
Eau	Consommation eau (flow in) mesuré	6,6	6,6
Eau	Rejet d'eau (m ³ /t acier) (flow out)	4,4	4,5
Qualité de l'eau	DCO (g/t acier)	238	190
Qualité de l'eau	Matières en suspension dans l'eau (g/t acier)	149	116
Déchets	Déchets non valorisés (kg/t acier)	55,8	59,4

indicateurs

2002

2003

Principe 4 - Dialogue ouvert et responsable avec tous les partenaires (page 108)			
Dialogue	Pourcentage de travailleurs ayant accès à une structure de dialogue/ concertation/ représentation /expression des griefs	100	100
Dialogue	Mise en place de programmes de rencontre avec les stakeholders et ONG dans les grands sites de production	Oui	Oui
Dialogue	Pourcentage de grands sites organisant des journées portes ouvertes	100	100
Satisfaction des managers	Mise en place d'une enquête de satisfaction des managers au cours de l'année	Non	Oui
Satisfaction des stakeholders	Mise en place d'enquêtes satisfaction clients	Oui par secteur	Oui par secteur
Satisfaction des stakeholders	Mise en place d'enquêtes image/réputation auprès du voisinage des grands sites de production	Oui	Oui

Principe 5 - Développement de compétences fédérées autour de valeurs communes de qualité et d'efficacité (page 111)			
Groupe multiculturel	Nombre de nationalités parmi les employés	35	40
Groupe multiculturel	Effectif total au 31 décembre	104 241	98 264
Emploi	Pourcentage d'employés travaillant sous contrat de travail à durée déterminée	Non consolidé	2,7 %
Emploi	Taux d'ancienneté moyen des employés (années)	22	21,5
Emploi	Age moyen des employés (années)	Non consolidé	44,8
Emploi	Pourcentage de femmes dans l'encadrement	7	8,2
Emploi	Pourcentage de femmes dans l'effectif total Groupe	10	10
Emploi	Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total Groupe	4,2	4,2
Emploi	Pourcentage d'employés bénéficiant d'aménagement du temps de travail	12	12
Formation et mobilité	Formation (nombre d'heures par salarié et par an)	30,6	39,6
Rémunérations	Pourcentage des effectifs ayant un intéressement financier aux résultats de l'entreprise	50	58,6
Rémunérations	Pourcentage des effectifs ayant une évaluation annuelle de leurs performances (entretien...)	35	37,6
Rémunérations	Pourcentage des managers ayant une évaluation annuelle de leurs performances	77	82

indicateurs

2002

2003

Principe 6 - Innovation pour créer de la valeur et soutenir le Développement durable (page 113)			
Innovation	Dépenses brutes de recherche Arcelor (MEUR)	153	142
Innovation	Effort de recherche global Arcelor + nos partenaires dans projets conjoints (MEUR)	-	194
Innovation	Part de la R&D consacrée à l'environnement (%)	-	38

Principe 7 – Gouvernance d'entreprise (page 116)			
Gouvernance d'entreprise	Nombre de réunions du CA	5	8
Gouvernance d'entreprise	Taux moyen de participation des administrateurs aux réunions du CA (%)	90,6	87
Gouvernance d'entreprise	Nombre de réunions du Comité d'audit	5	8
Gouvernance d'entreprise	Taux moyen de participation des administrateurs membres du Comité d'audit (%)	100	97
Gouvernance d'entreprise	Nombre de réunions du Comité de nominations et de rémunérations	4	6
Gouvernance d'entreprise	Taux moyen de participation des administrateurs membres du Comité de nominations et de rémunérations (%)	100	87,5
Gouvernance d'entreprise	Indépendance des administrateurs	9 sur 15 + 3 représentants des salariés	9 sur 15 + 3 représentants des salariés
Gouvernance d'entreprise	Nombre de nationalités représentées au Conseil d'administration	6	6

Principe 8 - Citoyenneté responsable (page 117)			
Restructurations/emploi	Proportion de sites bénéficiant de plans de redéploiement en cas de fermeture ou réduction d'activité (%)	100	100
Restructurations/emploi	Proportion de partenariats avec les collectivités locales pour redéploiement du tissu économique et social lors des fermetures de site (%)	100	100
Soutien à des projets sociétaux	Budget mécénat/sponsoring projets sociétaux (MEUR)	8	8

Rentabilité Financière

Objectifs

- Atteindre un Retour sur Capitaux Employés (ROCE) de 15 % avant impôts en moyenne sur le cycle
 - Amélioration structurelle de la rentabilité
 - Contrôle strict de l'investissement
 - Réduction des besoins en fonds de roulement
- Ratio d'endettement net sur fonds propres (Gearing) inférieur à 50 % en moyenne sur le cycle
- Produire des résultats ambitieux en matière de synergies
 - 300 MEUR/an à fin 2003
 - 700 MEUR/an à fin 2006

Evolution des performances financières

La rentabilité et la profitabilité constituent un des axes de la stratégie d'Arcelor. En effet, sans performance économique, un développement durable du Groupe ne peut se concrétiser. Cet axe comprend des objectifs de rentabilité (ROCE), de réduction de l'endettement, de gains de gestion et de synergies.

Arcelor a fait état en 2003 de résultats en progression significative malgré un environnement économique européen difficile. Cette performance s'est accompagnée d'une réduction de l'endettement financier net de 1,5 milliard d'euros, ce qui permet au Groupe d'atteindre ses objectifs et lui ouvre de nouvelles perspectives de développement. Cette évolution positive repose sur des synergies de 405 millions d'euros, supérieures de plus de 100 millions d'euros par rapport aux objectifs, une politique de stabilité des marges et sur des investissements et co-investissements dans plusieurs marchés émergents.



Santé - Sécurité et Risk Management

Objectifs

- Prévenir et contrôler les risques majeurs
 - Transcription complète des directives Seveso
 - Sécurité absolue des installations, des processus et des produits
- Réduire significativement la fréquence et la gravité des accidents du travail
 - Aucun accident grave - aucun décès
 - Fréquence : nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées < 5
 - Gravité : nombre de journées perdues pour accident par millier d'heures travaillées < 0,30
- S'assurer de la sécurité totale dans l'utilisation des produits

Amélioration significative des résultats sécurité

Les indicateurs sécurité du Groupe ont enregistré une nette amélioration en 2003. Le taux de fréquence des accidents a chuté de près de 40 % entre 2002 (9) et 2003 (5,5) et le taux de gravité est descendu au niveau de 0,38 (-13 % par rapport à 2002). Après une année 2002 difficile pour les accidents mortels (11 personnels d'Arcelor et 13 sous-traitants), leur nombre a baissé significativement en 2003 (5 personnels d'Arcelor et 6 personnels sous-traitants). Ce nombre de décès reste malheureusement trop élevé et les efforts déployés en 2004 visent à le réduire de manière drastique. L'objectif reste le « zéro accident » déjà atteint dans de nombreuses sociétés du Groupe.

Les « Jeudis de la sécurité » pour mobiliser tous les collaborateurs

Dans le cadre de la politique santé sécurité, la Direction générale a décidé de se rendre dans les sites aussi régulièrement que possible pour appuyer les démarches nouvelles ou en cours en matière de sécurité.

En s'engageant directement sur le terrain, la Direction générale entend ainsi rappeler les principes de la politique santé sécurité Arcelor, soutenir les actions en cours et contribuer à la promotion des meilleures pratiques dans ce domaine.

En 2003, la Direction générale a systématisé ces démarches avec les « jeudis de la sécurité » et a visité une quinzaine de sites des secteurs Aciers Plats Carbone, Aciers Longs Carbone, Aciers Inoxydables et Distribution-Transformation-Trading établis en Belgique, en France, au Luxembourg, au Brésil, en Allemagne et en Italie.

Lors de ses visites, Guy Dollé a notamment insisté sur l'échange d'informations et de méthodes ainsi que sur le transfert des meilleures pratiques au sein d'Arcelor.

Le challenge GESIM en France

En juin 2003, 22 départements ou services d'Arcelor ont reçu un label sécurité lors de la cérémonie annuelle de remise des trophées organisée en France par le Groupement des Entreprises Sidérurgiques et Métallurgiques (GESIM). Cette cérémonie marquait pour 33 équipes de l'industrie sidérurgique le couronnement d'une année de travail visant à réduire les risques d'accident dans leur usine.

L'un des facteurs de réussite du Challenge est l'implication de l'ensemble des membres de l'équipe candidate et des différents acteurs du site : opérateurs, encadrement, membres du comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT). Les méthodes utilisées par chaque équipe sont donc résolument participatives : des groupes de travail sont mis en place pour chaque action. Ce travail en équipe favorise l'émergence de nouvelles idées en faveur de la sécurité avec un accent mis en 2003 sur la prévention et la responsabilisation, non pas de tous, mais de chacun.

En attendant que ce Challenge français fassent des émules en Europe, une équipe italienne d'Arcelor a tenu à participer à cette compétition en 2003.

Politique Santé Sécurité d'Arcelor

Arcelor associe le Développement durable de l'acier et la responsabilité sociale de l'entreprise. La politique Santé - Sécurité d'Arcelor participe de cette ambition et accompagne le développement à long terme de l'entreprise. Elle vise le bien-être de tous ses partenaires :

- Le bien-être des personnes contribuant aux activités d'Arcelor est recherché comme facteur de pérennité et de succès pour son développement ;
- Le bien-être des personnes nécessite une prévention active en matière de risques industriels et sanitaires, dans un monde où la perception des risques est devenue aiguë ;
- Le bien-être des personnes nécessite aussi la maîtrise des dispositifs organisationnels et matériels permettant de limiter les conséquences d'un accident ou d'un incident.

Cette préoccupation concerne non seulement le personnel d'Arcelor mais également les prestataires intervenant sur les sites, les personnes vivant à proximité de ses installations, le personnel des clients qui met en œuvre les produits et les utilisateurs finaux.

Arcelor a l'ambition de devenir une référence en matière de santé et de sécurité au travail.

En conséquence, Arcelor affirme que :

- La sécurité fait partie intégrante du travail de chacun tant dans les phases d'organisation que d'exécution ;
- Aucune priorité ne peut s'exercer au détriment de la sécurité.
- La sécurité est d'abord de la responsabilité de l'encadrement mais elle nécessite la participation et l'implication de tous, avec pour objectif commun la réduction des risques d'incidents, d'accidents et de maladies, dans une démarche de progrès continu.

Pour réaliser cette ambition, Arcelor s'engage à :

1. Identifier, évaluer, supprimer ou minimiser les risques industriels et sanitaires et les accidents en associant les partenaires en amont de ces démarches ;
2. Mettre à disposition de tous les moyens et ressources nécessaires à l'exécution des tâches en toute sécurité et mandater pour ce faire les directions à tous les niveaux de l'organisation ;
3. Développer la responsabilisation de chacun pour sa propre sécurité, celle de ses collègues, la sûreté des installations de la société ;
4. Donner le droit à tout employé ou prestataire d'exiger le respect des procédures de sécurité et d'alerter la hiérarchie au niveau pertinent : mandater l'encadrement pour créer les conditions qui permettent à chacun d'exercer ce droit ;
5. Agir sur les comportements et développer l'implication personnelle de tous pour le respect des règles concernant la santé et la sécurité : chaque salarié d'Arcelor est le premier acteur de sa santé et de sa sécurité au travail ;
6. Utiliser la formation pour accroître la compétence du personnel notamment en matière de connaissance des installations, des procédés et des procédures associées ;
7. Développer avec ses clients une politique de partenariat dans les domaines de la toxicologie et de l'éco-toxicologie ;
8. Communiquer en toute transparence sur ces domaines en interne comme en externe ;
9. Etre exemplaire vis-à-vis des obligations légales et réglementaires.

Guy Dollé,

Président de la Direction générale

Charte Sécurité

Arcelor s'est doté lors de sa création en 2002 d'une Charte Sécurité applicable dans l'ensemble de son périmètre. Elle couvre les quatre domaines suivants : Santé, Sécurité, Sûreté industrielle et Sécurité des produits, c'est-à-dire qu'elle concerne non seulement le personnel du Groupe, mais également les prestataires intervenant sur les sites, les personnes vivant à proximité des installations, le personnel des clients qui met en oeuvre les produits d'Arcelor et les consommateurs.

Attribution de l'Arcelor Contractors Safety Award au groupe Heckett Multiserv

Le 18 septembre 2003, Guy Dollé a remis à Geoff Butler, PDG du groupe Heckett Multiserv, l'un des principaux fournisseurs de services industriels d'Arcelor, le 1^{er} prix santé-sécurité co-traitants Arcelor. Ce nouveau prix sera désormais attribué chaque année pour récompenser les résultats du meilleur co-traitant d'Arcelor dans ce domaine. En effet, Arcelor a décidé de n'avoir qu'une seule politique sécurité, applicable aussi bien aux personnels Arcelor qu'aux co-traitants car ces derniers représentent environ 25 % des effectifs travaillant sur les sites et constituent malheureusement une part trop importante des victimes d'accidents graves ou mortels. Ce premier prix santé-sécurité Arcelor s'inscrit pleinement dans la politique de Développement durable du Groupe dont la sécurité est l'un des piliers et dans la volonté de la direction des achats d'Arcelor à inclure dorénavant la démarche sécurité dans sa politique d'achats, notamment sous forme de « label sécurité co-traitants ».

Arcelor s'associe à l'ICSI

En juin 2003, Arcelor s'est associé comme membre fondateur à la création de l'Institut pour une Culture de la Sécurité Industrielle aux côtés de Total, d'Airbus et d'EDF. L'ICSI a pour ambition de développer et de promouvoir une culture de la sécurité industrielle à tous les niveaux, à partager avec les élus, les riverains et les associations. L'amélioration de la culture de la sécurité doit, à moyen terme, permettre d'amplifier le dialogue entre « usine et cité », tant dans les instances de concertation existant qu'à l'intérieur des Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) qui seront mis en place autour des sites industriels à risques, visés par la loi française de juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages. Pour réaliser sa vocation, l'ICSI agit principalement par la recherche dans les domaines techniques, sociaux et humains, par la formation des acteurs de la sécurité industrielle et par des actions de sensibilisation de la société sur cette problématique.



Certifications sécurité

Certains sites d'Arcelor à travers le monde ont choisi la voie de la certification sécurité afin de compléter leur recherche de l'excellence industrielle qui s'exerce non seulement au niveau de l'entretien et de l'exploitation des lignes de production, de la conception des nouveaux procédés et produits mais aussi au niveau de la sécurité du personnel. Cette démarche de certification vient compléter les engagements sécurité portés par la Direction générale du Groupe et le Comité d'Entreprise Européen. Quelques exemples de certifications sécurité obtenus en 2003 : Eurogal (Liège, Belgique) OHSAS 18001, Juiz de Fora (Belgo Mineira, Brésil) (BS 8800), Vega Do Sul (Brésil) OHSAS 18001, Etxebarri (Biscaye, Espagne) OHSAS 18001.

Convention Santé Sécurité Bilbao

La Convention Santé Sécurité qui s'est tenue à Bilbao les 3 et 4 février 2004 a réuni à l'initiative du Comité d'Entreprise Européen (CEE) 250 représentants des salariés et du management du Groupe, des experts de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, des fournisseurs et des clients. Cette première réunion paritaire a permis de formuler une série de recommandations destinées à renforcer la Santé et de la Sécurité au travail.

Les thèmes traités étaient :

1. la prévention des maladies professionnelles
2. l'organisation de la prévention face aux risques industriels majeurs
3. les politiques de formation à la sécurité
4. l'entreprise et la co-traitance : quelles politiques de prévention ?
5. la mise en oeuvre de la directive européenne sur l'évaluation des risques.

Parmi les prochaines actions retenues :

1. l'élaboration d'une Charte Santé, dans le cadre de la « Panhealth Policy », sur le modèle de la Charte Sécurité d'Arcelor établie dès le début de la fusion d'Arcelor ;
2. la poursuite du dialogue paritaire sur la sécurité, sous la forme d'une structure de suivi auprès du CEE,
3. la poursuite et l'amplification des efforts de formation à la sécurité pour tous les acteurs, notamment, pour les managers, avec l'appui d'Arcelor University.

Déploiement de la démarche Risk Management

Pour l'exercice 2002 le Risk Management d'Arcelor s'était concentré à établir une première cartographie «top-down » des risques d'Arcelor sur la base d'interviews avec les membres de la Direction générale Groupe et avec les responsables de fonctions transversales. En 2003, un niveau supplémentaire a été franchi puisque les risques majeurs sont désormais identifiés à la fois au niveau Groupe mais aussi au niveau des Unités Opérationnelles. Des plans d'actions ont été définis et déployés pour chacun de ces niveaux.

Protection de l'environnement et des ressources rares

Objectifs

- Respecter toutes les législations
- Etre certifié ISO 14001 dans chaque unité de production d'ici fin 2004
- Contribuer significativement à la réduction des gaz à effet de serre (CO₂, etc...)
- Réduire les nuisances et émissions polluantes : (déchets, poussières, SO₂, etc...)
- Réduire les prélèvements (eau, minerai, matériaux, etc...) et améliorer l'efficacité énergétique
- Encourager tout ce qui permet le recyclage

Evolution des Performances Environnementales

Arcelor a continué ses efforts en matière de respect de l'environnement et affiche en 2003 des performances environnementales globalement en amélioration par rapport à 2002.

Charte Environnement

Soucieux de promouvoir l'excellence environnementale au sein de ses différentes entités, le groupe Arcelor s'est doté dès sa création d'une charte environnement. Cette charte insiste sur la minimisation des impacts et nuisances de l'appareil de production, le développement de produits respectueux de l'environnement, la transparence et la sensibilisation sur le thème de l'environnement.

Un très haut niveau de certification ISO 14001 du système de Gestion de l'Environnement

Soucieux du respect de l'environnement et de favoriser l'adoption d'une démarche de progrès continu en ce domaine, la direction environnement d'Arcelor s'est fixée comme objectif d'obtenir la certification ISO14001 pour l'ensemble des sites de production et de transformation du Groupe à fin 2004. Cet objectif a été quasiment atteint dès la fin 2003 puisque 96 % des employés du Groupe travaillaient à cette date dans un site certifié ISO 14001. 77 % des sites sont désormais certifiés dont tous les grands sites de production des secteurs Aciers Longs Carbone, Aciers Inoxydable et Distribution-Transformation-Trading, les 23 % restants étant essentiellement des petites entités de service.

Politique environnementale

Le groupe Arcelor a pour mission de développer, produire et commercialiser l'acier sous toutes ses formes et nuances, ainsi que les produits qui en sont dérivés et associés, à la satisfaction de ses clients et tout en respectant l'environnement. Son ambition est de créer de la valeur ajoutée grâce aux atouts intrinsèques de l'acier.

L'acier est en effet le matériau de choix pour la protection de l'environnement, non seulement par ses propres performances environnementales, mais aussi par sa supériorité en matière de recyclage vis-à-vis d'autres matériaux. Cette excellence environnementale est mise en pratique au travers des 8 principes suivants qui doivent être intégrés dans toutes les activités du Groupe et formalisés au moyen d'un système de management de l'environnement :

1. Le Développement durable garantissant un équilibre à long terme entre environnement, économie et bien-être social ;
2. Le progrès continu des performances environnementales incluant un souci constant du voisinage et une prévention maximale des nuisances ;
3. Le développement, l'amélioration et la mise en œuvre de méthodes de production dont l'impact sur l'environnement est aussi faible qu'il n'est raisonnablement possible ;
4. Le développement et la fabrication de produits qui privilégient la performance environnementale en termes d'utilisation et de recyclage, et ce en étroite collaboration avec les clients et fournisseurs ;
5. L'utilisation efficace des ressources naturelles et de l'énergie ;
6. L'engagement de chaque personne, et du management en particulier, au sein du Groupe en faveur d'une production respectueuse de l'environnement et conforme à la législation et aux engagements d'Arcelor ;
7. Le développement d'un souci de l'environnement par l'information et la formation ;
8. Une communication transparente et ouverte avec l'ensemble des parties prenantes.

Luxembourg, le 18 février 2002

Guy Dollé,
Président de la Direction générale

Des efforts significatifs pour lutter contre les émissions de CO₂

Sans attendre Kyoto, les sociétés constituantes du groupe Arcelor ont mené depuis de nombreuses années des projets d'amélioration du processus de fabrication de l'acier au départ de minerai de fer pour réduire les émissions de CO₂. Grâce à ces efforts importants, les réductions d'émission ont été largement supérieures aux objectifs globaux fixés par les autorités politiques. Arcelor a ainsi réduit ses émissions de CO₂ de 18 % en valeur absolue et de 23 % par tonne d'acier brut entre 1990 et 2002 alors que l'Europe s'était engagée, dans le cadre du protocole de Kyoto, à réduire ses émissions de 8 % entre 1990 et 2008.

Dans le cadre d'Eurofer, et avec d'autres sidérurgistes européens, Arcelor a activement participé aux discussions relatives au projet de directive européenne sur l'attribution et l'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre, en application du protocole de Kyoto. Malgré les améliorations obtenues, la version définitive de cette directive pose toujours de nombreux problèmes à l'industrie sidérurgique. Elle entraînera une distorsion de la concurrence, non seulement entre matériaux (certains étant exemptés à court terme par la directive) mais aussi entre sidérurgistes européens, et surtout avec les producteurs des pays refusant de ratifier Kyoto (USA et Russie en particulier). C'est la raison pour laquelle le groupe Arcelor a décidé d'introduire, le 15 janvier 2004, un recours devant la Cour Européenne de Justice. Parallèlement, le Groupe a négocié, pays par pays, des permis de droits d'émissions qui sécurisent les besoins de chaque installation et, d'autre part, contribue par des engagements volontaires aux plans nationaux de réduction des gaz à effet de serre.

Ainsi en France, depuis 1990, Usinor groupe Arcelor a conduit un certain nombre d'opérations qui ont permis de réduire les émissions de CO₂ et qui peuvent être qualifiées d'actions précoces. Leur quantification, comme la future utilisation qui pourra en être faite, s'inscrit dans le cadre des préconisations actuelles de l'AERES (l'Association des Entreprises pour la Réduction des Gaz à Effet de Serre). Évaluées selon ces principes, les émissions de CO₂ se montent à 46 millions de tonnes évitées sur la période 1990 – 2002. Sur cette même période, alors que la production d'acier augmentait de 13 %, les émissions spécifiques de CO₂ (émission par tonne d'acier produite) ont diminué de 22 %.

Au Luxembourg, le passage de la filière fonte à la filière électrique a permis de réduire les émissions de CO₂ de 92% entre 1990 et 2002.

La maîtrise des émissions de gaz à effet de serre constitue un engagement clef pour le Groupe dans chacun des pays où il opère. En France, Arcelor a pris un engagement volontaire de réduction de ses émissions de CO₂ sur les périodes 2003-2004 et 2005-2007. Une approche équivalente a été menée dans les autres pays européens où le groupe Arcelor dispose d'importantes installations de production d'acier. En Belgique, Sidmar et ALZ se sont engagés aux côtés d'autres industriels gros consommateurs d'énergie à maîtriser, à un horizon 2012, l'efficacité énergétique des usines de production et à afficher des niveaux de performance à hauteur de la meilleure pratique en la matière. Ce benchmarking des meilleures pratiques sera effectué par une commission spéciale impliquant le gouvernement flamand, les secteurs industriels et un organisme de vérification indépendant. Améliorer l'efficacité énergétique entraîne une réduction des émissions spécifiques de CO₂.

L'avenir de l'industrie sidérurgique dépendra de sa capacité à faire évoluer ses procédés, en particulier les procédés de production de fer à partir de minerais, pour réduire de manière significative les émissions de CO₂ et répondre aux attentes de la société à l'horizon 2030-2050. Fin 2001, Arcelor a pris l'initiative de lancer les réflexions sur un ambitieux projet de développement de technologies en rupture en coopération avec quatre autres groupes sidérurgiques (Nippon Steel, ThyssenKrupp Stahl, Corus et Posco). Ce projet est coordonné par l'International Iron and Steel Institute (IISI) et se fonde sur des initiatives régionales. En Europe, Arcelor assure la direction du projet ULCOS (Ultra Low CO₂ Steel-making) qui évaluera toutes les techniques envisageables comme le recyclage des gaz au sein du haut-fourneau, l'utilisation d'hydrogène, de biomasse ainsi que les techniques de séparation et de stockage du CO₂ dans des structures géologiques adaptées.

Le programme ULCOS fait partie d'une plateforme de recherche multidisciplinaire co-financée par les programmes d'innovation de la Commission Européenne, à l'initiative du commissaire Philippe Busquin.

Mise en place d'un plan de monitoring

Afin d'homogénéiser les paramètres environnement suivis par les différents sites d'Arcelor, ainsi que la fréquence de leur mesure, un Plan de Monitoring a été lancé dans tous les secteurs d'Arcelor. Ce plan définit les paramètres air et eau qui doivent être mesurés pour chaque installation de production.

Pour optimiser la collecte et le suivi des indicateurs de performance environnementale, Arcelor s'est doté d'un système d'information environnement unique favorisant le reporting trimestriel mais aussi l'identification des meilleures pratiques au sein du Groupe.

Les résultats 2003 sont estimés à partir des données fournies par les sites intégrés qui représentent une part prépondérante des résultats globaux du Groupe avec plus de 90 % des émissions de poussières, SO₂, NO_x et CO₂ et 80 % des rejets dans l'eau. Pour les autres sites, les performances sont estimées par extrapolation des résultats de 2002.

Les émissions dans l'air ont stagné, qu'il s'agisse des poussières canalisées ou des émissions acides, les oxydes d'azote s'inscrivant même en légère hausse. Ces résultats montrent la difficulté de nouvelles réductions des émissions après dix ans de progrès qui ont vu une baisse d'environ 60 % des émissions d'oxydes de soufre.

Valorisation des co-produits

Les co-produits, bien que souvent classés réglementairement comme des déchets, sont gérés par Arcelor comme des produits, avec un système rigoureux de gestion de la qualité et sont valorisés d'ores et déjà à près de 95 %. Ils entrent dans la fabrication de produits tels que les ciments et bétons, les engrais et amendements agricoles, les routes, les digues, la laine de roche pour l'isolation, le verre, les céramiques, les pigments, les aimants, les matières plastiques comme le polystyrène, les électrodes pour l'industrie de l'aluminium ou la sidérurgie électrique, les cosmétiques. Certains sont tout simplement recyclés dans la fabrication de la fonte ou de l'acier par Arcelor.

Arcelor a mis en place une organisation nouvelle pour stimuler les synergies et intensifier le partage des meilleures pratiques de gestion des co-produits entre toutes ses unités industrielles.

Enfin, un plan de réduction des résidus non valorisés a été développé par les sites de production qui dépassent 50 kg/t de résidus non réutilisés. Le projet de réduction des résidus non valorisés comporte la validation des définitions de résidus et le développement, en cours, d'un thesaurus unique des résidus pour l'ensemble des entités du Groupe.

Projet pilote PRIMUS®

Lancé en février 2003, ce développement de Paul WURTH en coopération avec ProfilARBED est un nouveau procédé pour le recyclage total des déchets (poussières de four électrique et boues huileuses). Il permet le recyclage du fer et des métaux non-ferreux comme le zinc de manière économique et écologique. Ce procédé vise à traiter tous les co-produits qui contiennent une certaine concentration de métaux en vue de les recycler dans leurs filières de production respectives.

Le procédé se déroule dans un four à étages dans lequel le charbon est utilisé comme agent réducteur et source d'énergie. Il a été conçu pour réduire, dans une première étape, les oxydes de fer et extraire les métaux lourds contenus dans les co-produits afin de les recycler dans les industries métallurgiques et pour fondre, dans une deuxième étape, le fer avec les matières inertes afin de produire de la fonte et du laitier. Ce procédé ne génère pas de déchets.

Exemples d'investissements environnementaux mis en œuvre en 2003

- **Espagne** : station de traitement biologique pour traiter les eaux résiduelles des cokeries de Avilés et Gijón.
- **France** : augmentation de la capacité du dépoussiérage à la cheminée principale de l'agglomération de Fos.
- **Belgique** : dépoussiérage secondaire des convertisseurs de Sidmar et dépoussiérage au défournement à la cokerie de Seraing.
- **Brésil** : nouvelle installation de dépoussiérage dans le four électrique de Belgo Mineira Piracicaba.
- **Allemagne** : remplacement de l'électrofiltre pour le dépoussiérage secondaire de l'agglomération de StahlWerke Bremen par un filtre à manches. Le laminoir à froid de StahlWerke Bremen change son décapage pour un décapage à l'acide chlorhydrique avec régénération d'acide.

Prix Environnementaux

En décembre 2003, Sidmar (Belgique) s'est vu remettre par l'Association Belgo-Luxembourgeoise des Réviseurs d'Entreprise le prix du meilleur rapport environnement.

Dialogue avec tous les partenaires

Objectifs

Mise en place d'un dialogue étroit et transparent à tous les niveaux du Groupe.

- Représentants des travailleurs au Conseil d'administration
- Comité d'Entreprise Européen et comités locaux
- Convention annuelle des cadres du Groupe et conventions de branches ou secteurs
- Chaque responsable dialogue avec son équipe au moins une fois par mois
- Entretien individuel de fonctionnement pour chaque collaborateur (objectif : 100 % de couverture d'ici 2005)
- Mettre l'information à disposition et apprendre de nos partenaires externes
- Echange régulier avec des acteurs d'horizons divers : pouvoirs politiques, comités de riverains, ONG, etc...

Evolution du dialogue avec tous les partenaires

L'importance du dialogue avec tous les partenaires d'Arcelor est soulignée dans l'approche « 4 P's » du Développement durable : aux côtés de la trilogie « People-Planet-Profit », Arcelor a ajouté le P de « Partenaires » pour montrer l'importance accordée à un échange pérenne et constructif avec chacun des partenaires du Groupe. Plusieurs initiatives ont été prises en 2003 pour renforcer ce dialogue.

Dialogue avec les salariés

Comité d'Entreprise Européen (CEE)

Arcelor considère le dialogue social au plus haut niveau comme un élément clé de sa réussite. Aussi, le Groupe a décidé de créer une instance d'information et de consultation au niveau transnational qui associe à la fois les représentants des salariés et la Direction. Le Comité d'Entreprise Européen Arcelor a ainsi été constitué en mai 2002, quelques semaines après la création du Groupe. Sa mission principale consiste à mettre en place un dialogue social fondé sur la franchise, la vérité et l'anticipation pour renforcer la solidarité et la cohésion nécessaires au sein d'Arcelor afin de faire face aux nouveaux défis du Groupe.

Pour les aider à assurer pleinement leur rôle de force de proposition et de concertation, les membres du Comité Groupe Européen ont bénéficié de deux journées de formation spécifiques dans les domaines du droit du

travail comparatif et du management interculturel. En 2003, quatre procédures d'information consultation ont été lancées ; elles ont été suivies d'avis sur les grands dossiers de restructurations et de cessions dans le Groupe. Ces procédures s'appuient sur une anticipation stratégique présentée de manière globale afin d'assurer la bonne compréhension et la bonne préparation des mesures d'accompagnement nécessaires dans le cadre de la politique de restructuration socialement responsable d'Arcelor.

Cinq groupes de travail paritaires (managers et représentants du personnel) ont travaillé en 2003 sur les questions de santé sécurité (prévention des maladies professionnelles ; organisation de la prévention face aux risques industriels majeurs ; politiques de formation à la sécurité ; mise en œuvre de la directive européenne sur l'évaluation des risques ; entreprises sous-traitantes et politiques de prévention) et ont préparé la convention santé-sécurité qui s'est tenue à Bilbao en février 2004 (voir axe 2 santé-sécurité et risk management page 99).

La Commission de l'Union Européenne a déclaré devant le Parlement Européen le 13 février 2003 que l'accord instituant le Comité d'Entreprise Européen d'Arcelor était « considéré par beaucoup comme étant très avancé et efficace ». Le CEE a lancé un processus d'évaluation de son fonctionnement qui s'achèvera mi 2004 et qui vise à améliorer son efficacité.

Dialogue dans chaque site de production

Soucieux de respecter les traditions sociales locales, Arcelor mène un dialogue de proximité avec les représentants des salariés au niveau des unités opérationnelles et usines. Ce dialogue prend toute son importance lors de mutations industrielles. Les décisions stratégiques du Groupe devant générer plusieurs évolutions majeures en matière d'emploi, ce dialogue a été intensifié selon les législations et spécificités locales, l'objectif étant à chaque fois d'accompagner le changement pour chaque salarié concerné par ces nécessaires évolutions industrielles.

Enquête satisfaction des collaborateurs

Arcelor a lancé en octobre 2003 une vaste enquête satisfaction auprès des cadres du Groupe.

5 044 personnes ont été interrogées en Europe.

Les résultats montrent une large adhésion à la stratégie d'Arcelor (97 % des managers considèrent que la fusion était nécessaire et 91 % des managers sont optimistes quant à l'avenir d'Arcelor). Les résultats confirment globalement le succès du processus d'intégration (la motivation au travail est très forte, de l'ordre de 89 %). Cette enquête a également mis en évidence quelques points d'attention spécifique dans les domaines du management, du leadership et de la communication inter-personnelle. Le suivi en sera assuré en 2004 par les dirigeants concernés.

Cette enquête doit être élargie, renouvelée sur une base bi-annuelle et complétée par des enquêtes plus spécifiques par secteur d'activité ou région.

Dialogue avec les clients

Selon les spécificités des métiers et des marchés, Arcelor entretient des relations privilégiées avec ses clients pour créer, avec eux, de la valeur dans une optique « gagnant-gagnant ». L'écoute des clients et de leurs préoccupations en particulier a permis de centrer les efforts de recherche du Groupe sur l'apport de solutions acier satisfaisant leurs attentes. Parmi celles-ci, la recyclabilité des produits, les économies d'énergie et la préservation de l'environnement ont été particulièrement intégrées dans la réflexion des équipes commerciales et de recherche.

Dans cette perspective, Arcelor a réuni le **20 janvier 2004** à la Cité des Sciences de Paris, dans le cadre du salon CLIMAX, 250 de ses principaux clients. Outre les thèmes traditionnels d'une telle rencontre, les enjeux du Développement durable furent largement couverts, en présence de Monsieur J.M. Jancovici, expert international.

Dialogue avec les riverains

Les sites d'Arcelor multiplient les contacts avec les riverains de ses sites à la fois pour résoudre tout problème éventuel de nuisances et pour les sensibiliser aux initiatives prises afin de les réduire.

Portes Ouvertes

Les sites d'Arcelor accueillent fréquemment des visiteurs lors de journées spéciales, qu'ils soient riverains, famille de salariés ou élèves des écoles avoisinantes. A titre d'illustration le site de Sollac Méditerranée de Fos-sur-Mer a ainsi accueilli plus de 10 000 visiteurs en 2003. Ces rencontres propices à des moments privilégiés d'échanges avec l'encadrement du site permettent aussi à Arcelor de sensibiliser le public à des enjeux globaux comme le respect de l'environnement, la sécurité.

A cet effet, certains sites d'Arcelor commencent à se doter d'un espace d'accueil Développement durable.

Enquête voisinage

Chacun des sites d'Arcelor est le porte parole du Groupe en termes de Développement durable.

Leur insertion dans le milieu local est primordiale et se base sur des relations de bon voisinage. Les sites gèrent leurs contacts avec les populations avoisinantes, recueillent leurs attentes et engagent avec elles une concertation pour réduire au mieux leurs nuisances. Outre les enquêtes d'image menées par la plupart des sites du Groupe, certains sites s'associent parfois avec d'autres entreprises de leur bassin industriel pour développer les échanges avec les riverains et le milieu associatif (exemple en Espagne des sites Aceralia de Gijon/Aviles associés aux côtés de DuPont).

Acesita obtient le prix « Minas Ecologia 2003 » d'une ONG indépendante pour ses projets d'éducation environnementale.

L'ONG écologiste de Minas Gerais « Associação Mineira de Defesa do Meio Ambiente » (AMDA) au Brésil, a décerné à Acesita son prix « Prémio Minas Ecologia 2003 » dans la catégorie « éducation environnementale », en reconnaissance de l'effort de conscientisation aux questions de l'environnement mené par l'entreprise en direction de la population de Timóteo, où se trouvent l'usine d'Acesita et de la région alentour, la « Vallée de l'Acier ».

Dialogue avec la société civile

Arcelor a participé à l'élaboration de la charte Développement durable Luxembourg

En 2003, Arcelor, principal industriel du Grand Duché du Luxembourg et aussi premier employeur du pays, a été étroitement associé à l'élaboration de la charte nationale du Développement durable rédigée à l'initiative de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises. Cette charte s'inscrit dans le cadre du Plan National pour un Développement Durable (PNDD), adopté par le Conseil de Gouvernement en avril 1999 et confirmé par le Gouvernement actuel. Le PNDD a pour objectif de guider le pouvoir exécutif dans sa démarche afférente en mettant en synergie les trois forces motrices du Développement durable : l'efficacité économique, la solidarité sociale et la protection de l'environnement.

Arcelor promeut le Développement durable

Arcelor a été présent tout au long de l'année 2003 dans différents groupes de travail ou cercles de réflexion sectoriels, nationaux ou internationaux afin de faire avancer la problématique du Développement durable : IISI (International Iron and Steel Institute), European Japan Centre for Industrial Cooperation, AFEP (Association des Entreprises Privées), Entreprise & Environnement et le MEDEF en France, Agoria en Belgique...

Made of Steel

Dans le cadre de la campagne européenne Made of Steel (www.made-of-steel.com), Arcelor a soutenu de nombreuses animations de sensibilisation en insistant sur des notions comme le respect de l'environnement, le recyclage et la durabilité de l'acier ainsi que la sécurité. Cette campagne multi-supports (médias papier, spots télé, animations sur le terrain) a touché un très nombreux public en Belgique, Espagne, France, Allemagne, Autriche et Luxembourg.

Développement des compétences

Objectifs

- Soutenir les efforts de développement du personnel
 - Deux journées de formation / personne / an
 - Formation à la polyvalence et transversalité
 - Formation des cadres et dirigeants (Arcelor University)
- Construire sur des valeurs communes (qualité pour nos clients ; efficacité et résultat ; partenariat, dialogue et transparence ; respect de l'Homme et de l'environnement ; éthique)
- Développer une approche foncièrement humaine et efficace des relations au travail (moins de niveaux hiérarchiques, travail en équipe, cercles de qualité, etc.)

La gestion des ressources humaines

La gestion des Ressources Humaines à Arcelor est construite autour de deux principes clés, à savoir la **subsidiarité** (Agir localement partout où cela est possible ; Agir globalement là où cela est nécessaire) et **l'efficacité** (la gestion des ressources humaines est bâtie pour contribuer à la performance globale de l'entreprise, performance économique et performance sociale).

Elle s'exerce dans le cadre défini par les Principes de Responsabilité de l'entreprise et est suivie au travers d'indicateurs locaux et globaux dont une sélection est présentée page 96. La pertinence et l'efficacité de la politique de gestion des ressources humaines sont mesurées à la fois par les managers opérationnels et par des outils spécifiques comme les observatoires sociaux mis en place tant en Europe (voir axe 4 Dialogue avec tous les partenaires page 108) qu'au Brésil.



Généralisation des entretiens individuels

La politique de Gestion des Ressources Humaines menée par les entités d'Arcelor met en adéquation les compétences et les postes au sein d'Arcelor. Ceci requiert un dialogue étendu entre les managers et leurs collaborateurs et le développement des entretiens individuels qui sont un moment privilégié pour faire le point de la performance passée, décider des objectifs à venir, en ligne avec les objectifs de l'unité et pour réfléchir au devenir professionnel du collaborateur. L'année 2003 a vu le lancement des premiers dispositifs d'évaluation 360° qui seront généralisés à l'ensemble des secteurs d'Arcelor en 2004.

L'entretien individuel prend tout son sens dans une politique de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences conduite à tous niveaux et pour tous les personnels. Cette anticipation est une condition nécessaire pour une gestion maîtrisée des restructurations en cours et à venir.

Développement des compétences

Des formations managériales originales dans Arcelor University mêlent acquisition de connaissances en face à face et via des outils de formation à distance avec la conduite de projets en temps réel, sur le terrain, avec des objectifs économiques quantifiés. Arcelor University offre les moyens de développer les compétences managériales et techniques des cadres et techniciens supérieurs d'Arcelor : ainsi 700 personnels d'encadrement ont participé en 2003 aux différents programmes de formation. Dans le but d'améliorer en permanence le niveau de qualité des formations proposées, toutes font l'objet d'une évaluation par leurs clients (managers en formation et leur hiérarchie).

Pour l'encadrement, le processus d'identification et de développement des hauts potentiels se déploie dans les Unités Opérationnelles et les secteurs, tandis que des efforts particuliers ont été menés afin d'améliorer les compétences de leadership de l'ensemble des managers d'Arcelor. Ces compétences sont nécessaires pour faire face aux évolutions en cours, mais aussi pour améliorer l'agilité organisationnelle de l'entreprise dans toutes ses composantes (usines bien évidemment, mais aussi forces de vente et fonctions support).

Rémunérations

Les politiques de rémunération visent à la fois à récompenser la performance et les compétences pour les personnels d'exécution. Pour l'encadrement elles sont alignées sur le projet MBO (Management By Objectives) qui concerne tous les cadres supérieurs du Groupe. Dans le cadre du MBO, le personnel d'encadrement est désormais évalué au regard de ses performances financières mais aussi par des critères relatifs aux résultats obtenus en termes de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de niveau de satisfaction de leurs collaborateurs. La rémunération n'est qu'un des aspects d'une politique plus globale de « compensation et benefits ».

Partage des bonnes pratiques

Le partage des bonnes pratiques est une des conditions de la performance globale d'Arcelor. La mise en réseau des managers par des actions de formation communes, par la conduite de projets partagés, est une réponse efficace. La mobilité internationale, en particulier le développement de courts séjours (3 à 6 mois) organisés autour de projets concrets permet aux cadres du Groupe de développer leurs réseaux opérationnels et d'accroître les échanges de bonnes pratiques pour parfaire l'intégration d'Arcelor.

Belgo Mineira figure dans le classement des « Hundred best entreprises to work for » réalisé sur le continent Sud-américain par Exame

Belgo Mineira, filiale brésilienne d'Arcelor, s'est vu félicitée pour ses résultats dans les domaines de la politique de rémunération, du développement professionnel, des aménagements vie professionnelle/vie personnelle, de la qualité du climat et du cadre de travail, ainsi que pour ses actions citoyennes envers les familles de ses employés et les riverains de ses sites.

Innovation et Qualité

Objectifs

- Contribuer activement au renouvellement de l'offre de produits et de solutions acier du Groupe
- Participer à l'amélioration, en continu ou en rupture, des procédés de production
- Développer le savoir-faire à travers tout le Groupe
 - Amélioration des produits au travers d'un partenariat avec les clients
 - Transfert des meilleures pratiques
 - Plans de Progrès continu
- Accroître l'efficacité de la Recherche et du Développement par les synergies
- Elaborer les programmes suivant les priorités stratégiques des secteurs et la stratégie Développement durable d'Arcelor
- Développer les coopérations externes :
 - Etudes non-concurrentielles en commun avec l'industrie
 - Partenariats avec les universités, centres de recherche
 - Joint-Ventures Public – Privé

Evolution de la R&D

Au sein du secteur Aciers Plats Carbone, il a été décidé de concentrer les activités de Recherche et de Développement, de onze laboratoires après la fusion, sur quatre Centres de Recherche. La nouvelle organisation est en place ; les transferts associés sont en cours. Trois centres multidisciplinaires sont focalisés sur les grands marchés : Automobile, Industrie et Emballage. Le quatrième centre est consacré à l'optimisation des procédés industriels. Le portefeuille R&D est désormais en grande partie défini et conduit au niveau des Secteurs et des Unités opérationnelles, ce qui garantit une élaboration des objectifs et des projet de recherche au plus près de la stratégie tant industrielle que commerciale sur l'ensemble des marchés d'Arcelor.

Une plateforme technologique européenne Acier a été constituée avec les partenaires d'Arcelor et sera lancée en 2004. Le Groupe est désormais à même d'offrir la même offre innovante de produits/services partout dans le monde afin de répondre à la demande de ses clients globaux. Pour réaliser ses objectifs, le Groupe s'appuie sur la recherche d'une amélioration en continu de l'offre en produits et services, sur une approche multi-marchés, multi-procédés et multi-produits et sur des coopérations externes telle que l'Alliance avec Nippon Steel. Enfin, Arcelor s'est doté d'une nouvelle signature, « Steel Solutions for a better world » qui témoigne de la volonté forte du groupe à continuellement innover et à proposer de nouvelles applications à l'acier qui profitent à la fois à l'environnement, à la sécurité et au bien être des utilisateurs (voir « Steel solutions for a better world : les solutions acier Arcelor » page 119)

La diminution des dépenses 2003/2002 est imputable aux synergies nées de la fusion et aux améliorations de productivité. Les dépenses des laboratoires locaux fournissant un appui technique Produits aux usines ne sont pas considérées à partir de 2003 ; le chiffre de 2002 est retraité. Ces dépenses sont de l'ordre de 10 millions d'euros.

Arcelor s'est doté d'un Conseil Scientifique

Ce Conseil Scientifique, composé d'experts mondialement reconnus dans leurs domaines, a pour mission de donner à la Direction générale du Groupe un avis indépendant sur :

- les programmes R&D et l'organisation de la recherche,
- les domaines de compétences scientifiques nécessaires à Arcelor et la position d'Arcelor dans ces domaines,
- les évolutions scientifiques et technologiques et leurs conséquences majeures sur les produits et procédés d'Arcelor. Le Conseil se réunit 5 fois par an et émet un avis sur des sujets importants, comme l'optimisation des compétences d'Arcelor dans le domaine des surfaces, la problématique des produits « verts », les projets de diminution des émissions de CO₂,...



Le Conseil Scientifique

Président :

- Marcel Crochet, *Recteur de l'Université Catholique de Louvain la Neuve (UCL)* (Belgique).

Membres :

- Professeur Pedro Albertos, *Universidad Politécnica de Valencia* (Espagne).
- Professeur Paul Van Houtte, *Katholieke Universiteit Leuven (KUL)* (Belgique).
- Professeur Otto-Diedrich Hennemann, *Fraunhofer Institut de Brême* (Allemagne).
- Professeur Michel Rappaz, *Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne* (Suisse).
- Professeur Yves Brechet, *Institut National Polytechnique de Grenoble* (France).
- Germain Sanz, ancien Directeur R&D d'Arcelor, Vice-président de *l'Académie des Technologies* (France).
- Jef Roos, ancien Directeur général adjoint du secteur Aciers Inoxydables d'Arcelor, Professeur émérite de la *Katholieke Universiteit Leuven (KUL)* (Belgique).

Participent également aux réunions du Conseil :

- Jérôme Granboulan, Directeur de l'Innovation d'Arcelor.
- François Mudry, Global Strategic Alliance avec Nippon Steel, Tokyo, Secrétaire du Conseil Scientifique Arcelor.
- Jean-Hubert Schmitt, expert en métallurgie, qui le seconde dans cette tâche.

Une politique d'innovation du Groupe au service de l'environnement et de la sécurité

On peut évaluer à 38 % l'effort de recherche qui concourt plus particulièrement à la politique environnementale du Groupe, soit directement, via la réduction des consommations d'énergie, de matières premières et des rejets, notamment de gaz à effet de serre et la mise au point de produits en conformité avec les futures normes environnementales ; soit de manière indirecte en développant des produits qui répondent aux attentes de nos clients comme les aciers à très haute résistance qui augmentent la sécurité dans l'automobile et qui, plus légers, apportent à l'usage des réductions des émissions de CO₂ par véhicule et les aciers ayant des fonctionnalités qui permettent de supprimer certaines étapes des procédés de fabrication chez nos clients (aciers revêtus de matières organiques par exemple).

Au niveau produits, la R&D a été active dans les nombreux domaines d'application des solutions aciers. Dans le domaine de **l'Automobile**, l'accent a été mis sur l'appui en clientèle pour faciliter l'utilisation des nuances d'acier à très haute résistance développées par Arcelor. Ces nouvelles nuances permettent des gains de poids importants réduisant directement les émissions polluantes des véhicules, et elles permettent également l'amélioration de la sécurité des passagers de ces véhicules.

Dans **l'Electro-ménager et l'Industrie générale** Arcelor a accentué le développement de produits verts et facilitant la mise en oeuvre qui, par exemple grâce à leur traitement de surface, permettent la suppression de l'étape de dégraissage avant émaillage chez les clients du Groupe.

Pour le marché du **Bâtiment et de la Construction**, les développements se sont orientés vers la réalisation de prototypes démontrant la performance de différents systèmes constructifs pour des bâtiments « energy efficient » tels les doubles toits ventilés, et sur l'allègement des matériaux comme les poutrelles, les palplanches...

Enfin, dans **l'Emballage**, le renouvellement de l'offre Arcelor a continué en 2003 via l'élargissement de la nouvelle gamme des aciers à hautes caractéristiques mécaniques et ductilité élevée qui permettent de baisser les épaisseurs, donc le poids des emballages, tout en offrant une facilité de mise en oeuvre accrue. L'infinie recyclabilité de l'acier constitue aussi un élément fort mis en valeur dans chacune de ces applications.

Au niveau procédés, les efforts de R&D ont porté sur l'optimisation de l'appareil de production avec des actions menées sur le front des réductions des émissions polluantes (CO₂, COV, captage des poussières) et sur celui de l'amélioration du rendement et des consommations d'énergie.

Qualité totale et TQM

Les sites Arcelor sont tous sous démarche qualité totale et certifiés ISO 9001. La qualité est vécue au quotidien sur chaque site par la fixation d'objectifs formulés dans des Plans Annuels de Développement (PAD) (comme la satisfaction des clients, le respect des délais de fabrication...). La démarche qualité est participative et repose sur l'implication et l'appropriation par chacun des méthodes qualité. Malgré un haut niveau d'excellence qualité, Arcelor continue d'introduire de nouvelles méthodes pour stimuler sa démarche de progrès continu.

La TPM/JIPM est la méthode adoptée par le groupe Arcelor pour promouvoir l'excellence industrielle en termes de fiabilité, de satisfaction client et de sécurité. Cette méthode s'accorde pleinement à la volonté d'Arcelor de s'intégrer dans une dynamique de Développement durable : la TPM donne du sens et crée du lien social au sein des organisations, elle assure une régularité de service et une meilleure qualité pour les clients, elle permet d'améliorer les rendements, de réduire les coûts logistiques et de diminuer les coûts de maintenance, elle permet aussi de minimiser l'impact sur l'environnement de l'appareil de production.

Les 15 et 16 mai 2003, 220 participants venus d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Luxembourg, de Belgique et de France ont participé à la 8^{ème} Convention pour l'Excellence Industrielle à Fos-sur-Mer (France). Cette manifestation a été l'occasion de faire partager l'expérience des sites les plus avancés et de permettre la constitution de réseaux très soudés entre secteurs et sites d'Arcelor.

Le management de la qualité et du progrès continu est aussi célébré à l'occasion de nombreux événements à travers le groupe Arcelor. A titre d'exemple, la 4^{ème} édition de Qualitatis, la fête du progrès continu de l'Unité Opérationnelle Wallonie du secteur Aciers Plats Carbone qui s'est tenue le 20 septembre 2003 a été l'occasion d'accueillir plus de 4 500 visiteurs, de leur présenter les clients du Groupe à travers quatre stands dédiés et de décerner plusieurs prix récompensant des projets d'équipes notamment dans le domaine de la satisfaction du client et de la qualité.

Gouvernance d'entreprise

Objectifs

- Mise en place d'organes de gestion favorisant la transparence et la rigueur
 - Comité d'audit
 - Comité de nominations et de rémunérations
- Définition claire des principes d'engagement du Groupe et de ses entités (double signature obligatoire, tableaux mis à jour des personnes autorisées à engager la société-mère et ses entités, visa juridique pour tous les contrats...)
- Respect des recommandations internationales en matière de Gouvernance d'entreprise

Arcelor et la gouvernance d'entreprise

Soucieux de respecter les principes de bonne gouvernance d'entreprise, Arcelor continue ses efforts de transparence et d'amélioration de la qualité de l'information diffusée. Le Groupe consacre désormais au sein de son rapport annuel un rapport intitulé « Rapport du Président du Conseil d'administration sur la Gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôle interne » (voir page 20). Les informations données sur les membres du Conseil d'administration ainsi que sur les rémunérations du Président et de la Direction générale y sont dorénavant plus détaillées. S'y trouve aussi un volet étoffé consacré aux procédures de contrôle interne.



Citoyenneté Responsable

Objectifs

- Adopter une approche respectueuse du caractère multiculturel dans lequel évolue le Groupe
- Respect des cultures de chaque pays
- Promouvoir une implication active dans les projets de société
- Développer des plans de reconversion professionnelle et de réindustrialisation des sites en cas de fermeture d'unités
- Mener des actions ciblées de soutien et de mécénat, aux plans local, national et international
- Donner accès à nos installations dans un souci de transparence

Réalisations principales de 2003

Arcelor a renforcé en 2003 son approche d'entreprise citoyenne dans plusieurs domaines. Les Principes de Responsabilité ont été adoptés pour l'ensemble du Groupe et largement diffusés auprès des 98 000 collaborateurs.

L'annonce des mutations industrielles fut accompagnée d'engagements clairs de mise en place de mesures sociales et environnementales responsables.

Arcelor a souscrit aux neuf Principes du Pacte Mondial (Global Compact) des Nations Unies et a encouragé ses partenaires d'affaires à le suivre (voir page 121).

Restructurations

La mise en œuvre des orientations stratégiques du Groupe, suite à la création d'Arcelor, implique des mutations industrielles dans plusieurs sites afin de mieux répondre aux besoins des marchés et d'assurer la rentabilité à moyen terme. Dans la tradition des entités fondatrices d'Arcelor, l'annonce des mutations industrielles fait l'objet d'un dialogue approfondi avec les organisations représentatives des travailleurs, les autorités politiques et tous les autres acteurs concernés. L'engagement d'Arcelor d'accompagner ces mutations par des mesures sociales et environnementales responsables est à chaque fois clairement réaffirmé. Pour chaque site, un plan social est négocié avec les représentants des travailleurs et Arcelor s'engage à accompagner le redéploiement industriel dans les bassins d'emploi. Arcelor a fait appel à des compétences particulières dans ce domaine, entre autres Sodie en France et en Belgique pour l'accompagnement social ou Bail Industrie pour la gestion des aspects immobiliers et environnementaux.

Mécénat

Chaque année, les entités du groupe Arcelor consacrent plus de 8 millions d'euros à des actions de mécénat. Ces initiatives où le personnel est maître d'oeuvre touchent aussi bien au mécénat humanitaire que culturel, éducatif ou sportif. Chaque site gère localement ses actions de mécénat et de proximité pour un meilleur suivi et une meilleure implication.

Au niveau Groupe, Arcelor a renouvelé le soutien que portait Usinor à l'association France Greffe de Moëlle depuis 1987.

L'association France Greffe de Moëlle, la Croix Rouge luxembourgeoise, l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg, les fondations Belgo et Acesita au Brésil ou Prince des Asturies en Espagne, le festival des Flandres et plusieurs associations sportives ne sont que quelques uns des bénéficiaires du soutien d'Arcelor ou de ses entités. Par ces actions et l'engagement fort de leurs salariés, les sociétés du Groupe témoignent de leur implication dans la vie locale.

Vega do Sul (Brésil) reçoit le prix « Expressão de Ecologia » (Expression d'Ecologie)

Le 25 novembre 2003, Vega do Sul a remporté le 11^{ème} prix Expressão de Ecologia dans la catégorie « Education Environnementale - Entreprise Privée », avec la présentation de son dossier : « La préoccupation de Vega do Sul pour l'environnement commence à l'école ». Le travail primé détaille les 3 éditions du concours scolaire réalisé depuis 2001 avec toutes les écoles de la commune de São Francisco do Sul, sur un thème environnemental différent: « Tout n'est pas déchet », « Nous allons protéger le vert », et en 2003 « L'eau, le futur entre nos mains ». 29 écoles avaient participé au programme 2003 et présenté 61 travaux. Le prix Expressão de Ecologia récompense aussi le lancement par Vega do Sul d'un cours de formation professionnelle sur l'environnement pour 50 professeurs de 3 communes voisines du site (São Francisco do Sul, Araquari et Barra do Sul) et la signature du contrat avec la Casa Familiar do Mar (Maison Familiale de la Mer), pour l'exploitation de la pépinière de Vega et la replantation de végétaux dans la Réserve Particulière du Patrimoine Naturel de l'entreprise.



Steel solutions for a better world :

les solutions acier Arcelor

L'acier Arcelor est un produit qui participe au développement durable : **Steel solutions for a better world**

Steel Solutions...

Proposer des « solutions acier », c'est imaginer un ensemble de prestations complémentaires à nos produits pour répondre au mieux aux attentes de nos clients avec lesquels nous travaillons en partenariat, dans une véritable relation gagnant-gagnant.

...For a better world

L'impact environnemental des solutions acier que nous proposons à nos clients est maîtrisé (recyclabilité, durabilité, allègement, robustesse). Il en est de même des modes de production mis en œuvre par les différentes entités du Groupe. Nos modes de fonctionnement doivent également garantir notre pérennité économique et des conditions de travail de qualité pour nos salariés. En assurant la promotion de l'acier, Arcelor a également pour ambition d'améliorer globalement les conditions de vie. L'acier, par ses qualités de robustesse et de flexibilité offre un cadre de vie plus agréable et améliore la sécurité au quotidien.

**L'acier est le matériau le plus recyclé au monde.
L'acier récupéré est indéfiniment recyclable.**

Les solutions acier dans la construction

L'acier n'émet pas de substances dangereuses volatiles ou allergéniques. L'acier de construction ne possède pas de champs électrique ou magnétique propres. L'influence des poutres en acier sur les champs magnétiques dans un immeuble est insignifiante pour ce qui est des effets dangereux sur les êtres humains et les animaux.

L'acier présente une valeur ajoutée forte en terme de respect de l'environnement, il permet de :

- réduire la quantité des matériaux de construction et l'envergure de leur transport grâce à la réduction du poids des structures ;
- réduire le temps de construction grâce à la préfabrication ;

- réduire les déchets sur chantier grâce aux assemblages « secs » ;
- concevoir dans le but du démontage et de la réutilisation des éléments des structures ;
- recycler et extraire les matériaux de la chaîne des déchets.

L'acier apporte esthétique et flexibilité aux bâtiments, il permet de :

- dimensionner des éléments porteurs minces, augmentant ainsi la surface utilisable dans les bâtiments
- concevoir des structures flexibles, audacieuses et exceptionnelles.

Les solutions acier dans l'automobile

L'acier est le matériau le plus utilisé dans l'industrie automobile (les aciers plats représentent 40 % du poids du véhicule et 98 % de celui de la caisse en blanc). Il présente des caractéristiques significativement accrues en termes de sécurité, de respect de l'environnement (via sa recyclabilité) et de capacités physiques et plastiques.

Sécurité : Les normes crash de plus en plus sévères impliquent des augmentations spectaculaires de l'énergie absorbée. Pour relever ces défis, il faut des matériaux plus résistants. L'acier dépasse maintenant des résistances de l'ordre de 100kg/ mm². Les aciers à très haute résistance (THR) représentent aujourd'hui plus de 30 % des aciers de la caisse en blanc. Arcelor contribue quotidiennement à améliorer la sécurité des véhicules, les aciers THLE ou THR proposés par le Groupe étant reconnus par les constructeurs comme participant activement au renforcement des performances sécurité « crash test » les plus exigeants.

Environnement : La production d'acier est moins consommatrice d'énergie que celle des autres matériaux. Les propriétés de l'acier en font un métal dépourvu de toxicité et recyclable indéfiniment et facilement grâce à ses propriétés magnétiques. L'utilisation accrue des aciers à très haute résistance (THR) et des nouvelles générations d'acier permet des allègements de 25 à 50 % de la caisse en blanc des véhicules.

Coût : L'acier est le matériau qui présente le meilleur rapport coût/performance. Avec un prix moyen de 0,50 euro/ kg, il permet d'obtenir des allègements très conséquents (jusqu'à 30 %) à « iso-coût », alors que les solutions d'allègement proposées par d'autres matériaux génèrent des sur-coûts de l'ordre de 3,00 euros par kilogramme gagné.

Durabilité : Les constructeurs peuvent proposer, grâce aux aciers revêtus actuellement disponibles, des garanties allant jusqu'à 30 ans. L'usage actuel garantit 12 ans.

L'acier évolue : Près de 30 qualités d'aciers différentes peuvent être spécifiées sur une caisse en blanc en fonction des performances recherchées. 60 % des aciers aujourd'hui disponibles n'existaient pas il y a 5 ans.

Les solutions acier dans l'emballage

Sécurité : L'emballage acier offre une excellente protection du produit qu'il conditionne, que ce soient des conserves, des boissons, du lait en poudre pour bébé, du café... ou tout autre produit. Sa solidité fait de lui un conditionnement incontournable pour tout type de produit, sa robustesse lui permet de résister aux chocs, son imperméabilité à la lumière, aux gaz, aux micro-organismes, évite toute dégradation du contenu sur une longue période de temps et enfin son inviolabilité offre une sécurité totale aux consommateurs.

Environnement : Le magnétisme de l'acier facilite le recyclage quel que soit le mode de traitement des emballages usagés : tri sélectif, compostage, incinération. Les boîtes se sont notablement allégées au cours des dix dernières années, représentant ainsi une réduction de matière à la source. Enfin l'acier est recyclable et recyclé pour redevenir un nouveau produit en acier.

Les solutions acier dans l'électroménager

Les aciers, outre leurs qualités intrinsèques de réduction des coûts des appareils finis, d'esthétisme, d'acoustique, de confort d'utilisation et d'économie d'énergie, apportent aussi un plus pour l'environnement.

Les directives européennes DEEE (WEEE en anglais) applicables dès 2006, concernant le recyclage des appareils électroniques et électrique, constituent une formidable opportunité de promotion de l'intérêt économique et écologique du renforcement de l'usage de l'acier dans la conception des appareils électroménagers, grâce à l'infini recyclabilité de matériau acier.

Arcelor et le **Global Compact**



Guy Dollé, Président de la Direction générale d'Arcelor, a confirmé le 3 septembre 2003 à Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, l'adhésion d'Arcelor au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact), rejoignant ainsi plus de 1 250 entreprises à travers le monde qui y ont également souscrit.

Le **Pacte Mondial** (Global Compact, www.unglobalcompact.org), lancé en 2000 par le Secrétaire général de l'ONU, a pour ambition la meilleure prise en compte

dans les pratiques d'entreprise d'un ensemble fondamental de valeurs relatives à la déclaration universelle des droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, et à la protection de l'environnement.

Les entreprises qui y adhèrent s'engagent à appliquer individuellement les 9 principes du Pacte Mondial (voir encadré) et à en promouvoir la diffusion auprès de leurs différents stakeholders.

Droits de l'homme

Principe N° 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et

Principe N° 2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

Principe N° 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe N° 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe N° 5 : l'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe N° 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Principe N° 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

Principe N° 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

Principe N° 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Belgo Mineira au Brésil et Usinor en France avaient déjà apporté leur soutien par le passé à cette initiative de Kofi Annan et des Nations Unies. Avec l'adhésion d'Arcelor, il revient à chacun des employés d'Arcelor de partager et de relayer ces préoccupations dans l'ensemble des activités et dans l'entièreté du périmètre du Groupe.

La stratégie Développement durable d'Arcelor, approuvée par la Direction générale du Groupe, s'inscrit pleinement dans la ligne des 9 principes du Pacte Mondial. Les 8 axes prioritaires traduisent la volonté d'Arcelor de mettre en cohérence nos stratégies économiques (Profit), sociales (People) et environnementales (Planet), pour le bien de tous nos Partenaires.

Une autre dimension de l'engagement auprès du Pacte Mondial est la promotion de ces principes auprès des partenaires des entreprises adhérentes. La direction des Achats d'Arcelor a intégré une série d'exigences

élémentaires que le Groupe imposera dorénavant à ses fournisseurs en matière de respect des droits de l'Homme, des normes du travail ou de protection de l'environnement. Le programme « Sustainable Purchasing » vise désormais à l'évaluation des fournisseurs par l'intermédiaire d'une scorecard reprenant la conformité à chacun des engagements et valeurs d'Arcelor.

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies, le groupe Arcelor franchit une nouvelle étape. Il veut non seulement s'affirmer au niveau international comme entreprise leader de son secteur, mais aussi se positionner comme un groupe citoyen et responsable vis-à-vis des générations actuelles et futures. Il entend contribuer au Développement durable de ses activités et de la société, mettant ainsi en pratique la nouvelle signature du groupe : « Arcelor : steel solutions for a better world ».

PARTIE V

Informations **juridiques**

sommaire →

Renseignements de caractère général concernant Arcelor	p 124
Contentieux	p 124
Barrières commerciales	p 125

gination
 $I_0 = K_0 \exp(-[\Delta G_0^* + Q_r]/kT)$ $\cos(\text{idées} + \pi \log x)$
 $(x^2 - 1)$ + respect
 $(-\Delta G_0^* + Q_r)/kT$
= respect-2μ
anticiper
= solutions

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT ARCELOR

Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Arcelor
Siège social et principal établissement :
19, avenue de la Liberté, L-2930, Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg.

Forme juridique

Arcelor est une société anonyme de droit luxembourgeois. Arcelor est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 82454.

Date de constitution et durée

Arcelor a été constituée le 8 juin 2001 pour une durée illimitée.

Objet social

La Société a pour objet principal, directement ou indirectement, la fabrication, le traitement et le commerce de l'acier, de produits sidérurgiques et de tous autres produits métallurgiques, ainsi que de tous les produits et matériaux utilisés dans leur fabrication, leur traitement et leur commercialisation, et toutes les activités industrielles et commerciales directement ou indirectement liées à ces objets, y compris les activités de recherche et la création, l'acquisition, la détention, l'exploitation et la vente de brevets, de licences, de savoir-faire et plus généralement de droits de propriété intellectuelle et industrielle.

Lieu de consultation des documents juridiques relatifs à l'émetteur

Les statuts d'Arcelor peuvent être consultés au siège social.

Les statuts sont également déposés auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, auprès du greffe du tribunal de commerce de Bruxelles et auprès du greffe du tribunal de commerce de Paris et en Espagne (accompagnés d'une traduction en langue espagnole) auprès de la Comisión Nacional de los Mercados de Valores (CNMV), des Bourses espagnoles et de l'entité espagnole de liaison.

Le rapport annuel, les comptes annuels non consolidés, les états financiers consolidés ainsi que les données financières semestrielles et trimestrielles publiées par la Société peuvent être consultés au siège social où une copie pourra en être obtenue. Les comptes annuels non consolidés et les états financiers consolidés sont également déposés auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, en Belgique auprès de la

Banque Nationale de Belgique et en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En Espagne, ces documents ainsi que les données financières semestrielles et trimestrielles sont déposés auprès de la CNMV et des Bourses espagnoles et auprès de l'entité espagnole de liaison.

Exercice social

L'exercice social a une durée de 12 mois. Il commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

CONTENTIEUX

La Direction des Affaires Juridiques d'Arcelor effectue un recensement des litiges en cours et dont l'enjeu serait supérieur à 500 000 euros dans un rapport de litige (« litigation report ») mis à jour régulièrement. Les litiges figurant ci-dessous sont considérés comme des litiges significatifs pour le groupe Arcelor.

AK Steel Corporation

Le groupe Arcelor, à travers ses filiales Sollac S.A. et Ugine S.A., a essayé, au milieu des années 1990, de pénétrer le marché nord américain avec un produit acier inoxydable aluminé, fabriqué conformément à son brevet américain, et destiné à la fabrication de tuyaux d'échappement pour l'industrie automobile. En 1998, la société AK Steel Corporation et la société Armco Inc. ont assigné devant la Cour Fédérale de l'Ohio (Etats-Unis), Sollac S.A. et Ugine S.A. pour contrefaçon.

En 2002, la Cour Fédérale de l'Ohio a rendu une décision favorable à Sollac S.A. et Ugine S.A., les juges ayant décidé que les brevets utilisés par les filiales d'Arcelor étaient non seulement valables mais qu'ils ne contrefaisaient aucunement les brevets d'AK Steel et d'Armco Inc.. Ces deux sociétés ont donc été déboutées de leurs demandes. AK Steel a fait appel de cette décision devant la Cour Fédérale d'Appel de l'Ohio.

En 2000, Sollac S.A. et Ugine S.A., rejointes en 2002 par Arcelor S.A. et ses filiales Usinor Stainless Steel et Hague Steel Corporation, ont engagé une action « antitrust » devant la Cour Fédérale de l'Ohio à l'encontre d'AK Steel.

En 2002, AK Steel a engagé une action en Dumping contre Usinor fondée sur l'« Antidumping Act » datant de 1916.

Finalement, à la suite de la décision favorable rendue en 2002 par la Cour Fédérale de l'Ohio, les parties en cause ont négocié puis signé courant 2003 une transaction mettant fin à l'ensemble des procès en cours entre AK Steel et les filiales d'Arcelor concernées, et ce en contrepartie du versement par AK Steel à la société Usinor de 4 millions de USD.

BARRIÈRES COMMERCIALES

La libéralisation des échanges a conduit à la création d'instruments nationaux de défense commerciale pour réguler les échanges internationaux. Adoptés au niveau international par les accords du GATT, dont le dernier date de 1994, les principaux instruments de défense commerciale sont la législation anti-dumping et anti-subsidiation (countervailing duty), les clauses de sauvegarde et les accords d'auto-limitation.

Les dernières années ont été marquées par un fort développement d'actions de défense commerciale, en particulier la mise en œuvre de la législation anti-dumping et anti-subsidiation par un nombre accru de pays. Cette tendance de fond est accentuée par l'ouverture d'une enquête au titre de la clause de sauvegarde initiée en juin 2001 par les Etats-Unis.

Les mesures de sauvegarde permettent de protéger une branche de l'industrie nationale lorsqu'un produit est importé en quantité accrue et qu'il porte ou menace de porter un préjudice grave à cette industrie, mais elles n'ont pas pour objet de lutter contre les pratiques dites déloyales.

Les droits anti-dumping visent à éliminer l'effet de la pratique commerciale qui consiste à vendre une marchandise sur un marché étranger à un prix inférieur à celui pratiqué sur le marché intérieur. Ils sont équivalents à la différence entre le prix de vente sur le marché intérieur et le prix de vente sur le marché d'exportation.

Les droits anti-subsidiation visent à annuler l'effet des avantages résultant des subventions, directes ou indirectes, pour les produits importés.

Mesures anti-dumping et anti-subsidiation

Actions défensives

(1) ÉTATS-UNIS

Aciers plats au carbone

Certains aciers plats au carbone produits par Arcelor sont soumis à des droits anti-dumping et à des droits anti-subsidiation aux Etats-Unis. Les produits concernés sont les suivants :

> *Plaques et tôles fortes* : en 2000, les Etats-Unis ont mis en place des droits anti-dumping de 10,41 % et des droits anti-subsidiation sur les importations en provenance de France (groupe Usinor). Les droits anti-subsidiation ont été révoqués par le Département du Commerce américain (« U.S. Department of Commerce » ou « DoC ») en novembre 2003 comme étant incompatibles avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce. Les taux de dumping sont susceptibles de faire l'objet de révisions annuelles. De plus, tous les 5 ans, le DoC et la Commission du Commerce International (« International Trade Commission » ou « ITC ») doivent procéder à une revue spéciale (sunset review) pour décider si la révocation des droits anti-dumping et des droits anti-subsidiation peut conduire à la continuation ou à la résurgence du dumping.

Cette revue quinquennale interviendra en 2005. Depuis 1993, des droits anti-dumping et anti-subsidiation sont aussi applicables sur les importations en provenance de Belgique et d'Espagne. Ainsi Cockerill Sambre fait l'objet de droits anti-dumping de 6,75 %, et anti-subsidiation de 23,15 %. Les importations de tôles fortes sur mesure du groupe Aceralia font l'objet de droits anti-dumping de 105,61 % et de droits anti-subsidiation de 36,86 %. La procédure de révision quinquennale (sunset review) doit aussi intervenir en 2005.

> *Produits plats laminés à froid revêtus anticorrosion* : des droits anti-dumping de 29,41 % et anti-subsidiation de 15,13 % frappent les importations en provenance notamment de France. La procédure de révision quinquennale (sunset review) doit aussi intervenir en 2005.

> **Produits plats laminés à froid** : En 2001, une enquête antidumping et anti subvention a été conduite par les autorités américaines contre les importations de ces produits en provenance de 20 pays : Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chine, France, Allemagne, Inde, Japon, Corée, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Russie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Taiwan, Thaïlande, Turquie et Venezuela. L'ITC a finalement décidé que l'industrie sidérurgique américaine n'avait pas subi de préjudice du fait de ces importations. Il a donc été mis un terme à l'enquête. Cette décision a fait l'objet d'un appel devant la Cour du Commerce International des Etats-Unis (« Court of International Trade » ou « CIT ») par certains producteurs d'acier américains. Cet appel est toujours pendant. En cas d'annulation de la décision de l'ITC, des droits anti-dumping seront imposés sur les importations de laminés à froid en provenance des pays listés ci-dessus. Les importations aux États-Unis de certaines filiales d'Arcelor pourraient de ce fait être concernées par de nouveaux droits anti-dumping et anti-subvention.

Aciers longs au carbone

En 2002, le DoC a décidé d'imposer des droits anti-dumping sur les importations de certains produits longs venant du Luxembourg, d'Allemagne et d'Espagne. L'ITC a toutefois précisé que l'industrie sidérurgique américaine n'avait pas subi de préjudice du fait des importations venant de ces pays. Par conséquent, il a été mis un terme à l'enquête anti-dumping qui avait été ouverte en juin 2001. Cette décision a elle aussi fait l'objet d'un appel devant le CIT par certains producteurs d'acier américains. Cet appel est toujours pendant. En cas d'annulation de la décision de l'ITC, des droits anti-dumping seront imposés sur les importations de certains produits longs au carbone en provenance du Luxembourg, d'Allemagne et d'Espagne. Les importations aux États-Unis de certaines filiales d'Arcelor pourraient de ce fait être concernées par de nouveaux droits anti-dumping et anti-subvention.

Aciers inoxydables

Certains aciers inoxydables produits par Arcelor sont soumis à des droits anti-dumping et à des droits anti-subvention aux Etats-Unis. Les produits concernés sont les suivants :

> **Aciers plats inoxydables en provenance de France** : les droits anti-dumping sont actuellement fixés à 2,93 %. Les droits anti-subvention ont été annulés par le DoC en novembre 2003 comme étant incompatibles avec les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce. Les exportations d'aciers plats inoxydables ne sont plus frappées par des droits anti-subvention depuis cette date.

> **Aciers longs inoxydables en provenance de France** : les importations aux Etats-Unis de fils d'acier inoxydable venant de France sont soumises à des droits anti-dumping de 7,19 %. La revue quinquennale (sunset review) aura lieu en 2005.

> **Barres aciers inoxydables** : en 2001, le DoC et l'ITC ont ouvert une enquête relative aux importations de barres en acier inoxydable en provenance de France et d'Italie. Le DoC a calculé un taux de droits anti-dumping de minimis pour les importations en provenance d'Italie (Tréfilerie Bedini), signifiant qu'aucun droit antidumping n'est imposé à l'entrée de ces produits aux Etats-Unis. En revanche le DoC a calculé un taux de droits anti-dumping de 3,90 % pour les importations en provenance de France (Ugine Savoie-Imphy).

> **Bobines fortes en acier inoxydable** : les importations en provenance de Belgique sont actuellement soumises à des droits anti-dumping de 3 % et anti-subvention de 1,78 %. Cependant, un arrêt du CIT réduira prochainement ce taux à 0,97 %. La procédure de révision quinquennale (sunset review) doit intervenir en 2004.

(2) BRÉSIL

En mai 2000, le gouvernement brésilien a imposé un droit anti-dumping de 30,9 % contre Ugine, sur les importations d'aciers plats inox laminés à froid d'une épaisseur inférieure à 3 mm.

(3) CANADA

Suite à une décision des autorités canadiennes de 1994, des droits anti-dumping de 80,20 % sont en vigueur sur les importations de certaines tôles fortes d'acier au carbone laminées à chaud et certaines tôles d'acier allié résistant en provenance d'Espagne (Aceralia). Ces mesures seront revues d'ici mai 2004.

En 1999, des droits anti-dumping de 11,8 % étaient imposés aux importations de produits plats carbone laminés à chaud en provenance de France (Usinor). En 2000, ces droits anti-dumping ont été remplacés par un prix fixe minimal auquel Arcelor doit vendre ces produits au Canada. En 2003, Usinor a réussi à obtenir l'exclusion du « Solbor 30 MnB5 » des produits concernés par les droits anti-dumping. Ces mesures seront revues d'ici juillet 2004.

En 1999, des droits anti-dumping de 7 % étaient imposés aux importations de produits plats carbone laminés à froid en provenance de Belgique (Sidmar).

En 2000, ces droits anti-dumping ont été remplacés par un prix fixe minimal auquel Arcelor doit vendre ces produits au Canada. Ces mesures seront revues d'ici août 2004.

Depuis 1994, des droits anti-dumping de 60,8 % sont imposés aux importations de certains produits plats résistant à la corrosion en provenance d'Allemagne (Stahlwerke Bremen). Ces mesures seront revues d'ici juillet 2004.

Actions offensives : Union européenne

a) Certains aciers plats inoxydables laminés à froid en provenance des U.S.A.

En septembre 2003, la Commission Européenne a imposé des droits anti-dumping provisoires sur les importations en provenance des Etats-Unis de certains aciers plats inoxydables laminés à froid (20,6 % sur les importations en provenance d'AK Steel Corporation, 25 % sur les importations en provenance d'autres sociétés). En mars 2004, suite à une demande d'Eurofer, la Commission européenne a mis un terme à cette action offensive anti-dumping.

b) Certains aciers plats au carbone laminés à chaud en provenance d'Egypte, de Hongrie, d'Iran, de Libye, de Slovaquie et de Turquie

En mars 2003, le Conseil a voté à l'encontre d'une proposition de la Commission européenne d'imposer des droits anti-dumping sur les importations de certains aciers plats au carbone laminés à chaud en provenance d'Egypte, de Hongrie, d'Iran, de Libye, de Slovaquie et de Turquie.

Clause de sauvegarde

• Etats-Unis : fil machine.

Les importations de la majorité des différents types de fil machine en provenance de tous les pays producteurs (sauf le Canada et le Mexique) font l'objet d'un quota maximum. En 2001, le quota pour les pays membres de l'Union européenne a été fixé à 419 948 tonnes.

• Etats-Unis : certains types d'aciers

Le 4 décembre 2003, le Président des Etats-Unis a levé les droits qu'il avait imposés en mars 2002 sur certains types de produits plats, et en particulier les plaques, tôles fortes, ronds à béton, laminés à chaud, laminés à froid, produits revêtus, aciers étamés, barres laminées à chaud, barres laminées à froid, certains tubes, certains accessoires en acier au carbone et alliés, barres en acier inoxydable, fil machine en inox, et aciers outils alliés. Ces droits avaient initialement été fixés à 30 % pour les produits plats au carbone, 15 % pour les tubes, les ronds à béton et les barres en inox, et 8 % pour les fils. En mars 2003, ces droits avaient été diminués respectivement à 24, 12, 10 et 7 %. Les importations de plaques étaient soumises à des quotas de 4,9 millions de tonnes pour la 1^{ère} année, puis 5,35 millions de tonnes pour la deuxième année.

Par ailleurs, les mesures de sauvegarde ménagent la possibilité de négocier des exclusions individuelles par produit. Arcelor et ses filiales fabriquent de nombreux produits qui ne sont pas fabriqués par l'industrie sidérurgique américaine. En 2002 et 2003, Arcelor a réussi à négocier avec succès avec l'administration américaine plus de 75 exclusions relatives à ses produits.

• Europe

En décembre 2003, la Commission européenne a éliminé les contingents tarifaires applicables sur certains produits en aciers (rouleaux laminés à chaud, tôles laminées à chaud, bandes et feuillards laminés à chaud, produits plats laminés à chaud, tôles laminées à froid, raccords de tuyauterie, brides).

Cette décision a été prise suite à la décision de l'Administration américaine d'éliminer ses propres mesures de sauvegarde à l'encontre des importations aux Etats-Unis de certains produits sidérurgiques.

• Canada : aciers plats au carbone et alliés, certains aciers longs et alliés

En octobre 2003, le Gouvernement Canadien a décidé de ne pas imposer de mesure de sauvegarde sur les importations de produits sidérurgiques étrangers.

• Chine

Suite à la décision prise par le Gouvernement des Etats-Unis dans le cadre de la « Section 201 », les autorités chinoises avaient décidé en mai 2002 d'enquêter sur 11 catégories de produits sidérurgiques. L'imposition de mesures de sauvegarde sous la forme de quotas avait été décidée pour une période de 3 ans. Des mesures prévisionnelles avaient été mises en place en 2002. Elles concernaient 9 catégories et 17 sous-catégories de produits. Des mesures définitives avaient été retenues pour seulement 5 produits. Après la fin des mesures de sauvegarde américaines et européennes au début du mois de décembre 2003, l'ensemble de ces mesures a été levé le 26 décembre 2003.

• Pologne

En mars 2003, le Gouvernement polonais a décidé d'imposer des mesures de sauvegarde sur 8 produits et ce pour une période de 2 ans (de mars 2003 à mars 2005). Les produits concernés par ces quotas sont : les produits plats non-alliés laminés à froid, à chaud et galvanisés, les produits plats non-alliés avec un revêtement organique, les aciers alliés plats électriques, les barres non-alliées laminées à chaud, les tubes soudés, les tubes sans soudure.

• Hongrie

En avril 2003, le Gouvernement hongrois a décidé d'introduire des mesures de sauvegarde sur 7 produits. Ces mesures sont effectives pour une période de 2 ans à compter d'avril 2003. Les produits concernés par ces quotas sont : les produits plats non-alliés laminés à froid, à chaud ainsi que certains produits longs et tubes.

• OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Économique)

En 2003, les discussions, menées au sein de l'OCDE, se sont poursuivies entre les principaux producteurs d'acier afin de définir les éléments d'un accord ayant pour objet de réduire ou d'éliminer les subventions à l'industrie sidérurgique. Des divergences importantes subsistent sur de nombreux éléments. Les participants cherchent à arriver à un accord international sur les subventions d'ici septembre 2004.

- **OMC (Organisation Mondiale du Commerce)**

Le tribunal arbitral de l'OMC a établi une commission pour examiner l'imposition par les Etats-Unis des mesures de sauvegarde sur certains produits en acier. Selon les règles régissant l'OMC, il a été décidé que les mesures de sauvegarde américaine concernant certains produits étaient incompatibles avec les accords issus de l'Uruguay Round. Cette décision a été confirmée en décembre 2003 par l'organe d'appel de l'OMC.

Les Etats-Unis ont accepté cette décision et les recommandations de l'OMC pour mettre un terme aux mesures de sauvegarde « illégales ».

Quotas à l'importation

Sur base des accords de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan, les importations de la majorité des produits sidérurgiques en provenance de ces trois pays sont soumises à des quotas (quotas bilatéraux sur les importations acier en provenance de la Russie et du Kazakhstan, et contingents autonomes applicables aux importations d'acier ukrainiennes).

En 2004, ces quotas seront ajustés afin de prendre en considération l'élargissement communautaire (1^{er} mai 2004). Fin 2004, le régime de quotas expirera, sauf prorogation des quotas faisant l'objet de négociations de renouvellement entre l'Union européenne et ces trois pays concernés.

Des mesures transitoires ont été prises pour préparer les conditions d'une libéralisation complète, à terme, du marché de l'acier avec ces pays, dans le respect des règles de la concurrence, des aides d'Etat et de la protection de l'environnement ; elles autorisent notamment les aides financières et techniques nécessaires à la restructuration de leurs industries sidérurgiques.

Informations financières

sommaire →

Comptes consolidés du groupe Arcelor	p 132
Compte de profits et pertes consolidé	p 132
Bilan consolidé	p 133
Tableau des flux de trésorerie consolidés	p 134
Variation des capitaux propres consolidés	p 135
Annexe aux états financiers consolidés	p 136
Rapport sans réserve du réviseur d'entreprises	p 190
Comptes annuels Arcelor S.A.	p 192
Bilan au 31 décembre 2003	p 193
Compte de profits et pertes du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2003	p 194
Affectation du résultat de l'exercice	p 194
Annexe aux comptes annuels	p 195
Rapport sans réserve du réviseur d'entreprises	p 201

gination
 $I_0 = K_0 \exp(-[\Delta G_0^* + Q_0]/kT) \cos(i \text{ idées} + \pi \log x) -$
 $(x^2 - 1)$
 $(-\Delta G_0^* + Q_0)/kT$
 $\sum_{n=1}^{\infty} \frac{2\mu_k \pi}{m} \cot \frac{k\pi}{m} = \text{respect-}2\mu$
 + respect
 = solutions
 anticiper

Comptes consolidés du groupe Arcelor

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

En millions d'euros

	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note 27)	25 923	26 594	24 533
Autres produits opérationnels	729	472	433
Production stockée et immobilisée	-255	-77	-25
Consommation de matières premières et marchandises	-12 095	-13 072	-11 974
Autres charges externes	-6 307	-6 346	-5 962
Charges de personnel (Note 21)	-5 071	-5 063	-4 699
Amortissements et dépréciations	-1 601	-1 302	-1 234
Amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	111	104	103
Autres charges opérationnelles	-696	-530	-495
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	738	780	680
Charges financières nettes (Note 22)	-321	-464	-434
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	140	77	102
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	557	393	348
Impôts sur les résultats (Note 23)	-141	-461	-488
RÉSULTAT APRES IMPÔTS	416	-68	-140
Intérêts minoritaires	-159	-53	-46
RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE	257	-121	-186
Résultat par action - en euros (Note 14)			
avant dilution	0,54	-0,25	-0,38
après dilution	0,54	-0,25	-0,38

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIFS

En millions d'euros au 31 décembre

	2003	2002
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (Note 4)	-551	-950
Immobilisations corporelles (Note 5)	8 947	9 268
Participations dans les entreprises mises en équivalence (Note 6)	1 758	1 780
Autres participations (Note 7)	307	466
Créances et autres actifs financiers (Note 8)	693	766
Impôts différés (Note 23)	1 436	1 523
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	12 590	12 853
Actifs courants		
Stocks (Note 9)	5 497	6 091
Clients (Note 10)	3 253	4 320
Autres débiteurs (Note 11)	1 378	1 333
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 12)	1 890	1 239
TOTAL ACTIFS COURANTS	12 018	12 983
TOTAL DES ACTIFS	24 608	25 836

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

En millions d'euros au 31 décembre

	2003	2002
Capitaux propres		
Capital souscrit	2 665	2 662
Prime d'émission	4 795	4 791
Réserves consolidées	-419	-484
Écarts de conversion	-308	-237
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (Note 13)	6 733	6 732
INTÉRÊTS MINORITAIRES (Note 15)	730	661
Passifs non courants		
Emprunts portant intérêts (Note 16)	4 871	4 594
Provisions pour pensions et avantages assimilés (Note 17)	1 733	1 597
Provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail (Note 18)	718	574
Autres provisions à long terme (Note 19)	983	849
Impôts différés (Note 23)	289	359
Autres dettes	163	205
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	8 757	8 178
Passifs courants		
Fournisseurs	4 348	4 111
Partie à court terme des emprunts portant intérêts (Note 16)	1 551	3 821
Autres créditeurs (Note 20)	2 194	2 023
Provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail (Note 18)	82	120
Provisions (Note 19)	213	190
TOTAL PASSIFS COURANTS	8 388	10 265
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	24 608	25 836

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros

	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
Flux d'exploitation			
Résultat après impôts	416	-68	-140
Résultat des sociétés en équivalence, nette de dividendes	-48	-32	-61
Amortissements et dépréciations	1 490	1 198	1 234
Dotations / (reprises) de provisions	85	-16	-53
Perte sur cession d'actifs	-14	-23	-23
Dividendes encaissés	29	27	29
Variation du besoin en fonds de roulement	641	377	523
Autres postes	-97	337	437
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION (*)	2 502	1 800	1 946
Flux d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 327	-1 415	-1 312
Acquisition d'Arbed/Aceralia, nette de trésorerie acquise	-	-	1 035
Acquisitions d'autres filiales, nettes de trésorerie acquise (Note 3)	-37	-30	-30
Acquisitions d'immobilisations financières	-540	-602	-405
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	112	42	37
Cessions de filiales nettes de trésorerie cédée (Note 3)	273	48	48
Cessions d'immobilisations financières	410	243	36
TRÉSORERIE UTILISÉE PAR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-1 109	-1 714	-591
Flux de financement			
Apports en fonds propres	85	35	33
Dividendes versés	-218	-192	-167
Encaissement provenant des dettes	1 891	3 035	2 464
Remboursement des dettes	-2 444	-3 899	-3 581
TRÉSORERIE UTILISÉE PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-686	-1 021	-1 251
Impact des variations des taux de change	-56	-3	10
AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTALE DE LA TRÉSORERIE	651	-938	114
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 239	2 177	1 125
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 890	1 239	1 239

(*) y compris les impôts payés qui s'élèvent à 29 millions d'euros (2002 : 82 millions d'euros) et les intérêts nets payés qui s'élèvent à 261 millions d'euros (2002 : 387 millions d'euros).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

	Capital souscrit Arcelor	Prime d'émission Arcelor	Capital souscrit Usinor	Prime d'émission Usinor	Actions propres	Autres réserves consolidées	Écarts de conversion	Capitaux propres (Note 13)	Intérêts minoritaires (Note 15)	Total
31 DÉCEMBRE 2001	-	-	768	745	-	2 558	72	4 143	58	4 201
Profits et pertes										
Résultats de l'exercice 2002	-	-	-	-	-	-186	-	-186	46	-140
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-309	-309	-297	-606
Distributions et transactions										
avec les actionnaires										
Apports de titres Arbed, Aceralia et Usinor à Arcelor	2 642	4 755	-768	-745	-892	-1 938	-	3 054	865	3 919
Intérêts minoritaires supplémentaires dans Usinor	-	-	-	-	-	-100	-	-100	100	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-98	-	-98	-36	-134
Augmentation de capital	20	36	-	-	-	-	-	56	-	56
Utilisation et résultat sur cession d'actions propres	-	-	-	-	147	-37	-	110	-1	109
Obligations convertibles	-	-	-	-	-	62	-	62	1	63
Rachat de minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-75	-75
31 DÉCEMBRE 2002	2 662	4 791	-	-	-745	261	-237	6 732	661	7 393
Profits et pertes										
Résultats de l'exercice 2003	-	-	-	-	-	257	-	257	159	416
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-71	-71	28	-43
Distributions et transactions										
avec les actionnaires										
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-181	-	-181	-37	-218
Augmentation de capital	3	4	-	-	-	-	-	7	-	7
Rachat de minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-87	-87
Autres variations	-	-	-	-	-6	-5	-	-11	6	-5
31 DÉCEMBRE 2003	2 665	4 795	-	-	-751	332	-308	6 733	730	7 463

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Montants en millions d'euros sauf indications contraires.

- | | |
|--|---|
| Note 1 : Généralités | Note 18 : Provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail |
| Note 2 : Méthodes comptables | Note 19 : Autres provisions |
| Note 3 : Variations du périmètre de consolidation | Note 20 : Autres créditeurs |
| Note 4 : Immobilisations incorporelles | Note 21 : Charges de personnel |
| Note 5 : Immobilisations corporelles | Note 22 : Résultat financier net |
| Note 6 : Participations dans les entreprises mises en équivalence | Note 23 : Impôts sur les résultats |
| Note 7 : Autres participations | Note 24 : Transactions avec les parties liées |
| Note 8 : Créances et autres actifs financiers | Note 25 : Instruments financiers dérivés |
| Note 9 : Stocks | Note 26 : Engagements donnés ou reçus |
| Note 10 : Clients | Note 27 : Informations sectorielles |
| Note 11 : Autres débiteurs | Note 28 : Événements postérieurs à la clôture de l'exercice |
| Note 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie | Note 29 : Rapprochement des informations financières du groupe Arcelor établies selon les principes comptables luxembourgeois et selon les normes IFRS |
| Note 13 : Capitaux propres | Note 30 : Organigramme simplifié du Groupe |
| Note 14 : Résultat par action | Note 31 : Liste des sociétés du Groupe |
| Note 15 : Intérêts minoritaires | |
| Note 16 : Emprunts portant intérêts | |
| Note 17 : Provisions pour pensions et avantages assimilés | |

INTRODUCTION

Les états financiers consolidés du groupe Arcelor pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 sont préparés en application des normes comptables internationales IFRS en vigueur à cette date. Ces normes ont été partiellement adaptées par l'IASB en décembre 2003 (treize standards modifiés ont été publiés avec prise d'effet postérieure à la clôture 2003) et continueront de l'être, notamment dans la perspective de l'échéance 2005 fixée par l'Union européenne.

Arcelor a adopté une démarche proactive afin d'anticiper et d'adapter le cas échéant ses politiques comptables en fonction de ces évolutions en cours.

NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS

Arcelor S.A. est une société de droit luxembourgeois, constituée le 8 juin 2001 dans le cadre du projet de regroupement d'Aceralia, Arbed et Usinor, effectif au 28 février 2002.

En application des normes internationales d'information financière IFRS (auparavant dénommées « IAS ») et notamment de la norme IAS 22, l'opération de rapprochement entre Aceralia, Arbed et Usinor, effective au 28 février 2002, est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2003 reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

Le Conseil d'administration a donné son autorisation à la publication des comptes au 31 décembre 2003 le 18 février 2004. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière « IFRS » implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ses estimations.

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES

1) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Le Groupe applique les normes IFRS pour la première fois à compter de l'exercice 2002. Les ajustements résultant tant du passage des normes comptables françaises, appliquées par Usinor, aux normes IFRS, que de l'application des politiques comptables adoptées par Arcelor, ont été reconnus dans les capitaux propres du bilan d'ouverture au 31 décembre 2000 afin de refléter l'application rétroactive des IFRS conformément à l'interprétation du Standing Interpretation Committee (« SIC ») et notamment SIC 8.

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les dispositions de la section XVI de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, à l'exception notable de la comptabilisation et de l'évaluation des instruments financiers suite à l'adoption en 2001 de la norme IAS 39. De plus, la présentation du bilan consolidé et du compte de profits et pertes consolidé diffère de celle prévue par la loi. La présentation adoptée donne, de l'avis des Administrateurs, une image plus appropriée du patrimoine et de la situation financière du Groupe. Une réconciliation du résultat net et des capitaux propres du Groupe, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 avec les montants qui auraient été déterminés selon les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, est détaillée en note 29.

2) Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, arrondis au million le plus proche.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Afin de présenter des données homogènes et comparables, les données comparatives de l'exercice 2002 incluent également un Compte de Profits et Pertes Consolidé Pro Forma Non Audité pour la période se clôturant au 31 décembre 2002 ainsi qu'un Tableau de Flux de Trésorerie Consolidés Pro Forma Non Audité pour la période se clôturant au 31 décembre 2002. Par ailleurs, les notes 21 et 22, concernant respectivement les charges de personnel et le résultat financier net, comprennent également un comparatif Pro Forma Non Audité au 31 décembre 2002.

Au 31 décembre 2002, les comptes consolidés pro forma se distinguent des comptes consolidés établis selon des normes internationales d'information financière « IFRS » pour deux raisons.

D'une part, les résultats des sociétés des groupes Aceralia et Arbed réalisés entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2002 sont inclus dans le résultat consolidé total du Groupe. Ils en sont exclus dans les comptes consolidés établis selon les normes internationales d'information financière « IFRS ».

D'autre part, les effets de l'allocation du goodwill négatif sont pris en compte dans les comptes consolidés pro forma sur la totalité de l'exercice 2002, alors qu'ils ne le sont qu'à compter du 1^{er} mars 2002 dans les comptes consolidés établis selon les normes internationales d'information financière « IFRS ».

Par ailleurs, afin de mieux refléter la nature des engagements à caractère social du Groupe, les provisions constituées dans le cadre de plans de restructuration annoncés (qui se traduiront ou non ultérieurement sous forme de plans de préretraite) ainsi que les plans de préretraite liés à des conventions collectives signées avec certaines catégories de salariés sont désormais présentés au bilan sous la rubrique « Provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail » et détaillés dans la note 18. Les données comparatives au 31 décembre 2002 ont été modifiées en conséquence.

3) Principes de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les titres de filiales non significatives sont classés en tant qu'actifs non courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dont le Groupe a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de la coentreprise. Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises, sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Une liste des principales filiales et des entreprises mises en équivalence est fournie dans la note 30. Le relevé complet des sociétés du Groupe au 31 décembre 2003 a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

4) Regroupement d'entreprises - goodwill

Toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et dettes identifiables est comptabilisée comme goodwill ou goodwill négatif à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Le goodwill est amorti sur base linéaire en fonction de sa durée d'utilité estimée. La durée d'utilité estimée est de 5 ans pour les activités en aval (transformation et distribution) et 10 ans pour les activités en amont (hauts-fourneaux, production d'acier et laminaires).

Un goodwill négatif est comptabilisé en produit selon les modalités suivantes :

- Lorsque le goodwill négatif peut être affecté à des charges ou pertes futures identifiées lors de l'opération d'acquisition et quantifiées de manière fiable, il est repris en résultat à concurrence des pertes ou charges futures encourues ;
- Lorsque le goodwill négatif ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables, il est repris en résultat sur base de la durée de vie résiduelle moyenne pondérée des actifs amortissables acquis ;
- Le goodwill négatif excédentaire par rapport aux justes valeurs des actifs non monétaires acquis est enregistré immédiatement en résultat.

5) Méthodes de conversion

Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

États financiers libellés en devises

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en devises étrangères, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

6) Actifs incorporels

Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles. Les dépenses relatives

au goodwill généré en interne sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les actifs incorporels autres que le goodwill incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement sur une période maximale de 5 ans.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé comme charge sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Brevets et marques : 5 ans
- Coûts de développement capitalisés : 5 ans

7) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des actifs produits par le Groupe pour lui-même inclut le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la construction d'immobilisations corporelles sont immobilisés, comme élément du coût, sur la période de temps nécessaire pour préparer l'actif à son utilisation prévue.

Les immobilisations corporelles sont par la suite comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Le coût de réfection périodique des hauts-fourneaux est capitalisé et amorti sur la durée prévue de campagne de production.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les subventions publiques accordées au Groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et portées au compte de profits et pertes sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les actifs corporels acquis antérieurement au 1^{er} janvier 2001 sont amortis sur des durées d'utilisation variant de 12 à 20 ans pour les constructions et installations industrielles et de 5 à 12 ans pour les autres immobilisations corporelles. Pour les autres actifs corporels, les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

	Produits plats	Produits longs et inox	
		Fours électriques	Laminoirs
Bâtiments industriels	25 ans	25 ans	
Installations techniques et machines			
Phase à chaud : nouveaux investissements	25 ans	15 ans	25 ans
Phase à chaud : rénovation	15 ans	10 ans	15 ans
Phase à froid : nouveaux investissements	18 ans		18 ans
Phase à froid : rénovation	12 ans		15 ans
Phase à froid en aval	12 ans		12 ans
Autres	5 – 20 ans		

Contrats de location

Comptabilisation chez le preneur

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location-financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de

location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles. Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité. Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de profits et pertes.

8) Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de profits et pertes.

Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise, à moins que cette perte de valeur n'ait été provoquée par un événement externe spécifique, de nature exceptionnelle, qui ne devrait pas se reproduire, et que des événements externes ultérieurs ne soient intervenus pour annuler l'effet de cet événement.

9) Valeurs mobilières et autres titres de placement

Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat. Les placements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont inclus dans les actifs non courants et sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des placements, diminué des pertes de valeur.

Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en résultat.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs disponibles à la vente est définie comme la valeur boursière (offre) à la date de clôture, ou sur base des techniques d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

10) Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

11) Stocks

Contrats de construction

Les contrats de construction sont comptabilisés à leur coût de contrat augmenté des produits liés, déduction faite des facturations intermédiaires. Le coût du contrat inclut toutes les dépenses directement imputables au

projet ainsi qu'une quote-part des frais généraux fixes et variables encourus dans le cadre de l'activité.

Autres stocks

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du coût moyen pondéré ou du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS) et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux, à l'exclusion des frais généraux administratifs. La valeur de marché des matières premières et des autres éléments stockés se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

12) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

13) Capital et réserves

Rachat d'actions propres

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions rachetées / actions propres sont déduites du total des capitaux propres et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à ce qu'elles soient annulées ou cédées.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'assemblée générale.

14) Emprunts obligataires convertibles en actions

Les emprunts obligataires convertibles en actions à la demande du porteur et dont le nombre d'actions à émettre ne varie pas en fonction des fluctuations de l'emprunt, sont comptabilisés comme des instruments financiers composés, déduction faite des coûts de transaction imputables. La composante des emprunts obligataires convertibles reprise en capitaux propres

correspond à l'excédent de la valeur de remboursement sur la valeur actualisée des intérêts futurs et du nominal, déterminée en fonction du taux d'intérêt du marché d'une dette similaire n'ayant pas de composante « capitaux propres ». La charge d'intérêt reprise en résultat est calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

15) Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

16) Avantages du personnel

Types de régimes

> Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le Groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

> Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant

le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Elles sont renseignées au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, les engagements.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux de rendement des emprunts obligataires dont le risque de crédit est évalué AAA et dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations du Groupe. Le calcul est effectué annuellement par un actuinaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées.

Lorsque les conditions d'un régime sont modifiées, la quote-part relative à l'accroissement des avantages afférents à des services passés du personnel est renseignée comme une charge et comptabilisée sur base linéaire en fonction de la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis. Dans la mesure où les droits sont immédiatement acquis, la charge est reprise directement en résultat.

Le Groupe comptabilise une fraction de ces écarts actuariels en produits ou en charges, si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent dix pour-cent du montant le plus élevé entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime à la clôture (politique du corridor). En deçà, les écarts actuariels latents ne sont pas considérés.

Lorsque le calcul des écarts actuariels conduit à une diminution de la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies, l'actif correspondant n'est reconnu qu'à hauteur du montant total net des pertes actuarielles, de la valeur actualisée du coût des services passés et d'éventuelles diminutions des cotisations futures.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes complémentaires de retraite, d'indemnités de départ, de médailles du travail et de couverture médicale.

Nature des engagements des régimes à prestations définies

> Régimes complémentaires de retraite

Ces régimes sont complémentaires à la pension minimale légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

> Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

> Programmes de médailles du travail

Les programmes de médaille du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

> Régimes de couverture médicale

Les régimes de couverture médicale concernent exclusivement les filiales américaines du Groupe (couverture médicale du personnel durant la retraite – « post retirement medical care »). Pour les entités européennes, la couverture médicale est assurée par le biais de cotisations obligatoires auprès d'organismes sociaux étatiques. Ces cotisations obligatoires sont comptabilisées en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

Couverture des engagements des régimes à prestations définies

Les engagements de certains régimes sont tout ou partiellement couverts par des contrats souscrits auprès de sociétés d'assurances ou fonds de pension, en fonction de la réglementation en vigueur dans le pays où les avantages sont octroyés (notion de « funded obligation »). Les engagements externalisés sont évalués par des experts indépendants.

Rémunération en actions ou liées aux actions

Arcelor S.A. dispose d'un plan d'attribution d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2003. Par ailleurs, des options sur actions Usinor ont été attribuées à certains directeurs et employés d'Usinor. Les options sur actions ont été émises au cours du marché à la date de l'attribution et peuvent être exercées à ce prix. Aucun coût lié à ces avantages n'est comptabilisé en compte de résultat. Lorsque les options

sont exercées, les encaissements reçus diminués des coûts de transaction sont crédités au capital souscrit et à la prime d'émission.

17) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail

Des indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en provisions et en charges lorsque le Groupe est engagé à mettre fin au contrat de travail d'une ou plusieurs catégories de salariés avant l'âge de la retraite ou suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Ces indemnités de fin de contrat de travail ne confèrent pas au Groupe d'avantages économiques futurs (prestation de service des salariés) et sont donc comptabilisées immédiatement en charges.

Au sein du Groupe, les provisions pour indemnités de fin de contrat de travail se décomposent en deux catégories :

Provisions sociales dans le cadre de plans de restructuration

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a annoncé auprès de l'ensemble des salariés concernés ou de leurs représentants un plan social détaillé et formalisé en application de la norme IAS 37. Ces plans sociaux peuvent se traduire par des mesures de licenciement ou de mise en départ en préretraite.

Les indemnités sont calculées en fonction du nombre approximatif des personnes pour lesquelles il doit être mis fin au contrat de travail. Lorsqu'elles sont exigibles à plus de douze mois après la clôture, elles sont actualisées par application d'un taux correspondant au taux de rendement des emprunts obligataires de sociétés de première catégorie et dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations du Groupe.

Plans de préretraite

Au sein du Groupe, les programmes de préretraite constituent le plus souvent la mise en œuvre de plans sociaux ; cette mise en œuvre est considérée effective lorsque les salariés concernés ont été formellement informés et que les engagements ont fait l'objet d'un calcul actuariel approprié. Les plans de préretraite peuvent également être liés à des conventions collectives signées avec certaines catégories de salariés.

Les engagements, dans les deux cas de figure évoqués, sont calculés sur base du nombre effectif de personnes susceptibles de partir en préretraite conformément à la norme IAS 19. Le calcul est effectué annuellement par un actuinaire. Les engagements sont actualisés en fonction d'un taux correspond au taux de rendement des emprunts

obligataires de sociétés première catégorie et dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations du Groupe.

18) Autres Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe.

Garanties techniques

Une provision pour garanties techniques est comptabilisée lorsque des produits ou services sujets à garantie technique sont vendus. L'estimation du montant à provisionner est fonction de l'expérience passée et se fonde sur la simulation de tous les scénarios possibles en fonction de leur probabilité de survenance respective.

Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan de restructuration détaillé et formalisé et que la restructuration a été mise en œuvre ou que les détails du plan de restructuration ont fait l'objet d'une annonce publique.

Environnement

Le Groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables, et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables permettant de satisfaire aux obligations contractuelles.

19) Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

20) Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur base d'une analyse bilantielle, pour les différences

temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Par conséquent, compte tenu du caractère cyclique de l'activité, des actifs d'impôt peuvent être comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices.

21) Chiffre d'affaires, produits d'intérêts et dividendes

Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, des coûts associés ou de retour possible des marchandises.

Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat associés sont comptabilisés respectivement en produits et charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat de construction. Le degré d'avancement est évalué sur base d'examen des travaux réalisés.

Les pertes attendues sur les contrats de construction sont immédiatement comptabilisées en charges.

Produits d'intérêts et dividendes

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat, prorata temporis, sur base du taux de rendement effectif. Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'Assemblée générale les a approuvés.

22) Politique de gestion des risques financiers

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, swaps de taux d'intérêts et contrats de change à terme, pour se couvrir contre les risques de change et de taux d'intérêt qui découlent des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur. Les profits ou pertes latentes qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

À la date de clôture, la juste valeur des swaps de taux d'intérêts est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêts actuels et du risque de crédit des contreparties.

La juste valeur des contrats de change à terme est égale à leur valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours ou du taux à terme.

Couverture des flux de trésorerie

Lorsque les instruments financiers dérivés couvrent l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue, le profit ou la perte réalisés sur la partie de l'instrument de couverture que l'on détermine être une couverture efficace est comptabilisé directement en capitaux propres.

Si l'engagement ferme couvert ou la transaction prévue couverte conduit à comptabiliser un actif ou un passif, les profits ou pertes associés qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont sortis des capitaux propres et intégrés dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif.

La partie de couverture estimée inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les autres profits ou pertes résiduels sur l'instrument de couverture sont inclus en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture est maintenu dans les capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Lorsque la transaction se produit, le principe de comptabilisation détaillé ci-dessus s'applique. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se produise, le produit ou la charge net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est repris en résultat.

Couverture de juste valeur

Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le profit ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts, en fonction du risque couvert, correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Couverture d'un investissement net dans une entité étrangère

Lorsqu'une dette en devise étrangère couvre un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de conversion entre la devise et l'euro sont directement comptabilisés dans les capitaux propres. Quand l'instrument de couverture est un instrument dérivé, la partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres ; la partie inefficace étant comptabilisée immédiatement en résultat net.

Lorsque le caractère de couverture n'est pas démontré, tout le profit ou la perte réalisé est porté en résultat.

23) Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le « secteur d'activité » et le « secteur géographique ».

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont identifiés dans la ligne « actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont identifiés dans la ligne « passifs non alloués ».

NOTE 3 – VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2003, le périmètre de consolidation du groupe Arcelor comprend, au côté d'Arcelor S.A., 442 sociétés consolidées par intégration globale (31 décembre 2002 : 474 sociétés consolidées par intégration globale). Par ailleurs, le Groupe met 227 sociétés en équivalence (31 décembre 2002 : 168 sociétés mises en équivalence). L'augmentation du nombre d'entreprises mises en équivalence s'explique par la prise en compte au 31 décembre 2003 de sociétés incluses dans des sous-groupes mis en équivalence et non dénombrées individuellement au 31 décembre 2002.

Les principales évolutions du périmètre de consolidation depuis le 31 décembre 2002 sont les suivantes :

Acquisitions :

Suite au rachat auprès du groupe Duferco du laminoir de Pallanzeno, produisant des petites et moyennes poutrelles, et d'une participation de 49,9 % dans l'aciérie de San Zeno, la société Travi e Profilati di Pallanzeno SPA (Italie, Aciers Longs Carbone) est intégrée globalement et la société San Zeno Acciai – Duferco SPA (Italie, Aciers Longs Carbone) est mise en équivalence depuis le 1^{er} juillet 2003.

Cessions :

Conformément à ses engagements auprès de la Commission européenne, le Groupe a procédé au cours de l'année 2003 aux cessions suivantes (la participation de 49 % dans la société espagnole Bamesa ayant déjà été cédée en septembre 2002) :

- Cession de la participation de 75,5 % dans la ligne de galvanisation au trempé Galmed (Espagne, Aciers Plats Carbone) au groupe ThyssenKrupp Stahl le 31 mars 2003 ;
- Cession des sociétés Beautor (Belgique, Aciers Plats Carbone) et Sorral (France, Aciers Plats Carbone), spécialisées dans le laminage à froid, l'électro-zingage et la galvanisation au trempé, au groupe Duferco en avril 2003 ;

- Cession, également en mars et avril 2003, de l'ensemble des sites et filiales de la société Cofrafer (France, Distribution-Transformation-Trading), spécialisée dans le refendage, l'oxycoupage et la distribution ;
- En juin 2003, cession des 50 % détenus dans la société de laminage à froid et galvanisation Lusosider (Portugal, Aciers Plats Carbone) au groupe Corus ;
- Cession en septembre 2003 de la ligne de galvanisation de Laminoir de Dudelange (Luxembourg, Aciers Plats Carbone) à la société Dugal ;
- Cession en octobre 2003 de la participation de 66,67 % dans l'unité de galvanisation Segal (Belgique, Aciers Plats Carbone) au groupe Corus ;
- Enfin, cession en décembre 2003 à l'actionnaire majoritaire de la participation de 39,93 % dans la société Finarvedi (Italie, Aciers Plats Carbone).

Par ailleurs, le groupe Arcelor a cédé son activité Plastiques (groupe PUM Plastiques - France, Distribution-Transformation-Trading) à la société Point.P (Filiale du groupe Saint-Gobain). PUM Plastiques, avec un chiffre d'affaires de 234 millions d'euros, est spécialisé dans la distribution de produits plastiques destinés aux marchés du Bâtiment et des Travaux Publics.

Enfin, le sidérurgiste finlandais Rautaruukki a racheté fin décembre Dikema Stal AS (Norvège, Distribution-Transformation-Trading), spécialisée dans la préfabrication de produits en métal et les centres de services.

Autres opérations :

La société BMP Siderurgica S.A. (Brésil, Aciers Longs Carbone) est consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} avril 2003. En effet, la société, anciennement Mendes Júnior Siderurgia SA, est devenue une filiale du Groupe à travers Belgo-Mineira Participação Indústria e Comércio, qui détient 99 % de son capital social. Depuis le mois de juin 2003, BMP Siderurgica S.A. opère sur le site de Juiz de Fora, terminant ainsi le contrat de leasing que Belgo-Mineira Participação Indústria e Comércio avait auparavant avec le groupe Mendes Júnior.

Le Groupe a également augmenté sa participation dans la société Companhia Siderurgica de Tubarao (CST) au Brésil (Aciers Plats Carbone). Celle-ci passe de 24,4 % au 31 décembre 2002 à 29,4 % au 31 décembre 2003 suite notamment à la cession au Groupe et à CVRD de la participation d'Acesita (Brésil, Aciers Inoxydables) dans Aços Planos do Sul (Brésil, Aciers Plats Carbone).

Les sociétés suivantes du secteur Distribution-Transformation-Trading ont été consolidées pour la première fois en 2003 :

- Arcelor Dystrybucja Polska SP.Z.O.O. (Pologne),
- Arcelor Distribucia Slovensko SRO (Slovaquie),
- Arcelor Acelkereskedelmi KFT (Hongrie),
- Arcelor Distribuce-CZ SRO (République Tchèque).

Dans le secteur Aciers Inoxydables les sociétés suivantes ont été consolidées pour la première fois en 2003 :

- Trefilados Inoxydables de Mexico (Mexique),
- TEVI-Trafilerie e Viterie Italiana S.R.L et Alinox S.R.L. (Italie),
- Ugitech UK Ltd (Royaume-Uni),
- Ugine-Savoie Iberica S.A. (Espagne),
- Ugine-Savoie Suisse S.A. (Suisse),
- UGINE & ALZ S.A. (France),
- Longtain Aciers Spéciaux et Inoxydables-Longtain Inox (Belgique).

Dans le cadre de l'optimisation et de la restructuration des activités du Groupe, les opérations suivantes ont également été effectuées :

- Absorption par Usinor S.A. des sociétés Valinter, Auxidev, Indus, Sideco et Société Industrielle de Souvigny (France, Autres activités),
- Absorption de Bruyères Acier Service par Cisatol (France, Distribution-Transformation-Trading),
- Absorption de Sprint Métal par Ugitech (France, Aciers Inoxydables),
- Absorption de Rostfrei Coil Center Beteiligung GmbH par RCC GmbH (Allemagne, Aciers Inoxydables),
- Absorption de Proflarbed Distribution France SAS par Arcelor Profil (France, Distribution-Transformation-Trading),
- Liquidation des sociétés Sidinvest (Belgique, Autres activités) et Financieringmaatschappij Dikema B.V. (Pays-Bas, Distribution-Transformation-Trading).

Enfin, le groupe Traxys (Luxembourg, Distribution-Transformation-Trading), sous contrôle conjoint entre le groupe Arcelor et Umicore, et issu de l'apport par Arcelor des sociétés Consider Inc. et Consider Europe S.A. actives dans le trading de ferro-alliages, est mis en équivalence depuis le 3^{ème} trimestre 2003.

La juste valeur des actifs nets acquis est présentée ci-après. Elle correspond à l'acquisition des sociétés Travi e Profilati di Pallanzeno SPA, San Zeno Acciai – Duferco SPA ainsi qu'à l'intégration globale de BMP Siderurgica S.A. décrites plus haut :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Immobilisations incorporelles	-	1
Immobilisations corporelles	157	4
Participations dans les entreprises mises en équivalence	10	29
Créances et actifs financiers (commerciales et autres)	6	6
Stocks	-	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	-
Impôts différés actifs / passifs nets	43	-
Emprunts portant intérêts	-3	-9
Provisions pour pensions et avantages assimilés	-3	-
Autres provisions	-1	-2
Dettes (fournisseurs et autres)	-6	-4
Intérêts minoritaires	-	1
Juste valeur des actifs nets acquis	207	28
Goodwill net comptabilisé	-30	3
Coût d'acquisition total	177	31
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	4	-
Solde payé au cours des exercices antérieurs	-115	-
À payer lors d'exercices ultérieurs	-17	-1
Décaissement lié à l'acquisition	-41	-30

La juste valeur des actifs nets cédés est présentée ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Immobilisations corporelles	120	44
Participations dans les entreprises mises en équivalence	97	45
Autres participations	2	21
Créances et actifs financiers (commerciales et autres)	162	-6
Stocks	186	77
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	19
Impôts différés actifs / passifs nets	-3	-2
Emprunts portant intérêts	-149	-40
Provisions pour pensions et avantages assimilés	-5	-2
Autres provisions	-7	-34
Dettes (fournisseurs et autres)	-160	-118
Intérêts minoritaires	-23	-5
Juste valeur des actifs nets cédés	239	-1
Reprise goodwill net comptabilisé	-13	-41
Prix de cession	339	67
Résultat de cession	113	25
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	-11	-19
Remboursement des dettes envers les sociétés cédées	-13	-
À recevoir lors d'exercices ultérieurs	-31	-
Encaissement lié à la cession	284	48

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	Écart d'acquisition	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	-1 041	216	235	-590
Acquisition	-30	33	1	4
Cessions	23	-3	-3	17
Variations de périmètre	-50	-	-	-50
Écarts de conversion	3	-2	1	2
Autres	329	-5	-6	318
Valeur brute à la clôture	-766	239	228	-299
Amortissements cumulés à l'ouverture	-5	-144	-211	-360
Acquisitions / Cessions	-10	2	-	-8
Amortissements	111	-38	-	73
Écarts de conversion	-	1	-	1
Autres	25	4	13	42
Amortissements cumulés à la clôture	121	-175	-198	-252
Valeur nette comptable à l'ouverture	-1 046	72	24	-950
Valeur nette comptable à la clôture	-645	64	30	-551

4.1 – Écarts d'acquisition positifs

Détail des écarts d'acquisition positifs nets en 2003 :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2002	Acquisitions	Dotations	Autres	Valeur nette 2003
Sollac / S3P	9	-	-1	-	8
Avis Steel	2	-	-	-1	1
ProfilARBED Distribution France	4	-	-	-4	-
Arcelor Profil	-	-	-1	4	3
Galtec	5	-	-2	-	3
Weha Edelstahl	3	-	-1	-	2
CFA	-	13	-3	-	10
Haironville Portugal	-	2	-	-	2
Trefilados Mexico	-	2	-	-	2
TOTAL	23	17	-8	-1	31

Détail des écarts d'acquisition positifs nets en 2002 :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2001	Acquisitions	Dotations	Valeur nette 2002
Sollac / S3P	10	-	-1	9
Avis Steel	2	-	-	2
ProfilARBED Distribution France	-	5	-1	4
Galtec	-	6	-1	5
Weha Edelstahl	-	3	-	3
TOTAL	12	14	-3	23

4.2 – Écarts d'acquisition négatifs

Détail des écarts d'acquisition négatifs nets en 2003 :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2002	Acquisitions	Dotations	Cessions	Autres	Valeur nette 2003
La Magona	12	-	-2	-	-	10
Cockerill Sambre	673	-	-103	-13	-61	496
Arbed / Aceralia	362	-	-5	-	-283	74
APSL	-	43	-3	-	-	40
BMP Siderurgica S.A.	-	30	-2	-	-	28
Investissements Technologies	-	17	-3	-	-	14
Alinox	-	3	-1	-	-	2
Autres	22	4	-	-	-14	12
TOTAL	1 069	97	-119	-13	-358	676

La rubrique Autres inclut un solde de 330 millions repris en résultat suite à la survenance en 2003 de frais de restructuration identifiés lors de la comptabilisation de l'opération de rapprochement entre Aceralia, Arbed et Usinor au 28 février 2002.

Détail des écarts d'acquisition négatifs nets en 2002 :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2001	Acquisitions	Dotation	Autres	Valeur nette 2002
La Magona	14	-	-2	-	12
Cockerill Sambre	905	-	-116	-116	673
Arbed/Aceralia	-	432	-4	-66	362
Autres	-	26	-4	-	22
TOTAL	919	458	-126	-182	1 069

Les écarts d'acquisition nets relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés sous la rubrique « participations dans les entreprises mises en équivalence ».

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Acomptes et immobilisations corporelles en-cours	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	3 139	12 200	757	589	16 685
Acquisitions	53	303	869	68	1 293
Cessions	-154	-270	-4	-49	-477
Variation de périmètre	48	243	5	5	301
Écarts de conversion	-46	-180	-22	-10	-258
Autres	112	634	-825	100	21
Valeur brute à la clôture	3 152	12 930	780	703	17 565
Amortissements cumulés à l'ouverture	-866	-6 193	-	-358	-7 417
Amortissements	-109	-882	-	-73	-1 064
Dépréciations	-87	-340	-16	-5	-448
Cessions	34	183	-	29	246
Variation de périmètre	-8	-139	-	-3	-150
Écarts de conversion	21	116	1	6	144
Autres	-28	126	-	-27	71
Amortissements cumulés à la clôture	-1 043	-7 129	-15	-431	-8 618
Valeur nette comptable à l'ouverture	2 273	6 007	757	231	9 268
Valeur nette comptable à la clôture	2 109	5 801	765	272	8 947

En 2003, la valeur brute des contrats de crédit-bail capitalisés est de 101 millions d'euros (112 millions d'euros en 2002) ; la valeur nette est de 49 millions d'euros (48 millions en 2002).

Les dépréciations concernent à concurrence de 323 millions d'euros le secteur des Aciers Inoxydables, dont J&L, filiale du Groupe aux États-Unis.

Des immobilisations corporelles pour une valeur de 60 millions d'euros sont données en garantie de dettes financières (2002 : 231 millions).

NOTE 6 – PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>En millions d'euros</i>	Valeur de mise en équivalence	Écarts d'acquisition nets	Total
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2002	1 702	78	1 780
Acquisitions	32	-	32
Cessions	-97	-19	-116
Résultat de l'exercice	145	-5	140
Distribution	-92	-	-92
Variations du pourcentage d'intégration	112	19	131
Écarts de conversion	-106	-13	-119
Augmentation de capital	23	-	23
Autres	-8	-13	-21
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2003	1 711	47	1 758

La valeur nette comptable des sociétés mises en équivalence cotées est de 579 millions d'euros au 31 décembre 2003 (2002 : 529 millions). La valeur de marché de ces sociétés est de 654 millions d'euros au 31 décembre 2003 (2002 : 288 millions).

La valeur nette comptable des sociétés mises en équivalence non cotées s'élève à 1 179 millions d'euros (2002 : 1 251 millions) et ne s'écarte pas de manière significative de leurs valeurs de marché.

Les principales participations dans les entreprises associées et coentreprises sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	% d'intérêt à fin 2003	Valeur bilan au 31/12/03	% d'intérêt à fin 2002	Valeur bilan au 31/12/02
ENTREPRISES ASSOCIÉES				
Aciers Plats Carbone				
CST (Brésil)	29,6 %	424	24,6 %	386
Gonsider (Espagne)	-	-	42,9 %	222
Holding Gonvarri SRL (Espagne)	58,8 %	60	-	-
Gonvarri Industrial (Espagne)	59,8 %	181	-	-
Gestamp (Espagne)	35,0 %	109	35,0 %	101
CLN (Italie)	35,0 %	68	35,0 %	66
Finarvedi (Italie)	-	-	39,9 %	52
Borcelik (Turquie)	40,3 %	50	40,3 %	52
Carsid (Belgique)	40,0 %	16	40,0 %	23
Cia Hispano-Brasileira de Pelotização (Brésil)	49,1 %	12	49,1 %	11
Aciers Inoxydables				
Acesita (Brésil)	27,7 %	111	27,7 %	98
Distribution-Transformation-Trading				
Condesa (Espagne)	48,8 %	53	48,8 %	50
IMS (France)	36,0 %	44	36,0 %	45
Traxys S.A. (Luxembourg)	50,0 %	22	-	-
Alfonso Gallardo (Espagne)	-	-	30,0 %	11
Hierros y Aplanaciones (Espagne)	15,0 %	11	15,0 %	10
Aciers Longs Carbone				
LME (France)	34,0 %	17	34,0 %	14
Société Nationale de Sidérurgie (Maroc)	8,5 %	12	8,5 %	11
San Zeno Acciai-Duferco (Italie)	49,9 %	9	-	-
Autres activités				
Groupe Atic (France)	45,1 %	19	45,1 %	18
Soteg (Luxembourg)	20,0 %	13	20,0 %	12
COENTREPRISES				
Aciers Plats Carbone				
Lusosider (Portugal)	-	-	50,0 %	30
Aciers Longs Carbone				
TrefilARBED Kiswire (Corée)	50,0 %	74	50,0 %	77
Autres activités				
Ensemble DHS (Allemagne)	51,3 %	361	51,3 %	381
Divers entreprises associées et coentreprises	-	92	-	110
TOTAL		1 758		1 780

Le sous-groupe Gonvarri, constitué de la société Holding Gonvarri SRL et du sous-groupe Gonvarri Industrial, est mis en équivalence étant donné que le Groupe ne contrôle pas la holding Gonsider SL. Au 31 décembre 2002, ce sous-groupe était mis en équivalence via l'ensemble Gonsider Groupe incluant les mêmes sociétés.

Les principaux écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette 2003	Valeur nette 2002
Acesita	48	63
CST	16	-
Finarvedi	-	19
Groupe DHS	-10	-
Gestamp	-	7
Carsid	-8	-12
Autres	1	1
TOTAL	47	78

NOTE 7 – AUTRES PARTICIPATIONS

Principales participations non consolidées et autres titres non consolidés :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Parts dans les entreprises liées	126	196
Titres de participation	71	78
Autres titres à caractère d'immobilisations	110	192
TOTAL	307	466

La diminution des parts dans les entreprises liées correspond essentiellement à la dépréciation des titres en fonction de leur juste valeur.

La diminution des autres titres à caractère d'immobilisations comprend principalement une réduction de 103 millions liée à l'intégration globale de BMP Siderurgica S.A. (Brésil, Aciers Longs Carbone), précédemment dénommée Mendes Junior.

NOTE 8 – CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Créances rattachées à des participations, prêts et autres immobilisations financières :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Acesita	-	55
Acindar	121	95
Carsid	89	110
Forcast international	7	8
Duferco	17	-
ThyssenKrupp Stahl	13	-
Prêts de Sodisid	11	21
Titrisation Sodisid	30	26
Réévaluation des instruments de couverture de taux d'intérêt et de change	68	86
Dépôts de garantie	142	217
Couverture de régime de pensions et assimilés	10	5
Autres	185	143
TOTAL	693	766

NOTE 9 – STOCKS

Les stocks sont présentés ci-dessous en distinguant la part maintenue au coût historique de celle comptabilisée à la valeur nette de réalisation.

Au 31 décembre 2003, les stocks sont évalués comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Stocks maintenus au coût historique	Stocks valorisés à la valeur nette de réalisation	Total
Matières premières et marchandises	629	1 365	1 994
Produits en-cours de production	607	750	1 357
Produits finis	471	1 177	1 648
Contrats en cours	95	-	95
Pièces de rechange	93	293	386
Avances et acomptes sur commandes	17	-	17
TOTAL	1 912	3 585	5 497

Au 31 décembre 2002, les stocks sont évalués comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Stocks maintenus au coût historique	Stocks valorisés à la valeur nette de réalisation	Total
Matières premières et marchandises	554	1 896	2 450
Produits en-cours de production	976	486	1 462
Produits finis	604	1 229	1 833
Contrats en cours	85	-	85
Pièces de rechange	13	232	245
Avances et acomptes sur commandes	16	-	16
TOTAL	2 248	3 843	6 091

Les corrections de valeurs ramenant les stocks à leur valeur nette de réalisation s'élèvent à 531 millions d'euros au 31 décembre 2003 (610 millions au 31 décembre 2002).

NOTE 10 – CLIENTS

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Valeurs brutes	3 431	4 460
Dépréciation	-178	-140
TOTAL	3 253	4 320

Le poste « clients » incluait au 31 décembre 2002 un montant de 1 097 millions d'euros de créances faisant l'objet de contrats de titrisation. Ces créances, conformément aux dispositions actuelles de l'IAS 39, ne pouvaient être comptabilisées comme des cessions et étaient donc maintenues au bilan. Leur contrepartie en terme de financement était renseignée sous la rubrique du passif « Partie à court terme des emprunts ».

Par ailleurs, le Groupe a conclu un contrat d'achat et de vente de certaines créances commerciales à un tiers. Ce contrat remplace l'ensemble des contrats de titrisation existant au 31 décembre 2002. Les risques et bénéfices substantiels liés aux créances cédées sont supportés par le tiers, le Groupe n'assumant pas le risque de crédit associé. Le Groupe conserve le risque de taux sur une période de trois mois après cession des créances et assure le recouvrement des fonds pour compte du tiers. La rémunération correspondante à recevoir ou la pénalité à payer, tels que définis dans le contrat cadre d'achat et vente, dépendent du bon recouvrement des créances. L'encours net relatif aux créances cédées s'élève à 1 459 millions d'euros au 31 décembre 2003 (2002 : 498 millions d'euros).

NOTE 11 – AUTRES DÉBITEURS

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Créances d'impôt	444	449
Réévaluation des instruments de couverture de change	16	29
Réévaluation des instruments de couverture sur matières premières	50	3
Débiteurs divers	868	852
TOTAL	1 378	1 333

NOTE 12 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Valeurs mobilières de placement	1 024	228
Liquidités détenues en banque et en caisse	687	782
Dépôts bancaires à court terme	179	229
TOTAL	1 890	1 239

NOTE 13 – CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social et prime d'émission

Au terme des Offres Publiques d'Échange en février 2002, 118 792 739 titres d'Aceralia (soit 95,03 %), 11 559 672 titres d'Arbed (soit 99,45 %) et 245 697 269 titres d'Usinor (soit 97,58 %) ont été convertis en 528 354 061 titres Arcelor. Ces titres viennent s'ajouter aux 6 450 actions émises lors de la création de Arcelor S.A. le 8 juin 2001.

L'apport des titres chez Arcelor S.A. a été effectué à une valeur unitaire de 14 euros pour un montant total de 7 397 millions d'euros réparti à hauteur de 2 642 millions d'euros en capital social et 4 755 millions d'euros en prime d'émission.

Dans le cadre de l'Offre Publique de Retrait par voie d'échange lancée par Arcelor S.A. le 9 juillet 2002 sur les actions Usinor, 3 351 776 actions Arcelor ont été émises en échange de la livraison d'actions Usinor au 31 décembre 2002. Après la radiation des titres Usinor du premier marché d'Euronext Paris et dans le cadre de l'exercice de la faculté d'échange des actions Usinor, 654 122 actions Arcelor ont été émises en 2002 et 674 387 actions supplémentaires en 2003. Au terme de ces opérations, Arcelor S.A. détient 99,24 % des titres Usinor.

Au 31 décembre 2003, le capital est composé de 533 040 796 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant 2 665 203 980 euros. La prime d'émission s'élève à 4 795 105 775 euros.

Le capital autorisé s'élève à cinq milliards d'euros.

Le nombre d'actions en circulation a évolué comme suit :

	Nombre d'actions (milliers)
31 DÉCEMBRE 2001 (USINOR) :	251 776
Capital initial Newco	6
Augmentations de capital – Apport à Arcelor	282 657
Actions Usinor non converties	-2 073
31 DÉCEMBRE 2002 (ARCELOR)	532 366
Augmentations de capital	675
31 DÉCEMBRE 2003	533 041

13.2 Écarts de conversion

La variation des écarts de conversion de -71 millions d'euros (-309 millions d'euros en 2002) correspond principalement aux effets de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro.

13.3 Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Arcelor S.A. a conclu le 30 juin 2003 un plan d'attribution d'options de souscription d'actions. 1 300 000 actions ont été attribuées à 73 bénéficiaires.

Par ailleurs, les bénéficiaires des plans d'attribution d'options de souscription d'actions d'Usinor disposent de la faculté de convertir leurs actions Usinor en actions Arcelor.

Au 31 décembre 2002, Usinor S.A. disposait de deux plans d'attribution d'options de souscription d'actions. Le premier plan, conclu le 21 novembre 1997, porte sur 1 374 000 actions attribuées à 295 bénéficiaires. Le deuxième plan, conclu le 7 mars 2000, porte sur 2 380 000 actions attribuées à 460 bénéficiaires.

Le plan conclu le 11 décembre 1995 et portant sur 757 000 actions attribuées à 66 bénéficiaires est arrivé à expiration le 10 décembre 2002. Au terme de ce plan, 628 000 actions ont été levées et 129 000 perdues.

Les mouvements du nombre d'options d'achat au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(En nombre d'options)	2003	2002
Options au début de l'exercice	3 465 400	4 139 900
Options émises durant l'exercice	1 300 000	-
Options exercées durant l'exercice		-539 000
Options arrivées à échéance durant l'exercice	-85 900	-135 500
Options à la fin de l'exercice	4 679 500	3 465 400

Les options d'achat émises au 31 décembre 2003 ont les caractéristiques suivantes :

Date d'échéance	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options
21/11/2002 - 21/11/2004	13,92	1 198 600
07/04/2003 - 07/04/2008	15,24	2 180 900
01/07/2006 - 30/06/2010	9,94	1 300 000
TOTAL		4 679 500

13.4 Actions propres

En millions d'euros	Nombre de titres	Valeur
31 DÉCEMBRE 2001	-	-
Acquisitions liées à l'opération de regroupement	68 420 405	958
Autres acquisitions	214 990	3
Cessions	-13 968 163	-205
31 DÉCEMBRE 2002*	54 667 232	756
Acquisitions	511 715	4
Cessions	-534 158	-4
31 DÉCEMBRE 2003	54 644 789	756

* 6 000 000 de titres ont fait l'objet d'un prêt court terme à des tiers.

13.5 Dividendes

Le Conseil d'administration proposera comme distribution relative à l'exercice 2003 un dividende brut de 0,40 euro par action qui sera mis en paiement le 24 mai 2004. Ces états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée générale le 30 avril 2004.

NOTE 14 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

	2003	2002 pro forma	2002
Résultat net Part du Groupe (en millions d'euros)	257	-121	-186
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	478 278 668	485 279 429	485 279 429
Résultat en euros par action	0,54	-0,25	-0,38

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture et en excluant les instruments anti-dilutifs. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer la charge financière nette d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

Lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des bons de souscriptions et des options), ils sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché et ce uniquement si celui-ci est supérieur au prix d'exercice du droit.

Dans les deux cas, les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour de l'exercice pour les années suivantes.

	2003	2002 pro forma	2002
Résultat net utilisé pour la détermination du résultat dilué par action (en millions d'euros)	257	-121	-186
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	478 278 668	485 279 429	485 279 429
Résultat dilué en euros par action *	0,54	-0,25	-0,38

* Le résultat dilué par action est égal au résultat par action. En effet, les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (O.C.E.A.N.E.) ayant un impact anti-dilutif, n'ont pas été considérées conformément aux normes IFRS, tant au regard de la charge financière que de leur conversion.

NOTE 15 – INTÉRÊTS MINORITAIRES

Au 31 décembre 2003, les intérêts minoritaires augmentent de 69 millions notamment suite à la comptabilisation de la part des minoritaires dans le résultat 2003 (159 millions). Cette augmentation est partiellement compensée par la distribution des dividendes aux minoritaires (37 millions) et des variations de périmètre (87 millions).

Au 31 décembre 2002, les intérêts minoritaires augmentent de 603 millions principalement suite à l'acquisition d'Arbed/Aceralia (865 millions). Cette variation inclut également une réduction des intérêts minoritaires de 1,39 % dans Usinor suite à l'Offre Publique de Retrait par voie d'échange ainsi qu'une augmentation de l'écart de conversion négatif (-297 millions) principalement lié à la dépréciation du réal brésilien par rapport à l'euro dans le sous-groupe Belgo Mineira.

NOTE 16 – EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

En millions d'euros	2003	2002
Emprunts obligataires convertibles	1 488	1 495
Emprunts obligataires non convertibles	1 914	1 170
Emprunts subordonnés remboursables en actions	-	250
Dettes envers les établissements de crédit	1 268	1 335
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	35	40
Juste valeur des instruments financiers de couverture sur taux d'intérêt	3	81
Emprunts et dettes financières divers	163	223
EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS À LONG TERME	4 871	4 594
Partie court terme des emprunts obligataires	57	56
Dettes envers les établissements de crédit	220	580
Billets de trésorerie	619	909
Concours bancaires courants	215	493
Financement net lié à la titrisation *	-	1 097
Emprunts subordonnés remboursables en actions	-	189
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	5	11
Intérêts courus non échus	110	96
Emprunts et dettes financières divers	325	390
EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS À COURT TERME	1 551	3 821

* Ce financement est annulé au 31 décembre 2003 suite au remplacement des contrats de titrisation par un contrat d'achat et de vente de certaines créances commerciales.

16.1 Emprunts obligataires convertibles

En décembre 1998, Usinor a émis 29 761 904 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (O.C.E.A.N.E.) de 12,81 euros à échéance 1^{er} janvier 2006 avec faculté de rachat ou de remboursement anticipé au gré de l'émetteur, et convertibles ou échangeables à raison d'une action pour une obligation. En l'absence de conversion, ces obligations sont remboursables à l'échéance au cours de 14,20 euros.

Le 18 février 2000, Usinor a émis 25 000 000 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (O.C.E.A.N.E.) de 19,87 euros à échéance 1^{er} janvier 2005 avec faculté de rachat

ou de remboursement anticipé au gré de l'émetteur, et convertibles ou échangeables à raison d'une action pour une obligation. En l'absence de conversion, ces obligations sont remboursables à l'échéance au cours de 19,87 euros.

Au terme des Offres Publiques d'Échange, 24 680 648 « O.C.E.A.N.E. Usinor 2005 » (soit 98,72 %) et 27 720 876 « O.C.E.A.N.E. Usinor 2006 » (soit 97,01 %) ont été converties en titres obligataires Arcelor.

En juin 2002, Arcelor a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible pour un montant nominal de 750 millions d'euros représenté par 38 961 038 titres. Cet emprunt vient à échéance en 2017 et porte un intérêt de 3 %.

Dans la période postérieure aux Offres Publiques d'Échange, les titres obligataires « Arbed 3,25 % senior convertible note 2004 » ont été convertis contre remise de 8 775 712 actions propres Arcelor. Le solde non converti a fait l'objet d'un remboursement anticipé au 27 avril 2002.

Les emprunts obligataires convertibles sont présentés au bilan comme suit (hors intérêts courus) :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Valeur nominale des obligations convertibles	1 633	1 640
Composante capitaux propres, nette d'impôts différés	-101	-101
Passif d'impôts différés	-44	-44
Composante passif au bilan	1 488	1 495

16.2 Emprunts subordonnés remboursables en actions

Auxidev (société holding absorbée par Indus le 15 septembre 2003, société elle-même absorbée par Usinor le 16 septembre 2003) a émis en décembre 1998 un montant de 259 millions d'euros de titres subordonnés remboursables en actions de priorité (TSAR), à échéance 31 décembre 2003.

Valinter (société holding absorbée par Indus le 15 septembre 2003, société elle-même absorbée par Usinor le 16 septembre 2003) a émis le 22 décembre 2000 un montant de 250 millions d'euros de titres subordonnés remboursables en actions de priorité (TSAR) à échéance 31 décembre 2005.

Les deux emprunts ont fait l'objet d'un remboursement anticipé le 30 juin 2003.

16.3 Analyse par devise (hors dettes à court terme)

<i>En millions d'euros</i>	2003	%	2002	%
Euro	4 162	85	3 897	85
US Dollar	530	11	539	12
Divers	179	4	158	3
TOTAL	4 871	100	4 594	100

16.4 Analyse par échéance (hors dettes à court terme)

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
2004	-	385
2005	917	1 131
2006	1 055	960
2007	331	333
2008	834	-
Plus de 5 ans	1 734	1 785
TOTAL	4 871	4 594

16.5 Taux d'intérêt

a) Dettes à long terme

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, essentiellement Euribor et Libor. Lorsque des couvertures de taux d'intérêt transforment le financement à taux fixe en taux variable, l'emprunt est réputé être à taux variable.

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Total taux fixe	2 171	2 833
Total taux variable	2 700	1 761
TOTAL	4 871	4 594

b) Instruments financiers de couverture

Le résultat net relatif aux instruments de couverture de la dette est une perte de 18 millions d'euros en 2003 (perte de 24 millions d'euros en 2002).

16.6 Principaux emprunts à long terme individuels

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Arcelor Finance		
Emprunt obligataire 5,375 % 1998 / 2006	62	-
Emprunt obligataire 6,385 % 2003 / 2015 (120 millions USD)	97	-
Emprunt obligataire Euribor 3 mois 2003 / 2006	100	-
Emprunt obligataire 6 % 2000 / 2005	102	-
Emprunt obligataire 5,125 % 2003 / 2010	598	-
Emprunt obligataire 6,125 % 2001 / 2008	636	600
Emprunt Euribor 3 mois 2002 / 2006	18	37
Emprunt Euribor 3 mois 2001 / 2009	127	-
Emprunt Euribor 3 mois 2001 / 2007	150	-
Emprunt Euribor 3 mois 2003 / 2007	22	-
Emprunt Euribor 3 mois 2003 / 2007	25	-
Emprunt Euribor 3 mois 2003 / 2005	55	-
Emprunt 6,4 % 2001 / 2011	48	-
Emission de titres de créances cessibles	80	-
Emprunt 4,06 % 2003 / 2008	28	-
Autres emprunts	72	-
SOUS-TOTAL	2 220	637
Arcelor		
Emprunt obligataire convertible 3,875 % 2000 / 2005	487	483
Emprunt obligataire convertible 3 % 1998 / 2006	350	330
Emprunt obligataire convertible 3 % 2002 / 2017	651	646
Usinor		
Emprunt Euribor 3 mois 2001 / 2007	-	150
Titres subordonnés remboursables en actions de priorité (TSAR) -		
Emprunt Euribor 3 mois 2000 / 2005 (Valinter)	-	250
Emprunt obligataire convertible 3,875 % 2000 / 2005	-	10
Emprunt obligataire convertible 3 % 1998 / 2006	-	26
Emprunt obligataire 7,25 % (300 millions USD) 1996 / 2006	258	286
Arbed		
Emprunt obligataire 6 % 2000 / 2005	-	104
Emprunt obligataire 5,375 % 1998 / 2006	-	62
Emprunt Euribor 2000 / 2007	40	40
Emprunt Euribor 3 mois 2002 / 2007	-	50
Emprunt Euribor 3 mois 2000 / 2006	70	48
Emprunt 4,75 % 2000 / 2006	-	23
Emprunt Euribor 3 mois 2001 / 2011 (AIS Finance)	125	120
Aceralia		
Emprunt Euribor 3 mois 2002 / 2013	100	100
Sidmar Finance		
Emprunt obligataire 5,75 % 1997 / 2004	-	50
Belgo Mineira		
Emprunt LIBOR 1998 / 2013 (66 millions USD) - Guilman	-	63
Emprunt 10 % 2001 / 2004 (30 millions USD) - BMU	-	29
Emprunt 10 % 2001 / 2004 (30 millions USD) - BMU	-	29
Emprunt obligataire TJLP 1998 / 2010 (97 millions BRL) - BMP	25	26
Emprunt obligataire IGPM 2003 / 2011 (83 millions BRL) - BMPS	19	-
Emprunt Libor 2003 / 2006 (65 millions BRL) - Belgo Mineira	17	-
Emprunt obligataire IGPM 2003 / 2017 (28 millions BRL) - BMPS	7	-

16.6 Principaux emprunts à long terme individuels (suite)

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Vega do Sul		
Emprunt Libor 2002 / 2014 (50 millions USD)	40	-
Emprunt Libor 2002 / 2012 (83 millions USD)	66	-
Emprunt TJLP 2002 / 2010 (179 millions BRL)	49	-
Cockerill Sambre		
Emprunt Euribor 1997 / 2005 (1 milliard BEF)	-	12
Autres emprunts	347	1 020
TOTAL	4 871	4 594

NOTE 17 – PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS

17.1 Introduction

La majeure partie des sociétés reprises dans le périmètre de consolidation du groupe Arcelor sont des entités européennes. Selon les réglementations et usages en vigueur dans ces pays, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel.

Lorsque les avantages complémentaires octroyés au personnel donnent lieu à une prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. Le Groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ces engagements. Une firme indépendante est en outre chargée de coordonner et superviser l'ensemble des calculs actuariels pour le Groupe.

Dans la plupart des pays où est implanté le Groupe, à l'exception de la Belgique, de l'Espagne et des États-Unis où une externalisation est obligatoire, il n'existe pas d'obligation de couvrir les engagements par des contrats souscrits auprès de sociétés d'assurance ou fonds de pension (notion de « funded obligation »).

L'obligation légale d'externalisation concerne principalement Sidmar en Belgique (retraites) et J&L aux États-Unis (retraite et couverture médicale complémentaires). Certaines autres filiales (principalement Usinor S.A. en France) ont également opté pour cette modalité et externalisent tout ou partie de leurs engagements de retraite par des actifs placés auprès de sociétés d'assurance. Les engagements externalisés sont évalués par des experts indépendants.

La différence entre la valeur actualisée de l'engagement et celle des actifs externalisés destinés à couvrir cet

engagement (283 millions d'euros au total, tous avantages complémentaires confondus) représente l'engagement net du Groupe sur ce type de régime. Elle ne correspond pas à une insuffisance globale de financement mais traduit dans la presque totalité des cas certaines options de financement prises par les filiales.

17.2 Information financière

17.2.1 Détail des provisions par nature d'engagement

Les plans de préretraite ont été reclassés sous la rubrique du bilan « provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail » (voir note 18 ci-après).

Détail des provisions pour pensions et autres avantages assimilés :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Régimes complémentaires de pension	1 218	1 128
Indemnités de départ	391	377
Régime de couverture médicale	75	49
Médailles du travail	49	43
TOTAL PROVISIONS POUR PENSIONS ET AUTRES AVANTAGES ASSIMILÉS	1 733	1 597

Les charges de l'exercice relatives à l'ensemble de ces avantages complémentaires octroyés au personnel (y compris la charge d'intérêt liée à l'actualisation des engagements) sont reprises sous la ligne générale « charges de personnel » du compte de profits et pertes telle que détaillée dans la note 21 de l'annexe.

17.2.2 Pensions

En millions d'euros	France		Belgique		Allemagne		Luxembourg		États-Unis		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Actifs financiers de couverture														
Valeur en début d'exercice	27	25	257	14	7	7	-	-	76	89	88	51	455	186
Variations de périmètre	-	-	-	219	-	-	-	-	-	11	-	41	-	271
Rendement constaté des actifs	-7	2	16	9	-	-	-	-	11	-10	5	2	25	3
Versements complémentaires	-	-	31	24	-	-	1	-	3	8	6	5	41	37
Prestations payées	-1	-	-10	-9	-	-	-	-	-9	-9	-6	-3	-26	-21
Acquisitions / cessions / liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-16	-	-16	-
Variations de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-13	-13	-6	-8	-19	-21
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	19	27	294	257	7	7	1	-	68	76	71	88	460	455
Provisions renseignées au bilan														
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	137	120	309	256	7	7	2	-	136	128	75	89	666	600
Juste valeur des actifs financiers	-19	-27	-294	-257	-7	-7	-1	-	-68	-76	-71	-88	-460	-455
Sous-total	118	93	15	-1	-	-	1	-	68	52	4	1	206	145
Situation active nette issue des actifs financiers venant en couverture des engagements	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	8	-	9	-
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	519	543	21	19	337	307	177	152	6	11	6	5	1 066	1037
Gains / pertes actuariels non encore reconnus	6	-32	-17	6	-7	-	-21	-	-1	-28	-11	1	-51	-53
Coût des modifications du régime non encore reconnu	-	-	-	-	-9	-	-3	-	-	-1	-	-	-12	-1
PROVISION AU BILAN	643	604	19	24	322	307	154	152	73	34	7	7	1 218	1 128
Composante de la charge annuelle														
Coût des services rendus au cours de l'exercice	41	45	10	11	4	3	7	2	3	3	7	17	72	81
Charge d'intérêt	45	46	16	14	17	8	10	7	9	9	6	4	103	88
Rendement escompté des actifs	-2	-1	-15	-12	-	-	-	-	-6	-8	-5	-5	-28	-26
Gains / pertes actuariels reconnus dans l'année	-3	3	-	-	-	-	-	-	47	-	-	-	44	3
Amortissement du coût des modifications du régime ou des prestations rétroactives	-	-	12	-	1	1	2	1	-	5	-7	-	8	7
Réductions et liquidations	-1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1	-
CHARGE DE L'EXERCICE	80	93	23	13	22	12	19	10	53	9	1	16	198	153
Variation des provisions au bilan														
Provisions au début de l'exercice	604	535	24	21	307	22	152	-	34	34	7	-	1 128	612
Variations de périmètre	-3	7	-	19	-	294	-	151	-	5	-	6	-3	482
Variations de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-11	-5	-1	-1	-12	-6
Situation active nette issue des actifs financiers venant en couverture des engagements	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	8	-	9	-
Reclassements de provisions	-	-	3	-	16	-	-	-	-	-	-	-	19	-
Décaissements	-38	-31	-31	-29	-24	-21	-17	-9	-3	-9	-8	-14	-121	-113
Charge de l'exercice	80	93	23	13	22	12	19	10	53	9	1	16	198	153
PROVISIONS À LA CLÔTURE	643	604	19	24	322	307	154	152	73	34	7	7	1 218	1 128
DE L'EXERCICE	643	604	19	24	322	307	154	152	73	34	7	7	1 218	1 128

17.2.2 Pensions (suite)

En millions d'euros	France		Belgique		Allemagne		Luxembourg		États-Unis		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Hypothèses actuarielles principales (en %)														
Taux d'actualisation	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	6,07	6,75	-	-	-	-
Taux de rendement des actifs financiers	5,75	5,75	5,75	5,75	4,00	5,75	4,00	5,75	9,07	9,00	-	-	-	-
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00	3,00	3,00	3,00	2,54	3,00	2,71	3,00	3,18	3,00	-	-	-	-
Taux d'inflation	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	-	-	-	-
Régimes à cotisations définies														
Cotisations de l'exercice	-	-	9	9	-	2	-	-	2	1	-	-	11	12

17.2.3 Indemnités de départ

En millions d'euros	France		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Actifs financiers de couverture						
Valeur en début d'exercice	13	13	-	-	13	13
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Rendement constaté des actifs	-1	-	-	-	-1	-
Versements complémentaires	-	-	-	-	-	-
Prestations payées	-	-	-	-	-	-
Acquisitions / cessions / liquidations	-	-	-	-	-	-
Variations de change	-	-	-	-	-	-
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	12	13	-	-	12	13
Provisions renseignées au bilan						
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	15	21	-	-	15	21
Juste valeur des actifs financiers	-12	-13	-	-	-12	-13
Sous-total	3	8	-	-	3	8
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	260	253	35	30	295	283
Gains / pertes actuariels non encore reconnus	94	86	-1	-	93	86
Coût des modifications du régime non encore reconnu	-	-	-	-	-	-
PROVISION AU BILAN	357	347	34	30	391	377
Composante de la charge annuelle						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	11	11	2	5	13	16
Charge d'intérêt	17	15	1	-	18	15
Rendement escompté des actifs	-	-	-	-	-	-
Gains / pertes actuariels reconnus dans l'année	-6	-6	-	-	-6	-6
Amortissement du coût des modifications du régime ou des prestations rétroactives	-	-	-	-	-	-
Réductions et liquidations	-2	-	-	-	-2	-
CHARGE DE L'EXERCICE	20	20	3	5	23	25

17.2.3 Indemnités de départ (suite)

En millions d'euros	France		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Variation des provisions au bilan						
Provisions au début de l'exercice	347	337	30	29	377	366
Variations de périmètre	-	-	4	-	4	-
Variations de change	-	-	-	-	-	-
Décaissements	-10	-10	-3	-4	-13	-14
Charge de l'exercice	20	20	3	5	23	25
PROVISIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	357	347	34	30	391	377
Hypothèses actuarielles principales (en %)						
Taux d'actualisation	5,75	5,75	-	-	-	-
Taux de rendement des actifs financiers	5,75	5,75	-	-	-	-
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00	3,00	-	-	-	-
Taux d'inflation	2,00	2,00	-	-	-	-

17.2.4 Autres avantages (régimes de couverture médicale, médailles du travail)

En millions d'euros	France		États-Unis		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Actifs financiers de couverture								
Valeur en début d'exercice	-	-	5	8	-	-	5	8
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Rendement constaté des actifs	-	-	2	-2	-	-	2	-2
Versements complémentaires	-	-	-	4	-	-	-	4
Prestations payées	-	-	-	-5	-	-	-	-5
Acquisitions / cessions / liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de change	-	-	-1	-	-	-	-1	-
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	-	-	6	5	-	-	6	5
Provisions renseignées au bilan								
Valeur actuarielle des engagements couverts par des actifs financiers	-	-	80	59	-	-	80	59
Juste valeur des actifs financiers	-	-	-6	-5	-	-	-6	-5
Sous-total	-	-	74	54	-	-	74	54
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	36	44	2	2	12	2	50	48
Gains / pertes actuariels non encore reconnus	-	-2	1	-6	-	-	1	-8
Coût des modifications du régime non encore reconnu	-	-	-1	-2	-	-	-1	-2
PROVISION AU BILAN	36	42	76	48	12	2	124	92
Composante de la charge annuelle								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1	2	2	4	-	2	3	8
Charge d'intérêt	2	2	4	4	1	-	7	6
Rendement escompté des actifs	-	-	-	-1	-	-	-	-1
Gains / pertes actuariels reconnus dans l'année	-1	-	38	-	-	-	37	-
Amortissement du coût des modifications du régime ou des prestations rétroactives	-	-	-	-17	-	-	-	-17
Réductions et liquidations	-	-	-	-	-	-	-	-
CHARGE DE L'EXERCICE	2	4	44	-10	1	2	47	-4

17.2.4 Autres avantages (régimes de couverture médicale, médailles du travail) (suite)

En millions d'euros	France		États-Unis		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Variation des provisions au bilan								
Provisions au début de l'exercice	42	43	48	72	2	-	92	115
Variations de périmètre	-1	4	-	-	-	-1	-1	3
Variations de change	-	-	-12	-10	-	-	-12	-10
Reclassements de provisions	-	-	-	-	10	-	10	-
Décassements	-7	-9	-4	-4	-1	1	-12	-12
Charge de l'exercice	2	4	44	-10	1	2	47	-4
PROVISIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	36	42	76	48	12	2	124	92
Hypothèses actuarielles principales (en %)								
Taux d'actualisation	5,75	5,75	6,01	6,75	-	-	-	-
Taux de rendement des actifs financiers	5,75	5,75	9,00	9,00	-	-	-	-
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00	3,00	3,03	3,00	-	-	-	-
Taux d'inflation	2,00	2,00	2,00	2,00	-	-	-	-

NOTE 18 – PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE RUPTURE DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail reflètent les engagements sociaux du Groupe dans le cadre de plans de restructuration annoncés (qui se traduiront ou non ultérieurement sous forme de plans de préretraite) ou des plans de préretraite liés à des conventions collectives signées avec certaines catégories de salariés.

En millions d'euros	Provisions sociales	Plans de préretraite	Total
Solde au 1^{er} janvier 2003	330	364	694
Dotations	64	70	134
Utilisations et reprises	-69	-106	-175
Transfert de montants auparavant cantonnés en goodwill négatif	148	19	167
Reclassements (plans sociaux transformés en plan de préretraite au cours de l'exercice)	-184	184	0
Autres reclassements, variations de périmètre et de taux de change	-20	-	-20
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2003	269	531	800

Les charges de l'exercice relatives aux provisions sociales sont reprises sous la ligne générale « autres charges opérationnelles » du compte de profits et pertes. Les charges de l'exercice relatives aux plans de préretraite sont reprises sous la ligne générale « charges de personnel » du compte de profits et pertes telle que détaillée dans la note 21 de l'annexe.

18.1 Provisions sociales

Les provisions sociales à la clôture comprennent notamment les indemnités estimées dans le cadre des plans de restructuration suivants :

- Secteur Aciers Plats Carbone (148 millions d'euros) ;
- Secteur Aciers Inoxydables (44 millions d'euros), provisions sociales relatives à la restructuration ou à la fermeture des sites du Creusot, d'Ardoise et de Ugitech S.A. ;
- Secteur Distribution-Transformation-Trading (10 millions d'euros).

Le plan de restructuration de Eko Stahl initié en 2003 (11 millions d'euros) a été immédiatement traduit par des mesures de préretraite. La dotation et la provision correspondantes sont donc directement renseignées sous la rubrique « préretraite ».

Les plans Delta pour la sidérurgie wallonne (162 millions d'euros) et FIT en Allemagne (58 millions d'euros) engagés en 2002 ont été partiellement mis en œuvre sous forme de plans de préretraite au cours de l'exercice 2003.

18.2 Plans de préretraite

Les plans de préretraite dans le cadre de plans de restructuration ou liés à des conventions collectives font l'objet d'un calcul actuariel. Les hypothèses principales de calcul et les mouvements de l'exercice sont renseignés dans le tableau récapitulatif ci-après :

En millions d'euros	Belgique		Allemagne		Luxembourg		Autres		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Provisions renseignées au bilan										
Valeur actuarielle des engagements	399	245	62	46	17	33	46	37	524	361
Gains / pertes actuariels non encore reconnus	2	3	-4	-	8	-	1	-	7	3
PROVISION AU BILAN	401	248	58	46	25	33	47	37	531	364
Composante de la charge annuelle										
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5	13	7	22	1	1	9	10	22	46
Charge d'intérêt	15	12	2	2	1	-	2	2	20	16
Gains / pertes actuariels reconnus dans l'année	-	-	-2	-	-	-	-	-	-2	-
Amortissement du coût des modifications du régime ou des prestations rétroactives	19	-	11	-	-	-	-	-	30	-
CHARGE DE L'EXERCICE	39	25	18	24	2	1	11	12	70	62
Variation des provisions au bilan										
Provisions au début de l'exercice	248	142	46	10	33	-	37	-	364	152
Variations de périmètre	-	132	-	15	-	34	-	26	-	207
Variations de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts de montants auparavant cantonnés en goodwill négatif	19	-	-	-	-	-	-	-	19	-
Reclassements (plans sociaux transformés en plan de pré retraite au cours de l'exercice)	175	-	6	-	-	-	3	-	184	-
Décassements	-80	-51	-12	-3	-10	-2	-4	-1	-106	-57
Charge de l'exercice	39	25	18	24	2	1	11	12	70	62
PROVISIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	401	248	58	46	25	33	47	37	531	364
Hypothèses actuarielles principales (en %)										
Taux d'actualisation	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	-	-	-	-
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	2,31	3,00	1,53	3,00	3,00	3,00	-	-	-	-
Taux d'inflation	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	-	-	-	-

NOTE 19 – AUTRES PROVISIONS

En millions d'euros	Restructurations	Risques commerciaux	Risques environnementaux	Autres risques	Total
	Solde à l'ouverture	51	92	195	701
Dotations	53	47	23	220	343
Utilisations et reprises	-38	-44	-24	-206	-312
Transfert de montants auparavant cantonnés en goodwill négatif	20		54		74
Reclassements, variations de périmètre et de taux de change	19	-12	1	44	52
TOTAL PROVISIONS	105	83	249	759	1 196
En millions d'euros					
Autres provisions à long terme			983		849
Autres provisions à court terme			213		190
TOTAL AUTRES PROVISIONS			1 196		1 039

19.1 Provisions pour restructurations

Les provisions pour restructurations renseignées sous cette rubrique n'incluent pas les engagements sociaux qui sont classés séparément sous la rubrique « provisions pour indemnités de rupture de contrat de travail » détaillée dans la note 18.

Les provisions pour restructurations comprennent notamment des charges liées au coût de démantèlement et assainissement des sites en voie de restructuration.

L'analyse par secteur se présente comme suit :

- Secteur Aciers Plats Carbone : 47 millions d'euros
- Secteur Aciers Inoxydables : 32 millions d'euros
- Autres secteurs : 26 millions d'euros

19.2 Risques commerciaux

Les risques commerciaux incluent principalement les litiges avec les clients, les risques de non-recouvrement de créances échues et les pertes en carnet ou à terminaison, garanties et autres.

19.3 Risques environnementaux

Les provisions pour risques environnementaux se répartissent par zones géographiques de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Allemagne	2	4
Belgique	142	91
France	71	71
Luxembourg	33	28
Autres	1	1
TOTAL	249	195

19.4 Autres risques

Les provisions pour autres risques couvrent notamment les risques suivants :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Litiges	63	23
Risques sociaux	24	95
Risques fiscaux	149	163
Autres	523	420
TOTAL	759	701

NOTE 20 – AUTRES CRÉDITEURS

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Fournisseurs d'immobilisations	222	248
Avances et acomptes versés sur commandes	188	166
Réévaluation des instruments de couverture de change	25	27
Dettes fiscales et sociales	1 348	1 235
Dividendes à payer	4	24
Autres dettes	298	233
Produits constatés d'avance	109	90
TOTAL	2 194	2 023

NOTE 21 – CHARGES DE PERSONNEL

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 pro forma (non audité)	2002
Salaires et traitements	3 395	3 500	3 243
Charges sociales	1 095	1 086	1 020
Contribution au régime de pension complémentaire à cotisations définies	11	12	12
Charges de l'exercice relatives aux avantages complémentaires octroyés au personnel donnant lieu à des provisions	338	254	236
Participation des salariés	69	37	32
Autres	163	174	156
TOTAL	5 071	5 063	4 699

NOTE 22 – RÉSULTAT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002 Pro forma (non audité)	2002
Produits d'intérêts	192	243	185
Charges d'intérêts	-408	-527	-527
Dividendes reçus	29	27	27
Gains de change	751	710	710
Pertes de change	-749	-695	-695
Charges liées aux programmes de titrisation *	-7	-73	-73
Revalorisation d'instruments financiers à la juste valeur	26	-6	-6
Dépréciation des immobilisations financières	-43	-83	-83
Pertes sur cession d'immobilisations financières	-27	-28	-28
Autres	-85	-32	56
TOTAL	-321	-464	-434

* Les programmes de titrisation ont été remplacés par un contrat de cession de certaines créances commerciales en 2003.

NOTE 23 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Charge d'impôts

Analyse de la charge d'impôts :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Impôts courants	-46	-124
Impôts différés	-95	-364
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-141	-488

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Résultat net	257	-186
Intérêts minoritaires	159	46
Résultat net des sociétés mises en équivalence	-140	-102
Charge d'impôt	141	488
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	417	246
Charge d'impôt théorique (30,96 % en 2003, 33,74 % en 2002)	-129	-83
Rapprochement :		
Différences permanentes	26	-74
Opérations imposées à taux réduit	1	34
Variations des taux d'impôt	1	-77
Ajustements des impôts différés actifs constatés au cours d'exercices antérieurs	-42	-290
Crédit d'impôt et autres impôts	2	2
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	-141	-488

Les différences permanentes sont liées principalement aux éléments suivants :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Dépréciation (impairment)	-94	-62
Écarts d'acquisition et amortissements excédentaires	34	35
Résultats de cession exonérés	43	-
Autres charges et produits non déductibles ou non imposables	43	-47
TOTAL	26	-74

Impôts différés

Variation de la provision pour impôts différés passifs :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Situation au 1 ^{er} janvier	359	102
Charge (produit) de l'exercice	21	-1
Acquisition Arbed/Aceralia	-	150
Effets des variations de taux de change, de périmètre et reclassements	-96	64
Autres variations ⁽¹⁾	5	44
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE	289	359

Variation des impôts différés actifs :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Situation au 1 ^{er} janvier	1 523	1 396
Produit (charge) de l'exercice	-32	-75
Ajustement des impôts différés actifs constatés au cours d'exercices antérieurs	-42	-290
Acquisition Arbed/Aceralia	-	396
Effets des variations de taux de change, de périmètre et reclassements	-13	74
Autres variations ⁽¹⁾	-	22
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE	1 436	1 523

⁽¹⁾ Impôts différés sur éléments imputés directement en fonds propres.

Origine des impôts différés actifs et passifs :

<i>En millions d'euros</i>	Actifs		Passifs		Net	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Immobilisations incorporelles	6	6	-1	-	5	6
Immobilisations corporelles	326	391	-422	-385	-96	6
Stocks	134	161	-13	-11	121	150
Instruments financiers	2	-	-40	-42	-38	-42
Autres actifs	99	64	-65	-125	34	-61
Provisions :	660	640	-161	-137	499	503
<i>dont pensions</i>	267	306	-5	-6	262	300
<i>dont autres provisions sociales</i>	160	155	-17	-12	143	143
<i>dont autres provisions</i>	233	179	-139	-119	94	60
Autres passifs	131	228	-122	-140	9	88
Reports fiscaux déficitaires	613	514	-	-	613	514
ACTIFS (PASSIFS) D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	1 971	2 004	-824	-840	1 147	1 164
Impôts différés actifs au bilan					1 436	1 523
Impôts différés passifs au bilan					-289	-359
SOLDE NET					1 147	1 164

Au 31 décembre 2003, le Groupe dispose de reports fiscaux déficitaires dont l'échéance se répartit comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
2003		41
2004	114	25
2005	15	9
2006	21	240
2007	108	-
2007 et au-delà		1 009
2008 et au-delà	721	-
Sans limite	4 708	3 320
TOTAL	5 687	4 644
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	1 590	697

Les impôts différés actifs non reconnus par le Groupe s'appliquent au 31 décembre 2003 aux éléments suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	5 687	1 961	613	1 348
Autres crédits d'impôts (moins-values à long terme)	1 590	546	-	546
Immobilisations corporelles	2 217	791	326	465
Autres	3 253	1 125	1 032	93
TOTAL		4 423	1 971	2 452

NOTE 24 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses participations non consolidées ou mises en équivalence. Les transactions se font au prix du marché.

24.1 Prêts et garanties données

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Prêts (y compris court terme) aux sociétés non intégrées	256	309
Garanties données aux sociétés non intégrées	115	24

24.2 Achats et ventes de biens et services

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Ventes	684	744
Achats	409	458

24.3 Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Conseil d'administration et Direction Générale	5,9	5,3

Un détail des rémunérations est fourni dans le chapitre Gouvernance d'entreprise du rapport annuel.

NOTE 25 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt, de cours de change et de prix sur les matières premières. Le Groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures spécifiant, par type d'opération, des limites de risque et / ou des qualités de contrepartie. En revanche, en général, il ne donne pas à ses contreparties et ne requiert pas d'elles de sûretés couvrant le risque encouru.

Les risques de change, de taux et de prix sur les métaux de base de l'ensemble des sociétés du Groupe font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de la maison mère. Les principales exceptions à cette règle sont les sociétés nord et sud-américaines du Groupe. Ces sociétés gèrent en concertation avec leur maison mère, leurs risques de marchés.

Risque de taux

Le Groupe utilise plusieurs types d'instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières, couvrir le risque de change associé aux emprunts en devises et gérer la répartition de la dette entre dette à taux fixe et dette à taux variable.

Les contrats d'échange (« swaps ») de taux d'intérêt permettent au Groupe d'emprunter à long terme à taux variable, ou inversement, et d'échanger le taux de la dette ainsi levée, dès l'origine ou pendant la durée de l'emprunt, contre un taux fixe ou variable. Le Groupe et sa contrepartie échangent à intervalles prédéterminés la différence entre le taux fixe convenu et le taux variable, calculée sur la base du montant notionnel du swap.

Les swaps peuvent également être utilisés pour échanger une devise contre une autre, dans le cadre de la gestion du risque de change, ou pour échanger des taux variables contre d'autres taux variables.

Les FRA (« forward rate agreements ») et les contrats à terme sur taux d'intérêt sont utilisés par le Groupe principalement pour couvrir les taux payés sur les dettes et instruments financiers à taux variable ou, dans certains cas, une dette existante ou à venir. Les contrats à terme sont également utilisés par le Groupe pour couvrir, dans certains cas et dans le cadre de la gestion du risque de change, le différentiel de taux entre deux devises. Ces contrats sont des engagements soit d'acheter (ou de vendre) un instrument financier à une date future et pour un prix convenu, soit de recevoir (ou de payer) à une date future un différentiel entre deux taux donnés. Certains instruments donnent lieu au règlement d'une différence en numéraire, d'autres peuvent être dénoués par la livraison de l'instrument sous-jacent ou le règlement d'une différence en numéraire. Le Groupe ne s'engage en général que sur des contrats à terme aisément négociables, comme les futures de taux Euribor ou Eurodollar.

Lorsqu'ils existent, les appels de marge initiaux et quotidiens sur contrats à terme sont payés ou encaissés en numéraire. Les contrats à terme présentent peu de risque de crédit puisque les échanges se font au travers d'un organisme de compensation. Les FRA sont principalement conclus avec de grandes banques.

Le Groupe peut aussi acheter (ou vendre) des options sur taux d'intérêt, des caps (plafonds sur taux) ou des collars (tunnels) dans le cadre de sa stratégie de couverture de la dette et des instruments financiers à taux variable. Les options de taux donnent au souscripteur, moyennant le paiement d'une prime, le droit, à une date ou pendant une période donnée, d'acheter (ou de vendre) au vendeur de l'option un instrument financier donné à un prix convenu et / ou de recevoir (ou de payer) un différentiel entre deux taux ou prix donnés.

Les dérivés de taux utilisés par le Groupe pour couvrir les variations de valeur des dettes à taux fixes sont qualifiés de fair value hedge en IAS 39. Ces produits dérivés sont réévalués dans le bilan avec impact en résultat. Cet impact est neutralisé par une réévaluation symétrique de la composante couverte des dettes.

Les autres dérivés de taux ne sont pas qualifiés comme instrument de couverture en IAS 39. Au 31 décembre 2003, une variation de valeur brute de -2,5 millions d'euros a été enregistrée (2002 : -0,1 million).

Tous les gains et les pertes sur instruments de couverture dénoués sont comptabilisés en résultat. Au 31 décembre 2003, une perte nette de 18 millions d'euros a été enregistrée (2002 : -23 millions).

Risques de change

Le Groupe utilise les achats et ventes à terme de devises et d'autres produits dérivés pour couvrir les transactions libellées en devises étrangères de la plupart de ses filiales. La règle habituelle dans le Groupe est de facturer les clients dans leur devise.

Le Groupe utilise aussi ces instruments pour couvrir au niveau consolidé la dette libellée en devises étrangères ou le risque bilantiel encouru sur certains actifs. La politique générale du Groupe est de couvrir complètement le risque de change transactionnel. À titre d'exception à cette politique générale, dans le cas de certaines devises et pour des risques et des montants parfaitement identifiés et autorisés à un niveau de direction générale, le Groupe peut cependant ne pas couvrir ou couvrir par anticipation certains risques transactionnels.

Pour ce qui concerne le risque de change sur endettement, la politique du Groupe est que chaque société s'endette dans la devise dans laquelle elle opère. Cette politique est susceptible de connaître des exceptions au niveau du Groupe, dans le cadre d'un arbitrage entre les niveaux relatifs de taux d'intérêt et le risque de change, ou dans le but de couvrir un risque bilantiel sur un ou des actif(s) identifié(s).

Tous les produits dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture en IAS 39 dans la mesure où ils sont gérés de manière globale.

Au 31 décembre 2003, l'enregistrement de ces produits dérivés dans le bilan à la valeur de marché s'est traduit par une perte de 8,5 millions d'euros (2002 : -1 million).

Risque de matières premières

Le Groupe utilise des instruments financiers (achats à terme, options et swaps « commodities ») pour réduire le risque de volatilité des cours sur certaines matières premières. Le Groupe est exposé aux risques sur matières premières compte tenu de son activité tant sur les contrats d'achat de matières premières liés à la production que dans les contrats de vente.

Le Groupe gère son risque sur matières premières de façon globale. Les produits dérivés sur matières premières utilisés par le Groupe ne sont donc pas qualifiés de couverture en IAS 39.

Au 31 décembre 2003, l'enregistrement des produits dérivés dans le bilan à la valeur de marché s'est traduit par un gain de 49,6 millions d'euros (2002 : -1 million).

Risque de trading

Dans le cadre de positions ouvertes et de niveaux de pertes ou de profits limités, ainsi que d'échéances définies, le Groupe réalise des opérations de « trading » sur la base de l'assiette de risques de taux, de change et de matières premières. Les positions ouvertes globales sur ces opérations ne sont pas significatives au regard du volume d'opérations de couverture traitées ou du risque

de taux global. Dans ce contexte, les types d'instruments et les devises qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus, sont déterminés à un niveau de direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement. En 2003 et 2002, le résultat net dégagé par les opérations de « trading » n'a pas été significatif pour le Groupe.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant au 31 décembre 2003 :

En millions d'euros	2003					
	Montants notionnels	Valeurs de marché	Maturité résiduelle			Taux moyen ⁽¹⁾
			< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
INSTRUMENTS DE TAUX D'INTÉRÊT						
Swaps de taux et de devises						
Emprunteur taux fixe	10	1	10	-	-	7,71 %
Prêteur taux fixe	11	-	11	-	-	6,75 %
Variable / Variable	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux - Emprunteur taux fixe						
EUR	54	2	4	50	-	4,19 %
Devises	238	-1	-	238	-	2,74 %
Swaps de taux - Prêteur taux fixe						
EUR	1 529	45	229	700	600	4,66 %
USD	333	21	-	238	95	5,51 %
Autres devises	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux - Variable / Variable	120	1	32	88		2,46 %
Swaptions - Achats	-	-	-	-	-	-
Swaps - Ventes	-	-	-	-	-	-
Contrats de FRA - Achats	500	-	500	-	-	2,68 %
Contrats de FRA - Ventes	400	-	400	-	-	2,86 %
Achats de cap	100	-	100	-	-	4,50 %
Ventes de cap	50	-	50	-	-	4,50 %
Achats de floor	-	-	-	-	-	-
Ventes de floor	-	-	-	-	-	-
Swaps à barrières	-	-	-	-	-	-
INSTRUMENTS DE CHANGE						
Achat à terme de devises	570	-61	566	4	-	-
Vente à terme de devises	619	95	619	-	-	-
Options de change - Achats	45	-	45	-	-	-
Options de change - Ventes	-	-	-	-	-	-
MATIÈRES PREMIÈRES						
Contrats à terme - Ventes	34	-5	33	1	-	-
Contrats à terme - Achats	215	53	200	15	-	-
Swaps indice de prix matière	-	-	-	-	-	-
Options - Ventes	-	-	-	-	-	-
Options - Achats	-	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ Les taux fixes moyens sont déterminés à partir de taux euro et devises, les taux variables sont généralement basés sur l'Euribor ou le Libor.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant au 31 décembre 2002 :

En millions d'euros	2002					
	Montants notionnels	Valeurs de marché	Maturité résiduelle			Taux moyen ⁽¹⁾
			< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
INSTRUMENTS DE TAUX D'INTÉRÊT						
Swaps de taux et de devises						
Emprunteur taux fixe	33	-	22	11	-	5,88 %
Prêteur taux fixe	-	-	-	-	-	-
Variable / Variable	11	-	-	11	-	3,20 %
Swaps de taux - Emprunteur taux fixe						
EUR	187	1	83	104	-	3,99 %
Devises	29	-	-	29	-	6,69 %
Swaps de taux - Prêteur taux fixe						
EUR	1 111	57	110	401	600	5,18 %
USD	286	29	-	286	-	5,70 %
Swaps de taux - Variable / Variable						
Swaptions - Achats						
Swaps - Ventes						
Contrats de FRA - Achats						
Contrats de FRA - Ventes						
Achats de cap						
Ventes de cap						
Achats de floor						
Ventes de floor						
Swaps à barrières						
INSTRUMENTS DE CHANGE						
Achat à terme de devises						
Vente à terme de devises						
Options de change - Achats						
Options de change - Ventes						
MATIÈRES PREMIÈRES						
Contrats à terme - Ventes						
Contrats à terme - Achats						
Swaps indice de prix matière						
Options - Ventes						
Options - Achats						

⁽¹⁾ Les taux fixes moyens sont déterminés à partir de taux euro et devises, les taux variables sont généralement basés sur l'Euribor ou le Libor.

NOTE 26 – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Les engagements détaillés dans cette note n'incluent pas les engagements mentionnés dans la note 25.

26.1 Engagements donnés

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Garanties sur dettes de tiers	779	212
Effets escomptés non échus	33	23
Passifs garantis par des actifs	65	441
SOUS-TOTAL ENGAGEMENTS SUR DETTES	877	676
Engagements d'acquisitions et de cessions d'immobilisations	380	323
Autres engagements donnés	366	328
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	1 623	1 327

26.2 Engagements reçus

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Avals cautions et garanties reçus des sociétés non consolidées	138	120
Autres engagements reçus	134	255
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	272	375

Au 31 décembre 2003, Arcelor Finance S.C.A. dispose de lignes de crédit accordées par des établissements financiers pour un total de 4 631 millions d'euros.

Arcelor Finance S.C.A. a émis des lettres de confort par le biais d'Arcelor S.A. afin de permettre à des sociétés du Groupe, non consolidées ou mises en équivalence, d'obtenir des lignes de crédit auprès d'établissements financiers pour un total de 9 millions d'euros.

NOTE 27 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités puis par zones géographiques.

27.1 Informations par activités

Les cessions interactivités se font aux conditions de marché. Le résultat d'exploitation est établi en contribution, donc après éliminations.

2003	Aciers Plats Carbone	Aciers Longs Carbone	Aciers Inoxydables	Distrib., Transf., Trading	Autres Activités	Éliminations	Total
<i>(Chiffres en millions d'euros, à l'exception des effectifs)</i>							
COMPTE DE PROFITS ET PERTES							
Chiffre d'affaires	13 994	4 381	4 280	7 954	836	-5 522	25 923
Ventes inter activités	-3 352	-767	-121	-732	-550	5 522	-
TOTAL	10 642	3 614	4 159	7 222	286	-	25 923
Résultat brut opérationnel	1 365	493	23	284	58	5	2 228
Amortissements	-656	-182	-486	-201	-76	-	-1 601
<i>dont dépréciations non récurrentes</i>	<i>-20</i>	<i>-10</i>	<i>-323</i>	<i>-78</i>	<i>-35</i>	<i>-</i>	<i>-466</i>
Résultat opérationnel (avant amortissement des écarts d'acquisition)	709	311	-463	83	-18	5	627
Amortissements écarts d'acquisition	65	-	-	42	4	-	111
<i>dont dépréciations non récurrentes</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-2</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-2</i>
Résultat opérationnel	774	311	-463	125	-14	5	738
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	125	25	-26	7	9	-	140
BILAN							
Actifs sectoriels	11 701	3 631	2 990	3 698	4 829	-6 404	20 445
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>5 379</i>	<i>1 768</i>	<i>1 009</i>	<i>604</i>	<i>187</i>	<i>-</i>	<i>8 947</i>
Participations dans les entreprises mises en équivalence	967	147	111	133	400	-	1 758
Actifs non alloués	-	-	-	-	-	-	2 405
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	12 668	3 778	3 101	3 831	5 229	-6 404	24 608
Passifs sectoriels	6 032	1 355	1 629	1 875	1 796	-2 253	10 434
Passifs non alloués	-	-	-	-	-	-	6 711
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	6 032	1 355	1 629	1 875	1 796	-2 253	17 145
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	727	293	194	83	30	-	1 327
AUTRES INFORMATIONS							
Effectifs (moyen)	48 510	18 115	14 598	15 129	3 160	-	99 512

27.1 Informations par activités (suite)

2002	Aciers Plats Carbone	Aciers Longs Carbone	Aciers Inoxydables	Distrib., Transf., Trading	Autres Activités	Éliminations	Total
<i>(Chiffres en millions d'euros, à l'exception des effectifs)</i>							
COMPTE DE PROFITS ET PERTES							
Chiffre d'affaires	12 312	3 605	4 097	8 780	880	-5 141	24 533
Ventes inter activités	-3 437	-670	-108	-331	-595	5 141	-
TOTAL	8 875	2 935	3 989	8 449	285	-	24 533
Résultat brut opérationnel	909	484	197	294	-73	-	1 811
Amortissements	-747	-153	-151	-144	-39	-	-1 234
<i>dont dépréciations non récurrentes</i>	<i>-185</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-185</i>
Résultat opérationnel (avant amortissement des écarts d'acquisition)	162	331	46	150	-112	-	577
Amortissements écarts d'acquisition	68	-3	-6	42	2	-	103
Résultat opérationnel	230	328	40	192	-110	-	680
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	28	29	21	7	17	-	102
BILAN							
Actifs sectoriels	12 183	3 396	3 330	4 495	4 226	-6 300	21 330
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>5 248</i>	<i>1 553</i>	<i>1 300</i>	<i>928</i>	<i>239</i>	<i>-</i>	<i>9 268</i>
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 008	146	101	111	414	-	1 780
Actifs non alloués	-	-	-	-	-	-	2 726
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	13 191	3 542	3 431	4 606	4 640	-6 300	25 836
Passifs sectoriels	5 353	1 200	1 408	2 033	1 014	-1 339	9 669
Passifs non alloués	-	-	-	-	-	-	8 774
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	5 353	1 200	1 408	2 033	1 014	-1 339	18 443
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	734	211	173	162	32	-	1 312
AUTRES INFORMATIONS							
Effectifs (moyen)	50 035	17 953	15 041	19 289	3 238	-	105 556

27.1 Informations par activités (suite)

2002 pro forma (non audité)	Aciers Plats Carbone	Aciers Longs Carbone	Aciers Inoxydables	Distrib., Transf., Trading	Autres Activités	Éliminations	Total
<i>(Chiffres en millions d'euros, à l'exception des effectifs)</i>							
COMPTE DE PROFITS ET PERTES							
Chiffre d'affaires	13 222	4 256	4 248	9 444	910	-5 486	26 594
Ventes inter activités	-3 600	-778	-120	-379	-609	5 486	-
TOTAL	9 622	3 478	4 128	9 065	301	-	26 594
Résultat brut opérationnel	925	613	200	319	-79	-	1 978
Amortissements	-777	-183	-149	-151	-42	-	-1 302
<i>dont dépréciations non récurrentes</i>	<i>-185</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-185</i>
Résultat opérationnel (avant amortissement des écarts d'acquisition)	148	430	51	168	-121	-	676
Amortissements écarts d'acquisition	68	-	-6	41	1	-	104
Résultat opérationnel	216	430	45	209	-120	-	780
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	24	7	21	7	18	-	77
BILAN							
Actifs sectoriels	12 213	3 401	3 338	4 495	4 228	-6 300	21 375
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>5 278</i>	<i>1 558</i>	<i>1 308</i>	<i>928</i>	<i>240</i>	<i>-</i>	<i>9 312</i>
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 008	146	101	111	414	-	1 780
Actifs non alloués	-	-	-	-	-	-	2 719
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDÉS	13 221	3 547	3 439	4 606	4 642	-6 300	25 874
Passifs sectoriels	5 353	1 200	1 408	2 033	1 014	-1 339	9 669
Passifs non alloués	-	-	-	-	-	-	8 774
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDÉS	5 353	1 200	1 408	2 033	1 014	-1 339	18 443
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	782	245	181	168	39	-	1 415
AUTRES INFORMATIONS							
Effectifs (moyen)	50 035	17 953	15 041	19 289	3 238	-	105 556

27.2 Informations par zones géographiques

(Chiffres en millions d'euros, à l'exception des effectifs)

2003	Union Européenne	Amérique du Nord *	Amérique du Sud	Autres	Total
Chiffre d'affaires	19 628	2 127	1 193	2 975	25 923
Actifs sectoriels	17 933	648	1 409	455	20 445
<i>Immobilisations corporelles</i>	7 819	91	890	147	8 947
Résultat opérationnel brut	1 945	-69	290	62	2 228
Résultat opérationnel	828	-350	229	31	738
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 085	29	194	19	1 327
Effectifs (moyen)	87 699	2 707	7 671	1 435	99 512

2002	Union Européenne	Amérique du Nord *	Amérique du Sud	Autres	Total
Chiffre d'affaires	18 359	2 901	1 253	2 020	24 533
Actifs sectoriels	18 388	1 318	1 237	387	21 330
<i>Immobilisations corporelles</i>	7 989	382	727	170	9 268
Résultat opérationnel brut	1 480	50	251	30	1 811
Résultat opérationnel	483	2	182	13	680
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 049	28	231	4	1 312
Effectifs (moyen)	93 632	3 111	7 437	1 376	105 556

2002 pro forma (non audité)	Union Européenne	Amérique du Nord *	Amérique du Sud	Autres	Total
Chiffre d'affaires	19 901	3 145	1 358	2 190	26 594
Actifs sectoriels	18 490	1 318	1 237	330	21 375
<i>Immobilisations corporelles</i>	8 045	382	727	158	9 312
Résultat opérationnel brut	1 558	59	331	30	1 978
Résultat opérationnel	513	7	247	13	780
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 133	36	242	4	1 415
Effectifs (moyen)	93 632	3 111	7 437	1 376	105 556

* Amérique du Nord y compris Mexique.

NOTE 28 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'Assemblée générale des Actionnaires d'Aceralia du 8 janvier 2004 a décidé le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) de ses propres actions à un prix de 17 euros par action, payable en espèces. Le prix offert a été approuvé le 20 janvier 2004 par la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV), l'organe espagnol de contrôle des marchés, et l'OPA a été lancée le 22 janvier pour une période d'un mois. L'offre portait sur 6 207 261 actions Aceralia, c'est-à-dire 4,97 % du capital.

Au terme de l'offre, 5 006 342 actions ont été acquises par Aceralia, ce qui représente un taux de succès de 80,65 %. La répartition du capital d'Aceralia s'établit donc comme suit : Arcelor (95,03 %), actions propres (4,01 %) et autres actionnaires minoritaires (0,96 %).

Étant donné que le droit de vote attaché aux actions propres

(au nombre de 1 200 919) est suspendu, le pourcentage de contrôle d'Arcelor (qui détient 117 792 739 actions sur un total de 119 993 658) s'établit donc à 99,00 %. L'action a été retirée de la cote des bourses espagnoles le 2 mars 2004. Aceralia a l'intention de permettre aux actionnaires minoritaires qui n'ont pas participé à l'OPA de racheter leurs titres sur une base individuelle.

Dans le cadre d'une optimisation de la structure de son bilan et de la réduction du coût de sa dette, Arcelor a décidé de procéder au remboursement anticipé de l'O.C.E.A.N.E. 3 % échéant au 1.1.2006, les conditions de mise en œuvre de ce remboursement étant réalisées. Ces O.C.E.A.N.E. représentent 350 millions d'euros de dette à fin décembre 2003.

Les porteurs d'O.C.E.A.N.E. ont eu la faculté jusqu'au 11 mars 2004 (inclus) d'exercer leur droit à l'attribution d'actions, servies dans ce cas par mise à disposition d'actions détenues en autocontrôle, jouissance au 1^{er} janvier 2004.

Au terme de cette offre, qui renforce les fonds propres consolidés du Groupe, 22 490 577 O.C.E.A.N.E., soit 81,05 % de l'émission initiale, ont été échangées contre des actions.

Le groupe Arcelor a signé un accord avec Bagoeta S.L., actionnaire majoritaire de Conducciones y Derivados S.A. en vue de la cession de son activité tubes. La finalisation de la transaction reste soumise à l'approbation des autorités de la concurrence compétentes ainsi qu'à la conclusion des accords initiés avec les institutions de crédit devant financer l'opération.

Par ailleurs, le Groupe a annoncé son intention de vendre une majeure partie des actifs de sa filiale américaine J&L Speciality Steel à Allegheny Technologies. La transaction pourrait être finalisée le 3 mai 2004, mais reste suspendue

à la conclusion d'un nouvel accord avec les syndicats, à l'autorisation des créanciers d'Allegheny Technologies et à l'approbation des autorités de la concurrence compétentes.

Le 15 mars 2004, le Groupe a mis en place un programme d'American Depositary Receipts ("ADR") de niveau I, dans le but d'améliorer la liquidité du titre Arcelor et sa diffusion auprès d'investisseurs non qualifiés américains. Les ADR sont des "certificats" émis par une banque dépositaire, représentant des actions d'une société non américaine (American Depository Shares, ADS). Ils donnent un droit de vote et un droit au dividende à leur détenteur. Ils offrent aux investisseurs américains un accès aux actions Arcelor au travers du marché des valeurs non négociées sur les marchés officiels ("Over the Counter Market") sur lesquels les ADR sont librement négociables aux États-Unis.

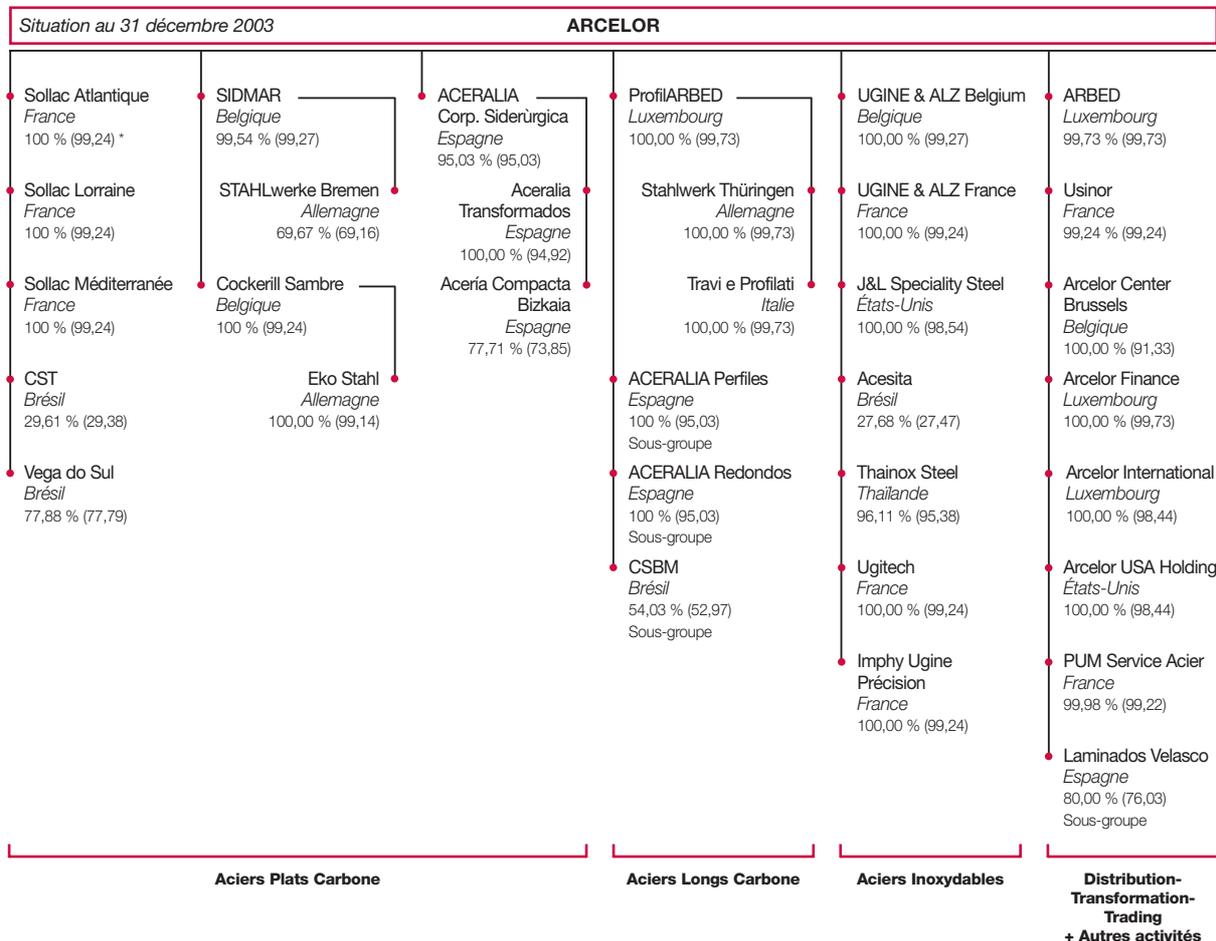
Enfin le 19 mars 2004, le Groupe a annoncé la cession de l'intégralité de sa participation (96 %) dans le capital de la société Thainox Steel Ltd, implantée en Thaïlande.

NOTE 29 – RAPPROCHEMENT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE ARCELOR ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES LUXEMBOURGEOIS ET SELON LES PRINCIPES ADOPTÉS PAR ARCELOR AU 31 DÉCEMBRE 2003

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Situation nette (part Groupe) selon les principes comptables luxembourgeois	7 321	7 362
Actions propres	-751	-745
Résultat sur actions propres	17	17
Comptabilisation des obligations convertibles	101	101
Instruments financiers	45	-3
Situation nette (part Groupe) selon les principes adoptés par Arcelor	6 733	6 732

<i>En millions d'euros</i>	2003	2002
Résultat net (part Groupe) selon les principes comptables luxembourgeois	232	-197
Résultat sur actions propres	-	17
Instruments financiers	25	-6
Résultat net (part Groupe) selon les principes adoptés par Arcelor	257	-186

NOTE 30 – ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE



* Pourcentages de participation au 31 décembre 2003 en % et taux de consolidation entre parenthèses.

La liste complète des sociétés du Groupe est déposée au greffe du Tribunal à Luxembourg.

NOTE 31 – LISTE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2003

442 sociétés consolidées par intégration globale (au côté d'ARCELOR SA)

227 sociétés en équivalence

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
----------	--------------------------	------	--

SECTEUR ACIERS PLATS AU CARBONE

Aceralia Planos sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :

ACERALIA Corporación Siderúrgica SA, Gozón	Globale	Espagne	95,034191
Acería Compacta de Bizkaia SA, Sestao	Globale	Espagne	77,714286
Acb, Acr Decapado AIE, Sestao	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Construcciones SL, Sestao	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor España SA, Madrid	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor FCS Commercial Iberica SL, Madrid	Globale	Espagne	100,000000
Cia Hispano-Brasileira de Pelotizacao SA, Vitoria	Equivalence	Brésil	49,111101
Ensilectric SA, Avilés	Equivalence	Espagne	40,000000
Ferramentas e Accesorios Industriais Lda, Agueda	Equivalence	Portugal	39,999864
Instituto Técnico de la Estructura del Acero SL, San Sebastian	Equivalence	Espagne	69,750000
Metalúrgica Asturiana SA, Mieres	Globale	Espagne	100,000000
Recuperaciones Medioambientales Ind.SA, Sestao	Equivalence	Espagne	52,000772
Recuperaciones Férricas Integrales SA, Sestao	Equivalence	Espagne	100,000000
Refeinsa Cataluña SL, Castellbisbal	Equivalence	Espagne	100,000000
Samper Refeinsa Galicia SL, Vigo	Equivalence	Espagne	50,000000
Tetracero SA, Gijón	Globale	Espagne	100,000000
Aceros URS SA, Viladecans	Equivalence	Espagne	45,024739
Acos Planos do Sul SA, Belo Horizonte	Equivalence	Brésil	48,906896
Amitor SA, Barcelona	Globale	Espagne	100,000000
Apsl Arcelor Participacoes SA, Sao Paulo	Globale	Brésil	100,000000
Apsl ONPN Participacoes SA, Belo Horizonte	Equivalence	Brésil	50,000000
Arcelor Acos Planos Brasil Ltda, Sao Paulo	Globale	Brésil	100,000000
Arcelor Auto SA, Puteaux	Globale	France	99,957314
Arcelor FCS Commercial France SA, Paris	Globale	France	99,958333
Arcelor FCS Commercial Deutschland GmbH, Köln	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor FCS Commercial Luxembourg SA, Dudelange	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor FCS Commercial SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor FCS Commercial Italia Srl, Milan	Globale	Italie	100,000000
Arcelor Packaging International SA, Puteaux	Globale	France	99,999768
Arcelor Packaging International España SL, Gozón	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor Packaging International Italia Srl, Canossa	Globale	Italie	100,000000
Arcelor Sagunto SL, Madrid	Globale	Espagne	99,999999
Borcelik SA, Istanbul	Equivalence	Turquie	40,466215
Bregal Bremer Galvanisierungs-GmbH, Bremen	Globale	Allemagne	75,050000
Bre.M.A Warmwalz GmbH & Co KG, Bremen	Globale	Allemagne	90,000000
Carsid SA, Marcinelle	Equivalence	Belgique	40,000000
Coils Lamiere Nistri Spa, Caselette, sous-groupe comprenant 29 sociétés	Equivalence	Italie	35,000000
Cockerill Mécanique Prestations SA, Seraing	Globale	Belgique	100,000000
Cockerill Sambre SA, Seraing	Globale	Belgique	100,000000
Comercial de Hojalata y Metales SA, San Adrian	Equivalence	Espagne	22,999561
Companhia Siderúrgica de Tubarão SA, Serra	Equivalence	Brésil	6,019382
Cortes y Aplanados Siderúrgicos SA, Barcelona	Globale	Espagne	100,000000
Daval SA, Puteaux	Globale	France	99,996000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Decosteel NV, Geel	Globale	Belgique	100,000000
Decosteel 2 NV, Gent	Globale	Belgique	100,000000
Dermach SA, Barcelona	Globale	Espagne	100,000000
Eko Feinblechhandel GmbH, Eisenhüttenstadt	Globale	Allemagne	100,000000
Eko Recycling GmbH, Eisenhüttenstadt	Globale	Allemagne	100,000000
Eko Stahl GmbH, Eisenhüttenstadt	Globale	Allemagne	100,000000
Eko Transport GmbH, Eisenhüttenstadt	Globale	Allemagne	100,000000
Eurogal SA, Flemalle	Globale	Belgique	100,000000
Ewald Giebel-Luxemburg GmbH, Dudelange	Equivalence	Luxembourg	33,333333
Fbh Eko Feinblechhandel GmbH, Burbach	Globale	Allemagne	100,000000
Galtec NV, Gent	Globale	Belgique	100,000000
Galvalange Sàrl, Dudelange	Globale	Luxembourg	100,000000
Gestamp Automocion SL, Abadiano, sous-groupe comprenant 58 sociétés	Equivalence	Espagne	34,999989
Gonsider SL, Madrid	Equivalence	Espagne	42,871384
Gonvari Industrial SA, Madrid, sous-groupe comprenant 16 sociétés	Equivalence	Espagne	29,850431
Groupement de l'Industrie Sidérurgique SA, Puteaux	Globale	France	99,999908
Hierros y Aplanaciones SA, Corvera	Equivalence	Espagne	15,001999
Holding Gonvari Srl, Bilbao	Equivalence	Espagne	30,000000
Irsid SA, Puteaux	Globale	France	99,779149
La Magona sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
La Magona d'Italia Spa, Firenze	Globale	Italie	99,791940
Centro Acciai Rivestiti Srl, Piombino	Globale	Italie	100,000000
Magona International SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	99,990000
Societa Mezzi Portuali Piombino Spa, Piombino	Equivalence	Italie	50,000000
Tubisud Srl, Luogosano	Globale	Italie	55,000000
Laminoir de Dudelange SA, Dudelange	Globale	Luxembourg	100,000000
Ocas NV, Zelzate	Globale	Belgique	100,000000
R.Bourgeois SA, Besançon	Equivalence	France	29,996667
Recherche et Développement du Groupe Cockerill Sambre Scrl, Liège	Globale	Belgique	96,000000
Sidgal ESV, Gent	Globale	Belgique	100,000000
Siderúrgica del Mediterráneo SA, Puerto Sagunto	Globale	Espagne	100,000000
Sidmar NV, Gent	Globale	Belgique	99,542813
Sidstahl NV, Gent	Globale	Belgique	100,000000
Sikel NV, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Solblank France SA, Uckange	Globale	France	51,481081
Solcan Fininvest sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Solcan Fininvest Inc., Westmount	Globale	Canada	100,000000
Dosol Galva Inc., Hamilton	Equivalence	Canada	20,000000
Sollac Ambalaj Celigi SA, Levent-Istanbul	Globale	Turquie	74,999931
Sollac Atlantique SA, Puteaux	Globale	France	99,999900
Sollac Lorraine SA, Puteaux	Globale	France	99,999832
Sollac Méditerranée SA, Puteaux	Globale	France	99,999867
Solvi SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
Stahlhandel Burg GmbH, Burg	Globale	Allemagne	100,000000
Stahlwerke Bremen GmbH, Bremen	Globale	Allemagne	69,668370
Taylormetal SA, Zaragoza	Globale	Espagne	100,000000
Tailor Steel NV, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Tailor Steel America Llc, Holt	Globale	Etats-Unis	70,602704
Tailor Steel GmbH & Co KG, Bremen	Globale	Allemagne	100,000000
Tailor Steel Investment Llc, New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Tailored Blank GmbH, Eisenhüttenstadt	Globale	Allemagne	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Tailored Blanks Genk SA, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Tailored Blanks Zaragoza SA, Zaragoza	Globale	Espagne	100,000000
Tailored Blanks SA, Liège	Globale	Belgique	100,000000
Toleries Delloye-Matthieu SA, Marchin	Globale	Belgique	99,743421
Vega do Sul SA, Sao Francisco	Globale	Brésil	68,852457

SECTEUR ACIERS LONGS AU CARBONE

Aceralia Perfiles sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :

Aceralia Perfiles Bergara SA, Bergara	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia LC Torino Srl, Torino	Globale	Italie	100,000000
Aceralia Perfiles SL, Madrid	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Perfiles Madrid SL, Madrid	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Perfiles Olaberria SL, Olaberria	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Perfiles U.K. Ltd, Rayleigh	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Aceralia Perfiles Zaragoza SA, Zaragoza	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor LC Bordeaux SA, Merignac	Globale	France	97,800000
Aristrain Hispano Trade GmbH, Düsseldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Consignaciones Asturianas SA, Gijón	Equivalence	Espagne	50,000000
Fercome Trading SL, Valencia	Globale	Espagne	100,000000
Ilacer 2000 SL, Zaragoza	Equivalence	Espagne	50,000000
Kramer & Sons Trading Co, Detroit MI	Equivalence	Grande-Bretagne	50,000000
Servicios Complementarios del Norte SL, Bilbao	Equivalence	Espagne	49,000000
Sobrinos De Manuel Cámara SA, Renteria	Equivalence	Espagne	50,000000
Sociedad Auxiliar del Puerto de Pasajes SA, Renteria	Equivalence	Espagne	50,000000
Triturados Férricos SL, Madrid	Equivalence	Espagne	33,300000

Aceralia Redondos sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :

Aceralia Redondos Azpeitia SL, Azpeitia	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Redondos Comercial SA, Azpeitia	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Redondos Getafe SL, Getafe	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Redondos Lasao SA, Azpeitia	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Redondos Zumárraga SA, Zumárraga	Globale	Espagne	100,000000
Acierie de l'Atlantique SA, Boucau	Globale	France	100,000000
Arcelor Barras Comercial SL, Azpeitia	Globale	Espagne	100,000000
Société Nationale de Sidérurgie SA, Al Hoceima	Equivalence	Maroc	8,500000

Acindar Industria Argentina de Aceros SA, Buenos Aires, sous-groupe comprenant 13 sociétés

Arbed-Finanz Deutschland GmbH, Saarbrücken	Globale	Allemagne	99,000000
Arcelor Long Commercial SA, Esch s/Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Long Commercial Deutschland GmbH, Köln	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Rails, Piles & Special Sections Sàrl, Esch s/Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Ares SA, Rodange	Globale	Luxembourg	80,760303
Armasteel SA, Wavre	Globale	Belgique	100,000000
Asbm Sàrl, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000

Belgo-Mineira sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :

Companhia Siderúrgica Belgo-Mineira SA, Belo Horizonte	Globale	Brésil	60,599059
Belgo Bekaert Arames SA, Contagem	Globale	Brésil	54,871282
Belgo-Mineira Participação Indústria e Comércio SA, Juiz de Fora	Globale	Brésil	99,999999
Belgo-Mineira Uruguay SA, Montevideo	Globale	Uruguay	100,000000
BelgoPar Ltda, Belo Horizonte	Globale	Brésil	33,355571
Bemex International Ltd, Hamilton	Globale	Bermudes	100,000000
Bmb Belgo-Mineira Bekaert Artefatos de Arame Ltda, Vespasiano	Globale	Brésil	55,499970
Bmf Belgo-Mineira Fomento Mercantil Ltda, Belo Horizonte	Globale	Brésil	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Bmp Siderúrgia SA, Juiz de Fora	Globale	Brésil	75,791484
Caf Santa Bárbara Ltda, Belo Horizonte	Globale	Brésil	100,000000
Cimaf Cabos SA, Sao Paulo	Equivalence	Brésil	50,000000
Jossan SA, Feira de Santana	Globale	Brésil	99,994789
Procables SA, Lima	Equivalence	Pérou	47,739239
Productos de Acero SA, Santiago	Equivalence	Chili	50,000000
Usina Hidrelétrica Guilman-Amorim SA, Belo Horizonte	Equivalence	Brésil	51,000000
Wire Rope Industries SA, Montréal	Equivalence	Canada	50,000000
Emesa Trefilería SA, Arteixo	Globale	Espagne	100,000000
Estate Wire Ltd, Sheffield	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Europrofil France SA, Paris	Globale	France	99,990000
Industrias Gálycas SA, Vitoria	Globale	Espagne	100,000000
LME Laminés Marchands Européens SA, Trith Saint Léger, sous-groupe comprenant 3 sociétés	Equivalence	France	33,999260
MecanArbed Dommeldange Sàrl, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Newco Sàrl, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Newco Sàrl & Cie Secs, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
ProfilArbed SA, Esch s/Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Redalsa SA, Valladolid	Equivalence	Espagne	26,000000
San zeno acciai - Duferco Spa, San Zeno Naviglio	Equivalence	Italie	49,900001
Socabel (Groupe Arbed) Senc, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Socadi (Groupe Arbed) Senc, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Société du Train Universel de Longwy SA, Herseange	Globale	France	99,999994
Stahlwerk Thüringen GmbH, Unterwellenborn	Globale	Allemagne	100,000000
Travi e Profilati di Pallanzeno Spa, Pallanzeno	Globale	Italie	100,000000
TrefilArbed Arkansas Inc, Pine Bluff	Globale	Etats-Unis	99,999999
TrefilArbed Bettembourg SA, Dudelange	Globale	Luxembourg	100,000000
TrefilArbed Bissen SA, Bissen	Globale	Luxembourg	100,000000
TrefilArbed Cheb Sro, Jesenice u Chebu	Globale	Tchéquie	80,000000
TrefilArbed Korea Co Ltd, Yangsan	Equivalence	Corée	50,000000
TrefilArbed Stahlcord Austria AG, Fürstenfeld	Globale	Autriche	96,502722
TrefilArbed Stahlcord Gyártó Kft, Szentgotthard	Globale	Hongrie	100,000000
SECTEUR ACIERS INOXYDABLES			
Acesita SA, Belo Horizonte	Equivalence	Brésil	38,938281
AL-Fin NV, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Alinox Srl, Aosta	Globale	Italie	100,000000
Arcelor Stainless International SA, Puteaux	Globale	France	99,997648
Haven Genk NV, Genk	Globale	Belgique	50,000000
Horst Zaabel GmbH, Garbsen	Globale	Allemagne	100,000000
Imphy Alloys sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Imphy Alloys Nevada Inc., New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Hood and Company Inc., Hamburg	Globale	Etats-Unis	100,000000
IAI Holding Inc., New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Metalimphy Alloys Corp, Collegeville	Globale	Etats-Unis	100,000000
Rahns Speciality Metals Inc., Collegeville	Globale	Etats-Unis	100,000000
Imphy Ugine Précision SA, Puteaux	Globale	France	99,999916
Industeel Belgium sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Industeel Belgium SA, Charleroi	Globale	Belgique	100,000000
Aval Metal Center SA, Charleroi	Globale	Belgique	100,000000
Charleroi Déroulage SA, Charleroi	Globale	Belgique	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Industeel France sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Industeel France SA, Puteaux	Globale	France	99,999400
Industeel Creusot Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
Creusot Métal SA, Puteaux	Globale	France	74,999167
J&L sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
J&L Speciality Steel Inc., Coraopolis	Globale	Etats-Unis	100,000000
J&L Speciality Steel International Sales Corp, Christiansted	Globale	Etats-Unis	100,000000
Midland Terminal Company Corp, Midland	Globale	Etats-Unis	100,000000
La Meusienne Italia Srl, Milan	Globale	Italie	100,000000
Longtain Aciers Spéciaux et Inoxydables SA, Strepny-Bracquengnies	Globale	Belgique	97,967211
Matthey et Cie SA, Apples	Globale	Suisse	100,000000
Matthey France Sas, Ancerville	Globale	France	100,000000
Matthey Holding SA, Fribourg	Globale	Suisse	100,000000
Matthey US Inc., Detroit	Globale	Etats-Unis	100,000000
Mecagis SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
RCC GmbH, Erkrath	Globale	Allemagne	100,000000
Société Carolorégienne de Laminage SA, Couillet	Globale	Belgique	100,000000
Société Meusienne de Constructions Mécaniques SA, Ancerville	Globale	France	99,910716
Société Savoisiennne de Métaux SA, Annecy	Globale	France	100,000000
Sprint Metal Edelstahlzhereien GmbH, Hemer	Globale	Allemagne	100,000000
Staalcentrum Limburg NV, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Sunbrite NV, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Techalloy Company Inc., Mahwah	Globale	Etats-Unis	100,000000
Thainox Steel Ltd, Rayong	Globale	Thaïlande	96,110011
Trafflerie Bedini Srl, Peschiera Borromeo	Globale	Italie	100,000000
Trafflerie e Viterie Italiane Srl, Ponte dell'Olio	Globale	Italie	99,920000
Trefilados Inoxidables de Mexico SA, Huamantla	Globale	Mexique	100,000000
Ugine & Alz SA, Puteaux	Globale	France	99,851852
Ugine & Alz Belgium NV, Genk	Globale	Belgique	100,000000
Ugine & Alz France SA, Puteaux	Globale	France	99,999978
Ugine & Alz France Service SA, Gonesse	Globale	France	100,000000
Ugine & Alz Iberica SA, Viladecans	Globale	Espagne	99,999480
Ugine & Alz Italia Srl, Milano	Globale	Italie	100,000000
Ugine & Alz Luxembourg SA, Rodange	Globale	Luxembourg	100,000000
Ugine France Service SA, Gonesse	Globale	France	100,000000
Ugine Iberica SA, Viladecans	Globale	Espagne	99,999480
Ugine Savoie Iberica SA, Barcelona	Globale	Espagne	100,000000
Ugine Savoie Imphy SA, Ugine	Globale	France	99,999948
Ugine Savoie Italia Srl, Peschiera Borromeo	Globale	Italie	100,000000
Ugine Savoie Rostfrei GmbH, Renningen	Globale	Allemagne	100,000000
Ugine Savoie Suisse SA, Belvard	Globale	Suisse	99,998519
Ugine Savoie UK Ltd, Birmingham	Globale	Grande-Bretagne	99,999960
Ugine Stainless sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Ugine Stainless & Alloys Inc., Colmar	Globale	Etats-Unis	100,000000
Ugine Stainless & Alloys - N.J. Inc., Colmar	Globale	Etats-Unis	100,000000
Uginox Sanayi ve Ticaret AS, Gebze Kocaeli	Globale	Turquie	65,000000
Ugitech SA, Ugine	Globale	France	99,999948
Ugitech Iberica SA, Barcelona	Globale	Espagne	100,000000
Ugitech Suisse SA, Belvard	Globale	Suisse	99,998519
Ugitech UK Ltd, Birmingham	Globale	Grande-Bretagne	99,999960
Usi Holding Inc.Corp, Carson City	Globale	Etats-Unis	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôlée (%)
Usinor Empreendimentos e Participacoes Ltda, Sao Paulo	Globale	Brésil	100,000000
Weha Edelstahl GmbH, Ratingen	Globale	Allemagne	100,000000
SECTEUR DISTRIBUTION, TRADING ET TRANSFORMATION			
Aceralia Construcción Obras Srl, Berrioplano	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Constructalia SL, Pamplona	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Distribución sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Aceralia Distribución SL, Madrid	Globale	Espagne	100,000000
Lusitana de Distribuição Siderúrgica Lda, Ribatejo	Equivalence	Portugal	100,000000
Perfiles Especiales SA, Pamplona	Equivalence	Espagne	100,000000
Aceralia Transformados sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Aceralia Transformados SA, Pamplona	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Color Acero SL, Pamplona	Globale	Espagne	100,000000
Ach Paneles AIE, Azuqueca de Henares	Equivalence	Espagne	40,000000
Aceralia Tubos sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Aceralia Tubos SL, Lesaka	Globale	Espagne	100,000000
Aceralia Rotec SL, Vera de Bidasoa	Equivalence	Espagne	100,000000
Alessio Tubi Spa, Torino	Globale	Italie	100,000000
Arbed Americas sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Arbed Americas Llc, New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Arbed Americas Atlantic Spc, en liquidation, Wilmington	Globale	Etats-Unis	100,000000
Arcelor International Mexico SA, Queretaro	Equivalence	Mexique	100,000000
Arcelor Tradind USA Llc, New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
JBF Commercial Corp, en liquidation, New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
TrefilArbed Inc., en liquidation, New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Arcelor Acelkereskedelmi Kft, Kecskemet	Globale	Hongrie	99,800000
Arcelor Bauteile GmbH, Kreuztal-Eichen	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Construcción España SL, Berrioplano	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor Construction France SA, Haironville	Globale	France	99,999215
Arcelor Distribuce-CZ Sro, Praha	Globale	Tchèque	100,000000
Arcelor Distribúcia Slovensko Sro, Kosice	Globale	Slovaquie	100,000000
Arcelor Dystrybucja Polska Spzoo, Katowice	Globale	Pologne	100,000000
Arcelor Grundstücksverwaltung Neckarsulm GmbH, Neckarsulm	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Grundstücksverwaltung Thüringen GmbH, Ratingen	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor International SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor International America sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Arcelor International America Llc, New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Norsteel Corp, New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Arcelor International Canada Inc., Westmount	Globale	Canada	100,000000
Arcelor International Export SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor International Singapore sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Arcelor International Singapore Ltd, Singapore	Globale	Singapour	100,000000
Arcelor International Malaysia Sdn. Bhd., Kuala Lumpur	Globale	Malaisie	100,000000
Arcelor Négoce Distribution Sas, Reims	Globale	France	100,000000
Arcelor Profil SA, Yutz	Globale	France	99,900000
Arcelor Projects Pte Ltd, Singapore	Globale	Singapour	90,000000
Arcelor Projects Sàrl, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Stahlhandel GmbH, Ratingen	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Stahlhandel Holding GmbH, Ratingen	Globale	Allemagne	100,000000
Arcelor Trading Antwerp SA, Antwerpen	Globale	Belgique	99,900000
Arcelor Tubes SA, Aubervilliers	Globale	France	99,999397

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Ask Mac Gowan Ltd, Halesowen	Globale	Grande-Bretagne	65,500204
Asturiana de Perfiles SA, Langreo	Globale	Espagne	60,000000
Avis Steel UK, Manchester	Globale	Grande-Bretagne	67,500000
Baechler SA, Thionville	Globale	France	100,000000
Berton Sicard Produits Métallurgiques SA, Avignon	Globale	France	100,000000
Chaillous SA, Nantes	Globale	France	100,000000
Cima SA, Bertrichamps	Globale	France	100,000000
Cisatol SA, Montataire	Globale	France	99,999603
Cockerill Stahl Service GmbH, Essen	Globale	Allemagne	100,000000
Cofrastra SA, Fribourg	Globale	Suisse	100,000000
Color Profil NV, Geel	Globale	Belgique	100,000000
Comptoir Métallurgique du Littoral SA, Nice	Globale	France	100,000000
Comptoir pour l'entreprise et le matériel d'entreprise Suchail SA, Saint Etienne	Globale	France	49,984615
Conducciones y Derivados SA, Vitoria-Gasteiz, sous-groupe comprenant 6 sociétés	Equivalence	Espagne	48,836344
Contisteel sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Contisteel (Holdings) Ltd, Andover	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Contisteel (Southern) Ltd, Andover	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Contisteel Ltd, Andover	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Delta Zinc SA, Saint Jorioz	Globale	France	100,000000
Deville SA, Saint Bonnet le Château	Globale	France	49,984615
Dikema & Chabot Holding BV, Rotterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Dikema Staal Nederland BV, Rotterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Dikema Top BV, Rotterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Disteel SA, Machelen	Globale	Belgique	100,000000
Disteel Cold SA, Machelen	Globale	Belgique	100,000000
e-Arbed Distribution SA, Esch s/Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Europese Staal Prefabricatie NV, Geel	Globale	Belgique	99,999911
Etablissement Alfred André SA, Harfleur	Globale	France	100,000000
Etablissements Jean Letierce et Cie, Bolbec	Globale	France	100,000000
Etilam SA, Saint Dizier	Globale	France	99,388667
Eucosider Commercial SA, Pétange	Globale	Luxembourg	100,000000
Eurinter France SA, Reims	Globale	France	100,000000
Eurinter Svenska AB, Karlstad	Globale	Suède	100,000000
Europafil SA, Barcelona	Equivalence	Espagne	50,000000
Exma SA, Yutz	Globale	France	99,994495
Fematec SA, Nimes	Globale	France	100,000000
Ferrometalli-Safem Spa, Milano	Globale	Italie	96,446073
Ferrometalli-Safem Commerciale Spa, Milano	Globale	Italie	100,000000
Flachform Stahl GmbH, Schwerte	Globale	Allemagne	100,000000
Forges Profil SA, Kirchdorf	Equivalence	Suisse	25,000000
Fratelli Canessa Srl, Moncalieri	Globale	Italie	50,999889
Guillot SA, Poitiers	Globale	France	49,840000
Haironville Austria GmbH, Neuhofen	Globale	Autriche	99,997500
Haironville Bohemia Sàrl, Ceske Budejovice	Globale	Tchéquie	99,000000
Haironville Danmark AS, Rodovre	Globale	Danemark	100,000000
Haironville Guyane Sas, Cayenne	Globale	Guyane Française	100,000000
Haironville Hungaria Kft, Budapest	Globale	Hongrie	100,000000
Haironville Metal Profil SA, Herstal	Globale	Belgique	100,000000
Haironville Norge AS, Vestby	Globale	Norvège	100,000000
Haironville Polska Spzoo, Poznan	Globale	Pologne	100,000000
Haironville Portugal SA, Cartaxo	Globale	Portugal	99,988462

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Haironville Slovensko Sro, Bratislava	Globale	Slovaquie	100,000000
Haironville Sverige AB, Karlstad	Globale	Suède	100,000000
Haironville UK Ltd, St Helens	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Haironville Tac Ltd, St Helens	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
IMS International Métal Service SA, Neuilly, sous-groupe comprenant 20 sociétés	Equivalence	France	36,050354
J & F Steel Llc, Burns Harbor	Globale	Etats-Unis	100,000000
Jean Guille SA, Thionville	Globale	France	49,997500
Jh Group Sci, Yutz	Globale	France	99,999999
Kempes & Koolen Bouwsystemen BV, Tiel	Globale	Pays-Bas	100,000000
Konti Steel Hellas SA, Magnissia	Globale	Grèce	100,000000
Laminados Velasco sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Laminados Velasco SL, Basauri	Globale	Espagne	80,002547
Arcelor Distribución Valencia SA, Valencia	Globale	Espagne	100,000000
Arcelor Distribución Vigo SA, Porriño	Globale	Espagne	100,000000
Auxiliar Laminadora Alavesa SA, Olaeta	Globale	Espagne	100,000000
Calibrados Pradera SA, Miravalles	Equivalence	Espagne	50,000000
Cántabra de Laminados Velasco SA, Santander	Globale	Espagne	100,000000
Castellana de Laminados Velasco SA, Burgos	Globale	Espagne	100,000000
Elaborados y Construcción SA, Getafe	Globale	Espagne	100,000000
Ferronia SA, Andoain	Globale	Espagne	100,000000
Grupo Velasco Desarrollo SL, Basauri	Globale	Espagne	100,000000
Industrias Zarra SA, Galdacano	Equivalence	Espagne	25,000000
Laminados Canarias SA, Telde	Globale	Espagne	100,000000
Laminados Comavesa SA, Getafe	Globale	Espagne	100,000000
Laminados Gonvelsa SL, Llanera	Globale	Espagne	50,000000
Laminados Siderúrgicos Arbizu SA, Arbizu	Globale	Espagne	100,000000
Laminados Siderúrgicos Duero SA, Aranda de Duero	Globale	Espagne	90,000000
Laminados Siderúrgicos La Coruña SA, Arteixo	Globale	Espagne	100,000000
Laminados Siderúrgicos Miranda SA, Miranda de Ebro	Globale	Espagne	100,000000
Laminados Siderúrgicos Murcia SA, San Ginés	Globale	Espagne	100,000000
Laminados Siderúrgicos Orense SA, San Ciprian de Viñas	Globale	Espagne	90,000000
Laminados Siderúrgicos Sampol SL, Palma de Mallorca	Globale	Espagne	75,049900
Laminados Siderúrgicos Sevilla SA, Alcalá de Guadaira	Globale	Espagne	100,000000
Laminados Siderúrgicos Toledo SA, Villaluenga de la Sagra	Globale	Espagne	55,000000
Laminados Siderúrgicos Valladolid SA, Valladolid	Globale	Espagne	100,000000
Laminados Siderúrgicos Vitoria SA, Vitoria	Globale	Espagne	100,000000
SA Productos Empresas Metalúrgicas, Salvatierra	Globale	Espagne	100,000000
Servicio del Acero SA, Basauri	Globale	Espagne	100,000000
Tremad SA, Icazteguieta	Globale	Espagne	90,000000
Tubos y Decapados SA, Basauri	Globale	Espagne	100,000000
Longtain SA, Manage	Globale	Belgique	99,990568
Laserflash SA, Eupen	Globale	Belgique	100,000000
Lille Aciers SA, Lomme	Globale	France	100,000000
Megaço Jma Comercio Siderúrgico Ltda, Palmela	Equivalence	Portugal	38,666500
Mirouze Novacier SA, Toulouse	Globale	France	100,000000
Monteferro Stahl Service GmbH, Leichlingen	Globale	Allemagne	100,000000
Mosacier SA, Liège	Globale	Belgique	100,000000
Oxyflash SA, Melle	Globale	Belgique	100,000000
Pab Bazeilles SA, Douzy	Globale	France	99,998383
Pab Sud SA, Hagetmau	Globale	France	100,000000
Panneaux Frigorifiques Français SA, Val d'Ize	Globale	France	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Parements Métalliques d'Architecture SA, Cerons	Globale	France	100,000000
Perry Willenhall Steel Service Centres Ltd, Willenhall	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
Prekon Spzoo, Starachowice	Globale	Pologne	100,000000
Produits d'Usines Métallurgiques Pum-Station Service Acier SA, Reims	Globale	France	99,975443
Produits Métallurgiques de l'Orléanais Sas, Ingre	Globale	France	49,986667
Produits Métallurgiques des Ardennes SA, Donchery	Globale	France	100,000000
Produits Métallurgiques du Sud-Ouest SA, Langon	Globale	France	100,000000
Produits Sidérurgiques de la Moselle SA, Yutz	Globale	France	100,000000
Profil du Futur SA, Horbourg wihr	Globale	France	100,000000
Profilage de la Guadeloupe SA, Baie Mahault	Globale	France	100,000000
Profilage de la Réunion SA, Le Port	Globale	France	94,203612
ProfilArbed Distribution SA, Esch s/Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
ProfilArbed Distribution Exploitation Luxembourg SA, Differdange	Globale	Luxembourg	100,000000
ProfilArbed Distribution Luxembourg SA, Pétange	Globale	Luxembourg	100,000000
ProfilArbed Staalhandel sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
ProfilArbed Staalhandel BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,000000
Abc BV, Nijmegen	Globale	Pays-Bas	100,000000
Arbed Damwand België NV, Overpelt	Globale	Belgique	100,000000
Arbed Damwand Nederland BV, Moerdijk	Globale	Pays-Bas	100,000000
Betonijzer Buigcentrale Limburg BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,000000
Borotrans Born BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,000000
Bouwstaal Nederland BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,000000
Calimco BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,000000
Cogeaf NV, Schoten	Globale	Belgique	95,933333
Demanet-Cassart Aciers SA, Seneffe	Globale	Belgique	100,000000
Kielco Nederland BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,000000
Leduc Trading NV, Schoten	Globale	Belgique	100,000000
Limbustaal BV, Meersen	Globale	Pays-Bas	100,000000
Lommaert Walselijprodukten BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,000000
Lommaert/Montan Wapeningsstaal BV, Nijmegen	Globale	Pays-Bas	100,000000
Montan Staal BV, Den Haag	Globale	Pays-Bas	100,000000
M-Soft NV, Overpelt	Globale	Belgique	100,000000
ProfilArbed Distribution België NV, Overpelt	Globale	Belgique	100,000000
ProfilArbed Staalhandel Nederland BV, Born	Globale	Pays-Bas	100,000000
Steelexpress NV, Schoten	Globale	Belgique	100,000000
Profilsteel SA, Bouffloux	Globale	Belgique	100,000000
Pum Paris-Normandie SA, Bonneuil sur Marne	Globale	France	100,000000
Robert Smith Steels Ltd, Mersyside	Globale	Grande-Bretagne	100,000000
SA Lardier et compagnie, Blois	Globale	France	100,000000
Sar Stahlservice GmbH, Neuwied	Globale	Allemagne	100,000000
Savoie Métal SA, Saint Jorioz	Globale	France	100,000000
SCI du 1 & 3 place de la Belgique, Reims	Globale	France	100,000000
Sidmar-Stahlwerke Bremen-SSC NV, Gent	Globale	Belgique	100,000000
Sirus Ssc, Saint Ouen l'Aumone	Globale	France	100,000000
Skyline Steel sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Skyline Steel Corp, Parsippany	Globale	Etats-Unis	100,000000
Arkansas Steel Processing Inc., Armoral	Globale	Etats-Unis	100,000000
Arkansas Steel Processing Inc., Bessemer	Globale	Etats-Unis	100,000000
Associated Pile and Fitting Corp, Clifton	Globale	Etats-Unis	100,000000
Casteel Inc., Belpre	Globale	Etats-Unis	100,000000
Midwest Steel & Tube Inc., Chicago	Globale	Etats-Unis	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôlé (%)
PA Pipe Inc., Camp Hill	Globale	Etats-Unis	100,000000
Skyline (Php) Canada Ltd, St Bruno	Globale	Canada	100,000000
Slpm SA, Saint Ouen l'Aumone	Globale	France	100,000000
Société Belge d'Oxycoupage SA, Liège	Globale	Belgique	100,000000
Société de transports de produits d'usines Métallurgiques SA, Reims	Globale	France	100,000000
Société Industrielle Métallurgique et d'entreprise SA, La Chapelle Saint Luc	Globale	France	100,000000
Sodif Srl, Milano	Globale	Italie	100,000000
Sotracier SA, Pontcharra	Globale	France	99,997500
Sps Altensteig Stahl-Service-Center GmbH, Altensteig Waldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Sps Lichtenstein Stahl-Service-Center GmbH, Lichtentein Sachsen	Globale	Allemagne	100,000000
Sps Südband Stahl-Service-Center GmbH, Altensteig Waldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Snw Schwarzwälder Röhrenwerk GmbH, Altensteig Waldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Snw-Sps Verwaltungs GmbH, Altensteig Waldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Station Service Acier Lopez Sas, Valence	Globale	France	100,000000
Südband Stahl-Service GmbH, Ludwigshafen	Globale	Allemagne	100,000000
Traxys SA, Bertrange	Equivalence	Luxembourg	50,000000
Uci SA, Fleurus	Globale	Belgique	70,000000
Usb Unterwellenborner Schneidbetrieb GmbH, Saalfeld	Globale	Allemagne	100,000000
Usinor Stal Serwis Spzoo, Bytom	Globale	Pologne	100,000000
Vikam Praha AS, Praha	Globale	Tchéquie	100,000000
Wannifroid SA, Onnaing	Globale	France	99,981818
Welbeck Steel Service Centre Ltd, Barking	Globale	Grande-Bretagne	100,000000

SECTEUR AUTRES ACTIVITÉS

ARCELOR S.A. , Luxembourg		Luxembourg	
Aceralia Internacional BV, Amsterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Aceralia Steel Trading BV, Amsterdam	Globale	Pays-Bas	100,000000
Ais Finance (Groupe Arbed) Snc, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Allard Gieterij NV, Gent	Globale	Belgique	50,000000
Ancofer Stahlhandel GmbH, Mülheim	Equivalence	Allemagne	51,250000
ARBED SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	99,728897
Arbed Investments SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arbed Investment Services SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Center Brussels NV, Gent	Globale	Belgique	83,159861
Arcelor Finance and Services Belgium SA, Bruxelles	Globale	Belgique	100,000000
Arcelor Finance Sca, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Arcelor Finanziara Srl, Piombino	Globale	Italie	100,000000
Arcelor Purchasing Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
Arcelor Treasury Snc, Puteaux	Globale	France	100,000000
Arcelor USA Holding Inc., New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Aster SA, Puteaux	Globale	France	99,999983
Aster Finances SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
Atic Services SA, Paris, sous-groupe comprenant 12 sociétés	Equivalence	France	45,074323
Bail Industrie SA, Hayange	Globale	France	99,999647
Belsid Llc, Wilmington	Globale	Etats-Unis	100,000000
Berg Steel Pipe Corp, Panama City	Equivalence	Etats-Unis	51,250000
Cfl Canada Investment Inc., Granby	Globale	Canada	100,000000
Circuit Foil America Secs, Granby	Globale	Canada	100,000000
Circuit Foil Luxembourg Sàrl, Wiltz	Globale	Luxembourg	76,910010
Circuit Foil Service SA, Weidingen/Wiltz	Equivalence	Luxembourg	49,000000
Cockerill Forges and Ringmill SA, Seraing	Globale	Belgique	100,000000

Sociétés	Méthode de consolidation	Pays	Fraction du capital détenue contrôle (%)
Cockerill Sambre Stahl GmbH, Düsseldorf	Globale	Allemagne	100,000000
Daf Group NV, Gent	Globale	Belgique	50,000000
Dhs-Dillinger Hütte Saarstahl AG, Dillingen	Equivalence	Allemagne	51,250000
Esperbras SL, Olaberria	Globale	Espagne	100,000000
Europipe GmbH, Ratingen	Equivalence	Allemagne	51,250000
Europipe France SA, Grande Synthe	Equivalence	France	51,250000
Finindus NV, Bruxelles	Globale	Belgique	50,000000
Foil Coatings Luxembourg - FCL Gie, Wiltz	Equivalence	Luxembourg	100,000000
Frecolux SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	99,999915
G.Fer Snc, Puteaux	Globale	France	100,000000
G.T.S. industries SA, Grande Synthe	Equivalence	France	99,999922
Groupement Immobilier Scrl, Bruxelles	Globale	Belgique	100,000000
IEE International Electronics & Engineering SA, Echternach, sous-groupe comprenant 2 sociétés	Equivalence	Luxembourg	28,184282
Immobilière Schlassgoart (Groupe Arbed) Senc, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Imphy SA, Puteaux	Globale	France	99,999702
InvestAR Sàrl, Luxembourg	Equivalence	Luxembourg	50,000000
Investissement Technologie Inc, Montréal	Globale	Canada	100,000000
Paul Wurth Inc., Canonsburg	Globale	Etats-Unis	48,008364
Paul Wurth Ltd, Burlington	Globale	Canada	48,008364
Paul Wurth SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	48,008364
Paul Wurth do Brasil Ltda, Belo Horizonte	Globale	Brésil	48,008364
Persebras SL, Olaberria	Globale	Espagne	100,000000
Rogesa GmbH, Dillingen	Equivalence	Allemagne	51,250000
S3P SA, Puteaux	Globale	France	99,999936
SA Forges et Aciéries de Dilling, Dillingen	Equivalence	Allemagne	97,128851
Saarlux Stahl GmbH, Stuttgart	Equivalence	Allemagne	100,000000
Seridev SA, Puteaux	Globale	France	99,400000
Sidarfin NV, Gent	Globale	Belgique	99,999979
Sidarsteel NV, Gent	Globale	Belgique	100,000000
Sidmar Finance (Groupe Arbed) SA, Luxembourg	Globale	Luxembourg	100,000000
Sodisid SA, Courbevoie	Globale	France	99,998800
Sofinus SA, Puteaux	Globale	France	99,999856
Sogepass SA, Hayange	Globale	France	99,999745
Sollac Verwaltung GmbH, Stuttgart	Globale	Allemagne	100,000000
Somef SA, Liège	Globale	Belgique	100,000000
Soteg Société de Transport de Gaz SA, Luxembourg	Equivalence	Luxembourg	20,000000
Sotel SC, Esch s/Alzette	Globale	Luxembourg	75,000000
Sotel Réseau et Cie Secs, Esch s/Alzette	Globale	Luxembourg	100,000000
Tixis Sytems Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
Tixis Systems Belgium SA, Flemalle	Globale	Belgique	100,000000
Tixis Technologies Sas, Puteaux	Globale	France	100,000000
Tixis Technologies Belgium SA, Flemalle	Globale	Belgique	100,000000
USINOR SA, Puteaux	Globale	France	99,442181
Usinor Achats SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
Usinor Belgium SA, Seraing	Globale	Belgique	100,000000
Usinor Imports & Trading SA, Puteaux	Globale	France	100,000000
Usinor USA sous-groupe comprenant les sociétés suivantes :			
Usinor USA Holding Corp, Wilmington	Globale	Etats-Unis	100,000000
Arcelor Stainless Processing Llc, Troy	Globale	Etats-Unis	100,000000
Usinor Llc, New York	Globale	Etats-Unis	100,000000
Usinor Industeel (USA) Inc., Wilmington	Globale	Etats-Unis	100,000000
Vertriebsgesellschaft Dillinger Hütte GmbH, Dillingen	Equivalence	Allemagne	51,250000



Audit

31, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Téléphone +352 22 51 51 1
Téléfax +352 22 51 71

Internet www.kpmg.lu
E-mail audit@kpmg.lu

Aux actionnaires d'Arcelor S.A.
Société Anonyme
Luxembourg

RAPPORT SANS RÉSERVE DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES

Nous avons contrôlé le bilan consolidé d'Arcelor S.A. et de ses filiales (le « Groupe ») au 31 décembre 2003 ainsi que le compte de profits et pertes consolidé, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés de l'exercice se terminant à cette date, tels que présentés aux pages 132 à 189, et avons pris connaissance du rapport consolidé de gestion y relatif. Les états financiers consolidés et le rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration d'Arcelor S.A. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et de vérifier la concordance du rapport consolidé de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les états financiers. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des états financiers, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés d'Arcelor S.A., tels que présentés aux pages 132 à 189, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats des activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Dans un but de comparaison, le Groupe présente des informations financières consolidées pro forma pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002. Nous n'avons pas examiné ces informations financières consolidées pro forma, et par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion sur ces informations financières.

Le rapport consolidé de gestion est en concordance avec les états financiers consolidés.

Luxembourg, le 19 mars 2004

KPMG Audit
Réviseurs d'Entreprises

Eric Damotte



Member Firm KPMG International a Swiss association

KPMG Audit
Société Civile
31, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg T.VA. LU13772441

Comptes annuels Arcelor S.A.

- **BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003**

- **COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2003**

- **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE**

- **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

Note 1 : Généralités

Note 2 : Méthodes comptables

Note 3 : Évolution des immobilisations corporelles

Note 4 : Évolution des immobilisations financières

Note 5 : Durée résiduelle des créances

Note 6 : Comptes de régularisation

Note 7 : Capitaux propres

Note 8 : Provisions pour risques et charges

Note 9 : Dettes financières

Note 10 : Durée résiduelle des dettes

Note 11 : Engagements hors bilan

Note 12 : Résultat financier

Note 13 : Personnel

Note 14 : Rémunérations allouées aux organes
d'administration et de surveillance

Note 15 : Plan de stock options

Note 16 : Autres informations

Note 17 : Événements postérieurs à la clôture

- **RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES**

BILAN D'ARCELOR S.A.

ACTIF	31.12.2003	31.12.2002
<i>En millions d'euros</i>		
C. ACTIF IMMOBILISÉ	8 612	9 052
II. Immobilisations corporelles (Note 3)	5	4
1. Terrains et constructions	3	2
3. Autres installations, outillage et mobilier	2	2
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	-	p.m.
III. Immobilisations financières (Note 4)	8 607	9 048
1. Parts dans des entreprises liées	8 607	8 201
2. Créances sur des entreprises liées	-	847
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	p.m.	-
D. ACTIF CIRCULANT	1 092	337
II. Créances (Note 5)	1 092	330
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	p.m.	p.m.
2. Créances sur des entreprises liées	1 089	329
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	p.m.	p.m.
4. Autres créances	3	1
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	p.m.	7
E. COMPTES DE RÉGULARISATION (Note 6)	26	34
TOTAL DES ACTIFS	9 730	9 423

PASSIF	31.12.2003	31.12.2002
<i>En millions d'euros</i>		
A. CAPITAUX PROPRES (Note 7)	7 516	7 453
I. Capital souscrit	2 665	2 662
II. Primes d'émission	4 795	4 791
IV. Réserves	13	p.m.
1. Réserve légale	13	p.m.
V. Résultats reportés	43	-
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Note 8)	11	p.m.
2. Provisions pour pensions et obligations similaires	1	p.m.
3. Autres provisions	10	-
C. DETTES (Note 9, 10)	1 697	1 710
1 a. Emprunts obligataires convertibles	1 665	1 665
2. Dettes envers des établissements de crédit	p.m.	p.m.
5. Dettes sur achats et prestations de services	7	2
7. Dettes envers des entreprises liées	20	40
8. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	p.m.	p.m.
9. Autres dettes	5	3
- dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale : 1 (2002: p.m.)		
E. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	506	260
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	9 730	9 423

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2003 D'ARCELOR S.A.

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2003	31.12.2002
I. VENTES ET PRESTATIONS	84	65
4. Autres produits d'exploitation	84	65
II. COUTS DES VENTES ET DES PRESTATIONS	118	71
6. Frais de personnel		
a) Salaires et traitements	22	9
b) Charges sociales	5	2
- dont préretraites, retraites anticipées et pensions : 3 (2002 : 1)		
7. a) Corrections de valeur sur frais d'établissements et sur immobilisations incorporelles et corporelles	1	p.m.
8. Autres charges d'exploitation	90	60
- dont impôts et taxes autres que sur le revenu : 10 (2002 : p.m.)		
III. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-34	-6
IV. PRODUITS FINANCIERS (Note 12)	606	320
9. Produits provenant de participations	558	269
- dont en provenance d'entreprises liées : 558 (2002 : 269)		
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé	42	39
- dont en provenance d'entreprises liées : 42 (2002 : 39)		
11. Autres intérêts et produits assimilés	6	12
- dont en provenance d'entreprises liées : 6 (2002 : 12)		
V. CHARGES FINANCIÈRES (Note 12)	66	54
13. Intérêts et charges assimilées	66	54
- dont en rapport avec des entreprises liées : 4 (2002 : p.m.)		
VI. RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES, AVANT IMPÔTS (III + IV -V)	506	260
VII. IMPÔTS	p.m.	-
16. a) Impôts sur le revenu	p.m.	-
VIII. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (VI-VII)	506	260

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	2003	2002
	<i>en euros</i>	<i>en millions d'euros</i>
Résultat de l'exercice	505 931 497,56	260
Report à nouveau	43 325 059,69	-
Résultat à répartir	549 256 557,25	260
Affectation à la réserve légale	25 296 574,88	13
Affectation aux autres réserves	-	-
Tantièmes au Conseil d'administration	1 200 000,00	1
Dividende de 0,40 euro brut pour l'exercice 2003 à 533 040 796 actions	213 216 318,40 (*)	-
Dividende de 0,38 euro brut pour l'exercice 2002 à 532 470 592 actions (**)	-	203
RÉSULTAT À REPORTER	309 543 663,97	43

(*) Le montant total des dividendes distribués pourra en définitive être inférieur au montant indiqué suite à la décision d'ARCELOR de satisfaire les demandes d'attribution d'actions au titre des O.C.E.A.N.E. 2006 à l'aide d'actions existantes détenues par le Groupe, ne donnant pas droit au dividende relatif à l'exercice 2003.

(**) Soit le total des actions émises au 31 décembre 2002 (532 366 409) et des actions émises le 9 janvier 2003 (104 183).

Annexe

NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS

Arcelor S.A. est une société de droit luxembourgeois, constituée le 8 juin 2001, pour une durée illimitée, dans le cadre du projet de regroupement d'Aceralia, Arbed et Usinor, effectif au 28 février 2002.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville et la société est inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 82.454.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

La société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en euros et conformément à la législation luxembourgeoise et aux principes comptables généralement admis.

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient et sont amorties selon la méthode linéaire.

Évaluation des immobilisations financières

Les acquisitions de titres sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

À la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle est effectuée sur base de la situation économique de la société concernée. Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une correction de valeur. Une reprise de correction de valeur est effectuée dans la mesure où les raisons qui ont motivé une telle correction de valeur ne subsistent plus.

Les créances et autres prêts sont portés à l'actif du bilan à leur valeur nominale. À la fin de chaque exercice, une correction de valeur est opérée sur les créances apparaissant partiellement ou totalement irrécupérables.

Évaluation des créances

Les créances sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Des corrections de valeur spécifiques pour des créances apparaissant partiellement ou totalement irrécupérables sont actées en fin d'exercice, le cas échéant.

Évaluation des provisions pour risques et charges

Les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions, conformément à la législation en vigueur.

> Provisions pour pensions et obligations similaires :

La société participe à la couverture et au financement du régime de pension complémentaire, système à prestations définies, dont bénéficient les salariés mis à disposition par Arbed. Les engagements qui en découlent et qui accroissent à partir de la mise à disposition à la société, sont couverts par une provision auprès de la société.

En ce qui concerne les salariés propres de la société, non mis à disposition, un régime de cotisations définies est instauré, régime en vertu duquel la société cotise sur une base annuelle à une société d'assurance. Ce régime ne donne pas lieu à un engagement et les cotisations annuelles sont comptabilisées en résultat selon la même logique que les salaires.

Évaluation des dettes

Les dettes sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale. Les emprunts obligataires convertibles sont repris à la valeur d'émission augmentée des intérêts à capitaliser au 31 décembre de l'exercice.

Base de conversion des éléments exprimés en monnaies étrangères

Le cas échéant, les éléments exprimés en monnaies étrangères sont évalués comme suit :

L'actif immobilisé, les dettes à plus d'un an et les engagements financiers hors bilan restent convertis au cours de change historique. Les écarts de change relatifs à ces éléments donnant lieu à une moins-value non réalisée sont enregistrés dans le résultat de l'exercice.

Les autres postes de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan et les écarts de change relatifs à ces éléments sont enregistrés dans le résultat de l'exercice.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute <i>En millions d'euros</i>	Terrains & Constructions	Autres installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Total
Valeur brute en début d'exercice	2	2	p.m.	4
Acquisitions de l'exercice	1	1	-	2
Cessions et transferts de l'exercice	-	-	-p.m.	-p.m.
Valeur brute en fin d'exercice	3	3	-	6

Corrections de valeur <i>En millions d'euros</i>	Terrains & Constructions	Autres installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Total
Corrections de valeur en début d'exercice	-p.m.	-p.m.	-	-p.m.
Dotations de l'exercice	-p.m.	-1	-	-1
Corrections de valeur en fin d'exercice	-p.m.	-1	-	-1
Valeur nette comptable en début d'exercice	2	2	-	4
Valeur nette comptable en fin d'exercice	3	2	-	5

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur brute <i>En millions d'euros</i>	Parts dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Total
Valeur brute en début d'exercice	8 201	847	-	9 048
Acquisitions et augmentations de l'exercice	406	-	p.m.	406
Cessions et diminutions de l'exercice	-	-847	-	-847
Valeur brute en fin d'exercice	8 607	-	p.m.	8 607

Corrections de valeur <i>En millions d'euros</i>	Parts dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Total
Corrections de valeur en début d'exercice	-	-	-	-
Dotations de l'exercice	-	-	-	-
Corrections de valeur en fin d'exercice	-	-	-	-
Valeur nette comptable en début d'exercice	8 201	847	-	9 048
Valeur nette comptable en fin d'exercice	8 607	-	p.m.	8 607

La liste des principales participations se présente comme suit :

Nom et siège social <i>En millions d'euros</i>	Fraction du capital détenu %	Résultat de l'exercice 2003	Capitaux propres (y inclus le résultat 2003)
Arbed SA, Luxembourg (Luxembourg)	99,73	25	1 833
Aceralia Corporación Siderúrgica S.A., Gozon (Espagne)	95,03	48	2 217
Arcelor Center Brussels N.V., Gent (Belgique)	56,91	74	1 700
Arcelor Finance and Services Belgium S.A., Bruxelles (Belgique)	17,86	47	1 243
Usinor SA, Puteaux (France)	99,24	175	1 771

L'augmentation des titres de participation concerne principalement les acquisitions intragroupe de titres Arcelor Finance and Services Belgium S.A. (215 millions d'euros) et Arcelor Center Brussels N.V. (181 millions d'euros) de même que Usinor S.A. (7 millions d'euros) suite aux échanges réalisés en 2003 dans le cadre de la faculté d'échange accordée aux actionnaires Usinor (voir également note 7).

La diminution des créances sur des entreprises liées provient du rachat par Usinor S.A., en novembre 2003, des O.C.E.A.N.E. Usinor 2005 (491 millions d'euros) et O.C.E.A.N.E. Usinor 2006 (356 millions d'euros).

NOTE 5 – DURÉE RÉSIDUELLE DES CRÉANCES

En millions d'euros	31.12.2003			31.12.2002		
	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Total	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Total
Créances résultant de ventes et prestations de services	p.m.	-	p.m.	p.m.	-	p.m.
Créances sur des entreprises liées	1 089	-	1 089	319	10	329
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	p.m.	-	p.m.	p.m.	-	p.m.
Autres créances	3	-	3	1	-	1
TOTAL	1 092	-	1 092	320	10	330

Éléments relevant de plusieurs postes

Les créances sur des entreprises liées et les créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation comprennent des créances de nature commerciale pour un montant de 37 millions d'euros. De même, les créances sur des entreprises liées comprennent des créances sur comptes courants de trésorerie pour 1 052 millions d'euros.

La répartition du capital d'Arcelor s'établit de la manière suivante, à la connaissance du Conseil d'administration :

AU 31 DÉCEMBRE	2003
Autres actionnaires (*)	78.7 %
État Luxembourgeois	5.9 %
J.M.A.C. B.V. Aristrain	4.1 %
Région Wallonne (Sogepa)	3.8 %
Salariés	2.6 %
Région Flamande (Staal Vlaanderen)	2.4 %
EDF	1.7 %
BGL et BGL IP	0.8 %
TOTAL	100.0 %

(*) y compris actions détenues en autocontrôle.

NOTE 6 – COMPTES DE RÉGULARISATION

Le solde des comptes de régularisation correspond principalement au solde non amorti de la prime d'émission et des frais d'émission des obligations O.C.E.A.N.E. Arcelor 2017 décrites dans la note 9.

Au 31 décembre 2002, le capital souscrit et entièrement libéré était représenté par 532 366 409 actions.

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Capital social, prime d'émission et réserve légale

Au 31 décembre 2003, le capital social souscrit est composé de 533 040 796 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant 2 665 203 980 euros. La prime d'émission s'élève à 4 795 105 774 euros.

674 387 actions Arcelor ont été émises en 2003, dans le cadre de l'exercice de la faculté d'échange des actionnaires Usinor, après la radiation des titres Usinor du Premier Marché d'Euronext Paris en 2002.

Le capital autorisé, y inclus le capital souscrit, s'élève à cinq milliards d'euros.

Conformément à la législation luxembourgeoise, la Société doit affecter annuellement au moins 5 % des bénéfices nets à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10 % du capital souscrit.

NOTE 8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	Pensions et obligations similaires	Autres provisions	Total
Solde à l'ouverture	p.m.	-	p.m.
Dotations	1	10	11
Utilisations	-p.m.	-	-p.m.
TOTAL PROVISIONS	1	10	11

Engagements en matière de pensions

En vertu d'une convention de mise à disposition de personnel Arbed auprès de la société Arcelor, les engagements en matière de complément de pension afférents aux salariés d'Arbed qui en découlent et qui accroissent à partir de la mise à disposition à la société, sont couverts par une provision. La quote-part de la dotation relative à la société est déterminée en appliquant

le taux de financement actuariel à la masse salariale des salariés Arbed mis à disposition. La détermination du taux de financement actuariel est confiée à un actuaire indépendant.

En ce qui concerne les salariés propres de la société, non mis à disposition, un régime de cotisations définies est instauré, régime en vertu duquel la société cotise sur une base annuelle à une société d'assurance. Ce régime ne donne pas lieu à un engagement et les cotisations annuelles sont comptabilisées en résultat selon la même logique que les salaires.

Autres provisions

Les autres provisions sont liées aux conséquences fiscales de la création du groupe Arcelor en Allemagne.

NOTE 9 – DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires convertibles

• Au terme des Offres Publiques d'Échange réalisées en 2002 sur les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (O.C.E.A.N.E.) de la société Usinor, 24 723 689 O.C.E.A.N.E. Usinor 2005 et 27 747 470 O.C.E.A.N.E. Usinor 2006 ont été converties en titres obligataires Arcelor de même nature. Les conditions financières des O.C.E.A.N.E. Arcelor 2005 et des O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006 sont strictement identiques à celles des O.C.E.A.N.E. Usinor.

Les O.C.E.A.N.E. Arcelor 2005 ont été émises à 19,87 euros et viennent à échéance le 1^{er} janvier 2005 portant un intérêt annuel de 3,875 % et convertibles ou échangeables à raison d'une action pour une obligation. En l'absence de conversion et d'amortissement anticipé, ces obligations sont remboursables à l'échéance au pair, soit 19,87 euros.

Les O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006 ont été émises à 12,81 euros et devaient venir à échéance le 1^{er} janvier 2006 portant un intérêt annuel de 3 % et convertibles ou échangeables à raison d'une action pour une obligation. En l'absence de conversion et d'amortissement anticipé, ces obligations devaient être remboursées à l'échéance à 110,905 %, soit 14,20 euros (voir note 17 sur remboursement anticipé en mars 2004).

En 2002, 100 O.C.E.A.N.E. Arcelor 2006 ont été converties en actions Arcelor par utilisation d'actions propres.

• En juin 2002, Arcelor a procédé à l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (O.C.E.A.N.E.) pour un montant nominal de 750 millions d'euros représenté par 38 961 038 titres.

Ces O.C.E.A.N.E. Arcelor 2017 ont été émises à 19,25 euros et viennent à échéance le 27 juin 2017 portant un intérêt annuel de 3 % et convertibles ou échangeables à raison d'une action pour une obligation. En l'absence de conversion et d'amortissement anticipé, ces obligations sont remboursables à l'échéance au pair, soit 19,25 euros.

Aucun mouvement n'est survenu au cours de l'exercice 2003.

NOTE 10 – DURÉE RÉSIDUELLE DES DETTES

En millions d'euros	31.12.2003				31.12.2002			
	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires convertibles	30	885	750	1 665	30	885	750	1 665
Dettes envers des établissements de crédit	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	-	-	p.m.
Dettes sur achats et prestations de services	7	-	-	7	2	-	-	2
Dettes envers des entreprises liées	20	-	-	20	40	-	-	40
Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	p.m.	-	-	p.m.	p.m.	-	-	p.m.
Autres dettes	5	-	-	5	3	-	-	3
TOTAL	62	885	750	1 697	75	885	750	1 710

La société n'a accordé aucune sûreté réelle pour les dettes figurant au tableau ci-dessus.

> *Éléments relevant de plusieurs postes*

Les dettes envers des entreprises liées et les dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation comprennent des dettes de nature commerciale pour un montant de 21 millions d'euros.

NOTE 11 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

En millions d'euros	2003	2002
Garanties sur dettes	238	20
Autres engagements donnés	1	-
TOTAL	239	20

NOTE 12 – RÉSULTAT FINANCIER

En millions d'euros	2003	2002
Dividendes reçus	558	269
Charge d'endettement net et divers	-18	-3
Variation de provisions liées à des participations	-	-
TOTAL	540	266

Les produits provenant de participations sont essentiellement composés de dividendes reçus de Arbed, Usinor, Aceralia et Arcelor Center Bruxelles.

NOTE 13 – PERSONNEL

Effectifs moyens de l'exercice au service de la société	2003	2002
Employés	170	60
Ouvriers	-	-
TOTAL	170	60

NOTE 14 – RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Il a été alloué au titre de l'exercice 2003 des tantièmes et des jetons de présence aux membres du Conseil d'administration, du Comité d'audit et du Comité de nominations et de rémunérations pour un montant total de 1,7 million d'euros.

NOTE 15 – PLAN DE STOCK OPTIONS

Dans le cadre du plan de stock options à dimension internationale mis en place en 2003, la société a attribué, le 30 juin 2003, 1 300 000 options conférant un droit de souscrire ou acheter des actions de la société, à 73 bénéficiaires.

Le prix d'exercice a été fixé à 9,94 euros.

La période d'exercice est différente en fonction des pays et a une durée maximale de quatre années, elle commence le 1^{er} juillet 2006 et prend fin au 30 juin 2010.

NOTE 16 – AUTRES INFORMATIONS

La société est associée indéfiniment responsable dans les entreprises suivantes :

- Arcelor Finance SCA, Luxembourg (Luxembourg)
- Arcelor Treasury SNC, Puteaux (France).

NOTE 17 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Remboursement anticipé de l'O.C.E.A.N.E. 3 %, 2006 :

Dans le cadre d'une optimisation de la structure du bilan du Groupe et de la réduction du coût de la dette, Arcelor a décidé de procéder au remboursement anticipé de l'O.C.E.A.N.E. 3 % échéant au 1.1.2006, les conditions de mise en œuvre de ce remboursement étant réalisées.

Les porteurs d'O.C.E.A.N.E. ont eu la faculté jusqu'au 11 mars 2004 (inclus) d'exercer leur droit à l'attribution d'actions servies dans ce cas par mise à disposition d'actions détenues en autocontrôle, jouissance au 1^{er} janvier 2004. Au terme de cette offre, 22 490 577 O.C.E.A.N.E. soit 81,05 % de l'émission initiale, ont été échangées contre des actions.



Audit

31, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Téléphone +352 22 51 51 1
Téléfax +352 22 51 71

Internet www.kpmg.lu
E-mail audit@kpmg.lu

Aux actionnaires d'Arcelor S.A.
Société Anonyme
Luxembourg

RAPPORT SANS RÉSERVE DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2002, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints d'Arcelor pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière d'Arcelor au 31 décembre 2003, ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 19 mars 2004

KPMG Audit
Réviseurs d'Entreprises

Eric Damotte



Member Firm KPMG International a Swiss association

KPMG Audit
Société Civile
31, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg T.VA. LU13772441

Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2004

PROPOSITIONS DE RÉSOLUTIONS

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2003

Proposition de résolution (première résolution)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et de l'attestation du réviseur d'entreprises, approuve dans toutes leurs parties les comptes annuels de l'exercice 2003, faisant ressortir pour Arcelor S.A. un bénéfice de 505 931 497,56 euros.

2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2003

Proposition de résolution (deuxième résolution)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et de l'attestation du réviseur d'entreprises, approuve dans toutes leurs parties les comptes consolidés de l'exercice 2003.

3. Affectation du résultat et fixation des tantièmes et du dividende

Proposition de résolution (troisième résolution)

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

	En euros
Résultat de l'exercice	505 931 497,56
Report à nouveau	43 325 059,69
Résultat à répartir	549 256 557,25
Affectation à la réserve légale	25 296 574,88
Affectation aux autres réserves	-
Tantièmes au Conseil d'administration	1 200 000,00
Dividende de 0,40 euro brut à 533 040 796 actions	213 216 318,40 (*)
Résultat à reporter	309 543 663,97

Le dividende de 0,40 euro brut par action sera mis en paiement le 24 mai 2004.

4. Décharge à donner aux administrateurs

Proposition de résolution (quatrième résolution)

L'Assemblée générale décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice 2003.

5. Démission de deux administrateurs. Election de deux nouveaux administrateurs.

Proposition de résolution (cinquième résolution)

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Jean LAPEYRE intervenue le 28 août 2003 et de la démission de M. Daniel BOUTON prenant effet le 30 avril 2004.

L'Assemblée nomme comme nouveaux administrateurs M. Michel MARTI et M. Noël FORGEARD, pour un mandat plein, de sorte que leurs mandats expireront lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en 2009.

6. Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'administration de la Société et aux organes d'autres sociétés du Groupe d'acquérir des actions de la Société

Proposition de résolution (sixième résolution)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des éléments figurant dans la note d'information, portée à la connaissance du public, autorise le Conseil d'Administration de la Société, avec faculté de délégation, et les organes d'autres sociétés du Groupe visées par l'article 49bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales (la « Loi »), à acquérir des actions de la Société, dans les conditions fixées par la Loi.

(*) Le montant total des dividendes distribués pourra en définitive être inférieur au montant indiqué suite à la décision d'Arcelor de satisfaire les demandes d'attribution d'actions au titre des O.C.E.A.N.E. 2006 à l'aide d'actions existantes détenues par le Groupe, ne donnant pas droit au dividende relatif à l'exercice 2003.

Cette autorisation est destinée à permettre de :

a. procéder à la régularisation du cours de l'action de la Société par achat et vente en bourse par intervention systématique en contre-tendance sur le marché ;

b. attribuer des actions aux porteurs d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions (O.C.E.A.N.E.) déjà émises et aux porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions, qui exerceraient leurs droits à l'attribution d'actions ;

c. attribuer ou céder des actions aux salariés ou dirigeants du Groupe dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, des plans d'actionnariat salarié ou de plans d'options établis en faveur de salariés ou non ou d'épargne d'entreprise ;

d. remettre des actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et à l'occasion de l'exercice de la faculté d'échange accordée aux détenteurs d'actions Usinor ;

e. optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société, éventuellement par l'annulation des actions propres, sous réserve dans ce dernier cas de l'autorisation ultérieure par l'Assemblée Générale des actionnaires ;

f. conserver, échanger, céder, apporter ou transférer les actions acquises dans le cadre des lois et réglementations en vigueur.

Les opérations d'achat, de cession, d'échange, d'apport ou de transfert pourront être effectuées par tous moyens en bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme. Les actions pourront être acquises y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange lancée par un tiers sur les actions de la Société.

L'autorisation est valable pour une période de 18 (dix-huit) mois à compter de ce jour ou jusqu'à la date de son renouvellement par une Assemblée Générale si cette date est antérieure. Elle remplace, à compter de la présente Assemblée, l'autorisation qui avait été accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2003.

Le nombre maximal d'actions pouvant être acquises est le maximum permis par la Loi de sorte que le pair comptable des actions Arcelor détenues par la Société (ainsi que, le cas échéant, par d'autres sociétés du Groupe visées par l'article 49bis de la Loi) ne pourra à aucun moment dépasser 10 % de son capital souscrit.

La contre-valeur d'acquisition des actions ne devra pas être inférieure à cinq (5) euros ni supérieure à vingt-cinq (25) euros par action. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas de division ou regroupement des actions, les contre-valeurs préindiquées seront ajustées par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le montant global affecté au programme de rachat d'actions ne pourra en aucun cas dépasser le montant des capitaux propres disponibles d'Arcelor.

La contre-valeur de cession des actions ne devra pas être inférieure à cinq (5) euros.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

7. Désignation d'un réviseur d'entreprises pour contrôler les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2005

Proposition de résolution (septième résolution)

L'Assemblée générale décide de nommer la société civile KPMG Audit comme réviseur d'entreprises pour contrôler les comptes de la société anonyme Arcelor et les comptes consolidés du groupe Arcelor de l'exercice 2005.

Glossaire

Acier au carbone :

Nuance d'acier contenant seulement une quantité négligeable d'éléments autres que carbone, silicium, manganèse, soufre ou phosphore, c'est-à-dire ne contenant aucune quantité significative d'éléments d'alliage.

Aciers inoxydables :

Les aciers inoxydables se distinguent de l'acier au carbone par leur teneur en chrome (acier ferritique) et, dans certains cas, en nickel (acier austénitique). Le fait d'ajouter du chrome à de l'acier le rend plus résistant à la rouille et le fait d'ajouter du nickel aux aciers inoxydables au chrome améliore les propriétés mécaniques de l'acier.

Aciers revêtus :

Les aciers sont revêtus par voie thermique ou électrolytique d'une couche protégeant le métal de base contre la corrosion. La matière la plus utilisée pour le revêtement est le zinc qui peut être appliqué soit par voie thermique (galvanisation au trempé) ou électrolytique (électrozingage). Un revêtement organique (peinture, matières plastiques) peut également être déposé au-dessus de la couche de zinc.

Agglomération :

Installation dans laquelle du minerai de fer fin, homogénéisé, est mélangé à de la chaux et à du poussier de coke puis cuit ("fritté") par combustion de coke. L'aggloméré, sorte de mâchefer, constitue l'essentiel de la charge minérale du haut fourneau.

Billette :

Produit semi-fini ayant une section carrée pouvant atteindre 155 x 155 mm. Ce produit est soit laminé, soit coulé en continu, puis transformé par laminage pour obtenir des produits finis tels que fil machine, barres marchandes et autres profilés. La gamme des demi-produits de dimension supérieure à 155 x 155 mm est appelée Bloom.

Bloom :

Voir Billette.

Brame :

Produit semi-fini obtenu en laminant des lingots ou coulé en continu à l'aciérie, et coupé en différentes longueurs. La brame a une section transversale rectangulaire et est utilisée comme matériau de départ dans le processus de production de produits plats, c'est-à-dire des bobines laminées à chaud ou des plaques.

Consommation apparente :

Le total des livraisons nettes dans un pays ou une région donnée, augmenté des importations et diminué des exportations de ce pays ou de cette région.

Consommation réelle :

Pour tout pays ou région, consommation apparente pour ce pays ou cette région, corrigée des variations de stock des négociants et utilisateurs finaux.

Coulée continue de bandes minces :

Technique de coulée qui part de l'acier liquide et le solidifie directement en tôles minces. Ce procédé supprime l'étape intermédiaire de laminage à chaud des brames.

Demi-produits :

Produits d'aciers tels que les billettes, les blooms et les brames. Ces produits peuvent être obtenus par coulée continue de l'acier en fusion ou en coulant l'acier liquide en lingots et en laminant ensuite ces derniers.

Feuillards :

Produit plat de faible largeur, présenté en bobines et laminé à chaud (largeur inférieure à 600 mm) ou à froid (largeur inférieure à 500 mm).

Les produits plats de plus grande largeur sont appelés larges bandes.

Flan :

Tôle d'acier de grande précision dimensionnelle, de forme simple ou complexe, parfois de multi-épaisseur, constituant principalement des éléments de carrosserie automobile.

Four électrique :

Four utilisé pour la production de l'acier à partir de ferrailles. Une fois que le four est chargé et recouvert, des électrodes en graphite sont descendues au travers d'orifices dans la voûte. Le passage de l'arc électrique entre les électrodes et la charge métallique provoque une chaleur intense qui fait fondre la ferraille. Des éléments d'alliage peuvent être ajoutés au cours de la transformation.

Haut fourneau :

Appareil utilisé dans la filière intégrée dans lequel le coke et le fer réagissent ensemble sous un courant d'air chaud pour former de la fonte liquide.

Laitier :

Sous-produit, regroupant les éléments stériles, obtenu au cours du procédé de fusion au haut fourneau et des opérations de fabrication de l'acier.

Laminoir à chaud et à froid :

Équipement sur lequel l'acier solidifié préalablement réchauffé à haute température est écrasé en continu entre deux cylindres rotatifs. Le laminoir à froid réduit l'épaisseur des aciers plats en laminant le métal entre deux cylindres à température ambiante.

Recuit :

Traitement thermique par lequel les produits sidérurgiques sont réchauffés à la température appropriée afin d'éliminer les contraintes résultant des traitements précédents et les adoucir et/ou améliorer leur usinabilité et propriétés de formage à froid.

Station d'affinage :

Une étape dans le processus de production de l'acier brut au cours de laquelle l'acier brut est affiné à nouveau (c'est-à-dire où la plus grande part des impuretés résiduelles est enlevée) et au cours de laquelle il est impossible d'ajouter d'autres métaux avant la coulée continue.

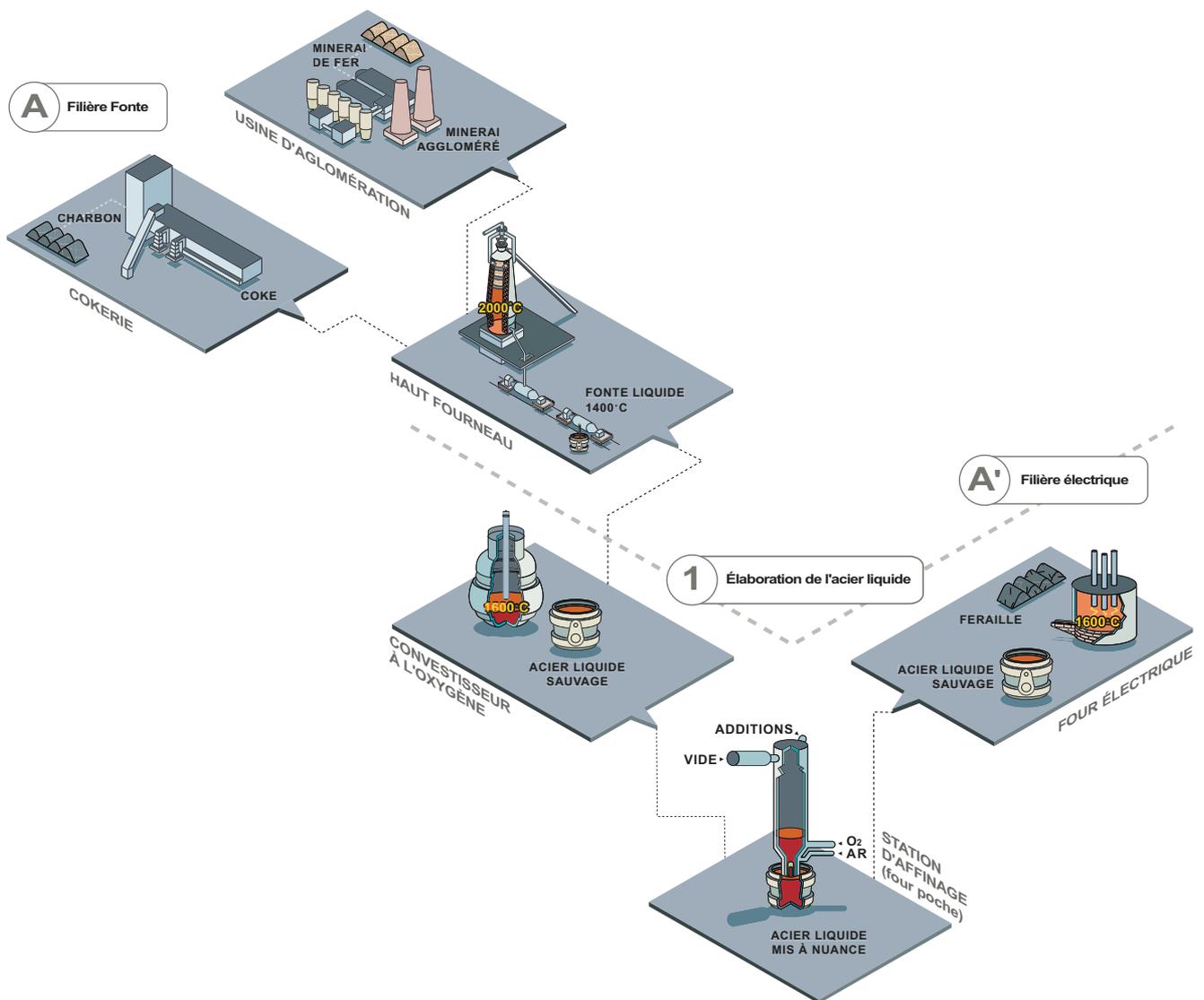
Taux de fréquence des accidents du travail :

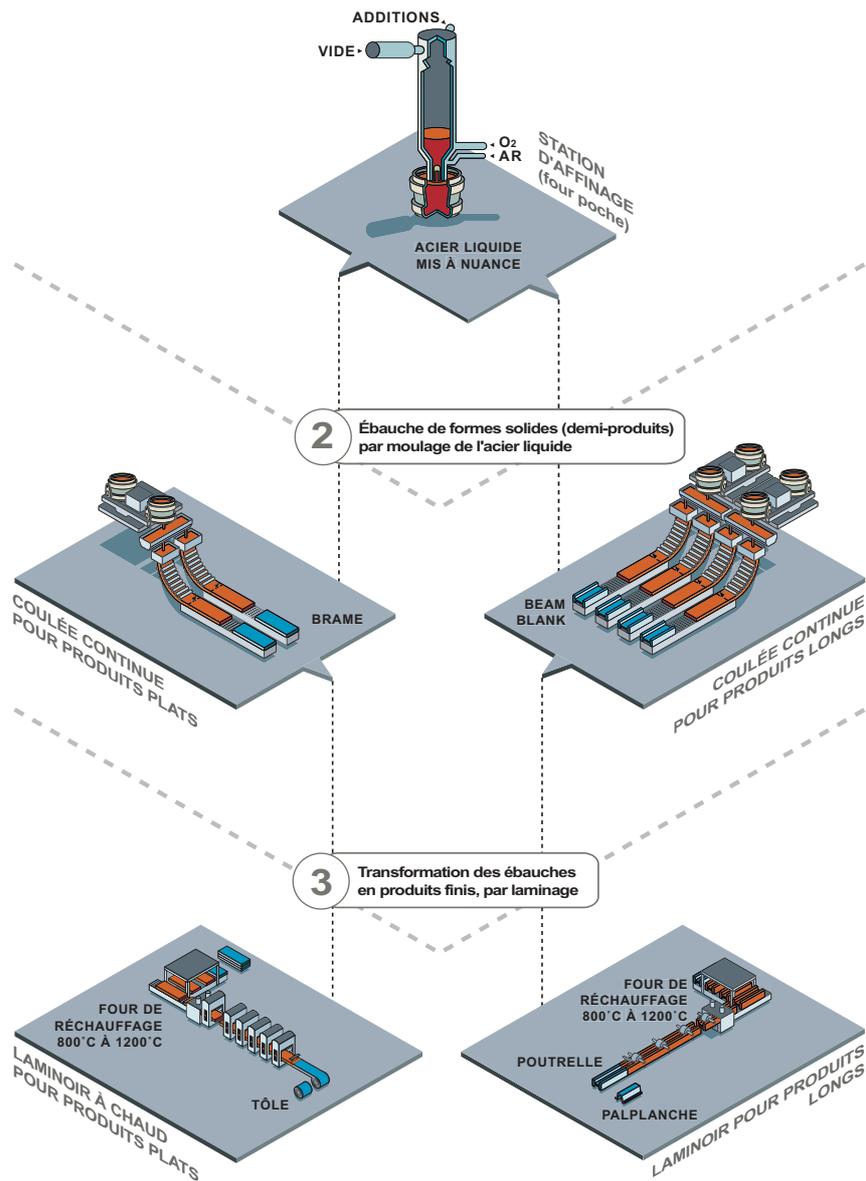
Nombre d'accidents par million d'heures travaillées.

Taux de gravité des accidents du travail :

Nombre de journées perdues pour accident du travail par million d'heures travaillées.

Comment fabrique-t-on l'acier ? un processus en trois étapes





Principaux établissements d'Arcelor producteurs d'acier en 2003

Aciers Plats Carbone

Unité opérationnelle Nord	Brême, Eisenhüttenstadt (Allemagne) Gand (Belgique)
Unité opérationnelle Wallonie	Liège (Belgique)
Unité opérationnelle Sud	Fos sur Mer (France) Aviles, Gijon, Viscaya (Espagne)
Unité opérationnelle Centre	Dunkerque, Florange (France)

Aciers Longs Carbone

Unité opérationnelle Solutions	Belval (Espagne) Veriña (Espagne)
Unité opérationnelle Sections	Differdange (Luxembourg) Bergara, Olaberria (Espagne) Thuringen (Allemagne) San Zeno, Pallanzeno (Italie)
Unité opérationnelle Bars and Rods	Schifflange (Luxembourg) Azpeitia, Getafe, Saragosse, Zumarraga (Espagne) Bayonne (France)
Unité opérationnelle Americas	Monlevade, Vitoria, Piracicaba, Juiz de Fora (Brésil)

Aciers Inoxydables

UGINE & ALZ	Genk (Belgique) Isbergues, l'Ardoise (France)
J&L	Pittsburgh (Etats-Unis)
Ugitech	Ugine (France)
IUP	Imphy (France)
Industeel	Charleroi (Belgique) Châteauneuf (France)
Acesita*	Timoteo (Brésil)

*Société mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

NOTES

NOTES



Conception et réalisation

Corporate Factory 

133, avenue des Champs Élysées
75380 Paris cedex 08, France
Tél. : + 33 1 44 43 71 00
Fax : + 33 1 44 43 79 15

Imprimeur

VICTOR|BUCK

Z.I. Am Bann
L-3372 Leudelange
Luxembourg

Crédits photos

Photothèque Arcelor,
Studio Pons, J. Hébingier,
©Michel Zavagno / Blitz Agency - 2004
Arcelor remercie les collaborateurs qui ont
participé au reportage photographique pour
illustrer ce document.

Ce document a été imprimé sur un papier TCF
(Total Chlore Free).

Ce document est disponible en langues
anglaise et espagnole.
La version française fait foi.



19, avenue de la Liberté
L-2930 Luxembourg
www.arcelor.com

Corporate Communications
Tél. : +352 4792 2360

Relations Investisseurs
Tél. : +352 4792 2414
00 800 4792 4792

France :
+33 141 25 98 98

Espagne :
+34 902 152 153